

S O M M A I R E

Séance plénière du 18 février 2021

Pages

Approbation du procès-verbal des débats relatifs à la Séance plénière du 17 décembre 2020 ..	6
Budget Primitif 2021	12
Amendement présenté par le groupe Écologiste, "petites fermes biologiques en circuits courts"	50
Amendement présenté par le groupe Écologiste, "Appels à projets transition écologique et résilience"	54
Amendement présenté par le groupe Écologiste, "Appel à projets innovation sociale"	57
Amendement présenté par le groupe Écologiste, "guichet unique de la transition écologique" ..	60
amendements présentés par le groupe Union de la Droite et du Centre	62
« accompagnement des personnes pour la vaccination »et « AIDES des cafetiers et restaurateurs »	62
programmation FEADER : bilan et prolongation du programme actuel 2014-2020 en 2021 et 2022, relance européenne FEADER « Next generation EU » en 2021 et 2022	73
Mesures d'urgence en faveur de la jeunesse.....	86
Amendement présenté par le groupe Rassemblement National	108
Deux amendements présentés par le groupe Union de la Droite et du Centre.....	110
COP régionale : massifier la mobilisation et le passage à l'acte pour répondre aux objectifs climat et de transition écologique du SRADDET Centre-Val de Loire	115
Feuille de route pour le développement de l'hydrogène vert en Région Centre-Val de Loire .	129
« Nouvelles Renaissance(s) ! 2021 : Réinventer ».....	145
Amendement présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre	152
Plan Loire Grandeur Nature V - Protocole d'accord du Contrat de plan interrégional Loire État- Région 2021-2027.....	154
Ambition Recherche Développement Centre-Val de Loire (ARD) - Soutien aux programmes MATEX et SYCOMORE - Adoption des conventions-cadres.....	165

Programme opérationnel régional FEDER-FSE+ et interrégional Loire 2021-2027 : l'Europe et la Région plus que jamais unies et mobilisées pour les 7 années à venir, en faveur du développement équilibré et solidaire du territoire.....	171
transports et mobilité durable / CPER 2015-2020 / Approbation de la convention de financement relative aux travaux de régénération de la ligne Tours-Loches / Nouvel avenir de la ligne Tours-loches.....	181
Vœu présenté par le groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates « pour revaloriser les métiers d'aide à domicile »	192
Vœu présenté par le groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates « pour l'abandon du projet Hercule - EDF »	195
Vœu présenté par le groupe Écologiste « pour le redéploiement des trains de nuit »	197
Vœu présenté par le groupe Écologiste « répondre à la détresse des étudiants »	199
Vœu présenté par le groupe Rassemblement National « il faut un plan de relance pour l'Éducation nationale »	200
Vœu présenté par le groupe Rassemblement National « contre le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés »	202
Vœu présenté par le groupe Rassemblement National « contre la dissolution de l'association Génération identitaire »	203
Délégation au Président du Conseil régional - Communication sur les actions contentieuses introduites et closes devant les tribunaux du 01/09/2020 au 15/01/2021	206

CONSEIL RÉGIONAL

Réunion du jeudi 18 février 2021

Le jeudi 18 février 2021 s'est tenue à Orléans, à l'Hôtel régional, une réunion du Conseil régional sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Monsieur Marc GRICOURT étant secrétaire de séance.

Étaient présents : Madame Tania ANDRÉ (jusqu'à 20h40), Madame Jeanne BEAULIER, Madame Kaltoum BENMANSOUR , Madame Anne BESNIER, Madame Nadine BOISGERAULT, Monsieur François BONNEAU, Madame Michèle BONTHOUX (jusqu'à 12h00), Monsieur Christian BOULEAU, Monsieur Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Monsieur Michel CHASSIER, Monsieur Jacques CHEVTCHENKO, Monsieur Patrick CINTRAT (jusqu'à 21h30), Madame Estelle COCHARD, Monsieur Matthieu COLOMBIER, Monsieur Pierre COMMANDEUR, Monsieur Louis COSYNS, Madame Dominique COTILLON-DUPOUX, Monsieur Jean-René COUEILLE, Madame Christelle DE CRÉMIERS, Monsieur Joël CROTTÉ , Monsieur Alexandre CUIGNACHE, Monsieur Christian DUMAS, Madame Mireille ELOY, Monsieur Benoît FAUCHEUX, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Nicolas FORISSIER (jusqu'à 17h30), Madame Mélanie FORTIER (jusqu'à 15h50 et à partir de 18h00), Monsieur Philippe FOURNIÉ , Monsieur Charles FOURNIER, Monsieur Daniel FRACZAK, Monsieur Olivier FREZOT (jusqu'à 16h40 et à partir de 18h00), Madame Jalila GABORET, Monsieur Valentino GAMBUTO, Madame Isabelle GAUDRON, Monsieur Charles DE GEVIGNEY, Monsieur Jean-Patrick GILLE, Monsieur Charles GIRARDIN, Monsieur Gilles GODEFROY (de 9h00 à 13h00, de 15h30 à 19h30 et à partir de 20h30), Madame Christine GOIMBAULT, Madame Annick GOMBERT, Monsieur Jean-Philippe GRAND (jusqu'à 18h30), Madame Claude GREFF, Monsieur Marc GRICOURT, Madame Sabrina HAMADI, Monsieur Harold HUWART, Madame Anne LECLERCQ, Monsieur Philippe LECOQ, Madame Marie-Agnès LINGUET, Monsieur Philippe LOISEAU, Madame Isabelle MAINCION, Monsieur Ludovic MARCHETTI, Monsieur Jacques MARTINET, Monsieur Serge MECHIN, Monsieur Florent MONTILLOT (jusqu'à 19h00), Monsieur Mohamed MOULAY, Madame Cathy MÜNSCH-MASSET, Monsieur Gérard NICAUD, Monsieur Xavier NICOLAS, Madame Isabelle PAIN , Madame Mathilde PARIS, Madame Véronique PÉAN, Madame Constance DE PÉLICHY (de 11h00 à 21h00), Monsieur Guillaume PELTIER (jusqu'à 15h00), Madame Josette PHILIPPE, Madame Fanny PIDOUX, , Madame Laurence RENIER, Madame Michelle RIVET, Monsieur Pierre-Alain ROIRON , Monsieur Dominique ROULLET, Madame Audrey ROUSSELET, Madame Sylvie ROUXEL, Monsieur Stanislas DE LA RUFFIE, Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, Madame Alix TERY-VERBE, Madame Sandrine TRICOT, Monsieur Fabien VERDIER (jusqu'à 17h25).

Ont donné pouvoir :

Madame Tania ANDRÉ (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHARLES GUIMPIED à partie de 20h40), Madame Michèle BONTHOUX (pouvoir à Madame Audrey ROUSSELET à partir de 12h00), , Monsieur Patrick CINTRAT (pouvoir à Madame Christine GOIMBAULT à partir de 21h30), Monsieur Nicolas FORISSIER (pouvoir à Laurence RENIER à partir de 17h30), Madame Mélanie FORTIER (pouvoir à Monsieur Charles GIRARDIN de 15h50 à 18h00), Monsieur Olivier FREZOT (pouvoir à Monsieur Pierre Alain ROIRON de 16h40 à 18h00), Monsieur Gilles GODEFROY (pouvoir à Monsieur Stanislas DE LA RUFFIE de 13h00 à 15h30 et de 19h30 à 20h30), Monsieur Jean-Philippe GRAND (pouvoir à Monsieur Benoît FAUCHEUX à partir de 18h30), Monsieur Florent MONTILLOT (pouvoir à Madame Isabelle MAINCION à partir de 19h00), Madame Constance DE PÉLICHY (pouvoir à Monsieur Guillaume Peltier de 9h00 à 11h00 et à Madame Claude GREFF à partir de 21h00), Monsieur Guillaume PELTIER (pouvoir à Monsieur Jacques MARTINET à partir de 15h00), Monsieur Fabien VERDIER (pouvoir à Monsieur Pierre COMMANDEUR à partir de 17h25).

Absents : Madame Martine RAIMBAULT

(La séance est ouverte à 9 heures 08 sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional)

M. le Président. - Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vais vous inviter à rejoindre vos places et je vais vous saluer, saluer l'ensemble de l'assemblée régionale, les élus de l'assemblée régionale, ceux qui sont ici à travers les vice-présidents, les présidents de groupe, accompagnés d'un membre de leur groupe, ainsi que les non-inscrits qui sont ici présents, et l'ensemble des collègues qui sont à distance, qui vont suivre cette session tout au long de cette journée et participer aux débats, aux échanges et bien évidemment aux votes.

Nous avons, avec les présidents de groupe, depuis plusieurs semaines, préparé cette organisation. On l'a fait en responsabilité, avec la volonté d'assurer une totale sécurité sanitaire à toutes et à tous et c'est bien normal, et on l'a fait avec le souci que malgré ces contraintes, le débat, le débat démocratique puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Cela suppose que nous soyons tous disciplinés, que vous respectiez tous les dispositifs qui ont été mis à votre disposition, que vous soyez en relation avec vos présidents de groupe et avec vos assistants et assistantes de groupe et qu'en cas de difficulté, bien évidemment, nous prenions toutes les attentions et tout le temps nécessaires pour que les choses se déroulent normalement.

En tous les cas, merci de vous plier à ces impératifs d'organisation, merci de respecter – j'ai insisté auprès des présidents de groupe – les temps de parole qui sont prévus. Vous savez le temps qui est prévu pour une intervention, trois minutes, merci de le faire, car on ne peut pas, par le simple regard régler les choses. Je demanderai donc à la vice-présidente qui est chargée de cela d'être très stricte pour qu'on n'ait pas des dépassements, en sachant ce serait très désagréable d'être obligé de couper l'un ou l'autre d'entre vous. Voilà ce que je voulais vous dire avant de commencer.

Nous allons tout d'abord procéder à l'appel nominatif et à la désignation du secrétaire de séance, et comme il est juste à mes côtés, je propose à Marc GRICOURT de s'acquitter de cette lourde tâche.

M. GRICOURT. - Avec plaisir, Président.

M. le Président. - Merci à toi. Nous procédons à l'appel, je demande aux services de procéder à l'appel.

(Madame BIDAULT, directrice du secrétariat général, procède à l'appel nominatif)

Mme BIDAULT. - Avant de commencer la séance, quelques consignes techniques. Je vous demanderais de ne pas vous connecter à Zoom dans l'hémicycle pour ne pas créer d'interférences. S'agissant des personnes qui sont sur Zoom, je leur demande de garder leur caméra ouverte et de n'ouvrir leur micro que lorsqu'elles parlent.

Pour ce qui est des consignes de vote, on a remis aux personnes présentes dans l'hémicycle un boîtier de vote. Les personnes qui ont un pouvoir ont deux boîtiers, un pour elles, un pour leur mandant. Concernant les touches, la touche 1, c'est pour voter pour, la touche 2, pour voter contre, la touche 3, abstention, la touche 4, non-participation au vote.

Avant de commencer la séance, je vous propose de faire un test de vote. Le vote va être ouvert pendant à peu près deux minutes pour vous permettre de tester le vote sur une question qui va être : « Est-ce que vous pensez qu'il fait beau aujourd'hui ? » Le vote est ouvert.

(Il est procédé au test de vote)

M. le Président.- 69 votants sont inscrits sur votre tableau, Catherine, et nous avons pour le moment 59 votes qui ont été exprimés.

Le temps est écoulé, Catherine ?

Mme BIDAULT.- Nous allons encore laisser une minute.

M. CHASSIER.- Des élus nous disent qu'ils n'y arrivent pas ; ils sont encore en train de...

M. le Président.- On peut relever le compteur ? Le vote a été effectué. 93 % ont voté pour le beau temps, 4, soit 6,7 % ont voté contre, et il n'y a pas eu d'abstention, non plus que de refus de participation au vote.

Si ? C'est le chiffre 2 qui est indiqué ? En gris, ce sont des votes ? D'accord. 2 abstentions et 2 ne prennent pas part au vote.

J'en ai parlé avec Mathieu, si on pouvait le faire afficher sur les écrans, ce serait bien, cela donnerait une maîtrise, pour vérifier.

Est-ce qu'on peut convenir d'une durée, pour que cela ne s'étale pas, de deux minutes ?

Mme BIDAULT.- Deux minutes, oui.

M. le Président.- Deux minutes pour chaque vote, je fais passer l'information en direction des collègues. Aussitôt que nous lançons le vote, vous exprimez votre vote, cela nous permet d'avoir le rythme et, parallèlement, comme nous en avons convenu, les présidents de groupe nous donneront la position de leur groupe, ainsi que les non-inscrits.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président ?

M. le Président.- On me précise que, pour vous, comme cela a été indiqué sur le tableau, il faut, après avoir exprimé son vote, le valider. Sur votre écran, vous avez une validation ; il faut penser à valider.

Pas de problème de méthode ?

Oui, Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER.- J'ai au moins deux élus qui me signalent que, pour le moment, ils n'ont pas pu voter, car il y a des problèmes de récupération d'identifiant et autres.

M. FAUCHEUX.- J'ai aussi un élu qui nous l'a signalé.

M. le Président.- On a deux présidents de groupe qui nous signalent que, concernant quelques collègues – ils ne sont pas très nombreux, mais il est important que chacun et chacune puisse voter –, des procédures d'installation du vote sont en train de se faire. L'assistance va se porter vers eux s'il y a nécessité de le faire. Et vous avez un numéro de hotline s'il y a une difficulté.

Après ce test de vote qui nous a permis de nous échauffer – c'est très bien ! –, nous allons passer à l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DEBATS RELATIFS A LA SEANCE PLENIERE DU 17 DECEMBRE 2020

M. le Président.- Y a-t-il, par rapport à ce procès-verbal, des observations à porter à notre connaissance ? Je ne vois pas de remarque, je vous propose donc d'approuver en l'état ce procès-verbal.

Je souhaite vous préciser également que pour les conseillers non-inscrits, le temps de parole qui leur est attribué dans le cadre de la répartition globale est de sept minutes, à utiliser en une ou plusieurs fois. Ils signaleront leur souhait de s'exprimer.

Pour chaque point de l'ordre du jour qui sera soumis au vote, nous procéderons de la manière suivante. Je demanderai aux présidents de groupe ou à celle ou celui qui représente le président de son groupe le sens du vote du groupe et, à chaque élu non-inscrit, son vote. J'ouvrirai en même temps le vote électronique que vous avez sur vos appareils, pour une durée de deux minutes au cours de laquelle vous serez tous invités à exprimer votre vote en utilisant le code personnel qui vous a été communiqué, les élus à distance sur la plateforme de vote, qui est la plateforme qb.live, les élus présents avec le boîtier électronique déposé à votre place.

Est-ce qu'il y a sur la méthode des points qui resteraient mal maîtrisés ? Vous le dites pour qu'on puisse, bien évidemment, répondre aux interrogations qui resteraient posées. Je ne vois pas de demande particulière.

Monsieur de GEVIGNEY souhaite nous faire part de quelque chose sur l'écran.

Monsieur de GEVIGNEY ? On n'entend pas Monsieur de GEVIGNEY. Non ? C'est bon, c'est réglé ? Voilà, parfait.

Il n'y a pas d'autres demandes d'intervention que celle de Monsieur de GEVIGNEY ?

Monsieur de LA RUFFIE ?

M. de LA RUFFIE.- Je suis désolé, je n'y arrive pas. Je n'arrive pas à mettre le code, je ne parviens pas à mettre...

M. le Président.- Vous ne parvenez pas à brancher ? Vous appelez la hotline, Monsieur de LA RUFFIE, on va venir vers vous très directement, et vous restez bien évidemment en lien avec votre président de groupe pour ce qui concerne les éventuelles demandes de parole ou les votes. On va se porter vers vous, Monsieur de LA RUFFIE. Merci de l'avoir signalé.

Pas d'autres demandes ? (*Non*)

Nous allons pouvoir débiter notre session.

Vous le savez, même si elle se tient sous une forme particulière, cette session est majeure, elle est essentielle, elle se situe au cœur de la crise, comme nous le savons trop. Elle est majeure, parce qu'elle arme l'action publique, complètement déterminante dans cette période, et elle est déterminante, car dans cette période difficile, l'engagement des collectivités territoriales est essentiel, indispensable. Indispensable pour protéger, pour aider, pour

accompagner, pour la solidarité, et, à cet égard, après avoir échangé ce matin avec les présidents de vos groupes, je veux dire toute l'attention que nous portons, assemblée régionale, à la problématique de la vaccination.

Vous aviez collectivement souhaité que la Région dise avec beaucoup de force sa volonté d'être totalement prise en compte dans ce qu'elle apporte au niveau de l'organisation de cette vaccination. C'est ce que, en votre nom, nous avons fait. Nous l'avons fait avec des premiers résultats, la création d'une cellule régionale d'information et de pilotage de la vaccination – la deuxième réunion a eu lieu il y a deux jours. C'est important, cette information, car quand il n'y a pas d'information, les plus grandes craintes peuvent circuler et nous sommes, nous, élus, dans la capacité d'apporter des éléments rationnels.

Notre Région est totalement mobilisée, en totale cohésion avec les autres collectivités territoriales, et nous partageons cette réalité il y a deux jours avec les présidents de département, nous partageons cette réalité avec les collectivités territoriales, dans ce Comité régional présidé par l'ARS et la préfecture, en montrant, en démontrant que l'engagement des communes, à travers leur CCAS, que l'engagement des départements, par exemple le département du Loiret et sa projection mobile sur les territoires, l'engagement de la Région avec le transport à la demande, gratuit, que cet engagement constituait une articulation intéressante qui fonctionnait bien et qui permettait à nos concitoyens, notamment lorsqu'ils sont âgés et isolés, d'avoir accès à la vaccination.

Elle est mobilisée pour faire pression et dire avec force à l'État que la disponibilité des vaccins est aujourd'hui tout à fait essentielle.

J'ai eu l'occasion samedi matin de dire au Premier ministre qui était présent ici à Orléans qu'il fallait aller vite, qu'il fallait aller plus vite, qu'il fallait aller beaucoup plus vite pour répondre à toutes les attentes, à toutes les demandes dans cette course de vitesse contre la deuxième, troisième vague de l'épidémie.

C'est essentiel. En effet, on entend beaucoup de nos concitoyens dire : « C'est curieux, dans cette Région, il y a deux très belles entreprises de production pharmaceutique qui sont mobilisées, l'une dans l'Indre-et-Loire, l'autre dans l'Eure-et-Loir, pour produire des vaccins, l'une pour Moderna, l'autre pour Pfizer, pourquoi n'avons-nous pas plus de vaccins ? » Nos unités sont des unités de préparation, les principes actifs sont produits par ailleurs, et ce sont les principes actifs qui manquent aujourd'hui. Il faut absolument qu'à l'échelle de l'Europe et de la France, nous puissions aller plus vite. C'est important et c'est ce que nous portons en direction de l'État pour faire écho à l'attente de nos concitoyens.

L'engagement de la Région est total également pour demander que nous ayons, à l'échelle de notre pays, à l'échelle de nos régions une nouvelle organisation de l'ARS. On ne peut pas, sur des sujets qui touchent d'aussi près la vie de nos concitoyens, la vie de nos territoires, qui sont si essentiels, avoir des structures dans lesquelles les élus sont absents ou assis sur des strapontins. Il faut que les collectivités territoriales tiennent toute leur place et nous revendiquons fortement une réforme des ARS avec une présence majeure des collectivités territoriales, et, parmi elles, des régions.

Voilà l'enjeu dans cette période, qui est un enjeu absolument central.

Je le disais, engagement de la Région, engagement de la Région dans cette session, engagement total et exceptionnel sur le premier rapport dont vous allez débattre et qui sera soumis au vote, celui du budget.

Ce budget, chacun en a conscience, c'est un budget de combat face à la crise, c'est un budget totalement exceptionnel, exceptionnel parce qu'une augmentation de 24,7 %, dont 67 % d'augmentation pour l'investissement, 324 millions d'euros supplémentaires pour l'investissement, c'est quelque chose qui constitue véritablement un engagement très fort.

Ce budget, c'est un budget de combat avec des priorités fortes, et la première de nos priorités aujourd'hui, c'est celle que nous dédions à nos concitoyens par rapport à leur situation sociale, par rapport à l'emploi, par rapport au soutien aux entreprises qui sont aujourd'hui heurtées par la crise.

Je peux vous livrer ce chiffre qui témoigne de la mobilisation de notre Région, de nos collectivités : actuellement, 115 entreprises dans notre Région ont engagé des dispositifs de croissance. Nous les avons soutenues, notamment avec l'Agence de développement Dev'up, elles sont aujourd'hui collectivement attributrices de plus de 25 millions d'euros pour aller très directement vers de nouvelles productions, de nouvelles fabrications.

Nous sommes allés chercher le plan de relance de l'État et nous l'avons complété. Nous l'avons complété pour soutenir l'emploi, nous l'avons complété également pour soutenir les relocalisations. Nous en avons déjà parlé ici, les relocalisations sont un des éléments centraux sur lesquels nous nous mobilisons. Et les exemples sont concrets, vous les avez vus dans le cadre de vos responsabilités, vous les avez vus dans la presse. Il est aujourd'hui important de saluer la relocalisation en matière de production pharmaceutique, j'en parlais, lorsque des entreprises de notre Région sont aujourd'hui en train d'installer sur notre territoire la production de principes actifs qui se faisait jusqu'à maintenant en Asie.

Il est important de voir que des entreprises de notre Région, d'un secteur important mais malmené qui est celui de l'automobile, sont aujourd'hui en train de se mobiliser pour l'automobile du futur. Je pense à ALL Circuits qui va ici, dans notre Région, faire un investissement très important, créer près de 200 emplois pour produire les circuits électroniques qui vont être embarqués sur les moteurs du futur.

C'est engager également, et nous l'avons vu récemment, des relocalisations dans le domaine alimentaire. Alors que, jusqu'à maintenant, nous allions chercher les protéines végétales à l'autre bout du monde, désormais, par une diversification des productions, nos agriculteurs vont pouvoir produire ces protéines végétales et les transformer localement.

C'est un budget de combat également pour la formation professionnelle. Elle est portée à un niveau jamais atteint, avec de beaux outils, les DEFI, ces développements de formations inclusives ; nous en signons, avec Isabelle GAUDRON, très régulièrement. Il s'agit de groupes de 12, 15, 20 personnes qui, sur le territoire, sont formées en lien direct avec des emplois qui sont offerts et dans lesquels elles vont pouvoir entrer. Nous mobilisons à un niveau très élevé la formation professionnelle. Je rappelle les 5 000 Combos Parfaits. Un Combo Parfait, c'est la possibilité pour un demandeur d'emploi à la fois d'avoir une rémunération, 500 euros, d'avoir une formation jusqu'à la qualification professionnelle et d'avoir, lorsque cela est nécessaire, une aide pour préparer le permis de conduire.

Un budget de combat avec la priorité pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens ; dans la période, c'est absolument nécessaire. Ce budget le traduit très directement avec le maintien, et c'est la seule région dans laquelle cela existe, du transport scolaire gratuit, avec le maintien de la gratuité – je regarde la vice-présidente chargée de l'Éducation et des Lycées – des manuels scolaires et des licences, d'une aide très importante pour les familles, pour l'acquisition de l'ordinateur. C'est aussi, vous le savez, en matière de mobilité un soutien important pour que, soit par l'abonnement, soit à l'occasion de déplacements ponctuels, nous puissions avoir des tarifs, cher Philippe FOURNIÉ, qui soient accessibles par les dispositifs Rémi.

Un budget de combat déterminant pour préparer l'avenir et pour accélérer les transitions écologiques, énergétiques, pour préserver la biodiversité, pour assurer la sécurité de nos ressources naturelles. On aura l'occasion notamment à travers la présentation de l'état d'avancement de la COP, Charles FOURNIER, d'en rendre compte.

Un budget de combat pour la solidarité territoriale. Je veux insister, c'est 80 millions d'euros, un niveau très élevé, un budget sensiblement supérieur à celui des années antérieures, pour notamment le très haut débit. Nous nous engageons dans le très haut débit pour les deux départements pour lesquels, après un énorme effort de la Région, nous revenons, nous sommes présents aux côtés de l'État pour qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures, un déploiement du très haut débit à deux vitesses qui laisserait de côté les territoires ruraux, les territoires peu denses. Mais c'est également, en matière d'aménagement du territoire, un budget qui poursuit l'engagement pour des maisons de santé pluridisciplinaires, qui lance la création des centres de santé et qui soutient la création des 150 postes de médecins salariés dans les zones les plus carencées.

Je le constatais hier, j'étais avec un certain nombre d'entre vous dans une rencontre avec la Fédération du bâtiment, la Fédération des travaux publics, ces engagements, ces engagements importants sont absolument essentiels en termes d'investissement pour le maintien et le développement de l'emploi, pour la vie et le développement de nos entreprises.

Quand on lance, comme on le fait, la mise en performance énergétique de 60 lycées avec le dispositif COEPI, quand on lance la construction d'un nouveau lycée, et c'est le cas pour l'Eure-et-Loir, quand on lance la rénovation des petites lignes, c'est un engagement extrêmement fort, essentiel pour la vie des entreprises. Ce sont 324 millions supplémentaires et c'est véritablement, dans un moment de crise, un choix fort, déterminant pour ouvrir à la reprise.

Et quand on le fait avec la perspective du développement durable, un développement qui permet à la fois de sécuriser sur le plan social un grand nombre de nos concitoyens et d'aborder les transitions et la transition énergétique en particulier, quand on le fait en articulation forte avec les acteurs économiques, je crois qu'on arme véritablement notre Région dans ce moment de crise, pour que nous puissions sortir de la crise et engager un nouveau modèle de développement.

Alors, oui, cela passe par un emprunt à un niveau sensiblement supérieur à celui que nous avons l'habitude de contracter. C'est un choix. C'est un choix et nous l'assumons fortement. C'est un choix qui est essentiel aujourd'hui. Jouer « petit bras », rester timide ne serait pas – c'est ma conviction – au niveau où nous sommes attendus. Nous avons la chance d'avoir conduit durant ce mandat comme dans les mandats précédents, avec beaucoup d'exigence, la gestion de notre Région, aujourd'hui une des régions les moins endettées, et cela nous permet de faire cet emprunt exceptionnel qui, bien qu'important, nous maintiendra parmi les régions les moins endettées. Nous faisons ce choix, c'est un choix qui est un engagement, un engagement en direction des territoires, en direction de nos concitoyens et en direction de nos entreprises.

Je voudrais, avant de clore ces propos introductifs, attirer, chers collègues, votre attention sur un autre rapport qui viendra dans vos débats, qui est le rapport pour la jeunesse.

La jeunesse, c'est le combat de la solidarité, la jeunesse, c'est le refus catégorique du spectre d'une génération sacrifiée. Dans une crise qui a déjà duré une année, on ne peut pas laisser dériver, on ne peut pas laisser toute une partie de la population, la partie qui porte le plus notre avenir, avoir le sentiment qu'elle n'est pas considérée, qu'elle paie le prix lourd de cette crise. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé notre Région dans une responsabilité que lui confèrent des textes parfois compliqués, une responsabilité de chef de filât pour les politiques jeunesse. Responsabilité de chef de filât pour les politiques jeunesse, cela veut dire réunir l'État et ses services, les collectivités territoriales, les associations, réunir les jeunes eux-mêmes, et c'est ce que nous avons fait avec les deux vice-présidents chargés de la jeunesse – merci à Charles, merci à Cathy du « boulot » qu'on a fait ensemble toutes ces dernières semaines, merci, Anne, pour le travail que tu as fait à l'intention des étudiants, merci à Isabelle.

Nous avons engagé notre Région dans un processus de lutte contre les précarités, avec le total soutien des jeunes et leur participation pour définir les mesures qui sont celles de la solidarité. Nous avons fait ce travail et nous allons le poursuivre, demander à l'ensemble des structures de travailler de manière unie pour éviter ce qu'on appelle le décrochage, pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture de parcours, qu'il s'agisse de jeunes demandeurs d'emploi, de jeunes au lycée, de jeunes étudiants ou de jeunes au travail.

Nous avons pris une responsabilité importante, celle de créer 500 jobs étudiants, en lien avec les associations, eu égard à la difficulté dans laquelle se trouvent un certain nombre de nos jeunes qui, hier, avaient un job et qui l'ont perdu – j'en parlais avec les deux ministres en charge de cela, celle de l'Enseignement supérieur et celle de la Formation professionnelle, hier dans une conférence. Beaucoup de jeunes ont perdu leur job, il faut absolument que nous retrouvions pour eux une activité. Ils sont bien évidemment attentifs à ce que nous faisons en termes d'aide alimentaire, mais ce qu'ils souhaitent par-dessus tout, c'est retrouver une activité compatible avec leurs études.

Chers collègues, le budget de combat, la session de combat qui est la nôtre aujourd'hui ouvre sur un engagement total, je l'ai dit, vers un nouveau développement, une nouvelle étape du développement.

Dans vos débats, il y aura la COP, nous dirons où nous en sommes, nos engagements pour demain. Il y aura la recherche avec des projets intéressants, l'un sur les matériaux extrêmes, l'autre au nom intrigant, Sycomore ; il s'agit tout simplement, mais c'est essentiel, de penser la végétalisation de demain, de penser la forêt dans cette période où, tout en luttant contre le réchauffement climatique, il nous faut nous adapter pour que la vie reste possible.

Il y aura également dans vos débats un dossier important, fondamental lié à l'énergie. Parmi ces énergies, l'hydrogène, la feuille de route hydrogène, l'hydrogène vert, l'hydrogène produit avec des énergies renouvelables. Il y aura également, dans cette période, notre mobilisation pour assurer les moyens pour notre Région, les moyens de l'État – j'ai signé les protocoles CPER, plan de relance avec le Premier ministre samedi dernier.

Mais les moyens, ce sont aussi les moyens de l'Europe, les moyens de l'Europe pour nos agriculteurs, FEADER. J'étais avec eux il y a deux jours, dans le sud de l'Indre, notamment avec les éleveurs, et j'ai attiré l'attention de tous sur le fait que nous devons travailler intensément dans cette période 2021-2022, étant donné qu'il y a un certain nombre de particularités de notre agriculture, de fragilité de notre agriculture, pour laquelle nous allons disposer de moyens supplémentaires. Et, au-delà de cela, toujours pour les moyens européens, j'ai demandé à nouveau, après déjà deux rendez-vous obtenus, un autre rendez-vous au ministre de l'Agriculture pour faire valoir la spécificité et les besoins de l'agriculture de la Région.

Dernier mot pour un engagement total, pour un combat absolu qui est celui en direction de la culture.

Je crois nécessaire que nous décrétions l'état d'urgence pour la culture. Cela fait quasiment un an qu'on ne peut plus franchir la porte d'un musée, sauf une petite ouverture pendant l'été, cela fait quasiment un an que nos artistes sont privés de public et que les publics sont privés de rencontres avec leurs comédiens, leurs groupes, leurs concerts, etc. On ne peut pas continuer comme cela. La culture est un élément pour vivre ensemble, pour être fort pendant cette crise, pour penser le monde après la crise, pour partager des émotions. C'est fondamental pour toutes ces personnes, et je pense notamment aux jeunes qui, dans ce moment de crise, sont confrontés à des situations de détresse et qui ne dégagent pas facilement des perspectives d'avenir.

Oui, il faut rouvrir, il faut rouvrir non pas n'importe comment, il faut rouvrir avec d'absolues précautions, mais nous, et je regarde Christelle de CRÉMIERS, nous qui, dans cette Région, au printemps dernier, avons fait la preuve avec tous les acteurs du tourisme qu'on était capable, en responsabilité, de rouvrir de manière expérimentale en assurant dans nos parcs, dans nos jardins, dans nos musées, dans nos châteaux, dans nos villes un tourisme en avance de phase, nous pensons véritablement que notre Région peut être et va être une région expérimentatrice, et, à cet égard, j'ai abordé le sujet avec le Premier ministre là aussi et je suis dans l'attente d'un rendez-vous avec la ministre de la Culture.

Vous le voyez, chers collègues, nous sommes sur une session importante. On aurait aimé, et je le dis à ceux qui sont à distance, qu'elle puisse être complètement partagée en direct. On va la faire vivre à distance, on va la faire vivre avec vous, on va la faire vivre en respectant les règles, mais on va la faire vivre avec la ferveur qui est la vôtre pour développer à l'échelle de notre Région de très belles politiques publiques.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

S'agissant du débat sur le budget, après la présentation par Madame la Rapporteuse générale du budget que je vois sur mon écran, nous aurons les interventions des groupes. Pour le groupe UDC, ce sera Monsieur PELTIER. Pour le groupe Rassemblement National, ce sera Monsieur CHASSIER. Pour le groupe les Écologistes, Monsieur Charles FOURNIER et pour le groupe SRD, Monsieur GILLE.

Monsieur PELTIER, vous avez la parole.

M. PELTIER.- Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, certes...

(Interventions croisées)

Je suis très honoré !

(Rires)

M. FOURNIÉ Philippe.- Tu vas être obligé de voter pour !

M. PELTIER.- Cela viendra dans quelques semaines !

M. le Président.- Madame la Rapporteuse générale du budget.

BUDGET PRIMITIF 2021

(RAPPORT N° 1)

Mme FORTIER. - Excusez-moi, je vais prendre la parole en premier, finalement.

Le budget primitif 2021 constitue évidemment le dernier élément budgétaire de cette mandature ; il s'inscrit dans un contexte inédit en termes de calendrier et d'enjeu exceptionnel, en raison de la crise sanitaire. Cette dernière a bien sûr eu un impact fort sur les recettes régionales et sur les dépenses mobilisées au service de la relance.

Le budget 2021 s'équilibre au global à 1,767 milliard d'euros hors réaménagement de la dette. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 3 % par rapport au BP 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent au niveau jamais atteint de 667,5 millions hors mouvements comptables.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- en ce qui concerne les stratégies et solidarités territoriales et la transition écologique, elles seront de l'ordre de 6 % ;
- en ce qui concerne le développement économique, la recherche, l'innovation et la formation professionnelle, 15,5 % ;
- en ce qui concerne les transports et les mobilités durables, 34 % ;
- la formation initiale, l'apprentissage, la vie citoyenne et participative, 22,5 % ;
- les mesures européennes, 8,4 %.

Les priorités de l'action régionale.

Ce budget traduit un effort d'investissement sans précédent, comme je le disais, et une mobilisation des politiques régionales en faveur de la relance.

Le niveau d'investissement est élevé, il s'élève à 777,5 millions d'euros, qui se répartissent de la manière suivante :

- 93,8 millions au titre de la gestion des fonds européens ;
- 173,6 millions pour l'acquisition de matériels TET, dont 49 millions d'euros de mouvements comptables ;
- 61 millions d'euros de remboursement au capital de la dette ;
- et 449,2 millions sur les politiques régionales.

Les plus grosses évolutions par rapport au BP 2020 portent sur la rénovation et l'acquisition de matériel ferroviaire et sur les investissements d'infrastructure. C'est une augmentation de 61 millions d'euros.

- Sur les rames TET, l'augmentation est de 153,2 millions d'euros.
- Les lycées, avec le COEPI et le lycée de Hanches notamment, c'est une augmentation de 36,8 millions.
- Les dépenses liées à l'aménagement du territoire, une augmentation de 14,5 millions.
- Et les nouvelles mesures en faveur des entreprises, une augmentation de 12 millions.

Tout cela en investissement.

En fonctionnement, de BP à BP l'augmentation s'élève à 25,5 millions d'euros. Il s'agit :

- de la mise en place du SARE et des mesures en faveur de la COP régionale, plus 2 millions ;
- de la poursuite des mesures du plan de relance pour les entreprises, cela porte sur 3,8 millions ;
- du décalage d'opérations sur la recherche, 1,8 million ;
- de la mise en place du plan Jeunes Combo Parfait au titre de la formation professionnelle, plus 4 millions d'euros ;
- plus 4,7 millions sur les transports, dont 8 millions au titre de la convention TER ;
- l'apprentissage, avec une baisse de 7,8 millions qui est liée à la fin de la mise en œuvre de la réforme des formations sanitaires et sociales ;
- une augmentation du nombre de places de formation confirmée par la mise en place du Ségur de la santé, plus 4,5 millions ;
- sur les ressources humaines, avec une augmentation de 7,5 millions ;
- et sur les fonds européens en gestion déléguée, avec une augmentation de 4,8 millions.

Nous pilotons une rupture de la trajectoire financière, avec un impact de la crise sur les recettes régionales.

Le profil des ressources régionales est modifié. Les recettes hors emprunts s'élèvent à 1,534 milliard d'euros en 2021 contre 1,329 milliard en 2020, soit une hausse de 15,4 %.

Plusieurs effets expliquent cette augmentation faciale de nos recettes régionales. Cette hausse résulte d'une part de la montée en puissance des recettes affectées par rapport à 2020. Le plan de relance de l'État, c'est plus 11 millions, le portage des rames TET et la régularisation, c'est plus 173 millions, les fonds européens, c'est plus 58 millions, et le PACTE formation professionnelle, c'est plus 12 millions.

Dans le même temps, les recettes institutionnelles de la collectivité sont en recul de 26 millions d'euros par rapport au BP 2020, ce qui marque la poursuite de l'impact économique de la crise sanitaire sur les recettes régionales.

Des modifications de nos recettes institutionnelles sont intervenues dans le cadre du PLF 2021. Il s'agit du remplacement de la CVAE par une fraction de la TVA sans garantie de recettes, il s'agit de la reconduction du montant de la péréquation CVAE 2020 en 2021 avec une réforme annoncée pour 2022, il s'agit de la compensation de l'impact de la réforme de la TH par une nouvelle dotation non indexée, il s'agit du maintien pour une année supplémentaire de la TICPE PEA et de la mise en place d'une dotation d'investissement au titre du plan de relance pour 2021 et 2022.

Nous avons fait, du coup, le choix d'un recours accru et maîtrisé à l'endettement. Pour faire face aux dépenses d'investissement d'un niveau exceptionnellement haut et en lien avec le plan de relance adopté en novembre, le recours à l'emprunt prévisionnel est en forte augmentation ; il s'élève à 233 millions et représente dorénavant 13 % des ressources régionales. Le taux moyen pondéré de la dette reste remarquablement faible. Au 1^{er} janvier 2021, le taux moyen de la dette réglementaire de la Région se situait à 1,02 % et 0,95 % si la seule dette bancaire obligataire est considérée.

Ce recours à l'emprunt traduit la volonté politique d'investissement sur le territoire, comme je le disais, et nécessite, comme annoncé dans le rapport d'orientation budgétaire, la redéfinition de nouveaux indicateurs de gestion financière. Ce changement de trajectoire financière fait suite à la crise sanitaire qui a impacté fortement les recettes régionales et réduit l'autofinancement de la collectivité.

La capacité de désendettement prévisionnel, à savoir le stock de dette sur l'épargne brute, représente 5,9 années pour 2021, c'est-à-dire hors crédits-bails et portage des rames TET. L'engagement de la collectivité est désormais de ne pas aller au-delà de la limite réglementaire fixée à 9 ans, d'assurer un maintien de l'épargne brute, c'est-à-dire des recettes moins les dépenses de fonctionnement, à 140 millions d'euros pour financer un haut niveau d'investissement et maintenir la capacité de désendettement la plus faible possible. L'épargne brute s'inscrit à hauteur de 155,6 millions d'euros dans ce budget primitif. Il s'agit aussi de contenir l'augmentation de l'emprunt afin de ne pas dépasser un stock de dette d'1,26 milliard d'euros au total.

Les ouvertures d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement, pour terminer.

Les nouvelles contractualisations liées à la nouvelle programmation des fonds européens, le CPER et la prolongation de la convention TER, donnent lieu à un montant important d'ouvertures. Le montant total des autorisations d'engagement ouvertes et modifiées au BP 2021 s'élève à 885,124 millions d'euros. Il s'agit de :

- 519,350 millions d'euros pour les transports et la mobilité durable ;
- 36,182 millions pour la formation initiale, les lycées, l'apprentissage, la vie citoyenne et participative ;
- 30,273 millions pour le développement économique, la recherche, l'innovation et la formation professionnelle ;
- 50,868 millions pour les stratégies et solidarités territoriales et la transition écologique ;
- 238,449 millions pour l'Europe.

Le montant total des autorisations de programme ouvertes et modifiées au BP 2021 s'élevait en 2020 à 690,240 millions d'euros. Ah oui, c'est la modification qui s'élève à 690 millions.

- 211,681 millions pour les transports et la mobilité durable.
- 86,250 millions pour les stratégies et solidarités territoriales et la transition écologique.
- 54,086 millions pour le développement économique, la recherche, l'innovation et la formation professionnelle.
- 77,472 millions pour la formation initiale, les lycées, l'apprentissage, la vie citoyenne et participative.
- Et, enfin, 250,760 millions pour l'Europe.

Excusez-moi, c'est un peu fastidieux, mais c'est fini.

Je vous rends la parole, Monsieur le Président, et merci de votre écoute.

M. le Président. - Merci beaucoup, Madame la Rapporteuse générale, merci, Mélanie FORTIER.

Nous ouvrons le débat avec Monsieur PELTIER, et Monsieur Charles FOURNIER se prépare.

Monsieur PELTIER.

M. PELTIER. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, avant de rentrer dans le détail d'analyse, avec Nicolas FORISSIER, de ce budget, vous me permettrez de prendre ce temps d'introduction pour répondre à votre propos liminaire et général justifié sur la situation sanitaire et économique de notre pays et sur la situation budgétaire de notre Région.

Certes, et nous sommes bien entendu d'accord, le contexte sanitaire de notre pays, aujourd'hui, dans la capacité de l'État à réussir la stratégie de vaccination, frise et frôle le ridicule et tout est fait par cette bureaucratie parisienne pour empêcher, écarter, mettre de côté nos collectivités, qu'elles soient régionales, départementales, communautaires ou communales, pour participer aux grands enjeux sanitaires et économiques de notre pays, réussir la stratégie de vaccination. Le premier pays au monde qui réussira à vacciner tous ses citoyens volontaires sera le premier pays au monde à retrouver le chemin de la prospérité, de la croissance et de la liberté, la liberté de vivre, de travailler, de se cultiver. Et à ce titre, nous ne pouvons qu'appuyer, comme nous l'avons fait avec Nicolas en Commission permanente à vos côtés, votre requête de réformer l'Agence régionale de santé, qui symbolise parmi tant d'autres vieux totems français l'échec absolu d'une vision centralisée du monde. Nous allons même un peu plus loin, puisque, pour ma part, avec Nicolas, nous pensons que tous les présidents des agences régionales de santé demain devraient être des élus du peuple et non pas des hauts fonctionnaires nommés.

Concernant le contexte national économique, il est évidemment dramatique. La dette est de plus de 2 500 milliards d'euros en 2021 – je rappelle qu'il y a près de quarante ans, l'année de ma naissance, ce niveau de dette était proche de zéro. On voit ce que les anciennes générations nous laissent comme héritage terrible, 2 500 milliards d'euros de dette. C'est pareil sur les déficits, je ne parlerai même pas du taux de chômage, du niveau de la pauvreté qui explose partout dans notre pays quand on voit le niveau des demandes de l'aide alimentaire pour une grande partie de nos concitoyens et, aujourd'hui, des jeunes actifs, des travailleurs, des étudiants qui basculent dans la précarité. Quant aux 700 000 jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi, ils ne trouvent ni travail ni stage, ni apprentissage.

Oui, la responsabilité première de la faillite budgétaire, économique et sociale en France et ici est celle de nos gouvernants depuis quarante ans. Et Monsieur le président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, n'est exonéré en rien de cette responsabilité, puisqu'à jamais figureront au fronton de son action deux chiffres terribles, inédits depuis l'origine de notre pays. Emmanuel MACRON, ce sont 1 000 milliards d'euros d'impôts et de taxes en France, record absolu jamais atteint avant même la crise sanitaire et économique, et c'est un deuxième chiffre, une dette qui franchit le seuil de 100 % du PIB, c'est-à-dire le niveau de la richesse nationale.

Quant à notre Région, j'y viens, bien sûr. Notre premier regret, avec Nicolas FORISSIER et l'ensemble des élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre, c'est l'erreur que votre majorité, ces 23 dernières années, a commise, au fond, au temps des temps heureux. Nous fêterons le 8 juillet prochain, au cœur de l'été, peut-être avec une nouvelle majorité, le 400^e anniversaire de la naissance de Jean de LA FONTAINE, et chacun, non pas sur les bancs de cet hémicycle mais sur nos bancs d'école, se souvient de ses fameuses fables et particulièrement de *La Cigale et la Fourmi*, qui résume assez bien ce que nous vivons aujourd'hui sur le plan budgétaire dans notre Région, car « la cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise – la crise – fut venue ».

Au moment des temps heureux, il eut fallu, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, utiliser les périodes de croissance, plus fastes, pour baisser les dépenses de fonctionnement, à l'image par exemple de ce que fit dès 2015 Xavier BERTRAND, 32 millions d'euros de baisse de dépenses de fonctionnement chaque année. Il eut fallu profiter des périodes de croissance pour baisser notre endettement comme le fit par exemple Laurent WAUQUIEZ, de 87 millions d'euros en Région Auvergne-Rhône-Alpes, ou de 115 millions d'euros dans la Région des Hauts-de-France.

Aujourd'hui, le budget que vous nous présentez comporte selon nous quatre failles lourdes. La première, c'est l'emprunt qui est en hausse drastique, 145 millions d'euros, la seconde, c'est notre capacité de désendettement qui double, elle était de 3 ans, elle va approcher les 6 années, ensuite, les dépenses de fonctionnement augmentent lourdement, et, enfin, toute la politique budgétaire économique régionale relève non pas d'une identification de

priorités vitales pour le redressement de notre pays et de nos territoires, mais plutôt d'une politique de saupoudrage.

Au fond, pour faire un clin d'œil appuyé à mon ami Nicolas FORISSIER et nous retrouver quelques instants non pas à Orléans mais à Valençay, nous pourrions inverser la fameuse formule de TALLEYRAND, qui disait : « Quand je me regarde, je me désole, quand je me compare, je me console. » Notre Région, c'est un peu l'inverse : quand je me regarde, je me console, des choses sont faites, des belles intuitions sont portées, mais quand nous comparons notre Région avec les douze autres de métropole, incontestablement nous ne pouvons que nous désoler.

Nos propositions, tout au long de cette journée, seront précises, concrètes, parce que la marque de fabrique de notre groupe, c'est en permanence non pas de simplement critiquer, cela n'a aucun sens, mais d'émettre des propositions pour améliorer les orientations budgétaires et les politiques publiques de notre région.

Nous proposerons donc des amendements d'abord pour répondre à l'urgence sanitaire, en permettant à tous nos anciens de plus de 75 ans qui sont éloignés des centres de vaccination dans notre Région la prise en charge à au moins 50 % d'un transport en taxi pour aller se faire vacciner. C'est là que, depuis Paris, ils ne comprennent rien. Bien sûr qu'il y a des transports collectifs et c'est très bien, bien sûr qu'il y a des aides relatives au TER et c'est très bien, mais nous connaissons tous ces cas innombrables de Français isolés à 30 ou 40 kilomètres d'un centre de vaccination et qui, sans familles ou sans moyens, ne peuvent pas accéder à ces centres. Comme Laurent WAUQUIEZ l'a mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes ou Renaud MUSELIER dans la Région Sud, nous proposons cette prise en charge à hauteur de 50 % d'un aller-retour en taxi pour permettre à tous les volontaires d'aller se faire vacciner.

Nous proposerons aussi une aide exceptionnelle pour tous nos restaurateurs et nos bistrotiers, tous ceux qui tiennent l'âme de nos territoires, la vie quotidienne de nos commerces de proximité, comme l'a mise en œuvre Valérie PÉCRESSE en Île-de-France. Nous proposerons tout un plan de sauvegarde pour notre culture, car loin de nous les propos inacceptables des membres du gouvernement qui osèrent qualifier certaines de nos activités de non essentielles, ce mot insupportable, comme si la culture n'était pas essentielle alors qu'elle nourrit l'âme, l'esprit critique et l'émancipation.

Enfin, bien sûr, nous proposerons des idées pour notre jeunesse, qui paie un lourd tribut de cette crise sanitaire et économique, à travers des propositions sur la mobilité de nos apprentis et de nos travailleurs, une application numérique que nous n'avons de cesse de proposer à votre approbation ces dernières années, ou encore des chambres d'hôtel réservées exceptionnellement à nos étudiants qui ne peuvent plus payer le loyer de leur logement.

Au fond, pour conclure, pour bien comprendre notre philosophie économique, qui nous différencie d'ailleurs, et c'est sain dans un débat démocratique, nous, nous considérons que la France se meurt parce qu'elle est trop socialiste à l'intérieur et trop libérale à l'extérieur. Trop socialiste à l'intérieur, cela veut dire que, depuis si longtemps, le poids des taxes, des charges, des normes, de la paperasse, de l'administration asphyxie l'esprit d'innovation, de création de toutes celles et ceux qui veulent entreprendre. À l'inverse, elle est trop libérale à l'extérieur, ce qui signifie que notre pays comme notre continent font preuve d'une incroyable naïveté sur les traités internationaux, imposant à juste titre des normes sociales et environnementales exigeantes à nos industries, à nos agriculteurs alors que nous voyons combien nous continuons à importer depuis le bout du monde des produits qui ne subissent pas ces mêmes normes, pénalisant ainsi nos travailleurs et nos entrepreneurs et brisant l'idée noble de concurrence, qui ne peut être noble que lorsqu'elle est loyale et non faussée, ce qui est l'exact inverse de ce que l'Union européenne nous fait subir aujourd'hui.

Notre vision, à nous, est tout autre. Notre vision économique – ce n'est pas un gros mot et c'est un mot que nous assumons –, c'est le patriotisme, le patriotisme économique, la souveraineté, c'est-à-dire ce principe de recouvrer la maîtrise de notre destin. Et ce patriotisme passe non seulement par la liberté, la liberté pour nos entrepreneurs, pour nos

créateurs, mais aussi par la justice, l'idéal de justice pour nos travailleurs qui méritent enfin une juste récompense de leur labeur et de leurs efforts, ce qui n'est pas le cas dans notre pays, et nous, nous voulons recréer un écart entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance. Enfin, l'idéal de protection par rapport à une mondialisation financière dont chacun mesure aujourd'hui les excès, et nous proposons depuis longtemps, par exemple, cette fameuse taxe carbone aux frontières de l'Union européenne pour rééquilibrer les enjeux économiques et sociaux.

Pour toutes ces raisons, que nous voulions prendre le temps de détailler et de vous exposer et en reprenant une dernière fois, depuis Valençay, cher Nicolas, les propos que tint TALLEYRAND à Napoléon BONAPARTE, « "oui" et "non" sont les mots, certes, les plus faciles à prononcer mais ceux qui demandent le plus d'examen », eh bien, au nom d'un examen fouillé, approfondi et détaillé de votre présentation budgétaire, notre groupe s'opposera à ce budget.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur PELTIER.

La parole est à Charles FOURNIER, et Monsieur CHASSIER se prépare.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Nous abordons la dernière session de ce mandat, c'est donc forcément un moment particulier. D'ailleurs, j'en profite pour saluer l'ensemble des élus qui quitteront cet hémicycle à la fin de ce mandat et pour qui c'est la dernière session, pour saluer cet engagement, car c'est une fonction noble, importante et chacun y aura mis cœur et attachement, et je voudrais en particulier saluer les élus de mon groupe politique qui ne seront plus en responsabilité, Michelle RIVET, Jean-Philippe GRAND, Gérard NICAUD et Alix TERY-VERBE qui ont fait le choix de ne pas repartir et je les remercie chaleureusement pour leur engagement.

Ce moment, c'est aussi le moment de regarder un peu dans le rétroviseur et de regarder un peu dans le futur. Regarder dans le rétroviseur, et quand nous regardons ce mandat, on constate qu'il a été marqué par une série de crises qui viennent confirmer les constats que nous posons depuis de très nombreuses années.

Premier constat, les crises écologiques ont pris une ampleur majeure. Pendant toute cette mandature, nous avons été marqués, notre Région a été marquée, comme d'autres régions du monde évidemment, par ces crises écologiques. Je peux parler des inondations en 2016, qui ont atteint 30 % de notre territoire ; nous avons été atteints dans notre chair, nous avons été atteints économiquement, nous avons été atteints dans notre projet de développement. Les inondations ont été suivies de périodes de sécheresse, de gels tardifs et autres crises qui sont venues directement nous montrer que le dérèglement climatique n'était pas un sujet pour demain mais qu'il était déjà visible, avec aussi les incendies dans la Brenne l'été dernier, les arbres qui meurent sur pied ici ou là, le débit de la Loire qui baisse, en sachant qu'on nous annonce qu'en 2050 on perdrait 10 à 40 % du débit de nos cours d'eau. Ce sont des catastrophes qui sont devant nous et qui sont majeures.

C'est la première grande crise vécue pendant tout notre mandat, et pas un mot sur l'environnement à cet instant sur ce sujet pourtant si déterminant pour notre avenir.

Deuxième crise, une crise sociale et des crises citoyennes. Nous avons eu le mouvement des Gilets jaunes, cette histoire n'est pas terminée, elle a posé une exigence de justice sociale et de justice écologique, elle a posé une exigence de participation plus grande des citoyens, et la revendication du mouvement des Gilets jaunes était notamment le fameux référendum d'initiative citoyenne. Il y a derrière cela une demande de sortir de la verticalité.

Derrière cette crise, il y avait aussi une crise des territoires, une volonté des territoires d'avoir leur destin en main, beaucoup plus qu'ils ne l'ont aujourd'hui, une volonté de sortir de cette centralisation à outrance qui ne nous permet pas aujourd'hui de trouver les réponses. Ce qui doit être central, c'est l'équité, ce qui doit être décentralisé, ce sont les idées, la mise en mouvement au service de cette équité.

Face à ces crises, évidemment, nous avons été encore plus percutés par une crise qui résume toutes les crises que je viens d'évoquer, c'est la crise de la Covid qui est venue nous montrer la fragilité de nos systèmes, la fragilité de nos écosystèmes, la fragilité de nos organisations, de nos activités économiques face à une crise qui dépassait notre entendement. Cette crise est une crise écologique parce qu'elle atteint le vivant, les hommes et les femmes que nous sommes. Cette crise est une crise écologique parce qu'elle trouve ses sources dans les dérèglements à l'échelle mondiale de nos écosystèmes, et tout le monde, aujourd'hui, le sait.

Nous sommes devant toutes ces crises et, face à cela, que se passe-t-il ? Il se passe une décentralisation qui n'avance pas, une loi « 4D » qu'on nous promet depuis longtemps, qui traîne dans le temps, et quand on en regarde le contenu, on voit qu'on va saupoudrer sans doute quelques responsabilités ici, quelques responsabilités là. Les Régions, par exemple, auraient pu devenir de vrais chefs de file de la transition énergétique. Aujourd'hui, entre la programmation pluriannuelle de l'énergie et ce qu'il se passe concrètement dans nos territoires, l'écart est bien trop grand, il n'y a pas de pilote officiel, la loi n'a pas donné les responsabilités totales aux régions pour réussir cela. Nous avons parlé de santé, nous considérons que les régions peuvent jouer un rôle majeur en matière par exemple de prévention santé pour éviter simplement, là aussi, d'avoir à répondre à des crises mais bien pour essayer d'anticiper ces crises. Elles peuvent jouer un rôle au sein d'une démocratie sanitaire revisitée. Ce n'est pas tant la question de savoir qui présidera les ARS, même si on peut être favorable à la proposition, la question est de savoir comment la démocratie sanitaire se rapproche des territoires, comment nos concitoyens ont un pied dans cette vie démocratique essentielle.

Face à toutes ces crises, pas de décentralisation, une gestion centralisée de la crise qui a montré ses limites, qui nous a conduits à un sentiment d'infantilisation dans la période, entre Conseils de défense impénétrables, allocutions télévisées, annonces contraires de jour en jour, banalisation de régimes d'exception, face à cela, nous appelons évidemment à beaucoup plus de démocratie. Quand nous regardons chez nos voisins, on observe que la gestion de cette crise s'est faite le plus souvent de manière beaucoup plus décentralisée, beaucoup plus partagée, et cela éclaire les décisions, cela permet de mieux comprendre les décisions et de mieux les respecter.

Dans ce contexte, nous avons construit un budget, évidemment dans une situation extrêmement difficile et incertaine. Ce budget n'a pas été simple à construire pour ces raisons-là mais aussi parce que nous nous rapprochons sans doute de la fin du mandat, et nous avons eu des débats extrêmement intenses sur les visions du futur. Souvenez-vous, il y a quelques mois, nous avons proposé 19 mesures pour répondre à la crise de la Covid, 19 mesures qui constituaient une vision d'ensemble, un plan d'ensemble. Ce plan a été porté, quelques aspects en ont été retenus dans nos budgets, pas tous les aspects, certains points manquent, qui nous semblent pourtant essentiels et nous aurons l'occasion de présenter des amendements pour défendre ces enjeux.

Il a été évoqué la question de la culture. Derrière la culture, c'est l'enjeu des droits culturels, de l'accès aux droits culturels qui est fondamental. Cet accès aux droits culturels passe évidemment par la réouverture des lieux dans des conditions sanitaires nouvelles, réouverture sur laquelle je me suis exprimé à plusieurs reprises, et je rejoins l'engagement de François BONNEAU sur cette question. Mais les droits culturels, c'est aussi pouvoir exercer son activité. Ce n'est pas simplement survivre économiquement, c'est également retrouver le chemin de la création, le chemin de la fabrication tout en tenant compte du contexte dans lequel nous sommes.

C'est pourquoi nous proposons depuis longtemps que les acteurs culturels puissent être appelés à participer aux réflexions, aux enjeux de la transition écologique et de la réponse à ces crises, par la création culturelle. C'est là aussi que la culture a un service extraordinaire à rendre, et elle est prête à le faire, bon nombre d'acteurs culturels le demandent. C'est pour cela aussi que nous proposerons des amendements sur l'idée d'un guichet unique de la transition, nous avons besoin d'articuler ; depuis quelques mois, un travail est engagé en ce sens entre tous les financeurs pour rendre facile et rapide la capacité à entrer en transition.

Dans ce projet de budget, nous avons défendu trois priorités majeures.

La première, c'est évidemment de prendre soin de nos concitoyens, de prendre soin des acteurs de notre Région et de prendre soin de nos écosystèmes. Face aux crises que nous vivons et à leurs conséquences, évidemment nous devons être totalement solidaires, nous devons agir sur la précarité même quand ce n'est pas totalement notre compétence. Il nous faut être à côté de toutes celles et de tous ceux qui trouvent des réponses face aux questions alimentaires, face aux précarités dans les mobilités, face aux précarités liées à l'accès au numérique, face aux précarités qui peuvent être vécues aussi dans l'accès à l'alimentation. Notre rapport en faveur de la jeunesse, et nous aurons l'occasion d'en débattre, apporte des points dans l'urgence pour répondre à ces crises.

Mais au-delà des crises, il faut apporter des réponses structurelles ; nous devons tirer tous les enseignements. Nous ne pouvons pas faire une relance qui serait une seule relance comme hier. Nous devons changer de modèle, et ce changement de modèle, on ne peut pas simplement en parler maintenant, on ne pourra pas simplement en parler pendant la campagne, on ne pourra pas simplement le commenter, il faut l'engager concrètement. Et ce budget devait marquer, pour nous, cet engagement de manière beaucoup plus forte. Nous attendions des engagements notamment sur la reconversion écologique d'activités majeures dans notre Région comme le sont les activités de l'automobile et de l'aéronautique, afin qu'elles s'engagent de manière extrêmement volontaire dans l'accompagnement des transitions des métiers, dans l'accompagnement des investissements pour s'adapter à ces crises, dans l'accompagnement par la commande publique pour accompagner de nouvelles activités. Nous avons besoin des savoir-faire de ces salariés, nous avons besoin de les considérer comme des contributeurs à la réussite de ces transitions.

Quelques exemples. Du côté de Châteauroux, une entreprise de l'aéronautique est en train de se réorienter vers les transports ferroviaires, parce qu'elle n'a plus d'activité aujourd'hui dans l'aéronautique. Il y a des compétences qui peuvent être utiles en matière d'énergie, en matière d'agriculture, en matière de formation. Dans de nombreux domaines, nous pourrions réorienter ces activités ou une part de ces activités pour leur donner un avenir.

Accompagner, c'est aussi relocaliser, gros mot il y a quelque temps mais vocable aujourd'hui sur toutes les lèvres. Tout le monde parle de la relocalisation, et tant mieux. Cette relocalisation, elle ne peut pas être simplement un concept, elle doit être une réalité concrète. Nous considérons que la liberté des territoires peut être de s'engager sur des activités de proximité qui répondent aux besoins essentiels, et il y a de nombreux exemples. Pendant la crise, nous avons montré que les territoires étaient capables de fabriquer des masques, de fabriquer des respirateurs en s'appuyant sur des chaînes de production dont ce n'était pas la vocation ; cela veut dire qu'on peut imaginer cette relocalisation de manière opérationnelle.

Cette transformation sera portée par la solidarité que nous aurons avec les acteurs – l'engagement dans CAP' Asso en est un exemple. L'engagement autour des entreprises, dans ce moment, est évidemment essentiel pour que cette transformation se conduise collectivement.

Je terminerai sur ces aspects en disant que ce budget pose des bases, mais il faudra aller, de notre point de vue, beaucoup plus loin. Il y a besoin d'une cohérence d'ensemble, il faut que toutes nos dépenses soient orientées vers la transition. Il n'y a pas la transition et d'autres sujets, c'est une orientation globale que nous devons porter. Nous devons encore faire évoluer la méthode. Nous avons besoin d'exemplarité dans toutes les

pratiques de notre collectivité, nous avons besoin de transparence dans les résultats qui seront obtenus. Quand nous disons zéro artificialisation en 2040, quand nous disons que nous irons vers 100 % d'énergies renouvelables sur notre consommation, donnons la preuve que nous y arriverons, et là où nous en sommes...

J'arrive, il me reste trente secondes pour terminer. Ah non, je croyais... Je dépasse, pardon.

Je conclus donc simplement en disant que nous avons besoin d'un imaginaire qui nous permette de dépasser les réponses que nous avons construites jusqu'ici face à des crises qui sont totalement inédites, et c'est le moment, l'élection nous permettra de débattre de cette perspective.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FOURNIER.

La parole est à Monsieur CHASSIER, et Monsieur GILLE se prépare.

M. CHASSIER. - Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, quel sera le défi de la session ? Depuis près d'un an, la crise sanitaire causée par la Covid-19 occupe tout l'espace médiatique, politique et social. La plupart des pays n'agissent ou ne réagissent qu'en fonction des derniers chiffres mesurant l'évolution de l'épidémie, chiffres, d'ailleurs, dont l'interprétation fait débat.

Face à cette crise, dites-vous, face à ses conséquences de tous ordres, l'action publique est déterminante. Pourtant, ce sont bien les errements de l'action publique qui ont transformé cette épidémie en catastrophe économique majeure, il faudra le garder à l'esprit. Notre gouvernement, comme beaucoup d'autres, n'a pas été à la hauteur, et sa gestion de la crise a été et demeure inadaptée, incompréhensible et inefficace.

Les données complètes pour 2020, aujourd'hui disponibles sur le site de l'INSEE, confirment que le taux de mortalité des moins de 65 ans a été parfaitement stable. On note une légère hausse pour la tranche des 65-75 ans, plus 4 %, ce qui nous ramène aux années 2010-2012 en taux de mortalité, une hausse un peu plus forte chez les plus de 75 ans, de près de 7 %, mais avec un niveau de mortalité inférieur à la période 2000-2003, période pendant laquelle la France n'a pas connu d'épidémie notable. Il faut donc arrêter les discours anxiogènes. Ce sont bien nos gouvernants qui sont responsables de ce désastre, et notre Région est obligée de répondre à une situation qui frappe l'économie avec tous les drames humains que cela entraîne. Guillaume PELTIER le rappelait, cette situation est l'aboutissement de quarante années d'erreurs, mais je rappellerai que la France se trouve en déficit budgétaire de façon continue, chronique depuis 1974. Nous savons pourquoi, mais c'est un autre débat.

Il a fallu répondre dans l'urgence dès le printemps dernier. Nous l'avons fait dans la mesure de nos moyens, car, faut-il le rappeler, notre collectivité ne dispose pas, contrairement à l'État, d'une capacité de recourir au déficit budgétaire, déficit dont je rappelais qu'il est permanent. Chacun a pu remarquer que nous n'avons jamais fait de surenchère ni de propositions irréalistes. Ensuite, il a fallu décider des mesures de relance à travers les décisions modificatives. Là encore, nous avons accompagné, en regrettant cependant certains choix qui ne sont pas forcément pertinents de notre point de vue.

Aujourd'hui, le budget 2021 se veut une réponse forte à la crise, et, en même temps, vous dites « *confirmer et approfondir l'ensemble des orientations et des mesures prises au cours de cette mandature* ». Cela mérite d'être débattu, car c'est sur ces orientations que nous avons souvent marqué des différences.

Globalement, le budget de la Région augmente de 25 %, les dépenses de fonctionnement de 25 millions d'euros, c'est-à-dire de 2,5 %, et les dépenses d'investissement de 316 millions d'euros, soit de 79 %.

Au niveau de la structure du budget, les grandes masses, toutefois, varient peu : les transports représentent 36,5 % du budget mais plus de 44 % des dépenses d'intervention, le bloc enseignement/apprentissage/formation, 29 % du budget pour 32,6 % des dépenses d'intervention. Ainsi, sur ces deux grands ensembles, nous arrivons à 76,7 % des interventions régionales, c'est-à-dire à plus des trois quarts. En comparaison, l'aménagement du territoire, c'est 6 %, le volet économique 7,7 %. Je pense qu'il est important de situer les choses, car cela mesure là aussi l'impact de nos politiques.

Au chapitre du fonctionnement, il faut tout de même souligner la hausse des moyens généraux, 8 %, et de la masse salariale, 4,6 %.

Globalement, lors des orientations, et le CESER l'avait remarqué aussi, nous avons souligné l'absence de priorités, et il semble que les choses n'ont pas vraiment évolué, à part peut-être, justement, dans des domaines où il y a des politiques contraintes.

Nous regrettons qu'il y ait finalement assez peu pour les territoires, plus 15 millions d'euros pour les CRST, mais dans une logique, je dirais, de montée en puissance de la nouvelle génération, et on suit plus le calendrier qu'on l'anticipe ou qu'on l'accélère. Malheureusement, on note déjà dans les CRST, dans les premiers qui sont signés, un déséquilibre dans les nouvelles autorisations de programme 2021-2028, avec Orléans Métropole qui représente 66 % des crédits. Je pense que cet écart va se réduire au fil de la signature des contrats, mais, une fois encore, cela montre bien que la ruralité n'a pas la même force de frappe que les métropoles, en particulier pour l'investissement, et qu'il est plus difficile pour les territoires de finaliser la signature de contrats.

Il y a assez peu également pour l'économie malgré la crise que nous traversons, avec 18 millions d'euros investis, dont seulement 7 millions en soutien aux entreprises. On voit que c'est peu au regard du budget, ainsi qu'en comparaison avec les aides de l'État. Mais, encore une fois, ce n'est pas surprenant dès lors que les deux blocs les plus importants que je citais représentent à eux seuls plus des trois quarts du budget.

Le volet le plus important concerne le ferroviaire, à la fois sur le matériel roulant et sur les infrastructures. Cela correspond en partie au calendrier indépendamment du plan de relance, le transfert des TET, le transfert de la charge des petites lignes et la maintenance des rames à mi-vie.

Nous trouvons 35 millions d'euros supplémentaires pour les lycées en investissement, dont 26 millions pour l'immobilier. Le problème est de savoir si les nouveaux projets pourront démarrer rapidement.

Enfin, 34 millions d'euros sur les programmes européens. Nous y reviendrons, car nous connaissons, là aussi, les délais de mise en œuvre.

Ainsi, la Région est contrainte de revoir totalement sa stratégie financière décidée en début de mandat, avec une dégradation de sa capacité d'autofinancement et un recours historique à l'emprunt qui dégrade sa capacité de désendettement, et ce ratio va encore se dégrader en 2022. Rappelons que les régions, contrairement à l'État, sont contraintes par des règles en matière d'endettement, et la charge de la dette va devenir, à terme, un réel problème.

C'est pourquoi nous exprimons notre inquiétude au sujet de la relance du projet de loi « 4D » annoncé ici même par Jean CASTEX dans le contexte de crise que nous traversons. Nous voyons les présidents de région le réclamer, sans comprendre les conséquences que cela va entraîner, telles le déclassement des routes nationales, le financement et l'entretien de lignes ferroviaires déficitaires, desquelles se désengage la SNCF, une prise en charge accrue sur le volet santé, etc. Le danger, nous le répétons, c'est un accroissement de l'inégalité entre les territoires avec un risque de décrochage de certaines régions, en particulier les plus petites.

Comme pour la loi NOTRe, cette nouvelle organisation serait problématique sans une réforme fiscale, dont on ne prend pas le chemin. Aujourd'hui, notre pouvoir de taux ne s'applique qu'à 8,7 % des recettes, et encore, pour la TICPE, nous sommes au plafond depuis le début. Et quand l'État sera contraint, un jour, à des efforts de redressement budgétaire, quand il faudra apurer la dette, les 90 % de recettes qui, en fait, nous sont reversées par l'État risquent d'être revues à la baisse, comme nous l'avons vu avec la DGF, alors que nos charges augmenteront. Cela signifie que nous sommes loin de tout maîtriser en matière d'évolution des ratios financiers.

Pour conclure, nous ne trouvons pas, dans ce budget, la traduction d'une véritable stratégie régionale, en dehors de la transition répétée comme un mantra mais dont les objectifs ne répondent ni à l'urgence, ni à une politique de relance au-delà des retombées de la dépense publique, ni aux attentes du monde économique et plus généralement de nos concitoyens.

Il faut être d'ailleurs réaliste au sujet de la dépense publique, qui augmente de façon spectaculaire dans la logique du « quoi qu'il en coûte », une manne qui devrait favoriser la relance et ruisseler sur les territoires. Cependant, attention au niveau national, vous pourrez être tentés de raisonner sur la base d'un schéma keynésien avec le rôle de la dépense publique pour relancer la consommation, mais cela est vrai dans une économie fermée. Aujourd'hui, une relance de la consommation profiterait pour une grande part à l'économie chinoise.

En ce qui concerne l'investissement, c'est la même chose si on se place du point de vue régional. Les dépenses les plus importantes sur l'équipement ferroviaire ne vont pas créer d'emplois locaux, c'est ainsi. C'est pourquoi il aurait fallu également cibler davantage d'actions au niveau régional afin de relancer notre secteur industriel et de préparer l'avenir. En effet, un véritable plan de relance ne se limite pas à réparer les dégâts de la crise, il devrait comporter une vision stratégique, qui ne peut s'envisager que si l'État joue pleinement son rôle de régulateur et demeure le garant de l'égalité des territoires. Or, encore une fois, c'est l'inverse que nous propose la loi « 4D », désengagement de l'État, déconstruction de l'unité nationale, démembrement de la France et, finalement, disparition de l'État-nation, ennemi des mondialistes.

Malheureusement, au-delà de ces constats, il nous est difficile d'amender ce budget de façon significative. Nous l'avons fait par le passé, mais vous savez bien que cet exercice demeure symbolique, car il faudrait disposer d'autres moyens pour reprendre dans chaque programme les lignes budgétaires que nous souhaiterions modifier. Je pense que c'est le travail que nous aurons à entreprendre peut-être dans quelques mois si les électeurs nous font confiance.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur GILLE a la parole. Après l'intervention de Monsieur GILLE, Monsieur FORISSIER interviendra et il se prépare.

Monsieur GILLE.

M. GILLE. - Merci, Monsieur le Président, je salue l'ensemble de mes collègues.

Je serais tenté de dire : à situation extraordinaire, budget extraordinaire, parce que c'est cela que nous avons à étudier. Alors, j'ai entendu les interlocuteurs précédents chercher, ce qui est légitime, des responsables, pointer les faiblesses, les manques, et, après, on pointe les excès et puis, finalement, chacun conclut en agitant ses marottes habituelles. C'est le jeu démocratique, dont acte.

Charles FOURNIER a parfaitement décrit les crises auxquelles nous sommes confrontés et leur caractère systémique qui les rend encore plus difficiles, qui les potentialise, et notamment cette crise sanitaire, non pas qu'elle les résume toutes mais elle les met toutes en synergie. Et il a prôné, c'est bien normal, une conversion écologique dont il avait d'ailleurs la responsabilité, et il l'a fait, j'y reviendrai, pendant ce mandat. Il considère lui-même qu'il n'en a pas fait assez, dont acte.

Moi, je dis que par rapport à cela, le budget que la majorité propose est un budget d'action, une volonté d'agir et je vais essayer de le démontrer. En ce sens, c'est la tonalité différente que je voudrais apporter : malgré la crise, malgré les crises, il est porteur d'espoir.

Le Président l'a dit, a parlé de budget de combat ; moi, je parlerais d'un budget offensif, justement, pour répondre à la crise sanitaire et à ses conséquences sociales, économiques et écologiques.

Il s'agit d'un budget audacieux et qui se marque, comme la rapporteure l'a indiqué, par une augmentation, et ce n'est pas rien, de 350 millions d'euros de crédits disponibles, certes, en partie financés par l'emprunt, et je crois que c'est la question qu'on peut avoir, mais j'y reviendrai.

C'est un budget solidaire, nous y sommes attachés, avec notamment la solidarité des territoires, notre politique originale de CRST et de soutien aux territoires, la politique de santé que nous avons engagée et qui n'a cessé de se déployer au cours de ce mandat, le soutien, il faut le dire aussi, aux personnes âgées alors que ce n'est pas forcément dans notre compétence, mais c'est une forme de solidarité, et ce plan Jeunes que je ne vais pas développer, puisque nous allons l'étudier un peu plus tard dans la journée, et puis le soutien aussi aux étudiants que nous apportons.

C'est un budget bien évidemment écologique, je l'ai dit en évoquant ce qu'a dit Charles, avec cette conversion écologique que nous portons. Alors, on a des questions sur le rythme, sur l'ampleur, sur la radicalité de certains qu'on ne partage peut-être pas, mais, en même temps, nous avons réussi dans ce mandat à marquer des inflexions que je pense tout à fait importantes sur, justement, la construction par Charles de cette COP régionale mais aussi, plus traditionnellement, le Plan Loire Grandeur Nature, l'engagement, qui n'est pas simple, sur les énergies renouvelables, les débats compliqués, et nous les aurons tout à l'heure, sur la question de l'hydrogène, et puis sur les mobilités durables.

Enfin, bien évidemment et surtout, ce qui marque notre budget aussi, c'est que, certes, il ne s'agit pas d'un budget de décroissance, mais bien d'un budget de reprise, de relance, de rebond avec un soutien à l'activité économique, car nous faisons le pari d'une certaine reprise, même si cela ne sera pas comme avant, mais reprise en accompagnant les innovations, le soutien et la préparation de l'avenir avec cet engagement fort sur la formation professionnelle et les jeunes, et puis le soutien à la recherche par une augmentation de 30 % des crédits à la recherche.

Pour autant, on ne néglige ni les transports ni les lycées, dans lesquels on investit et on continue d'investir massivement, et on maintient le soutien aux autres politiques, l'apprentissage, même si ce n'est plus tout à fait notre compétence, le tourisme, même si, évidemment, il traverse une grave crise, la culture et le sport, et je crois que les acteurs de la culture et du sport se félicitent, dans la Région, du soutien indéfectible que nous avons maintenu et que nous maintenons pendant la crise, et puis notre dispositif original CAP' Asso qui est fort également.

Évidemment, l'opposition crie au saupoudrage, et c'est de bonne guerre. Non. C'est que nous maintenons, justement, les politiques, nous confirmons les politiques que nous avons engagées depuis des années et nous marquons, au contraire, des axes forts comme je viens de le rappeler.

La question, on se l'est posée et on peut donc la reposer, c'est celle de l'emprunt, puisque là, nous passons à un emprunt de 233 millions d'euros. Après, on le sait, à chaque fois qu'on construit le budget, il faut mettre un emprunt d'équilibre pour équilibrer les comptes, et on sait que, généralement, on n'y a pas totalement recours. Je pense qu'on sera plutôt dans les 200 millions d'euros.

Personne ne la dit, on est, là aussi, dans une phase extraordinaire, car on emprunte à des taux excessivement bas qui sont de l'ordre, je crois, de 0,30 %. Il y a des discussions, mais, en gros, on est, pour l'indiquer à tout le monde, autour de 0,35 %, ce qui veut dire que même pour un emprunt important comme celui-ci, de 200 millions d'euros, le coût de l'emprunt sera de l'ordre de 700 000 euros, ce qui est quand même assez faible. Nous restons, cela a été souligné par un intervenant et je l'en remercie, dans les normes prudentielles que nous nous sommes fixées. Nous sommes à 5,9 années alors que les normes prudentielles sont de 9 ans pour les régions, voire de 12 ans pour d'autres collectivités.

J'entendais Guillaume PELTIER, qui manie les formules avec TALLEYRAND. Avec TALLEYRAND, il faut toujours se méfier, on le verra peut-être une autre fois, mais, là aussi, quand on se compare, on se console, car ses amis des Hauts-de-France et Laurent WAUQUIEZ, qui a l'air de devenir son nouveau mentor, je peux vous dire que si vous regardez leurs comptes, ils sont à des niveaux d'endettement de leur collectivité nettement supérieurs et qu'on demeure, même après un emprunt comme celui-ci, la collectivité ou la région quasiment la moins endettée de France.

Et puis, c'est cela qu'il faut dire, c'est que cela va nous permettre d'investir, d'injecter environ 700 millions dans l'économie locale, ce qui est tout de même énorme. Il y a le fameux plan de relance de l'État, dont on nous parle tous les jours et dont on peut d'ailleurs se féliciter, car l'État soutient aussi le chômage partiel, etc., je ne suis pas en polémique, il y a donc tous ces milliards qu'on nous annonce tous les jours, sans compter les réunions que nous avons, nous, les élus locaux, à la suite desquelles on se demande comment ils vont finir par arriver, mais la Région, elle, comme vous le savez, a un taux de réalisation extrêmement important, ce qui n'est pas le cas de l'État. Nous, c'est 700 millions qu'on va injecter. Si tout se passe bien, le plan de relance de l'État qui nous est annoncé, il n'est « que », j'allais dire, de l'ordre de 300 millions d'euros. Il faut donc bien voir, quand même, que ce budget manifeste la puissance d'action de la Région, et je crois que, de ce point de vue, le recours à l'emprunt que nous proposons est important mais demeure totalement maîtrisé et contenu.

En conclusion, je voudrais envoyer, et on le fera aussi sur la jeunesse... Tout de même, on vit tous une situation très difficile, avec, ne serait-ce que ce matin, l'organisation de notre assemblée, on a basculé depuis un an dans autre chose, mais je pense que notre budget est porteur d'espoir, parce qu'il est ambitieux, protecteur et visionnaire. Il confirme, je l'ai dit, les orientations du mandat, l'accompagnement des grandes transitions – même s'il y a les questions de rythme –, écologique, économique, démographique.

C'est aussi un budget d'adaptation aux crises, je l'ai évoqué, mais aussi un budget de mobilisation. Je crois que c'est cela qui est important et que je n'ai pas senti dans les propos des autres interlocuteurs. Mobilisation des territoires, mobilisation de l'économie, de l'économie de demain, j'y reviendrai, mobilisation pour la formation, pour la recherche, et puis ce beau plan jeunesse qu'on va présenter, qui est une mobilisation des forces vives et des plus jeunes.

Enfin, c'est aussi, je le souligne, un budget d'innovation avec les sujets comme l'hydrogène, que nous allons voir, mais aussi notre soutien – peut-être qu'on peut continuer de le développer – sur les nouvelles formes de l'agriculture, bio, circuits courts, les nouvelles formes d'organisations, les nouveaux circuits de diffusion. Je pense qu'on est la première région à avoir désigné une responsable, une vice-présidente à l'alimentation – je la salue – et à avoir fait de ce sujet un sujet politique au bon sens du terme, et on va continuer. Il y a aussi la nouvelle économie, les nouvelles formes d'économies, le président l'évoquait, l'automobile du futur par exemple.

Et puis, on a toujours le souci d'un budget d'amélioration de la vie quotidienne des habitants de cette Région, notre préoccupation sur les transports, les lycées, la santé, je l'ai dit, et l'alimentation.

Ainsi, mes chers amis, mes chers collègues, nous entrons – bien évidemment, cela n'a échappé à personne – dans une période électorale ; chacun veut se positionner et a raison de le faire, car il faut plutôt être clair et transparent et c'est le jeu démocratique, chacun veut présenter ses options. Mais reconnaissez que dans cette période de crise sanitaire inattendue, la Région, avec notamment, je veux le saluer, son président François BONNEAU, a été présente et est présente, réactive, protectrice et novatrice. Et le budget que la majorité vous propose s'inscrit à la fois, je le disais, dans la continuité et le renforcement des politiques qu'elle a voulu déployer, qu'on pourrait qualifier de sociales et d'écologiques, puisque c'est ce que nous revendiquons, et, en même temps, il prépare l'avenir sous la forme – je pense que l'expression est heureuse, nous l'utiliserons cet après-midi – d'une renaissance, d'une nouvelle renaissance, car c'est cela, l'identité de notre Région.

C'est pourquoi le groupe SRD, que j'ai eu le plaisir de présider pendant toutes ces années, votera ce budget avec enthousiasme.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GILLE.

J'ai la prise de parole de Monsieur FORISSIER, et Monsieur ROULLET se prépare.

Monsieur FORISSIER, vous avez la parole.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Quelques mots sur ce budget, mon collègue Louis COSYNS reviendra sur un certain nombre d'éléments plus précis, plus chiffrés. J'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos notamment de Madame la Rapporteuse, qui a aligné beaucoup de chiffres, et, à l'instant, de Jean-Patrick GILLE au nom de la majorité, et il nous dit : « oui, il y a du saupoudrage, nous dit l'opposition, ce n'est pas sérieux ». Moi, je lui dis : si, il y a du saupoudrage, et c'est bien le problème de ce budget, qui ne fait qu'augmenter en volume une politique de saupoudrage qui n'a pas de priorités. Et ce n'est pas moi qui le dis, ou, plutôt, je le dis, mais je le dis en écho à ce que le CESER lui-même dit dans son avis de façon extrêmement explicite.

Il a raison, le CESER, il faut toujours lire les rapports du CESER, qui sont l'expression de la société civile, qui sont l'expression de conseils qui nous sont transmis par la société civile, et c'est une institution qui est nécessaire aux débats de la Région. Et que dit le CESER ? Il dit qu'on a besoin de priorités, et ce budget n'en définit pas. On a besoin de visibilité, on a besoin d'un effet d'entraînement. Vous parliez, Monsieur le Président, de la relance et vous dites – effectivement, je ne dis pas qu'il n'y a rien – que ce budget, qui recourt de façon beaucoup plus importante à l'emprunt, contribue à la relance, et Jean-Patrick GILLE nous dit que cela va plus loin que l'effort de l'État. Certes, mais encore faut-il que cela soit ressenti, accessible et, surtout, ciblé sur ce qui est structurant, sur ce qui permet, et je vais y revenir, à notre économie, dans un contexte de crise qui va être extrêmement difficile dans les mois qui viennent, de repartir, de maintenir l'emploi et d'en créer, afin d'apporter des perspectives à nos concitoyens et à nos concitoyennes.

En un mot, et Guillaume PELTIER l'a très bien dit tout à l'heure, ce budget, j'ai le sentiment que c'est le budget « fatigué » d'une majorité usée, au bout de 23 ans, 10 ans, Monsieur le Président, quelles que soient les qualités qui sont les vôtres et celles des personnes, que je ne remets pas en cause, et quels que soient les éléments positifs de la politique que vous avez conduite durant toutes ces années. Et nous avons nous-mêmes, nous le revendiquons, Monsieur CHASSIER, voté beaucoup de textes, car nous avons une logique constructive. Nous ne sommes pas là pour faire de l'opposition systématique, nous sommes là pour soutenir ce qui va dans le bon sens et, si possible, en essayant d'amender et d'apporter notre propre contribution, car ce qui compte, c'est d'abord la Région, ce sont d'abord nos territoires, ce sont d'abord nos concitoyens et nos concitoyennes. Oui, nous l'avons fait, mais honnêtement, ce budget, Monsieur le Président, au fond, il est l'aboutissement de 23 ans d'une majorité qui est un peu usée et qui aurait besoin de retrouver un nouveau souffle.

Le CESER ne fait qu'un constat d'évidence ; ce n'est pas, d'ailleurs, comment dire, dans un esprit critique qu'il le fait, mais simplement parce qu'il constate que vous n'avez pas de priorités.

Très concrètement, nous aurions dû avoir dans ce budget, au lieu d'une dilution de l'effort d'emprunt – j'y reviendrai – que vous consentez au dernier moment, nous aurions dû avoir une concentration très lisible, notamment sur l'économie, l'emploi et la formation professionnelle. Il fallait mettre tous les moyens là-dessus. En effet, qu'est-ce qu'il va se passer dans les semaines et les mois qui viennent ? Au fur et à mesure qu'on sortira de la crise sanitaire, on rentrera dans une crise économique et sociale extrêmement difficile, et, d'ores et déjà, vous avez énormément d'entreprises – je pense au secteur du tourisme, je pense au secteur de l'événementiel qui est important dans notre Région, je pense aussi à de nombreuses filières, dans le Berry, on le sait, par exemple dans l'aéronautique – qui sont en difficulté. Je connais et nous connaissons tous de nombreux chefs d'entreprise, de patrons de petites entreprises qui aujourd'hui se demandent s'ils pourront rouvrir. Il fallait donc qu'il y ait cette mobilisation, qu'elle soit lisible, qu'elle soit accessible. Malheureusement, j'ai le sentiment que ce n'est pas le cas, puisque l'on dilue.

Il y a une deuxième chose que je voudrais dire. On a parlé de l'emprunt, je note quand même qu'au bout de 10 ans, même de 23 ans, brusquement, dans la dernière ligne droite, vous « explosez » l'emprunt – entre guillemets, naturellement, car il ne s'agit pas de dire que les choses sont excessives, mais vous avez recours massivement à l'emprunt. Au passage, ce n'est pas que pour de l'investissement, il y a quand même 25 millions, et notre collègue CHASSIER l'a rappelé tout à l'heure, qui sont consacrés, en plus, au fonctionnement, ce qui n'est pas anodin.

Je dis simplement, comme je l'ai dit – Marc GRICOURT le sait – hier en Commission des Finances, que nous ne sommes pas fondamentalement contre l'idée d'augmenter l'emprunt. Nous nous interrogeons simplement sur le fait... Vous compariez tout à l'heure, je crois, Jean-Patrick GILLE, avec les Hauts-de-France ou avec Auvergne-Rhône-Alpes en disant qu'il y avait des taux d'emprunt beaucoup plus importants, mais c'est sans doute parce que ces deux présidents, qui sont issus de notre famille politique, ont su investir beaucoup plus tôt, parce qu'ils avaient une vision et qu'ils ont mis en œuvre ces efforts beaucoup plus tôt. Vous le faites dans la dernière ligne droite ; encore une fois, on peut s'interroger.

Simplement, j'ai dit hier, et cela mérite d'être rappelé, que nous avons en un an plus que doublé le ratio d'endettement, puisque nous passons de 3 ans à 6 ans, et il a été rappelé à juste titre tout à l'heure que, pour les régions, le maximum est de 9 ans. Par conséquent, à ce rythme, si on continuait, on « exploserait », pour le coup...

Mme MUNSCH-MASSET. - Cher collègue, je vais vous demander d'aller vers votre conclusion, s'il vous plaît.

M. FORISSIER. - Je termine. On exploserait, pour le coup, le ratio d'endettement.

Monsieur le Président, ce budget n'exprime pas de priorités, il n'est pas solide, il fait appel à l'emprunt mais en augmentant le fonctionnement. Je pourrais ajouter que la politique de la jeunesse, qui aurait dû être une priorité, elle non plus n'est pas tellement mise en avant, et même s'il y a un plan supplémentaire, ce n'est pas identifié.

Enfin, je crois que nous devons complètement changer la vision de notre Région. J'observe que vous augmentez les crédits, mais sans changer le logiciel. On continue, au fond, à augmenter les crédits de diverses politiques dans tous les sens, en partant d'en haut, mais sans changer complètement le logiciel et rendre ces crédits beaucoup plus accessibles.

Voilà ce que je tenais à dire, et Louis COSYNS reviendra plus en détail sur un certain nombre de points.

M. le Président. - Merci beaucoup, Monsieur FORISSIER.

Monsieur ROULLET va prendre la parole, et Monsieur LECOQ va se préparer.

M. ROULLET. - Monsieur le Président, merci.

Je voudrais, bien entendu, intervenir sur le budget, je partage le sentiment qui a été exprimé en disant que c'est un budget offensif, et je souhaite parler des CRST et de leur prolongement.

Je voudrais aussi quand même répondre à Monsieur FORISSIER pour lui dire que 23 ans de gauche, vous trouvez que c'est trop long et qu'on est essoufflé, mais 23 ans, c'est tout jeune et vous ne me démentirez pas, puisque je ne sais pas combien vous avez fait d'années de mandat, on ne doit pas en être loin.

Je dirais que vous jouez votre partition, mais la démocratie a des exigences et on ne peut pas être non plus dans la caricature. Je prendrai par exemple un chiffre qui me vient à l'esprit. Vous parlez beaucoup d'économie et d'emploi, dans le département de l'Indre – c'est un seul chiffre –, ce sont 3 millions d'euros qui sont accordés chaque année, d'aides aux entreprises de notre Département et donc, à travers elles, à nos concitoyens.

Vous nous dites qu'on fait du saupoudrage. Je reprendrai la structuration des contrats de solidarité territoriale, et ce n'est pas du saupoudrage. Est-ce que vous êtes contre le maillage urbain et rural qui permet d'aider les petites communes et des communes plus importantes ? Est-ce que vous êtes contre les mesures prises en matière d'emploi et d'économie ? Et est-ce que vous êtes contre le bien-être social, qui est l'un des trois piliers des CRST ?

Un effort important et continu est fait pour les territoires. Nous sommes une région solidaire et nous poursuivons, malgré les difficultés, ce qui a été fait les années précédentes en direction des contrats régionaux de solidarité territoriale, puisque ce sont plus de 56 millions d'euros qui y sont consacrés sur un budget de 87 millions et un peu plus sur la question des solidarités territoriales, du développement durable et des stratégies.

Les CRST concernent, sur la base d'éléments structurants, tous les secteurs de la vie de nos concitoyens, et lorsqu'on réalise un certain nombre d'équipements dans les communes, on agit, Monsieur FORISSIER, pour l'économie et pour l'emploi, et ce sont des milliers d'heures de travail pour les entreprises et donc du travail pour nos concitoyens.

Pour répondre aussi à Monsieur CHASSIER du Rassemblement National, qui oppose chaque fois les territoires entre eux, je voudrais dire que c'est très critiquable, car quand on oppose les territoires, on oppose aussi nos concitoyens. On n'a pas à opposer les villes et tout particulièrement les métropoles aux territoires ruraux, et s'il y a des différences de rythme entre les territoires, c'est de leur responsabilité, ce n'est pas une volonté régionale.

Je rappellerai que, dans les CRST, nous avons introduit de la souplesse, de la fongibilité entre les trois axes en préservant les 15 % pour l'énergie, les 5 % pour la biodiversité et l'enveloppe « A vos ID », pour faciliter la réalisation de projets. Je rappellerai qu'il est possible d'abandonner des projets, qu'il est possible d'en créer, d'en identifier de nouveaux ou d'amplifier certains projets. On est donc bien dans une dynamique de relance au niveau économique pour l'ensemble des territoires.

Et puis, il y a un prolongement à ces CRST qui sont les CRTE, les contrats de relance et de transition écologique, inventés dans sa grande générosité par l'État. Les CRTE sont présentés comme la déclinaison territoriale des CPER, avec une durée de mandat qui est celle des mandats municipaux. Ils intégreraient les contrats de ruralité et ils auraient vocation à intégrer, comme si c'était un chapeau, l'ensemble des dispositifs.

La question qui se pose vise à savoir comment on articule cela avec les CRST, étant entendu qu'on a une politique qui n'existe pas forcément dans les autres régions et que la réponse me paraît tout à fait simple. Comme les CRTE sont faits pour accompagner les projets et que le préfet de Région avait dit dans cet hémicycle « il y a de l'argent au niveau de l'État, il faut présenter des projets », cela tombe bien, car les projets, nous les avons dans les CRST. Ce sont des projets de territoire, ce sont des projets structurants et des projets plus modestes pour les communes mais qui ont de l'importance pour elles, et je crois qu'il faut que les territoires, sur la base des projets qui sont les leurs, d'aujourd'hui et de demain, puissent se tourner vers l'État en lui demandant d'abonder ces projets. On ne va pas réinventer des contrats territoriaux. Je pense qu'un porteur de projet qui aurait 25 % de subvention de la Région serait sensible à une démarche qui permettrait d'interpeller l'État pour qu'il puisse monter à 35 ou 40 % de subvention.

Mais il est tout à fait possible, si l'État a des idées de projets, d'examiner ces projets, mais ces projets ne peuvent être actés que s'il y a un accord de la Région et un accord des territoires. Par contre, si l'État veut accompagner des projets en dehors des CRST, cela lui appartient, mais il n'y aura pas, à ce moment-là, d'abondement de l'État.

Je pense que c'est un dispositif qui est lisible, compréhensible et bénéfique pour les territoires.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur ROULLET.

Monsieur LECOQ a la parole, et Madame PIDOUX se prépare.

M. LECOQ. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, effectivement, vous l'avez précisé, ce budget primitif s'inscrit sous le signe des difficultés dans un contexte bien particulier, puisque tous les secteurs sont impactés par cette crise sanitaire, y compris le fonctionnement des lycées et la jeunesse dans son ensemble.

Tout d'abord, je ne partage pas votre satisfecit, Monsieur le Président, sur le renforcement des effectifs, notamment concernant les agents en charge de l'entretien dans les lycées, car les remontées de certains établissements sont sans appel, ces remplacements restent insuffisants. Comme je l'ai déjà souligné à la vice-présidente en charge de ces questions, ces agents doivent faire face à une quantité de tâches supplémentaires comme offrir plus de visibilité à la vie lycéenne et à son fonctionnement, ce qui est accentué par la crise sanitaire. La Région devrait donc dédier des crédits spécifiques pour compenser le non-remplacement des agents dans les lycées, non-remplacement qui, il faut le dire, résulte initialement du désengagement de l'État, comme je le soulignais en session il y a deux ans. Mais, sur ce point, nous n'avons rien lu de probant dans votre budget.

Je souhaite aussi aborder l'impact de la crise sanitaire sur l'accès à la pratique sportive au lycée, Monsieur le Président. Les règles sanitaires, vous le savez, ont profondément modifié le fonctionnement des cours d'éducation physique et sportive. À défaut de pouvoir assurer des séances de sports collectifs, les professeurs n'ont plus que la possibilité de promouvoir la pratique sportive. L'idée est d'inciter les jeunes à maintenir une activité physique individuelle dans l'attente d'une décision de reprise des cours traditionnels, les professeurs observant depuis un an une perte de la capacité physique et de bien-être psychologique de leurs lycéens. La plupart des établissements, sous l'influence de la Région, sont ainsi contraints à mettre en place des activités individuelles, d'adapter leur organisation avec une jauge limitée tout en tenant compte des conditions météorologiques actuelles et en respectant les directives nationales.

Je le répète, Monsieur le Président, nous ne souhaitons pas être systématiquement dans la critique mais bien dans la proposition. Nous devons combiner volontarisme et solutions, car nous sommes dans un contexte d'urgence tant la situation actuelle des lycéens est dramatique, notamment en collaborant au niveau de la Région autour des questions sportives et de loisirs notamment. Ainsi, dans le cadre d'une politique sportive volontariste et en concertation avec les établissements et le milieu associatif, la Région devra aller plus loin en incitant les jeunes à reprendre une activité en ce sens lorsque cela sera à nouveau autorisé.

Leur situation, en cette période, ne nous a pas échappé, ni la difficulté d'avoir 20 ans en 2021, et témoigne d'ailleurs la détresse de chacun. Et si, finalement, le besoin des jeunes était celui d'un regard présent, celui d'engager une reprise par différentes activités ? C'est une question que je pose. Cette situation nous oblige à imaginer d'une manière différente ce que devra être demain, en partant des dynamiques locales. Il nous faut construire et développer le mouvement sportif pendant la crise que nous traversons afin que celui-ci puisse continuer d'assurer la mission éducative dont la Région a la tâche. Il nous faut développer un réseau d'incubateurs pour accompagner les projets par le sport.

D'autres points, Monsieur le Président, je fais vite.

Dans ce budget est à souligner l'investissement dans le patrimoine immobilier des lycées, qui profite d'un accélérateur « boosté » par le plan de relance. Cet accord entre l'État et la Région se traduit au sein du contrat de plan État-Région, CPER, par une modernisation des équipements à destination du public éducatif, bien que cela ne devrait pas s'étaler dans le temps, au-delà de 2022 tout du moins, ce que nous regrettons.

Pour conclure, un mot sur le contrat COEPI, contrat d'objectif énergétique du parc des particuliers, d'un montant de 19 millions hors frais de fonctionnement, qui est un outil facilitateur pour la rénovation énergétique des bâtiments. Ce programme, vérifié et surveillé pendant toute la durée du contrat avec une dépense de fonctionnement, je le rappelle, de plus de 5 millions d'euros tout de même en 2021, COEPI et CPE confondus, a une obligation de résultat pour nos lycées, car, actuellement, ce n'est pas le cas. Les réductions de consommation d'énergie finale obtenues doivent correspondre à celles prévues par le contrat alors qu'une des spécificités de celui-ci réside justement dans la garantie de performance énergétique. La situation de référence d'un parc de bâtiments affaiblit le dispositif, et il est donc difficile d'objectiver le niveau d'économie. Je serai, nous serons attentifs aux résultats produits.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur LECOQ.

Madame PIDOUX a la parole, et Monsieur FAUCHEUX se prépare.

Mme PIDOUX. - Mes chers collègues, rapidement, beaucoup de choses ont été dites et beaucoup vont être encore dites, je voulais intervenir sur deux points.

Effectivement, ce budget est un budget de combat mais aussi de transition. Je ne vais pas faire de littérature mais rappeler des chiffres : ce sont 225 millions d'euros d'investissement qui ont concrètement traduit la question de la transition en actes avec un engagement fort et une augmentation du budget de 34 % sur le transport, ce sont également 26 millions en plus sur les lycées, 10 millions en plus sur les jeunes, 14,6 millions en plus sur la solidarité, 12,5 millions sur l'économie et 6 millions sur la recherche. En chiffres, on voit donc qu'il y a un véritable engagement de l'Exécutif régional.

Quant au rapport du CESER, il faut le prendre dans son ensemble. Il est légitime qu'il dise que le nouvel exécutif, dont nous pourrions faire partie, interrogera la politique régionale et fera de nouvelles propositions, car c'est le jeu démocratique, mais le CESER, dans son rapport, dit également que, face à la reprise de la pandémie, il partage la nécessité d'abandonner la prudence habituelle de l'Exécutif régional au regard des ratios d'endettement. Il s'avère en effet, à la lecture de ce rapport, que nous avons été plus une fourmi qu'une cigale et que, malgré la raréfaction de l'argent public, nous pouvons être aujourd'hui au rendez-vous de la relance.

M. le Président. - Merci, Madame PIDOUX.

Monsieur FAUCHEUX a la parole, et Monsieur Philippe FOURNIÉ se prépare.

M. FAUCHEUX. - Merci, Monsieur le Président.

Cela a été dit par les différents orateurs, il y a des diagnostics qui sont partagés, nous sommes dans une situation exceptionnelle, ce budget est un budget exceptionnel et il commence à montrer les changements de cap qui sont nécessaires mais aussi les limites de la capacité à faire des régions et en particulier les limites de la nôtre.

350 millions d'euros de budget supplémentaire, cela fait 25 % d'augmentation par rapport au budget de l'année dernière, donc c'est vrai que c'est le budget de la Région Centre-Val de Loire le plus élevé de tous les temps, c'est un budget en hausse, mais il ne faut pas se tromper, comme cela a été rappelé par plusieurs intervenants. En effet, on a des recettes exceptionnellement élevées mais directement liées à des dépenses. On a près de 200 millions

d'euros liés au transfert des anciennes lignes TET, on a les fonds REACT-EU qui sont inscrits en dépenses et en recettes et qui sont des fonds de réaction à la crise, des fonds conjoncturels. Même chose pour le plan de relance, le plan France Relance, avec des fonds qui sont même affectés par nature et des recettes supplémentaires en matière de formation professionnelle qui sont elles aussi affectées, alors que, parallèlement, nos recettes de fonctionnement, en particulier la part de TVA qui nous revient, la taxe sur les cartes grises et la TICPE sont en baisse, respectivement de 17 millions, 5 millions et 3 millions d'euros.

On voit d'ailleurs que le fait d'avoir des recettes liées directement à la consommation, qu'on qualifie souvent de recettes dynamiques, cela crée une dynamique mais qui est orientée à la baisse en 2020 et en 2021.

Le résultat de tout cela, c'est que notre autonomie fiscale se réduit très fortement, puisqu'on passe à 7 % d'autonomie fiscale. Il faut se rappeler qu'en 2016, on était à 14 % et qu'au début du mandat précédent, on était à 34 %. Ainsi, progressivement, on a un État qui enlève les capacités d'agir, les capacités de décider aux régions, ce qui va à l'inverse de la décentralisation, au fil des années mais aussi au fil des majorités qui se sont succédé à la tête de notre pays.

Finalement, on est face à un budget très contraint, d'autant plus que, dans cette situation exceptionnelle où on doit faire face à une crise sanitaire, économique et sociale et à des crises environnementales qui sont là depuis plus longtemps, il faut augmenter notre capacité à faire, ce qui fait qu'on n'a pas d'autre choix que de recourir à l'emprunt, comme cela a déjà été dit.

Nous ne considérons pas, nous, au groupe Écologiste, que nous sommes dans une situation difficile ; la bonne gestion des années précédentes nous permet effectivement d'augmenter notre capacité à faire, et tant mieux qu'on puisse le faire. Mais, c'est vrai, cela a une conséquence sur la charge de la dette, et notre doctrine en la matière, c'est qu'il faut que nous arrivions à ce que cette dette qui va être un fardeau financier soit réellement un moyen pour diminuer le fardeau écologique et social des générations à venir. En d'autres termes, l'utilité sociale et écologique de tous nos futurs investissements doit être le maître-mot de tout cela, doit être notre principe directeur.

Alors, cela a été rappelé par, je crois, tous les intervenants précédents et nous le savons tous, dans quelques mois, même dans quelques semaines, les électeurs vont être appelés à choisir la prochaine équipe qui va gouverner la Région. On souhaite que ce soit une nouvelle impulsion pour notre Région, une nouvelle impulsion qui puisse combiner relance et résilience, réduction de l'empreinte écologique et bien-vivre, finalement une nouvelle impulsion qui puisse infuser cette approche dans toutes les politiques de la Région, en particulier la politique économique, en particulier des politiques qui ne soient pas de la responsabilité de vice-présidents écologistes, lesquels ne sont pas les seuls responsables de la transition écologique et sociale de notre Région.

Pour répondre à Jean-Patrick GILLE qui nous dit qu'il partage l'analyse systémique qui est portée par Charles FOURNIER mais qu'en gros, si la transition écologique dans notre Région n'a pas avancé suffisamment, c'est parce que Charles FOURNIER n'a pas assez travaillé, je dois dire que j'ai exercé la même fonction que Charles quelques années avant, donc je vois un peu de quoi je parle, et il faut voir qu'on est dans un système qui est piloté par le Président, qu'il y a des vice-présidents qui ont d'autres délégations, et puis qu'il y a aussi un État et des règles du jeu européennes.

Mais si on s'en tient à la Région, la responsabilité de tout cela ne repose pas sur une seule personne et, finalement, je dirais qu'il faut qu'on arrive à sortir de la déclaration intéressante qui dit qu'il y a une analyse systémique qui est partagée, qu'on a de grands objectifs, un SRADDET qui projette d'avoir 100 % d'énergies renouvelables en 2050, qu'on va développer l'agriculture biologique, alors qu'en même temps on soutient très fortement l'agriculture productiviste, qu'en même temps on ne soutient pas réellement la reconversion d'EDF pour qu'elle sorte du nucléaire ou qu'on est aussi capable de soutenir l'industrie aéronautique et automobile sans réellement travailler sur des visions d'avenir et sur une...

Mme MÜNSCH-MASSET. - Je vous remercie de conclure, cher collègue.

M. FAUCHEUX. - ...reconversion de l'économie.

C'est donc à ces principes-là que nous nous attacherons – je vais prendre un peu sur le temps de parole des prochains intervenants de mon groupe.

Le prochain budget, nous, nous pensons qu'il devrait être construit autour de trois principes complémentaires pour que, justement, il accélère la transition écologique et sociale de notre Région. Il faut d'abord veiller à ce que chaque euro dépensé soit une source d'emploi ou de mieux-vivre qui permette de renforcer les solidarités territoriales internationales, mais aussi, ensuite, qu'il respecte le climat, l'environnement et qu'il contribue à réparer les dégâts du passé, ce qui veut dire que les grandes masses budgétaires de notre Région devront être repensées. Et, troisième principe, pour le faire sérieusement, il nous faut des indicateurs qui nous permettent de mesurer plus finement l'impact de chaque dépense sur la satisfaction des besoins de nos concitoyens, mais aussi sur le climat et la biodiversité.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur FAUCHEUX.

Monsieur Philippe FOURNIÉ a la parole, et Monsieur COUEILLE se prépare.

M. FOURNIÉ Philippe. - Monsieur le Président, chers collègues, le budget des transports, dans le cadre de ce budget, est le premier budget de la Région, cela a été dit et redit. Il comporte nos trois grandes priorités, les trois grandes priorités que je porte et qu'on a portées depuis de nombreuses années.

Premièrement, c'est le pouvoir d'achat. Moi, je veux bien comparer. Le pouvoir d'achat, si on prend la gratuité des transports scolaires depuis 2017, c'est 48 millions d'euros de pouvoir d'achat qui ont été redonnés aux habitants, aux familles de notre Région. Et si je compare avec les Hauts-de-France et le chèque mobilité tant vanté par tout le monde, c'est 15 millions d'euros qui ont été donnés depuis 2016. On peut donc comparer, si vous voulez, en termes de pouvoir d'achat, lequel est essentiel aujourd'hui pour nos concitoyens.

La deuxième priorité, c'est l'ambition environnementale, l'ambition qu'on porte de changement de motorisation. Je l'avais dit, en 2028, il n'y aura plus de circulation diesel sur les liaisons interurbaines et les liaisons régulières du réseau routier Rémi. Dès septembre, en Eure-et-Loir, avec le renouvellement de la délégation de service public, il y aura 30 cars biogaz qui circuleront. C'est du concret, c'est quelque chose de précis, et les délégations de service public du Loiret pour 2022, qui est en négociation, puis celles des autres départements porteront cette même ambition.

La troisième ambition, c'est l'égalité des territoires. L'égalité des territoires, ce sont les lignes de desserte fine du territoire. Monsieur CHASSIER, il n'y a pas, au niveau ferroviaire, de lignes déficitaires ou de lignes excédentaires, elles sont toutes déficitaires en France et il ne faut surtout pas comparer les lignes structurantes avec les lignes de desserte fine du territoire. Nous ne le voulons pas et nous portons – j'en parlerai ce soir si vous pouvez encore m'écouter bien tard – de réelles ambitions pour ces lignes, qui vont véritablement se développer.

Et juste un point sur nos investissements, qui sont des investissements malins. Ce sont les trains qui arrivent, les fameux trains qu'on renouvelle et pour lesquels on va aujourd'hui acheter de nouvelles rames. Ce sont des rames que nous sommes les seuls, je le rappelle, à acheter avec la Région Normandie et c'est le seul train qui a le label Garantie France, c'est-à-dire que plus de 95 % des équipements sont produits en France. Et quand, avec le Président BONNEAU, on reçoit Faiveley, qui est un équipementier de la région tourangelle, eh bien il nous remercie de cet engagement. On ne fait pas comme les autres, qui achètent d'autres modèles ou chez d'autres constructeurs, des modèles qui sont construits au pays basque espagnol ou en République tchèque. Nous, nous travaillons avec cette ambition et aussi avec les équipementiers, car il n'y a pas que le lieu d'assemblage. Vous le verrez, sur nos trains, il n'y a quasiment pas de composants qui viennent de Chine, contrairement à d'autres trains qui arrivent ou qui vont arriver.

Et, deuxième élément par rapport à cet investissement, je vous le dis parce que c'est quelque chose qui ne sera pas secret dans les mois et années à venir...

Mme MÜNSCH-MASSET.- Merci de conclure, cher collègue, s'il vous plaît.

M. FOURNIÉ Philippe.- ...cela va simplement amener une baisse du fonctionnement de 10 millions d'euros, mécaniquement, par an. Autrement dit, ce sera la fin de ce qu'on appelle la traction, parce qu'aujourd'hui, les services de la SNCF sont obligés d'assembler – je caricature – les locomotives aux rames, et, demain, ce travail ne se fera plus car ce seront des automoteurs et il y aura ainsi une baisse du fonctionnement. L'investissement qu'on fait fortement va donc produire mécaniquement une baisse du fonctionnement, et c'est aussi notre ambition.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Merci, Philippe FOURNIÉ.

Monsieur COUEILLE a la parole, et Pierre COMMANDEUR se prépare.

Monsieur COUEILLE ?

M. COUEILLE.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, le budget primitif 2021 marque une rupture par rapport au budget précédent, particulièrement dans le domaine du soutien à l'économie, puisque la Région, responsable dans ce domaine au titre de la loi NOTRe, doit intensifier son effort au profit des entreprises frappées par la crise économique et par la crise sanitaire, dont malheureusement nous ne verrons pas la fin avant plusieurs mois et dont les conséquences sur le tissu économique et social ne font que commencer.

Comme chaque année, le budget consacré à l'économie, à la recherche et à la formation professionnelle n'est que le troisième en volume après les transports et les lycées. Une fois de plus, nous constatons le poids excessif des dépenses de transport, ferroviaire principalement, au regard du service rendu. Ce budget au profit de l'économie, de la recherche et de la formation professionnelle progresse cependant, puisqu'il passe de 243 à 273,5 millions d'euros, ce qui le fait progresser d'environ 8,87 %.

La prolongation des mesures d'urgence, comme le Fonds Renaissance, doté de 7 millions d'euros, ou le réabondement du fonds d'intervention pour les entreprises en difficulté, est pertinente, mais nous pensons que ces mesures seront insuffisantes face à l'ampleur de la crise et des défaillances d'entreprises commerciales et de restauration, dont la majorité est malheureusement à venir.

Les dispositifs régionaux pour le développement des TPE et pour le développement des entreprises industrielles et de services sont à juste titre augmentés respectivement de 4,6 millions et de 4 millions d'euros en investissement. Cependant, nous ne voyons pas d'effort marqué en direction de l'artisanat, qui souffre aussi beaucoup de la crise, tant dans les agglomérations que dans le milieu rural.

Le plan de relance ne doit pas, à nos yeux, conditionner les aides à des obligations environnementales allant au-delà des réglementations en vigueur. La décarbonation des entreprises est sans doute louable, mais si celles-ci disparaissent faute d'avoir pu accéder à des aides, il est certain qu'elles n'émettront plus de CO₂. Leur survie et le maintien des emplois doivent primer toute autre considération en ce moment.

Nous savons l'importance que l'Exécutif attache à l'économie sociale et solidaire, surtout en période électorale, mais nous considérons qu'il n'est pas nécessaire d'en augmenter encore le budget. Nous préférerions que ces 300 000 euros supplémentaires aillent au Fonds Renaissance en les fléchant sur l'aide à la restauration.

En matière agricole, le dispositif en place est poursuivi. Nous l'avons dit souvent, il est globalement pertinent, en particulier les CAP Filières et le soutien à la filière bio. En revanche, la politique de l'alimentation, dont les objectifs sont louables, donne souvent lieu à des dépenses indues – banquets, subventions à la Confédération paysanne par exemple – que nous dénonçons régulièrement en commission.

Plus généralement et comme cela a déjà été demandé par les groupes de l'opposition, nous voudrions que soit systématiquement conduit et diffusé un bilan annuel de chaque dispositif afin, c'est important, de supprimer ce qui n'est pas strictement indispensable ou pas assez performant et de réorienter l'effort en conséquence. Ce sera donc au prochain Exécutif de mettre en œuvre un tel dispositif.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur COUEILLE.

Monsieur COMMANDEUR a la parole, et Monsieur COSYNS se prépare.

M. COMMANDEUR. - Merci, Monsieur le Président.

Avant d'évoquer le budget, j'aimerais dénoncer les propos criminels de Monsieur CHASSIER, et j'utilise ce terme qui est tout à fait adapté. Le président du groupe Rassemblement National de notre instance a tenu tout à l'heure des propos criminels, niant l'existence d'une pandémie en France, une pandémie mondiale en fait : il n'y a pas de virus, il n'y a pas plus de morts. Monsieur CHASSIER ne m'écoute pas, il est en train de partir, il ne se rend pas compte de l'énormité qu'il a dite tout à l'heure. En 2020, il y a eu entre 50 000 et

60 000 morts de plus que sur une année normale, on a 80 000 morts du Covid. Ce ne sont pas que des chiffres, ce sont des hommes et des femmes qui avaient des années à vivre.

Monsieur CHASSIER, vous et votre parti politique niez l'existence de cette crise, l'existence du virus...

Vous l'avez dit, Monsieur, tout à l'heure, vous avez dit qu'il n'y avait pas plus de morts. Non seulement il y a plus de morts, mais il y a aussi plus de morts avec cinq mois et demi de confinement et une baisse des accidents de la route. Vos propos sont criminels, Monsieur CHASSIER, c'est honteux !

M. CHASSIER.- Attention à ce que vous dites !

M. COMMANDEUR.- Vos propos sont criminels et c'est honteux, je persiste.

Pour ce qui est de l'attaque de Monsieur PELTIER contre le Président MACRON et cette politique sanitaire, je regrette que ce ne soit pas un peu plus modéré. Tous les pays se trouvent confrontés à une crise extrêmement compliquée à gérer avec des décisions difficiles à prendre, et un collègue l'a dit tout à l'heure, quand on se compare, on se rassure. On se rassure malheureusement, car on ne peut pas être satisfait de la situation. On a un taux de mortalité en France qui est semblable à ceux de tous les pays occidentaux, de l'Europe de l'Ouest, qui ont comme nous des frontières et qui sont comme nous touristiques. Oui, ce n'est pas simple, oui, c'est difficile. On entend bien, par exemple, que le corps médical aimerait plus de contraintes alors que des élus voudraient moins de contraintes, et c'est le choix du gouvernement d'essayer de trouver un équilibre, un équilibre qui est d'environ 300 morts par jour. Encore une fois, c'est d'hommes et de femmes que l'on parle, et je pense que cela mériterait autre chose qu'une polémique un peu stérile.

Pour en venir au budget, Monsieur le Président, vous nous présentez un budget de crise sanitaire qui voit le fonctionnement et l'investissement augmenter de manière significative. C'était nécessaire et moi, je ne partage pas les critiques sur cet investissement important. C'est le moment de le faire, c'est maintenant que nos entreprises ont besoin d'être aidées, c'est maintenant que les habitants ont besoin d'être aidés.

J'avais eu l'occasion de le dire lors des précédents budgets, je regrette que dans le cadre de ces précédents budgets, on n'ait pas fait des choix budgétaires un peu différents ni essayé de faire plus d'économies. On se retrouve un peu au pied du mur avec presque 1 milliard d'euros d'endettement, mais, encore une fois, c'est nécessaire, même s'il est regrettable que les efforts n'aient pas été faits précédemment.

Je partage aussi, comme certains de mes collègues, l'analyse du CESER. Je vais citer le rapport du CESER, car je pense que c'est important. Il dit : « *La Région a fait également le choix de poursuivre la mise en œuvre des politiques mises en place les années précédentes. Au regard des mutations nécessaires pour aller vers un nouveau modèle de développement et dans le contexte de diminution de recettes institutionnelles, la Région ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur ses politiques.* » Je partage cela intégralement, mais je le partage depuis plusieurs années ; je pense que cela fait plusieurs années qu'on aurait dû faire ce choix.

Et, effectivement, la Région est au rendez-vous sur un certain nombre de sujets. On le verra tout à l'heure vis-à-vis de la jeunesse, je trouve que le rapport et les mesures sur la jeunesse sont exemplaires – exemplaires – et que la Région sera au rendez-vous. Elle est au rendez-vous sur des sujets comme le numérique, elle est au rendez-vous sur la fibre optique, puisque maintenant on arrive au bout des contractualisations et on voit bien qu'on va réussir à couvrir 100 % du territoire, ce qui n'était pas gagné. Quand j'en parlais dans cet hémicycle il y a cinq ans, ce n'était pas gagné. Le Rassemblement National nous expliquait qu'en ruralité, la fibre optique n'était peut-être pas nécessaire, et la Région, finalement, a honoré ses engagements.

Néanmoins, je regrette que la Région ne soit pas au rendez-vous dans le domaine économique. Je pense qu'on n'est pas à la hauteur des enjeux, je pense qu'on aurait dû faire plus, je pense qu'on aurait dû aller vers de la subvention. D'ailleurs, je n'en veux pas particulièrement à Monsieur PELTIER d'avoir tenu ses propos contre Emmanuel MACRON, je pense qu'à un moment donné, il faut regarder ce qui est dans l'intérêt de la Région, et les trois amendements présentés par le groupe UDC, je les voterai parce que ces trois amendements proposent des dispositifs qui sont dans l'intérêt de nos entreprises et de nos habitants.

Sur le budget lui-même, je m'abstiendrai, car si je considère qu'il est nécessaire de faire cet investissement supplémentaire, je pense qu'on n'est pas du tout à la hauteur dans le domaine économique.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur COMMANDEUR.

Monsieur COSYNS, à distance, a la parole.

Monsieur COSYNS, vous avez la parole, et, juste après vous, ce sera Monsieur ROIRON.

M. COSYNS. - Monsieur le Président, chers collègues, détailler un budget de cette importance dans un délai de trois minutes relève de l'exploit, que je ne peux accomplir. Je vais donc simplement relever quelques points.

Que pouvons-nous dire ? La maquette financière progresse fortement par rapport à 2020, cela a été dit, hors aménagement de la dette. Le budget progresse de 24,7 %, soit 289 millions d'euros. Là, je dois dire que vous faites exploser les compteurs ; certes, c'est un BP et il y aura des DM de réajustement, et plus particulièrement après les élections. Je n'ose pas dire que c'est un budget de campagne électorale, mais cela y ressemble, tant vous donnez des signes.

Certes, vous avez pris des décisions importantes pour freiner les effets immédiats de la crise et on peut vous en remercier, mais la pandémie est toujours là avec les crises de tous ordres qui l'accompagnent. La question qui prévaut est : pour combien de temps ? Vous le dites dans votre propos liminaire, la crise rend la construction budgétaire incertaine et difficile, vous avez raison d'autant que l'économie mondiale évolue « cahin-caha » au rythme de la pandémie et des mesures de restriction imposées pour y faire face.

Ce qui m'interpelle, dans votre proposition de budget, c'est son augmentation et le retour à l'emprunt. Toutefois, hormis quelques politiques d'investissement structurant, c'est, comme l'a dit Nicolas FORISSIER, du saupoudrage habituel que nous retrouvons depuis plusieurs années, sans remises en cause en ces temps difficiles. Un exemple, la démocratie participative et d'autres associations comme Terre de Liens, et j'en passe. Aussi, votre budget ne manque-t-il pas de prudence ? La réforme d'une partie de la maquette financière avec la suppression de la CVAE, compensée par la fraction de TVA de l'État et par le transfert des frais de gestion de la taxe d'habitation, met les collectivités locales encore un peu plus sous tutelle, puisque, chacun le sait, la TVA dépend du dynamisme économique de nos entreprises.

Dans le PLF, le gouvernement a retenu un taux de croissance de 8 % alors que la Commission européenne a retenu 7,5 %, le FMI, 6 %, l'OCDE, 5,8 %, la BCE, 7,5 %. Un élu doit être optimiste, mais s'il ne veut pas être déçu, il doit garder une certaine retenue, car, pour la Région, tout cela se traduit, avec le produit des cartes grises, par une baisse de 27 millions d'euros.

Le recours à l'emprunt s'élève à 233 millions d'euros, soit 145 millions de plus par rapport au BP 2020. Là aussi, prudence, tous les spécialistes pensent que, dans les années à venir, nous allons inévitablement vers une évolution des taux.

La capacité de désendettement régresse pour s'établir à six ans. Bien sûr, l'effet Covid se fait sentir. Ce que je regrette, c'est que vous n'ayez pas saisi l'opportunité qu'offre la circulaire interministérielle, à savoir isoler sur un compte dédié toutes les dépenses liées au Covid, dépenses de divers achats, de soutiens divers, les abondements de subventions d'équilibre, ce qui aurait permis de lisser ces dépenses sur plusieurs années. Cette mesure aurait eu pour effet de donner une vraie vision du budget régional hors dépenses Covid.

Le volume des autorisations de programme s'accroît de plus en plus, puisqu'il passe à 429,3 millions d'euros et que le volume des autorisations d'engagement passe à 140,9 millions.

Monsieur le Président, nous percevons votre dynamisme pour cette mandature ; dans le cadre d'un plan de relance, nous souhaitons ardemment l'exécution du programme des AE. Nous avons une crainte pour les prochains budgets, qui vont être de plus en plus difficiles à établir au regard des recettes fiscales – moins 27 millions d'euros –, des dépenses de fonctionnement qui augmentent et de notre marge brute qui diminue.

Enfin, le taux de couverture des investissements par les ressources propres se dégrade d'année en année. C'est un marqueur qui doit nous interpeller et nous faire prendre toutes les mesures de manière à ne pas obérer l'avenir.

Dans son rapport, le CESER fait plusieurs remarques que nous devons entendre et qui doivent nous interpeller, comme celles de Guillaume PELTIER et de Nicolas FORISSIER.

Voilà, Monsieur le Président. C'est compliqué en trois minutes, nous aurions pu parler de bon nombre de points, mais je respecte ces trois minutes qui me sont généreusement allouées.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur COSYNS.

Monsieur ROIRON a la parole, et Monsieur GRAND se prépare.

M. ROIRON.- Je voudrais d'abord dire que je n'ai pas eu le sentiment, hier, d'être à la même commission que Monsieur FORISSIER par rapport à ce qu'a indiqué le CESER. Le CESER a salué le travail que nous faisons et que vous proposez aujourd'hui dans le cadre de ce plan de relance, avec un budget réactif, un budget de combat au regard de la situation.

Évidemment, il a indiqué qu'il y aurait des choix à faire. Des choix, nous en avons fait et nous en ferons encore. Par exemple, nous faisons le choix de la jeunesse, nous faisons le choix de la recherche. Comme il est indiqué dans le rapport du CESER, plus de 30 % cette année sont consacrés à la recherche, je crois qu'il fallait le noter.

Un choix, bien sûr, sur l'investissement, mes collègues tout à l'heure ont évoqué cet aspect. Nous faisons un emprunt plus important, mais si nous avions écouté nos amis de l'opposition depuis des années, nous serions bien loin des cinq années d'endettement et nous aurions rattrapé les amis de Hauts-de-France et de Rhône-Alpes, car régulièrement, nous avons une question qui était posée sur l'endettement de notre Région. Je crois que nous avons bien fait de ne pas plus nous endetter, de sorte que nous puissions le faire aujourd'hui.

Il s'agit d'un budget offensif en direction des territoires, et moi, je ne sais pas si, Monsieur le Président, lorsque vous avez décidé d'aider les territoires sur le haut débit, c'est du saupoudrage. Je ne le pense pas et j'espère que tous les collègues élus de ce territoire ne le pensent pas non plus.

Ainsi, dans ce budget, nous passons, par exemple sur l'économie, de 61 millions à 77 millions d'euros. C'est un effort important sur l'investissement aussi. Ce sont des fonds importants qu'ont touchés plus de 500 entreprises grâce au Fonds Renaissance.

Voilà quelques-uns des arguments que je voulais rappeler. Évidemment, les élections sont pour bientôt, mais je crois qu'il ne faut pas user d'arguties, qui n'ont pas de sens et qui ne rapportent rien à personne.

Merci à vous.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROIRON.

Monsieur GRAND a la parole, et Monsieur MOULAY se prépare.

M. GRAND.- Oui, mes chers collègues, je vais faire avec les deux minutes généreusement allouées par Benoît FAUCHEUX pour vous dire que ce budget 2021 propose une augmentation très conséquente des investissements dans les lycées et plus particulièrement dans l'immobilier des lycées avec 102 millions d'euros. Cela nous permettra de faire face aux enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés depuis plus de dix ans maintenant. Je pense bien évidemment à la qualité de vie au sein de nos lycées pour les lycéens, professeurs et agents de la Région, et je pense également à la réduction de l'impact sur l'environnement de nos 100 lycées.

Quant au programme construction, réhabilitation, restructuration, il progresse du fait de la montée en puissance de l'opération de construction du futur lycée de Hanches en Eure-et-Loir et d'un nombre conséquent d'opérations importantes en phase de travaux. Nous avons traité l'ensemble de notre patrimoine régional, nous avons réduit de plus de la moitié notre impact sur l'environnement de nos lycées grâce à une volonté quotidienne de nous attaquer à cet enjeu majeur. Il fallait une volonté politique farouche, et c'est ce que nous avons porté avec Chantal REBOUT puis Cathy MÜNSCH-MASSET pendant dix ans. C'est cette volonté politique couplée à l'engagement de l'ensemble de l'équipe du service patrimoine qui a permis d'atteindre cet objectif ambitieux.

Le projet, également, lié à l'entretien, à la maintenance et au cadre de vie progresse encore plus fortement et va permettre, désormais, à la totalité de nos lycées d'être couverts dans le dispositif d'économies d'énergie. C'est l'occasion de rappeler que la politique régionale de rénovation énergétique des lycées porte ses fruits. Au bout de dix ans de responsabilité sur ce sujet, c'est pour moi une satisfaction de vous dire que les émissions de gaz à effet de serre dans nos lycées ont été divisées par deux. C'est ce que nous avons appris dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre 2019 lorsqu'on compare cette donnée avec celles qu'il y avait dans le diagnostic du plan Climat Air Énergie de notre Région au début de la précédente mandature.

Enfin, l'ambition en matière d'efficacité énergétique de nos lycées est toujours présente et la construction des deux nouveaux lycées le démontrera. Ce seront des bâtiments exemplaires, non seulement en matière de performance énergétique, mais aussi par l'utilisation de matériaux biosourcés.

C'est donc avec un immense plaisir que j'ai assumé la délégation patrimoine des lycées pendant plus de dix ans. Je tiens à remercier tous les membres du service patrimoine pour leur engagement quotidien au service de notre collectivité et auprès de moi et je tiens à remercier le groupe Écologiste, les conseillers assistants pour m'avoir permis d'être utile pour tous les habitants de notre belle Région.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GRAND.

Monsieur MOULAY a la parole, et Monsieur MARCHETTI se prépare.

M. MOULAY. - Merci, Monsieur le Président.

Un très grand nombre de nos concitoyens doutent, s'interrogent, s'inquiètent. Malgré ce contexte, la Région inscrit son action budgétaire dans cet environnement complexe. Nous avons fait le choix d'un budget qui répond à la crise. Pour cela, nous avons choisi la solidarité, nous voulons toujours une Région plus forte mais aussi une Région qui protège. Ce n'est pas un budget « fatigué », ce n'est pas un budget usé, ce n'est pas un budget de campagne. Dans ce budget, la dépense publique est utile, elle est prospective, elle répond aux urgences et aux mutations. Ce budget est une arme au service du développement territorial, et, pour répondre aux attentes de tous, aux attentes des familles, des habitants, des entreprises, des associations de notre Région, cette dépense, nous la manions avec discernement, responsabilité. Si certains veulent la réduire, nous, on la revendique au service de tous. Ce budget est juste, car il répond notamment à toutes celles et tous ceux qui en ont le plus besoin actuellement.

Nous démontrons par exemple qu'en matière de sport, il n'y aura ni rupture ni abandon du sport. Au contraire, nous allons encore plus loin pour plus de solidarité territoriale, pour plus d'investissement, pour l'emploi dans le sport, pour l'égalité dans l'accès aux pratiques sportives et pour le soutien à l'investissement dans les équipements sportifs. C'est concret et c'est maintenant.

Alors que certains n'interviennent plus dans les aides directes aux associations sportives, bien qu'elles sont pourtant un élément moteur de notre économie, nous, nous faisons le choix de soutenir ce vivier important d'animation dans nos vies quotidiennes et ce vivier d'emplois sur l'ensemble de notre Région, parce qu'il y a urgence et parce que c'est un élément essentiel de développement de nos territoires.

Je l'affirme, Monsieur le Président, notre rôle d'élus régionaux est de regarder vers l'avenir, d'accompagner la sortie de crise, ce n'est surtout pas regarder dans le passé. Ce budget est un signe fort et encourageant. Nous devons continuer à mettre du carburant dans le moteur de l'économie comme dans le sport pour relever les défis de demain et parce que nous avons cet engagement de justice en direction de nos concitoyens et de répondre aux urgences et à l'avenir.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur MOULAY.

Monsieur MARCHETTI a la parole, et Madame LECLERCQ se prépare.

M. MARCHETTI. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Ce budget primitif est, encore une fois, synonyme de marges de manœuvre extrêmement limitées. La crise liée au Covid a démontré que la priorité aurait dû être donnée au développement du haut débit pour tous plutôt qu'à l'ouverture de la fibre optique pour quelques-uns. Lorsque nos enfants ont été contraints de suivre leurs cours en distanciel, pour beaucoup, cela s'est avéré non pas difficile mais catastrophique, en dépit des annonces du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel BLANQUER. Les professeurs ont dû investir dans du matériel informatique en urgence et sur leurs propres deniers pour pouvoir assurer le minimum, car le matériel et l'assistance fournis par l'État étaient très insuffisants. « Pas de budget », leur aurait-on répondu. Mais comment ne pas penser à ces tablettes numériques coûteuses et inutiles, dormant au fond des placards, généreusement offertes par la collectivité ?

Les carences de la couverture numérique sont si sévères dans certaines parties du territoire qu'elles sont suffisamment révélatrices de l'échec des choix stratégiques entrepris. Demander aux professeurs de donner des cours à distance paraît facile lorsqu'on habite dans une métropole, mais la réalité en zones peu denses est tout autre. Il en est de même avec le télétravail, qui sera amené à devenir un atout pour notre Région, ce n'est plus à prouver, grâce à la proximité d'une partie de notre territoire avec Paris, comme l'Eure-et-Loir et le Loiret, mais la technologie ne parvient pas encore à pourvoir nos campagnes, obligeant les télétravailleurs à utiliser la 4G, pour laquelle il reste encore des zones blanches.

Concernant le réseau fibre, rappelez-vous qu'en 2018, le président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas PERRUCHOT, se réjouissait d'annoncer le tout-fibre dans son département et dans l'Indre-et-Loire en 2022, et pour cause, c'était l'engagement de l'opérateur TDF qui s'était vu confier son déploiement par le syndicat Val de Loire Numérique. Ce nouveau report à fin 2023 ne saurait s'expliquer par la seule crise sanitaire puisqu'il était déjà acté début 2020, avant même les périodes de confinement, au cours desquelles les agents ont quand même poursuivi son développement du mieux possible.

Alors, peut-être aurions-nous pu entrevoir dans ce budget un début de prise de conscience, la couleur étant annoncée avec, je vous cite, « une action publique régionale au cœur de la crise, protectrice et ambitieuse ». Eh bien non, à peine 8 millions d'euros, soit 0,45 % du budget alloué à la couverture numérique.

De plus, les contraintes que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer lors de mes dernières interventions sont toujours présentes, à savoir la frilosité des acteurs privés à investir dans les territoires ruraux, comme on peut le voir avec l'Indre et le Cher. Vous compenserez cela en disant que vous serez présents, mais avec qui ? Avec votre « sacro-sainte » Union européenne, celle qui s'est effondrée à la première crise sanitaire venue ? Il ne reste que l'État avec sa vision court-termiste privilégiant les AMEL au détriment des RIP. Le scandale de la privatisation des réseaux autoroutiers se répétera pour le réseau numérique avec le risque de briser le concept de neutralité du Net et de créer un réseau Internet à deux vitesses.

Encore une fois, nous savons que votre pouvoir d'action est restreint. Vous essayez de vous rassurer en utilisant une sémantique d'ambition, de confirmation, d'amplification, de combat, surtout à la veille des élections, mais la réalité vous rattrape.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur MARCHETTI.

La parole est à Anne LECLERCO, et Madame RIVET se prépare.

Mme LECLERCO. - Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier mon collègue et les services de la Région d'avoir monté un budget dans les conditions actuelles, qui affirme nos ambitions avec autant de force.

Dans notre territoire, l'accès aux soins n'est pas un simple service, c'est un véritable enjeu d'aménagement du territoire et d'égalité d'accès aux services essentiels. L'année 2020 a été particulièrement éprouvante et les difficultés rencontrées par les professionnels de santé et les habitants de notre Région confortent notre détermination à déployer notre plateforme 100 % santé.

Je n'ai pas le temps de tout détailler, juste quelques points.

Dans le budget que nous présentons ce jour, nous ouvrons des autorisations de programme pour construire des solutions durables et nous mobilisons des crédits, et cela, je le rappelle, dans une compétence régaliennne. Le GIP Pro Santé a posé ses premières bases en 2020 et prend son envol cette année avec le recrutement d'une équipe gestionnaire et volontaire pour massifier et amplifier le recrutement de médecins salariés. Bien évidemment, nous continuons à accompagner les collectivités dans le développement des maisons de santé pluridisciplinaires, des contrats locaux de santé, des CPTS et les équipements en télémédecine, pour tous ces acteurs de santé sur le territoire.

En 2021, du côté des formations sanitaires et sociales, l'augmentation notable des ouvertures de crédits et des crédits de paiement concrétise nos engagements sur la plateforme 100 % santé, que viennent renforcer les mesures du Ségur de la santé. Cela demande un effort considérable aux équipes des instituts de formation sanitaire et sociale, totalement investis à nos côtés et prêts à l'innovation. Il faut donc flécher dans la durée les moyens – fonctionnement et équipements – de ces établissements, accompagner les apprenants avec les bourses mais aussi, par exemple, le projet de Châteauroux pour offrir de meilleures conditions de formation aux élèves aides-soignants et infirmiers dans un cadre universitaire.

Sachez que depuis le début de la mandature, c'est plus de 16 millions que nous avons investis, au-delà de nos compétences dans l'investissement.

Je voulais enfin remercier tous les services de la Région et particulièrement ceux de l'aménagement du territoire et des formations sanitaires et sociales pour leur mobilisation à faire vivre ces programmes.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame LECLERCQ.

Madame RIVET a la parole, et Monsieur CROTTÉ se prépare.

Mme RIVET. - Merci, Monsieur le Président.

Le budget, et particulièrement cette année, ne peut pas s'envisager seul ; il doit être examiné avec les autres fonds qui l'accompagnent. Je pense bien sûr aux fonds européens, mais on peut penser aussi au fonds du plan de relance, qui doivent s'articuler cette année tout particulièrement avec notre budget.

Quelques mots sur le budget de l'environnement. C'est un budget stable qui est inscrit essentiellement dans le CPER, et on ne peut pas le voir sans noter l'inscription complémentaire de fonds consacrés à la biodiversité dans le FEDER : nous avons 17 millions d'euros consacrés à la restauration des milieux aquatiques et 11 millions sur ces questions de biodiversité.

Je rappelle que notre budget environnement, en ce qui concerne la biodiversité, est essentiellement niché, je dirais, dans les CRST, est essentiellement dévolu aux territoires pour travailler à des actions en faveur de la biodiversité, au plus près du terrain, et ces actions sont accompagnées par l'Agence régionale de la biodiversité que nous finançons et les associations des conventions vertes.

Je voudrais ajouter qu'aujourd'hui un nouvel enjeu est en train de s'imposer, qui est celui de concilier l'adaptation au changement climatique avec la préservation de la biodiversité, que c'est un enjeu sur lequel on a besoin d'expertise et d'expertises nouvelles, que nous avons des services extrêmement courageux et engagés et que je les remercie de leur engagement, mais que si nous voulons que la Région reste présente sur ces problématiques nouvelles, émergentes, nous avons aussi besoin de moyens humains. Alors je sais, c'est du fonctionnement, Monsieur PELTIER, mais nous avons besoin de moyens humains, et moi, je prône un renforcement des moyens humains consacrés à la biodiversité, à l'eau dans la Région.

Merci.

M. le Président. - Merci, Madame RIVET.

Monsieur CROTTÉ a la parole, et Madame GAUDRON se prépare.

M. CROTTÉ. - Monsieur le Président, chers collègues, ce budget 2021 est le dernier de notre mandat ; c'est le moment de regarder dans le rétroviseur, de comparer et d'évaluer nos engagements de campagne à l'aune de sa prise en considération dans les actes budgétaires.

J'ai comparé les lignes budgétaires liées aux politiques environnementales que nous avons votées depuis 2007.

En matière de transition énergétique, nous sommes passés de 1 244 000 à 3 076 100 euros en fonctionnement. Nous avons pratiquement triplé le budget. En investissement, une augmentation de 551 000 euros a été réalisée et nous avons mis en place l'Agence Énergie Centre, fruit de longs échanges avec toutes les collectivités, les banques et d'autres partenaires. Elle répond aux enjeux de précarité énergétique dans la Région Centre.

Concernant le patrimoine naturel et la biodiversité, nos actions de rénovation et de protection des milieux naturels se traduisent par une augmentation depuis 2016 d'1 935 000 euros et des investissements de 977 100 euros.

Un autre budget phare de notre politique régionale, c'est le développement de l'agriculture biologique sur notre territoire. La preuve par les chiffres est sans équivoque : nous sommes passés de 820 000 euros en 2016 à 1 135 000 euros, soit 315 000 euros d'augmentation sur six ans. Cela a permis à bon nombre de nos agriculteurs de franchir le pas pour répondre aux enjeux climatiques et à la demande forte de nos concitoyens de se nourrir avec des produits de qualité en circuits courts.

Comme vous pouvez le voir, nous avons pris des mesures liées à l'urgence climatique et environnementale. Notre Région investit massivement pour comprendre, protéger, entretenir et améliorer nos territoires et je pense que nous pouvons en être fiers.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur CROTTÉ.

Madame GAUDRON a la parole, et Madame MÜNSCH-MASSET, dernière oratrice inscrite, se prépare.

Mme GAUDRON. - Monsieur le Président, mes chers collègues, jamais nous n'avons mis autant de moyens pour la formation professionnelle et l'orientation. Cette année, notre Région consacrera plus de 140 millions d'euros à la formation continue. C'est un vrai choix, un choix clair et fort. Ce sont 5 millions supplémentaires par rapport au budget de l'année dernière, grâce à un partenariat renforcé avec le plan de relance. Cette hausse nous permet d'augmenter le nombre de places à un niveau jamais atteint et de déployer de nouvelles mesures d'accompagnement. Notre objectif est ainsi de 46 000 places pour cette année, 46 000 places de formation, 46 000 femmes et hommes, jeunes, qui pourront bénéficier de ces formations et donc d'une insertion professionnelle plus rapide.

Quelques éléments pour illustrer aussi les mesures nouvelles – je vais faire très court, car j'ai peu de temps.

- Un soutien pour acquérir des ordinateurs pour les stagiaires, afin qu'ils puissent aussi se former à distance.

- Le déploiement de tiers lieux de compétences sur les territoires pour permettre aux gens de se former en proximité de leur lieu d'habitation.

- L'accompagnement des organismes de formation, dont on sait qu'ils ont besoin eux-mêmes d'améliorer leurs compétences sur la formation à distance, pour qu'ils intègrent aussi davantage les transformations écologiques qu'on a évoquées tout à l'heure.

- C'est aussi généraliser la démarche des DEF1, le déploiement et le développement de l'emploi par les formations inclusives qui permettent des insertions immédiates dans l'emploi, qui sont une vraie réussite, et là, l'objectif pour nous, c'est de les généraliser.

Deux mots pour dire également que c'est un engagement très fort en direction de l'orientation, puisqu'on sait qu'une partie se joue aussi dans l'orientation des jeunes et des adultes. Je citerai juste le Klub Extraordinaire qui a repris sa route et qui vient au-devant des personnes qui ont des questions à se poser sur leur orientation.

Pourquoi un tel engagement ? Parce que nous savons, nous connaissons les bénéfices de la formation professionnelle dans un contexte de crise économique. Elle est l'arme la plus efficace pour combattre le chômage, la précarité, l'exclusion, elle est l'arme pour relever les défis économiques, sociaux et écologiques en appui du plan de relance.

Alors oui, Monsieur le Président, nous sommes prêts, avec les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation, à relever le défi.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Merci. Merci, Madame GAUDRON.

Madame MÜNSCH-MASSET, vous avez la parole.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Merci, Monsieur le Président.

S'agissant du budget éducation, Monsieur le Président, chers collègues, je pense qu'il comporte à lui seul beaucoup de nos marqueurs, beaucoup de nos priorités, avec d'abord, concernant les investissements, une nette hausse et une accélération importante malgré les décalages liés au contexte de 2020, et des objectifs d'investissement qui sont tous maintenus. C'est bien sûr une façon de contribuer à l'effort de relance de l'activité.

Plusieurs marqueurs forts, on l'a évoqué tout à l'heure avec COEPI, 19 millions d'euros en 2021 pour réduire nos consommations énergétiques dans les lycées, et ce sont désormais 100 % des lycées qui sont engagés dans la démarche de réduction de consommation d'énergie, de performance énergétique. On l'a rappelé tout à l'heure avec mon collègue Jean-Philippe GRAND, souvenons-nous, dix ans d'implication à cette hauteur, c'est aujourd'hui le constat qui peut être fait d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre de moitié, ce qui est considérable.

Le lancement, on l'a évoqué, d'un nouveau lycée d'Eure-et-Loir avec, et je veux insister sur cette dimension, une démarche inédite d'associations des usagers, des acteurs du territoire qui ont, par leurs travaux, forgé le programme de ce nouveau lycée. C'est un chantier de 60 millions d'euros qui s'engage aujourd'hui avec 90 % des travaux et 100 % des prestations d'entretien qui sont confiées à des entreprises locales.

Enfin, un marqueur majeur en cette période, il s'agit des investissements dans le numérique, avec une augmentation de nos financements dans ce budget pour la transition numérique de 2,6 millions d'euros, pour un montant total de 6 millions d'euros en 2021. C'est l'aide à l'équipement numérique pour les jeunes, c'est l'aide à la connexion, qui est indispensable, à partir des box 4G, ce sont aussi des infrastructures qui continuent de se mettre en place massivement dans les lycées ; on pense au Wi-Fi mais j'ajoute aussi les dispositifs de caméras très performantes qui permettent aujourd'hui un fonctionnement en hybridation et d'assurer ainsi une continuité pédagogique.

Sur le fonctionnement, 42,5 millions d'euros avec, d'abord, une prise en compte des dépenses qui n'ont pas été réalisées lors de la fermeture des établissements pendant le premier confinement en 2020.

Un volet de l'accompagnement des lycéens qui demeure fondamental dans la période, c'est en particulier le fonds social régional, de près de 600 000 euros, et l'accès de ce fonds qui est étendu aux étudiants de BTS et de classes préparatoires de nos lycées.

Accompagner les lycéens, ce sont aussi nos interventions en matière d'action éducative, avec les volets que vous connaissez bien, citoyens, d'ouverture à l'Europe, de mobilité, de COP lycées de santé, qui permettent l'élaboration de projets. Ces projets permettent à ces jeunes une découverte du monde, de l'environnement et ils leur permettent, et je pense que c'est important, d'acquérir d'autres habiletés que les disciplines classiques. Mais ces projets apportent aussi des réponses très concrètes à des problématiques qui sont la vie quotidienne de ces jeunes, et on en parlera aussi dans le rapport jeunesse. Je vous donne un seul exemple, le plan d'action d'ampleur qui sera lancé en 2021 contre la précarité

menstruelle, qui viendra compléter nos interventions historiques sur l'accès à la contraception et aux actions de prévention.

Notre budget éducation reste, à travers les différentes dimensions que je viens d'évoquer, une priorité politique, clairement. Cette priorité s'appuie sur la conviction absolue que le combat pour l'égalité des chances doit toujours guider notre action publique, sans doute plus aujourd'hui encore pour une génération de lycéens qui cumulent un contexte de réforme du baccalauréat, on l'a un peu oublié mais ils sont dedans, et cette crise sanitaire.

Et parce qu'un budget n'est efficace que par la façon dont on le fait vivre, je terminerai en disant que notre priorité à l'éducation s'exprime aussi par une méthode, par un dialogue avec les établissements, avec la communauté éducative, avec les jeunes, avec les parents d'élèves. Ce dialogue, cette posture caractérise, je crois, notre manière d'agir dans chaque lycée, sur chaque territoire depuis des années, et cette méthode est un gage supplémentaire d'adaptation de notre action publique aux besoins réels des lycées et des territoires.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame MÜNSCH-MASSET.

On va entendre le Premier Vice-président chargé des finances apporter des éléments de réponse et peut-être de conclusion de ce débat avant la présentation qui sera faite des amendements qui ont été déposés – il y en a 4 pour les Écologistes et 3 pour l'UDC. Enfin, il y aura le vote global de notre budget.

Monsieur le Premier Vice-président.

M. GRICOURT. - Merci, Président, et, chers collègues, une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui ne sont pas en présentiel et pour lesquels il est moins évident, certainement, de vivre comme nous le faisons habituellement une session tous ensemble.

Quelques réponses sur des questions précises qui ont été abordées par certains collègues.

Je voudrais commencer par la référence au CESER qui a été faite par notre collègue Nicolas FORISSIER, et c'est l'occasion pour moi de saluer encore une fois – mais nous l'avons, chers collègues membres de la Commission des Finances, fait collectivement – la qualité du travail d'analyse réalisé par le CESER sur ce projet de budget primitif, notamment par Alain ROBERT, le rapporteur, dans un travail très sérieux et très complet avec des analyses, des préconisations, des attentes, des réflexions. C'est toute la richesse de cette assemblée du CESER.

Après, nous n'avons pas, cher collègue, la même lecture, et Fanny PIDOUX, tout à l'heure l'a aussi évoqué. Il y a un salut par le CESER de l'effort inédit en investissement, c'était une attente très majoritaire au sein de cette assemblée du CESER depuis quelques années, qui nous engageait aussi à faire plus en investissant plus. Aujourd'hui, c'est un salut de cette priorité très forte donnée à l'investissement. C'est aussi la reconnaissance de l'engagement majeur par la collectivité sur des politiques publiques à destination des territoires de nos concitoyens, qui est salué aussi par le CESER, et c'est vrai que ce n'est pas la première année que le CESER s'interroge au sujet des inquiétudes que nous partageons tous sur l'avenir de nos recettes, sur la nécessité peut-être demain d'être encore plus exigeants sur l'identification de nos priorités, je dirais dans le respect, bien sûr, de nos compétences obligatoires, et ce sont aussi là parfois des contradictions, dans les rangs à la fois de certains membres de l'opposition et de certains membres du CESER. J'ai eu l'occasion de partager avec eux lundi, notamment

avec le représentant du MEDEF qui, de façon récurrente, nous incite à nous engager sur les réseaux routiers, qui ne sont pas dans notre champ de compétences. Je crois que c'est important de le rappeler, on est donc dans une contradiction ; concentrons-nous, dépensons mieux, mais, parfois, on nous incite à aller sur des compétences qui sont celles d'autres collectivités.

Ensuite, sur la question de la vaccination, car c'est une question, évidemment, de pleine actualité, comme l'a dit Pierre COMMANDEUR, je crois qu'il faut que nous soyons prudents dans l'analyse. Je m'interroge souvent en me disant : est-ce qu'un autre gouvernement aurait fait mieux ? Ce n'est pas certain. Ce n'est pas certain parce que nous payons, je crois, plusieurs décennies d'absence de vraie stratégie de politique de santé nationale, nous payons, et nous avons été nombreux à le partager partout en France, et là, c'est factuel, la question de la gouvernance des agences régionales de santé, qui exclut de la décision les élus, qui représente une déconcentration de l'État et pas une décentralisation, avec des décisions trop lentes, voire inadaptées qui ont freiné, dans certains territoires, les prises de bonne décision.

Et puis, cela ne nous empêche pas de dire qu'en effet il y a eu, c'est factuel, dans beaucoup de domaines, des interrogations sur la façon de gérer cette crise par le gouvernement. On a vu les avancées et les reculs sur les masques, la difficulté d'approvisionnement de matériels, mais là on paie aussi le passé, des matériels de protection et, au-delà, ce que j'appelle des incohérences dans la gestion de cette crise, avec la décision de fermeture des petits commerces, le maintien des grandes surfaces ouvertes, la décision aujourd'hui du maintien des sites culturels fermés alors que toutes les précautions avaient été prises par les collectivités ou le privé dans ce domaine après le mois de mai pour garantir une sécurité sanitaire totale des visiteurs et usagers de ces sites patrimoniaux culturels, dans lesquels la protection est réellement garantie, beaucoup plus que dans les grandes surfaces. Bref, des incohérences, c'est vrai, dans cette gestion, mais restons prudents.

Après, nous sommes victimes aussi d'une insuffisance de livraison de vaccins qui peut interroger là aussi sur la façon dont cela a été géré en matière de commande, quand on voit que d'autres pays sont à des niveaux de vaccination dix fois plus importants. Et puis, l'accompagnement de nos aînés vers la vaccination, c'est un travail qui est très partagé dans les territoires entre les agences régionales de santé, les collectivités, les préfetures, les centres hospitaliers pour essayer, au plus près de tous nos concitoyens, de disposer de centres de vaccination.

Ensuite, concernant l'hypothèse d'un accompagnement individualisé des plus de 75 ans en taxi, on a fait un petit calcul ; ils sont plus de 250 000 dans notre Région, à raison de deux vaccinations, on compte donc 500 000 personnes. S'il fallait assurer les courses sur une moyenne de 20 euros par aller, cela ferait donc 80 euros par personne, ce serait une prise en charge par la Région de 50 %, donc de 40 euros, si bien que cela représenterait 20 millions d'euros. Objectivement, serait-ce raisonnable ? Je crois qu'on a d'autres solutions envisagées, et les autres collectivités ont pris des initiatives, notamment les EPCI, dans la mise à disposition du transport à la demande.

Voilà sur la vaccination, qui est un sujet d'actualité, et la gestion de la crise. Je voulais faire cette précision, Monsieur le Président.

Sur ce budget, les grands équilibres ont été rappelés par notre rapporteure, je ne vais pas y revenir. On est sur un budget qui s'inscrit dans un contexte particulier, un contexte de crise sanitaire, de crise économique, de crise sociale du fait des conséquences de cette situation économique et par les secteurs qui sont mis en grande difficulté, et un contexte particulier en termes de recettes, avec une baisse de nos recettes institutionnelles de 26 millions d'euros. 26 millions d'euros, ce n'est pas neutre, c'est, pour vous donner des repères, 50 % du montant consacré aux dépenses de personnel du siège du Conseil régional, c'est l'équivalent des dépenses consacrées aux moyens généraux. Par conséquent, on voit bien ce que représente cet impact de baisse de recettes de 26 millions d'euros.

L'évolution, d'ailleurs, de nos recettes entre 2015, puisqu'on est à une fin de mandature, et 2021, est de plus 30 % sur la globalité, mais cette baisse entre 2019 et 2021, évidemment, a un impact très négatif. C'est donc une augmentation de 30 % sur les six ans quand nos dépenses, elles, ont augmenté de plus de 45 %, à la suite notamment de transferts de compétences, comme vous le savez.

Ainsi, un contexte particulier qui nous oblige plus qu'hier et dans de nombreux domaines, et le Président l'a martelé dans son introduction, mais nous avons aussi, dans cette période et au-delà du volontarisme affiché par l'Exécutif et la majorité régionale, une opportunité calendaire exceptionnelle que sont l'arrivée des fonds consacrés au plan de relance, les fonds européens sur REACT-EU, le CPER qui s'engage, le plan opérationnel FEDER/FSE 2021-2027, en très forte augmentation en matière d'enveloppe budgétaire pour notre Région, qui vont être véritablement un levier supplémentaire dans l'accompagnement de cette relance, de cette reconstruction au niveau de notre territoire régional.

Viendront dans les semaines à venir les débats, les échanges sur des visions possiblement et je dirais même certainement différentes, et là aussi, on a échangé avec Nicolas FORISSIER en Commission des Finances, c'est heureux pour notre démocratie que nous soyons sur des approches différentes. C'est noble et il faut d'ailleurs le défendre et le souhaiter.

Moi, je suis convaincu que les choix et les orientations qui ont été mis en place depuis 2016 prennent encore plus de sens quand on regarde cette crise, quand on en connaît les origines, quand on en mesure les conséquences. Et face aux défis environnementaux, économiques, sociaux, démocratiques aussi – Charles FOURNIER en a parlé –, devant lesquels nous sommes confrontés, oui, plus que jamais, nous défendons notre bilan, nous marquerons bien sûr des propositions plus fortes face à ces défis, et la démarche est enclenchée dès cette année 2021.

Le contexte, à quelques mois d'échéances électorales, m'amène à rappeler quelques données chiffrées aussi de BP à BP sur cette mandature, qui confirment que ce budget marque une ambition confortée, notamment en investissement. Peut-on le regretter, comme le disait notre collègue Dominique tout à l'heure ?

Quand on le mesure, peut-on regretter que le budget d'investissement dans nos lycées soit passé de 83 millions en 2015 à 124,6 millions aujourd'hui ? C'est une évolution de 50 % et c'est le choix, en effet, d'accélérer l'amélioration énergétique de nos bâtiments – Jean-Philippe GRAND l'a rappelé et souligné tout à l'heure.

Pourrait-on regretter, sur les mobilités – Philippe FOURNIÉ a eu l'occasion de le marteler régulièrement –, les choix que nous avons faits ? Je pense à la gratuité des déplacements scolaires, des transports scolaires, à la révision en 2019 des tarifications pour le ferroviaire, aux orientations qui ont anticipé ce que semblent être les prévisions et les réorientations nationales que j'ai entendues de la bouche du président de la SNCF cette semaine, avec des préconisations que nous défendions, notamment nos amis Écologistes, sur le fait d'arrêter la politique du tout-TGV, de revenir sur les liaisons infrarégionales et interrégionales avec nos trains d'équilibres territoriaux. Bref, nous avons anticipé ce qui enfin pourrait être des réorientations de la stratégie ferroviaire au niveau national.

Peut-on regretter le soutien aux territoires à travers les CRST ? Je ne vais pas m'étendre sur ce sujet, notre collègue vice-président l'a rappelé, c'est une reconnaissance, on le sait, très forte des élus des territoires, car ce n'est pas la Région qui décide. Certes, la Région a imposé des critères, et c'est normal, sur ce que sont nos objectifs, mais ce sont les élus qui font le choix de leurs investissements, de leurs programmations sur des équipements structurants, et cela, c'est du soutien direct, on le sait, à l'économie locale et à l'emploi.

Pourrait-on regretter, Anne, sur l'enseignement supérieur, l'évolution de 66 % en six ans du budget consacré à l'investissement dans ce secteur ? Pourrait-on regretter, j'allais dire le bond extraordinaire en avant que vient de rappeler Isabelle GAUDRON sur la formation professionnelle ?

Pourrait-on regretter, sur l'économie, cette ambition plus forte et cette évolution de plus de 60 % du budget consacré à l'économie, passant de 23 millions en 2015 à 39 millions ? Sans oublier, et là, c'est une réponse à Pierre COMMANDEUR, l'exceptionnel engagement l'année dernière de notre Région qui a multiplié par deux, sur une année budgétaire, ses aides économiques.

Pourrait-on regretter le soutien renforcé au monde associatif à travers le CAP' Asso ? Le CAP' Asso aurait d'ailleurs pu être remis en cause, car il y a seulement quelques années, certains groupes dans cet hémicycle avaient remis en question le CAP' Asso, mais nous l'avons maintenu. Il ne faut pas oublier non plus que quand on parle d'économie et d'emploi, le monde associatif, c'est plus de 10 % de l'emploi salarié dans notre Région, comme partout en France d'ailleurs, et que le secteur de l'économie sociale et solidaire joue un rôle majeur dans l'économie pour accomplir des missions qui seront d'ailleurs encore plus fortes demain sur des secteurs qui ont été abandonnés par l'économie dite marchande ou traditionnelle.

Voilà, chers collègues, sur les dépenses de fonctionnement, avec, là aussi, des idées reçues, 2,65 % d'évolution de nos dépenses de fonctionnement entre le BP 2020 et le BP 2021. C'est véritablement une maîtrise de l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, même si nous avons eu ces dernières années, et Monsieur LECOQ l'a abordé, des choix à faire. Et je vous remercie, Monsieur LECOQ, car, en fait, c'est une approbation des décisions que nous avons prises de créer 175 postes permanents dans nos lycées pour venir conforter les équipes. Ainsi, oui, 175 postes qui sont venus en augmentation de notre engagement sur le budget ressources humaines, mais nous l'avons assumé parce que c'était une nécessité, et je dirais, par rapport à votre intervention, Monsieur LECOQ, heureusement que nous avons pris cette décision. Sinon, où en serions-nous dans nos établissements avec en effet, à juste titre, comme vous l'avez dit, les contraintes supplémentaires liées à la crise sanitaire avec un impact très fort sur les conditions de travail, la fatigabilité de nos agents dans les lycées ?

Mais nous avons pris, et vous le savez aussi, la décision d'une enveloppe supplémentaire de 1 million d'euros pour les remplacements en fin d'année, ce qui nous permet de remplacer systématiquement tous les agents absents, ce qui n'était pas la politique de remplacement et elle est évidemment transitoire. C'est l'appel à des sociétés d'insertion, et, concernant les agents, dans la mobilisation de nos agents, c'est également la question de la reconnaissance et nous avons encore cette année, dans la continuité du travail engagé avec Audrey ROUSSELET et moi-même ainsi que le Président depuis cinq ans, consenti tout récemment un accord, dans le cadre du dialogue social, avec les organisations syndicales. Cela fera l'objet d'une meilleure reconnaissance, notamment pour nos personnels des lycées, dans le cadre de la prochaine Commission administrative paritaire, de leur métier à travers des avancements et des promotions qui seront plus nombreux que les années précédentes.

Ainsi, on peut en effet, parfois, souvent, entendre des critiques sur les dépenses de fonctionnement, attendre toujours plus de limitations de ces dépenses de fonctionnement. Moi, je n'oublie pas qu'on a des dépenses de fonctionnement qui sont aussi un investissement sur l'avenir.

Et quand on veut comparer les dépenses de fonctionnement, entre 2020 et 2021, plus 2,65 % dans notre Région, permettez-moi, chers collègues de la Droite et du Centre, de mentionner une région qui est toujours votre référence, vous savez, les Hauts-de-France, que j'affectionne particulièrement du fait de mes origines, eh bien nous serons cette année là-bas sur plus de 3 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement. Quant à une autre région, Pays de la Loire – que vous ne citez pas souvent, d'ailleurs –, on sera à près de 6 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement.

S'agissant des dépenses d'investissement, oui, c'est de notre part un effort exceptionnel, impressionnant, 67 %, le Président l'a rappelé, alors que, dans la région Hauts-de-France, c'est 5,26 %. Alors, peut-être avaient-ils en effet conforté leurs dépenses d'investissement de façon précoce, mais avec un impact sur leurs dépenses de fonctionnement et les arbitrages que je considère comme dommageables et douloureux sur de nombreuses politiques publiques en direction notamment des associations mais pas seulement. Et sur Pays de la Loire, nous serons sur une baisse de leur enveloppe d'investissement de près de 5 % cette année.

Et sur un indicateur qui est important, la capacité de désendettement, nous sommes sur un objectif maximal, et nous l'avons aussi rappelé en Commission des Finances, à 9 ans ; nous avons fait ce choix, c'est la limite « acceptable ». Nous sommes d'ailleurs un peu en dessous, avec ce budget primitif, de ce que nous avons prévu aux orientations budgétaires, puisque nous serons en fin d'année à 5,9 années, ce qui est 1,7 année de plus que l'année précédente, quand la Région Hauts-de-France va dépasser de façon impressionnante sa capacité de désendettement pour frôler les 15 ans et quand la Région Pays de la Loire fait un bond de 3,8 années supplémentaires, passant de 6,2 à 10 années.

Il en ressort, je crois, que notre Région dispose d'une situation financière initiale plus saine, comme beaucoup de collègues dans les groupes de la majorité l'ont rappelé, c'est du factuel, avec une capacité de désendettement qui reste moindre et qui nous permet des marges de manœuvre, notamment cette année, dans une année qui nous oblige plus que les autres, avec, bien sûr, la capacité que nous avons d'augmenter notre recours à l'emprunt de façon raisonnée, forte mais raisonnée. Notre Région a donc été bien gérée par le passé et, grâce à cela, nous pouvons maintenir un investissement considérable sans renoncer à nos politiques publiques.

Chers collègues, le contexte 2021, à quelques mois des échéances, m'a amené à vous rappeler ces chiffres. Cela a été un peu long, je vous prie de m'excuser, mais je crois que c'est important et nous avons aussi des habitants de notre Région qui suivent nos débats. Tout cela, évidemment, avec une évolution en baisse de nos recettes et une augmentation de nos dépenses.

Je voudrais également, Monsieur le Président, répondre à Guillaume PELTIER sur un État trop socialiste à l'intérieur. Le socialiste que je suis, évidemment, attend encore plus de socialisme à l'intérieur, et pourquoi ? Parce qu'il suffit de regarder l'histoire : 1936-1945, avec de GAULLE d'ailleurs, et toutes les formations politiques de gauche, 1968, ensuite 1981 puis 1997, et j'arrête là la liste, ces périodes ont permis de faire de notre pays un État plus juste et plus protecteur, et heureusement, car, là aussi, c'est du factuel, l'amortissement économique et social de la crise a été plus fort dans notre pays que dans tous les autres, grâce aussi, sur l'aspect économique, et là, je m'adresse à Pierre COMMANDEUR, au volontarisme réel qu'il faut reconnaître de l'engagement de l'État auprès du monde économique aux côtés des collectivités qui, bien sûr, s'y sont associées.

Il ne nous échappera pas que, dans ce monde, au regard de ce que sont mes valeurs et convictions, partagées par de nombreux membres de la majorité, c'est au contraire, de mon point de vue, un souhait plus fort de politique sociale, environnementale et démocratique que j'attends pour les années qui viennent.

En conclusion, parce qu'il faut bien que j'arrive à une conclusion, quand même, Monsieur le Président, Monsieur COSYNS nous disait un budget... Il nous écoute, je pense, notre collègue COSYNS, il disait « un budget de campagne électorale ». Je ne sais pas, on peut peut-être l'analyser ainsi, mais de notre point de vue, c'était la volonté de répondre à cette crise et de marquer encore plus qu'hier nos priorités. Alors oui, c'est un budget qui va donner le la, je dirais, de ce que pourront être nos orientations à gauche, la gauche sociale et écologiste, de ce que nous proposerons à nos concitoyens dans quatre mois.

C'est un budget de traitement de crise, un budget de relance, un budget d'ambition plus forte, engagé face à tous les défis que j'ai rappelés. Une impulsion nouvelle est donnée, et nos concitoyens, que ce soient les acteurs du mode économique, que nous rencontrons régulièrement, les représentants associatifs, auprès desquels nous sommes toujours très présents, les citoyens en général, seront les arbitres, les arbitres en effet d'un bilan mais aussi d'un projet.

Et c'est, me concernant, avec confiance que j'aborde cette période, dans la richesse et la diversité de notre majorité et avec les priorités qui ont été les nôtres depuis six ans, je dirais depuis plus de vingt ans – mais, comme le disait Dominique ROULLET, vingt ans, ce n'est rien dans une vie à l'échelle d'un territoire –, et qui seront ainsi confortées.

J'ai bien écouté, évidemment, comme en Commission des Finances, les interventions aujourd'hui des groupes des oppositions, quelques attentes, quelques propositions différentes, et les amendements que nous allons partager vont nous le confirmer, mais je dirais, là aussi de façon objective je crois, que les remarques sont à la marge. Ce n'est pas une proposition de budget alternatif que j'aurais pu, que nous aurions pu attendre dans cette période particulière, et c'est peut-être un signe que je qualifie de positif au regard des choix que nous avons faits, de la gestion de cette collectivité.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais rappeler avec quelques précisions et réponses aux questions qui ont été posées par nos collègues des oppositions.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur le Premier Vice-président, pour ces éléments de réponse.

Avant de passer au vote du budget, vont être présentés les amendements qui ont été déposés. Ils sont, comme je l'indiquais, au nombre de sept.

AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE, "PETITES FERMES BIOLOGIQUES EN CIRCUITS COURTS"

M. le Président. - Le premier amendement, qui porte sur des petites fermes biologiques en circuits courts, est présenté par le groupe les Écologistes.

Madame RIVET.

Mme RIVET. - Merci, Monsieur le Président.

Cet amendement concerne une aide qui a été proposée dans le cadre du plan Bio, qui est directement issue de ce plan. C'est une enveloppe destinée à distribuer une aide à des petits agriculteurs en agriculture périurbaine, vous en connaissez tous. Il s'agit de les aider à s'équiper en petit matériel, y compris d'occasion, par des petites subventions de manière à ce qu'ils puissent non seulement travailler mais aussi éventuellement acquérir un véhicule de livraison, un étal au marché, etc.

C'est une aide qui s'inscrit tout à fait dans la politique que nous voulons mener à l'heure actuelle, visant à aller vers les circuits courts, et qui a pour but, tout particulièrement en cette période, de permettre à ces petits agriculteurs de livrer au plus près de chez eux.

M. le Président. - Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, d'abord un petit mot, parce que je n'ai pas répondu tout à l'heure. Pour revenir au débat, j'ai été contesté, plus que contesté par Monsieur COMMANDEUR en des termes... J'aimerais qu'on garde quand même une certaine sérénité dans les débats. J'ai cité des chiffres, je n'y peux rien, ce sont les chiffres de l'INSEE. On peut en discuter, les interpréter. Pour ma part, je n'ai fait que trois ans de statistiques après le bac, il y en a qui sont certainement plus calés que moi en la matière, mais je sais lire et interpréter des statistiques, je pense, suffisamment. J'estime que c'est quand même un peu déraiper de traiter un de ses collègues élus de criminel pour simplement citer des faits qui sont incontestables. C'est la méthode qui a été employée par Monsieur DARMANIN, lors de son débat, consistant à citer des chiffres erronés en prétendant que c'est la vérité.

Sur ce débat, sur l'amendement sur les petites fermes, effectivement, on pourrait être séduit par l'idée, mais je ne pense pas que ce dispositif apporte grand-chose de plus par rapport à tout ce qui existe déjà ; il y a déjà beaucoup d'outils. C'est peut-être symbolique, mais je crains que... Quand j'entends parler de petites fermes urbaines, je sens, derrière, plus arriver des structures associatives que des fermes et je crains qu'on retombe toujours dans le même système, et nous ne voterons donc pas l'amendement.

M. le Président.- Monsieur FORISSIER, pour le groupe UDC.

M. FORISSIER.- Merci, Monsieur le Président.

Je suis sensible à ce que vient de dire Monsieur CHASSIER, il ne faudrait pas que cela dérive, il faudra contrôler l'utilisation très précise de ce crédit, mais nous serons favorables et je le dis pour deux raisons.

D'abord, parce que le développement de l'agriculture urbaine, c'est un vrai sujet. C'est en train de se développer, l'agriculture urbaine, il ne faut pas qu'on fasse n'importe quoi et, évidemment, il faut que ce soit dans le cadre de l'évolution des attentes de la société et des besoins. Qu'on mette l'accent sur le développement de l'agriculture biologique urbaine nous paraît être une bonne démarche. Nous sommes donc favorables à ce crédit. Je rappelle quand même qu'il y a d'autres agricultures et j'y reviendrai tout à l'heure, il ne faudrait pas non plus que nous soyons, dans cet hémicycle, uniquement sur un certain type d'agriculture, mais, en tout cas, sur cet amendement, nous serons favorables.

Juste un mot, Monsieur le Président, pour préciser, mais peut-être cela fera-t-il l'objet d'une autre DM, qu'il ne faudrait pas que cela affaiblisse trop le CAP Développement Centre par ailleurs. Cela me paraît important. Il y aura donc peut-être une compensation à trouver.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur FORISSIER.

Monsieur GRICOURT, pour le groupe SRD.

M. GRICOURT.- Merci, Président.

En effet, comme cela vient d'être rappelé par notre collègue Nicolas FORISSIER et argumenté par notre collègue qui a présenté cet amendement, Michelle RIVET, on est sur une question importante, sur la question de notre souhait très largement partagé dans beaucoup de territoires urbains de réintroduire des productions agricoles, notamment maraîchères, bio parce que c'est aussi la réponse à des attentes en matière de qualité alimentaire, et c'est aussi

contribuer à faciliter l'approvisionnement de proximité. Ainsi, au nom du groupe, je considère que cette proposition d'amendement est intéressante.

Par contre, je proposerai de le sous-amender. En effet, il a pour objet d'inscrire 100 000 euros de crédits de paiement en investissement pour créer un dispositif intitulé « petites fermes biologiques en circuits courts », qui permettra notamment, comme on vient de le rappeler, les uns et les autres, de soutenir la petite agriculture urbaine.

Afin d'équilibrer l'amendement, notre groupe propose de diminuer de 100 000 euros les crédits de paiement en investissement sur les crédits d'aménagement du territoire, puisqu'on est bien sur une technique budgétaire qui nous amène à ce basculement. On est bien sur la question de l'aménagement du territoire, et c'est la proposition que je fais sur un plan budgétaire, Monsieur le Président.

M. le Président.- Si les dépositaires de cet amendement acceptent... Je vais mettre aux voix, tout d'abord, le sous-amendement qui vient d'être proposé, puis ce sera l'amendement sous-amendé ou non en fonction du vote.

Je mets le sous-amendement aux voix.

(Mis aux voix, le sous-amendement du groupe SRD est adopté à l'unanimité)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- L'amendement sous-amendé, je le soumets donc à votre vote.

Il est voté par le groupe des Écologistes, par le groupe SRD, par le groupe UDC, par le groupe Rassemblement National également ainsi que par les deux non-inscrits présents. Il est donc voté à l'unanimité.

M. CHASSIER.- Non, non. J'avais indiqué mes réserves au départ. C'est vrai que quand on n'est pas en assemblée, c'est difficile avec le groupe...

M. le Président.- Bien sûr.

M. CHASSIER.- ...de se concerter, et je proposerai plutôt une abstention.

M. le Président.- Une abstention du groupe du Rassemblement National. Je mets les présidents de groupe complètement à l'aise, on vérifie avec les votes à distance que les votes qui sont pris sont bien ceux que nous venons de dire.

M. FAUCHEUX.- Président, peut-être faut-il ouvrir le vote pour nos boîtiers ?

M. le Président.- Il n'était pas ouvert ?

M. FAUCHEUX.- Je ne crois pas.

M. le Président.- On va ouvrir le vote. Je pensais que vous l'aviez fait en parallèle. On ouvre le vote après l'expression de vos présidents de groupe, comme cela a été à l'instant précisé.

Le sous-amendement a été voté. L'amendement doit être voté formellement par vous à distance. L'amendement sous-amendé est soumis à votre vote et vous avez deux minutes pour exprimer votre vote. Nous serons ainsi dans les formes.

Les élus qui sont présents, vous allez pouvoir prendre votre vote en rappelant que « pour », c'est 1, pour valider ce qui vient d'être dit par vos présidents de groupe.

2 minutes à chaque fois, pas 5. On peut y aller.

Ce serait bien que le fait que le vote est ouvert s'affiche sur les écrans. Voilà, c'est parfait, merci ! Avec le chronométrage des deux minutes.

Mme BIDAULT.- N'oubliez pas non plus de valider votre vote.

(Le vote est ouvert)

(Mis aux voix, l'amendement sous-amendé du groupe Écologiste est adopté)

***Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR
Abstention : Rassemblement National***

M. le Président.- Ce n'est pas totalement concluant, puisqu'il n'y a pas 76 votants mais 75 votants actuellement, qui soit sont présents avec leur appareil, soit ont donné pouvoir. 75 actuellement, je le reprécise.

Comment ? Non, il y a 75 votants, c'est établi, et sur les 75 votants, il y a un groupe qui s'abstient, c'est le groupe Rassemblement National, d'accord. Il y a donc 15 abstentions. Il y a un vote SRD de 28, un vote Verts de 10 et il y a, s'agissant de l'UDC, un vote de 20, Monsieur FORISSIER, d'accord. Et pour les non-inscrits présents et votants, ce sera, Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER ? Pour et pour.

Nous sommes sur un vote de 60 pour et 15 abstentions. 60 pour et 15 abstentions. Le vote est obtenu dans ces conditions.

Je vous propose une technique qui va être plus simple, tout aussi démocratique et tout aussi transparente. Si vous n'êtes pas en accord avec la position de votre groupe, exprimée ici par votre président de groupe, vous le manifesterez, cela nous permettra de gagner du temps. Bien évidemment, je prendrai en compte les votes des collègues non-inscrits.

Ce premier amendement est donc accepté dans les conditions que nous venons de dire.

**AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE,
"APPELS A PROJETS TRANSITION ECOLOGIQUE ET RESILIENCE"**

M. le Président.- Le deuxième amendement est également déposé par le groupe les Écologistes et présenté par...

M. FOURNIER Charles.- C'est lequel ?

M. le Président.- Le deuxième, c'est celui qui porte sur les appels à projets « transition écologique et résilience ».

Ce sera Monsieur Charles FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

Lors des débats pour nos modifications budgétaires du budget 2020, nous avons porté ce sujet et cela faisait partie des 19 mesures de réponse à la Covid que nous avons portées, un plan d'ensemble cohérent, et cette mesure, pour nous, était importante pour soutenir, marquer notre soutien aux acteurs de la culture, considérant qu'ils ont un rôle à jouer dans les transformations qui sont à l'œuvre. On le dit souvent, la culture est un moyen d'interroger le monde dans lequel nous sommes, de réfléchir à son futur, d'imaginer des solutions, de mettre en lien les habitants, de mobiliser des habitants autour de ces transformations.

Ainsi, nous considérons que pour faciliter cet accompagnement des acteurs de la culture, pour leur donner toute la dignité nécessaire dans ce moment, leur permettre d'être en création sur un sujet aussi important nous paraît tout à fait essentiel. Quand on pousse cette création, il ne s'agit pas de la contraindre, pas plus qu'on ne le fait pour les 500 ans de la Renaissance par exemple, mais bien de donner une opportunité à la création de s'exprimer de manière forte dans le monde dans lequel nous sommes.

Notre proposition vise à soutenir cet appel à manifestation d'intérêt pour encourager cette création culturelle au service de la transition écologique. Et pour financer cet amendement, nous procédions à une réduction du budget alloué à l'aéroport de Tours, compte tenu de ce que nous savons du débat d'orientation budgétaire à cet instant, qui prévoit pour l'année 2021 une diminution du montant que nous avons indiqué dans cet amendement.

Nous avons donc mis en cohérence notre budget. D'ailleurs, c'est même notre budget qui devrait guider, finalement, le budget de l'aéroport, puisque nous sommes un des acteurs majeurs autour de la table.

Voilà comment est construit cet amendement, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci, Monsieur FOURNIER.

Tout d'abord, Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Très brièvement, Monsieur le Président. Pour notre réponse, je vous demanderais de vous reporter à la réponse que nous avons déjà formulée sur le même vœu à la précédente session, peut-être même à celle d'avant. Nous voterons contre.

M. le Président.- D'accord.

Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, je pense deux choses sur cet amendement. Nous voterons contre pour deux raisons.

D'abord, je pense qu'il y a déjà énormément de crédits qui existent en faveur de la culture. Peut-être qu'on peut regarder dans le budget, tel qu'il existe, des moyens pour répondre ou réorienter certains crédits, et si tel n'était pas le cas, dans l'objectif qui est proposé par le groupe des Verts, à ce moment-là, on pourrait faire une DM pour augmenter ces crédits, mais sans aller chercher – on voit bien l'objectif – les crédits de l'aéroport de Tours. Derrière, on voit bien le débat qui se profile. On a un autre amendement là-dessus qui porte là, pour le coup, sur des crédits qu'on supprimerait à l'aéroport de Tours et à celui de Châteauroux.

Monsieur le Président, vous comprendrez que nous ne pouvons pas souscrire à ces deux amendements pour ces raisons.

J'en profite, au passage, pour vous rappeler que je vous avais demandé, il y a déjà deux ou trois ans, qu'on mette en œuvre une stratégie aéroportuaire régionale volontariste. Je le redis aujourd'hui, car l'État vient d'expliquer qu'il mettait un terme à l'extension de Roissy telle qu'elle était envisagée, et c'est une opportunité supplémentaire pour notre Région de se positionner en complément et en développement des plateformes parisiennes. Par conséquent, dans cet esprit, ce n'est évidemment pas le moment de baisser la garde et je ne pense pas que Dominique ROULLET me dira le contraire.

M. le Président.- Merci, Monsieur FORISSIER.

Pour le groupe SRD, Madame MÜNSCH-MASSET.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Monsieur le Président, merci.

Je pense que la position de notre groupe est de considérer en effet que cette exception culturelle inversée qu'on vit aujourd'hui est une anomalie, que cet appel à manifestation d'intérêt est une bonne initiative et un signal nécessaire auprès des acteurs de la culture.

Moi, je vous fais la proposition d'un sous-amendement, non pas sur la nature de la proposition mais sur l'origine des crédits, tout simplement pour faire un constat simple avec vous s'agissant de la consommation en ce début d'année 2021 des crédits de l'action éducative dans les lycées et des conditions matérielles extrêmement compliquées pour que les projets puissent se dérouler aux rythmes prévus, qui nous font constater un ralentissement de la consommation pour ce début d'année.

Je formule donc la proposition d'un sous-amendement qui trouverait ces crédits pour un appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 200 000 euros à partir du dispositif 100 % éducation des lycées.

M. le Président.- Pierre COMMANDEUR.

M. COMMANDEUR.- Merci, Monsieur le Président.

Je m'exprimerai sur cet amendement et sur le deuxième amendement qui concerne l'aéroport également.

Je partage les propos de Monsieur FORISSIER. Dans notre Région, on a deux aéroports, un aéroport plutôt à vocation industrielle et un autre plutôt à vocation passagers, qu'on soutient doucement depuis plusieurs années, et, d'ailleurs, j'aimerais qu'on les soutienne plus fortement, ces deux aéroports, et je veux parler plus particulièrement de celui de Tours, qui est un aéroport qui participe à l'attractivité de notre Région. Quand le maire de Tours a décidé, avant de démissionner de la présidence du syndicat de l'aéroport, de fermer la ligne vers Marrakech, les élus de Tours ont reçu des courriers d'habitants expliquant qu'ils s'étaient – vers Marseille, je veux dire – installés à Tours parce qu'ils pouvaient se rendre facilement et rapidement à Marseille. On voit donc que cet aéroport, au-delà du sujet des greffes et au-delà du sujet de l'aviation d'affaires, il est aussi un facteur d'attractivité de notre territoire.

Moi, je regrette que, finalement, à chaque session, le groupe Europe Écologie veuille supprimer les subventions à cet aéroport, en parlant constamment de l'opérateur, la seule compagnie qu'on a sur le site qui est Ryanair, en disant que ce sont des bandits – c'est ce que j'ai entendu dernièrement, un élu Écologiste les a qualifiés de bandits. Pour l'instant, c'est notre seule compagnie, notre seul opérateur, il n'est pas parfait mais il bénéficie d'une licence européenne légale. Dans un peu moins de deux ans, on renouvellera la délégation de service public de l'aéroport de Tours, on a donc le temps de se mettre autour de la table pour voir comment on veut développer cet aéroport, comment on veut l'accompagner, quel type de compagnie on veut avoir. On a le temps de le faire, puisqu'on a presque deux ans pour faire cette délégation de service public si les élus Écologistes qui sont présents à l'aéroport de Tours votent l'avenant concernant ce sujet la semaine prochaine.

Prenons le temps de la réflexion sur le développement de cet aéroport plutôt que de proposer, comme cela, des amendements budgétaires qui reviendraient finalement à une sanction, car sans compagnie et sans Ryanair, on aurait zéro vol à l'aéroport de Tours. Ce serait cela, la conséquence de voter ces deux amendements.

Évidemment, je voterai contre l'un et l'autre. Par contre, je suis favorable à l'amendement qui a été proposé et qui me semble parfaitement... Au sous-amendement qui changerait la source de la dépense et le montant de la dépense. Je voterai favorablement le sous-amendement, mais pas cet amendement-là.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur COMMANDEUR.

Je vais d'abord mettre aux voix la proposition de sous-amendement tel que présenté à l'instant par Cathy MÜNSCH-MASSET.

Qui vote pour le sous-amendement s'agissant des groupes ?

Monsieur FORISSIER, une explication de vote ?

M. FORISSIER. - Monsieur le Président, nous, nous continuons sur le contre, parce qu'on a du mal à suivre, là. Il y a un sous-amendement qui change l'origine des crédits, mais on a à peine le temps de discuter, vous nous dites que c'est pour des raisons de sous-consommation de cette ligne, si j'ai bien compris.

Moi, je me méfie toujours, car on a une sous-consommation aujourd'hui, mais, là aussi, dans le domaine des lycées, de l'éducation et de la formation, il y a peut-être besoin de faire une relance accélérée pour la sortie de crise. Tout à l'heure, on parlera de la façon de faire une sorte de plan de relance de l'éducation après les périodes de confinement, et il me paraît, je me permets de le dire, un peu surprenant, même si je comprends votre raisonnement, Cathy, qu'on prenne sur ces crédits-là à la place des crédits de l'aéroport parce que cela gêne une partie de la majorité qui aimerait bien voter.

On a du mal à suivre. En tout cas, sur cet amendement, on s'abstiendra, sauf si vous avez d'autres réponses. Le sous-amendement, je veux dire.

(Mis aux voix, le sous-amendement du groupe SRD est adopté)

**Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR**

Contre : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre

M. le Président.- Je mets aux voix l'amendement sous-amendé.

(Mis aux voix, l'amendement sous-amendé du groupe Écologiste est adopté)

**Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates / Monsieur
COMMANDEUR**

Contre : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

M. le Président.- Troisième amendement, toujours présenté par le groupe Europe Écologie Les Verts.

M. FOURNIER Charles.- C'est lequel ?

M. le Président.- Allez-y.

M. FOURNIER Charles.- C'est lequel ?

M. le Président.- Appel à projets innovation sociale.

AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE, "APPEL A PROJETS INNOVATION SOCIALE"

M. FAUCHEUX.- Merci, Monsieur le Président.

C'est un appel à projets qui vise à abonder une autorisation d'engagement que nous avons ouverte sur l'innovation sociale pour l'abonder en crédits de paiement, étant donné que nous pensons que face à cette crise, il faut effectivement soutenir l'économie dans une approche de relance et de résilience, mais il faut aussi stimuler la capacité du corps social, de la société civile, des forces vives de notre pays à inventer de nouvelles solidarités. C'est l'objet d'un appel à projets « innovation sociale » qui, pour le moment, n'est pas suffisamment abondé à notre sens et que nous voudrions abonder davantage.

Si vous me le permettez, étant donné que nous avons un amendement qui portait sur l'aéroport, je voudrais sous-amender l'amendement que je vous propose pour simplifier les choses, en vous proposant un amendement qui affecterait non pas 700 000 euros mais 1 100 000 euros à cet appel à projets d'innovation sociale, en rajoutant 400 000 euros à destination du mouvement sur la ligne 31-92 « Aéroport de Tours », en la portant de

300 000 à 700 000 euros, ce qui ferait un total, en crédits de paiement ajoutés, de 1 100 000 euros.

J'en profite pour dire en quelques mots que je suis un peu surpris du discours de Pierre COMMANDEUR, qui est vice-président du SMADAIT et qui a participé cette semaine au débat d'orientation budgétaire du SMADAIT qui prévoit clairement une baisse d'au moins 300 000 euros de contribution de la Région Centre-Val de Loire à l'aéroport de Tours. On peut débattre de tout ce qu'on veut sur l'avenir, mais l'actualité de l'aéroport, c'est qu'on finance un syndicat mixte qui a une DSP avec un opérateur qui lui-même a un accord avec une compagnie qui s'appelle Ryanair, on finance pour un peu plus de 1 million d'euros par collectivité des vols qui aujourd'hui n'existent pas. Autrement dit, on donne de l'argent à Ryanair pour un service qui n'est pas rendu...

M. le Président.- Restons sur l'amendement, Monsieur...

M. FAUCHEUX.- Si on se préoccupe d'argent public, moi je suis un peu scandalisé, je m'arrête là, merci.

M. le Président.- Merci.

M. ROULLET.- Je veux préciser que les 400 000 euros pour l'aéroport de Châteauroux en fonctionnement constituent non pas une subvention mais permettent à l'aéroport de payer les charges de propriétaire et les charges de la Région.

M. le Président.- Ok, merci.

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Oui, cela devient difficile de suivre l'évolution de ces amendements qui sont déjà sous-amendés par ceux-là mêmes qui les présentent, et on pourrait dire alors qu'il s'agit déjà de membres de la majorité. C'est quand même un peu surprenant que la majorité n'arrive pas à se concerter avant le budget et que certains de ses membres présentent des amendements en séance. C'est un choix, mais, bientôt, il y aura peut-être aussi des membres du groupe SRD qui présenteront des amendements, on ne sait jamais, cela peut arriver, encore qu'on arrive au terme de cette mandature.

M. le Président.- Votre vote, Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Sur le principe, pour ce qui concerne cet appel à projets, il y a déjà, je crois, suffisamment de crédits. Il y aurait beaucoup à revoir, même, et à vérifier dans le contrôle de l'utilisation de ces crédits dans ce domaine ; je crois que ce n'est pas la peine d'en rajouter et nous voterons contre.

M. le Président.- Merci.

Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER.- Comme me le disait tout à l'heure Guillaume PELTIER, celles et ceux de nos concitoyennes et concitoyens qui suivent ces débats doivent se demander à quel jeu on joue. Il y a effectivement une succession d'amendements, de sous-amendements, d'amendements sous-amendés avant par ceux qui les posent, on ne comprend plus rien.

Nous, évidemment, sur cet amendement constituant à nouveau une attaque contre les aéroports de la Région, nous sommes contre. Nous considérons qu'il y a suffisamment de crédits sur l'innovation sociale, et commençons par bien dépenser efficacement les 200 000 euros qui sont prévus au budget primitif. Ainsi, nous voterons contre cet amendement, Monsieur le Président.

Juste une remarque, on voit bien là que le groupe des Verts essaie de faire de la politique, de préparer sa campagne électorale, de jeter des débats sur la table et de faire plaisir en faisant des amendements qui sont très électoralistes. Je trouve que c'est dommage pour votre dernier budget, j'en suis très désolé pour vous, Monsieur le Président.

M. le Président.- Restez serein, Monsieur FORISSIER. Merci, en tous les cas.

Je donne la parole à distance à Jean-Patrick GILLE, pour le groupe SRD.

M. GILLE.- Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, une remarque de forme mais importante, c'est que dans toute assemblée, quelqu'un qui présente un amendement ne peut pas le sous-amender. Sinon, vous voyez le « bazar », ce n'est plus possible à suivre, un « truc » comme cela. Moi, je considère que le sous-amendement n'existe pas, car il est porté par celui qui a déposé l'amendement.

Deuxièmement, par contre, il est significatif, parce qu'on voit bien que ce qui compte, en fait, dans son amendement, c'est quand même la taxe sur l'aéroport de Tours – Benoit FAUCHEUX, c'est une de ses caractéristiques.

Le sujet, c'est que cet amendement finit par devenir pervers pour le groupe qu'il anime, car on a vu la situation à Tours, cela a mis en difficulté même le maire de Tours qui avait accepté courageusement de prendre la présidence de l'aéroport et qui, finalement, s'est trouvé dans un réseau de contraintes, notamment grâce à ses amis, ce qui l'a conduit très rapidement à dire qu'il ne pourrait pas mener le travail qu'il souhaitait faire.

Cela a été un peu le gimmick de nos amis pendant toute cette mandature, c'était acté, c'était un peu un point de désaccord qu'on avait acté. Cela ne nous a pas empêchés de conduire toute cette mandature ensemble. Moi, le partage assez l'analyse de Pierre COMMANDEUR sur l'aéroport. On sait bien que l'aéronautique va être quelque chose de très compliqué, je pense que là, pour le coup, après la crise, il y aura vraiment un changement.

Mais, comme cela a été dit, il faut bien le reconnaître, je pense que cet amendement, vous l'avez compris, que nous ne voterons pas, est un clin d'œil appuyé de nos amis Écologistes à leur électorat. Voilà, bon, c'est de circonstance. Est-ce qu'il faut faire cela ? Chacun jugera. En tout cas, nous ne les suivrons pas, nous avons soutenu les deux autres amendements mais nous ne les suivrons pas sur cet amendement.

M. le Président.- Merci.

Qui vote pour l'amendement ? Ceux qui l'ont déposé.

Qui vote contre...

M. FAUCHEUX.- Monsieur le Président, moi, j'ai fait une proposition d'amendement sous-amendé et j'avais discuté avec votre directeur de cabinet qui m'avait dit que c'était possible. Je souhaiterais donc qu'on reste sur ce qui avait été convenu.

M. le Président.- Mettons le sous-amendement aux voix, moi, cela ne me pose pas de problème.

(Mis aux voix, le sous-amendement du groupe Écologiste est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR
Pour : Écologiste

M. le Président.- Comme il n'est pas sous-amendé, je mets l'amendement aux voix.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Écologiste est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR
Pour : Écologiste

M. le Président.- Nous avons un quatrième amendement qui est présenté par le groupe les Écologistes et qui porte sur le guichet unique de la transition écologique.

Qui le présente ?

AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE,
"GUICHET UNIQUE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE"

M. FOURNIER Charles.- Moi. Avant de présenter l'amendement, je veux bien qu'on remarque que les Écologistes font de la politique, mais je crois qu'à peu près tout le monde en fait, et tous les amendements qui viennent derrière seront aussi des amendements pour séduire tel ou tel électeur. Franchement, ces remarques sont déplacées, y compris à l'intérieur même d'une majorité.

Je précise que depuis le début du mandat, nous déposons des amendements sur ce sujet, que c'est une constante chez nous et que depuis fort longtemps nous avons ces positions. Après, on peut ne pas les partager, mais on peut respecter ce qui est la forme. Sur les sous-amendements, il y a eu des amendements de l'UDC sous-amendés, en séance, plein de fois et vous trouviez cela bien moins pénible et bureaucratique qu'aujourd'hui. Il faut donc savoir un peu raison garder dans un moment comme celui-là et être respectueux des positions des uns et des autres.

Sur cet amendement supplémentaire que nous proposons... Et si nous les proposons à ce stade, c'est que toutes les discussions que nous avons n'ont pas permis de pousser ces sujets, et nous avons la liberté de nous exprimer dans cet hémicycle par la voie des amendements. C'est cela, l'autonomie des groupes politiques. Notre groupe politique, il est dans une majorité, il a été solidaire pendant tout le mandat de cette majorité, mais il a aussi des différences et il les exprime à chaque fois qu'il en a l'occasion.

Et sur ce sujet-là, nous avons engagé dans le cadre de la COP régionale un travail sur un guichet unique qui rapproche tous les financeurs de la transition écologique, la Banque Publique d'investissement, les agences de l'eau, la Banque des Territoires, l'ADEME, la Région pour rendre les choses beaucoup plus simples, accompagner les acteurs, parce qu'on a un problème aujourd'hui, on a parfois des financements et pas de projets en face, et parfois on a des projets et pas de financement en face.

Dès lors, ce guichet, pour qu'il existe, il a besoin d'ingénierie pour accompagner les porteurs de projet, et aujourd'hui ce n'est pas prévu dans le budget, nous pensons que c'est indispensable pour pouvoir accompagner à toutes les échelles cet engagement.

Cet amendement vise donc à rendre possible la mise en œuvre concrète de ce guichet pour qu'il ne soit pas qu'une déclaration, ce qu'il est à ce stade puisqu'il n'a pas de concrétisation budgétaire. Il est prévu dans l'accord COP qui a été voté, simplement nous demandons les crédits qui vont avec pour pouvoir le rendre possible.

Nous prenons les crédits sur l'animation des pôles de compétitivité, et même si nous les prenons, cela laisse cette enveloppe en augmentation sur le budget, et il nous semblait que c'était tout à fait possible de les équilibrer de cette manière.

Merci.

M. le Président. - Merci, Charles FOURNIER.

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER. - Écoutez, je pense que cet amendement porte plutôt sur le fonctionnement, l'organisation interne des services. Je crois qu'il y a suffisamment de personnes qui s'occupent de cette affaire. Qu'il y ait besoin de faire une réorganisation... Je ne sais pas s'il y a besoin d'un budget spécifique pour régler ce genre de problème. Ainsi, nous voterons contre.

M. le Président. - Merci.

Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER. - Monsieur le Président, merci.

Trois remarques sur cet amendement.

Premièrement, on assiste à des débats à l'intérieur de la majorité qui sont quand même assez stupéfiants ; au bout de cinq ans, on sent que cela se tend. Je voulais vous dire, Monsieur le Président, encore une fois, toute ma considération dans cette situation.

Deuxièmement, guichet unique, oui, mais enfin, Charles, cela fait cinq ans qu'on le demande, nous, au groupe de l'UDC. On le demande globalement, on demande qu'il y ait un guichet unique qui permette d'avoir enfin une simplification des procédures et de l'accès aux procédures du Conseil régional. Aujourd'hui, la principale critique, c'est le fait qu'on est dans un système extrêmement bureaucratique et compliqué et éloigné du terrain. Cela fait cinq ans qu'on le demande et j'observe qu'au bout de cinq ans, en toute fin de mandat, vous faites un amendement sur le sujet. Sur le principe, évidemment, on est favorable, et, d'ailleurs, le guichet de la transition écologique, il faut le mettre dans un seul guichet qui concerne aussi les aides aux entreprises, les aides aux communes, etc., l'accès à l'information pour les citoyens. Il faut que ce soit au plus près du terrain. Sur le principe, oui ; on regrette simplement que cela vienne si tard.

En revanche, troisième remarque, je ne suis pas d'accord pour dire qu'il faille à nouveau prendre sur l'animation des pôles de compétitivité, qui sont extrêmement importants pour le développement de l'économie et de l'emploi dans notre région.

Pour cette seule raison, nous nous abstenons, à regret. Comme l'a souligné récemment Florent MONTILLOT, nous ne pouvons accepter ce gage.

M. le Président. - Merci.

Pour le groupe SRD, Monsieur GILLE.

M. GILLE. - Monsieur le Président, nous ne voterons pas favorablement cet amendement. Évidemment, le guichet unique, cela fait toujours plaisir, mais si chaque politique a son guichet unique, si chaque vice-président organise ses guichets uniques, à ce moment-là, et je rejoins Nicolas FORISSIER, il faut un guichet unique de tout le monde. Là, on n'est pas dans cette démarche.

Pour mettre une pointe d'humour, attention, Monsieur FOURNIER, parce que vous allez vous faire traiter de socialiste par Guillaume PELTIER, qui a tout à l'heure dénoncé justement ce côté « administratif » et toutes ces choses. Et puis je pense que le moment, plus sérieusement, n'est pas à dépouiller la relance économique et notamment l'animation des pôles de compétitivité de crédits. Je pense que c'est aussi de ces pôles d'innovation et de recherche que peuvent venir des solutions écologiques, de nouvelles idées, et c'est le pari que nous faisons.

Ainsi, désolé de ne pas vous suivre sur cet amendement.

M. le Président. - Merci.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Écologiste est rejeté)

*Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Rassemblement National /
Monsieur COMMANDEUR
Pour : Écologiste
Abstention : Union de la Droite et du Centre*

M. le Président. - Nous en avons terminé avec les amendements proposés par le groupe les Écologistes.

**AMENDEMENTS PRESENTES PAR LE GROUPE UNION DE
LA DROITE ET DU CENTRE
« ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES POUR LA
VACCINATION » ET « AIDES DES CAFETIERS ET
RESTAURATEURS »**

M. le Président. - Nous abordons les amendements proposés par le groupe UDC.

Qui les présente ? Ce sera Monsieur FORISSIER.

Monsieur FORISSIER, vous avez la parole.

M. FORISSIER.- Bon, Monsieur le Président, on va essayer d'aller vite, parce que cela commence à durer un peu longtemps, tous ces « trucs ». Nous avons fait deux propositions que Guillaume PELTIER a évoquées tout à l'heure et qui sont des propositions de bon sens que nous avons pu d'ailleurs déjà observer, en termes de mise en œuvre, dans d'autres Régions. Je pense notamment à la question des transports dans le cadre de la crise Covid, cela a été mis en œuvre par le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et j'y reviendrai. Le deuxième amendement, lui, porte sur une aide exceptionnelle de 1 000 euros par mois, qui a déjà été mise en œuvre par Madame Valérie PÉCRESSÉ en Région Île-de-France.

Sur le premier amendement, la proposition consiste, au fond, et je réponds directement à ce que disait tout à l'heure Marc GRICOURT, à avoir un dispositif qui permette de prendre 50 % du coût du transport pour les personnes qui vont se faire vacciner et qui sont les personnes de plus de 65 ans. Évidemment, si vous faites le calcul de toutes les personnes de cette tranche d'âge concernées par la période de vaccination actuelle dans la Région, vous arrivez à un chiffre hallucinant, mais ce n'est évidemment pas cela, Marc, que nous avons dit.

Je m'adresse à vous, Monsieur le Premier Vice-président, nous disons simplement qu'il y a un certain nombre de situations, notamment dans de nombreuses communes rurales où il n'y a aucune solution, à telle enseigne que ce sont, d'ailleurs, bien souvent les membres des CCAS locaux ou les voisins qui sont obligés de l'organiser. C'est une magnifique solidarité, mais je trouve que la Région pourrait intervenir au moins sur un certain nombre de situations en prenant en compte les anciens, nos anciens qui sont isolés et qui doivent aller se faire vacciner deux fois dans la ville moyenne qui peut être parfois à une demi-heure, voire trois quarts d'heure de route.

Il y a des solutions qui existent dans certains secteurs, le transport à la demande, Rémi, etc., mais il y a des secteurs où cela n'existe pas. C'est cela, le sens de notre amendement, c'est de couvrir l'ensemble des hypothèses, et, éventuellement, on en tire les conséquences en termes de mise en œuvre très pratique par la Région. En tout cas, je trouve que c'est une mesure de justice et qu'elle s'adresse aussi à des territoires et donc à des personnes qui vivent dans des territoires extrêmement isolés pour cette vaccination.

Le deuxième amendement, et j'en aurais terminé, Monsieur le Président, car je les présente tous les deux en même temps, c'est une aide exceptionnelle pour les petites entreprises et en particulier les cafetiers, restaurateurs ou les petites entreprises dans le domaine du tourisme et de l'événementiel, qui ont des loyers à payer, qui souvent doivent des loyers – et je suis déjà venu, tout comme Guillaume PELTIER et d'autres de mes collègues, devant vous en Commission permanente ou en session sur ce sujet – à des bailleurs qui ne sont pas des bailleurs puissants, qui sont souvent d'anciens commerçants, d'anciens artisans qui ont besoin de leur location, du produit de leur location pour pouvoir construire leur retraite.

Je considère donc là aussi, et c'est le sens de cet amendement, nous considérons qu'il y a une mesure particulière à prendre, encore une fois, et elle n'a pas été prise. Le Fonds Renaissance ne permet pas ou n'est pas suffisant pour pouvoir couvrir ces besoins. Je parle d'une mesure qui permet de compenser le coût extrêmement lourd des loyers pour de nombreux cafetiers, restaurateurs, entrepreneurs de l'événementiel ou du spectacle, entrepreneurs du tourisme, et cela, quels que soient, d'ailleurs, les statuts juridiques.

Cette proposition est donc extrêmement simple et cela viendrait en association avec les présidents d'EPCI et les élus locaux qui travaillent déjà sur le Fonds Renaissance et qui pourraient conduire cette aide exceptionnelle dans le cadre de la crise économique qui est en cours et devant nous, je le rappelle.

M. le Président.- Monsieur FORISSIER, pour notre bonne compréhension, votre intervention a porté sur les deux projets d'amendement, celui qui porte sur l'accompagnement des personnes pour la vaccination et celui sur la problématique des cafetiers et restaurateurs, c'est cela ?

M. FORISSIER.- Absolument, Monsieur le Président, et je comprends qu'avec ces masques, toutes les paroles ne passent pas facilement, en tout cas pas comme d'habitude. Mais effectivement, oui, par souci d'efficacité, en accord avec Guillaume PELTIER, nous avons voulu présenter les deux amendements en même temps.

M. le Président.- Pas de problème.

M. PELTIER.- Deux en un.

M. le Président.- Absolument.

La parole est à Monsieur CHASSIER pour l'amendement portant sur les transports.

M. CHASSIER.- Écoutez, effectivement, cet amendement visant à aider les personnes âgées qui sont isolées et qui ne disposent pas de moyens de transport à se rendre dans un centre de vaccination nous semble être une bonne initiative.

Nous avons évoqué le sujet, vous l'avez évoqué, Monsieur le Président, en début de session, je pense que c'est un effort que la Région peut faire, et il est chiffré. Je sais que Marc GRICOURT a répondu un peu par anticipation lors de sa réponse tout à l'heure, mais ce n'est pas parce qu'on a 275 000 personnes dans cette tranche d'âge qu'on va avoir 275 000 demandes. Il y a évidemment les gens qui sont déjà dans des zones urbaines bénéficiant de transports, du transport à la demande, et il y a aussi des personnes âgées de 75 ans qui sont capables de se déplacer elles-mêmes, etc. Cela vise des cas qui seront, je pense, dans un nombre raisonnable. On le voit d'ailleurs sur Agglopolys où on a institué le transport à la demande, si tous les bénéficiaires potentiels l'utilisaient, cela pourrait coûter cher, et on voit que les demandes sont tout de même relativement faibles. Ainsi, je pense qu'on répond à une demande qui ne fera pas « exploser » le budget ; les sommes me paraissent raisonnables.

Par conséquent, nous voterons favorablement.

M. le Président.- Merci.

Nous poursuivons avec le groupe les Écologistes, et c'est Monsieur FAUCHEUX qui a la parole.

M. FAUCHEUX.- Vous posez une question importante avec cet amendement qui est la question de l'égalité sociale et territoriale. Effectivement, nous, nous sommes très attachés à l'égalité sociale et territoriale. Il y a une campagne nationale de vaccination dans le cadre d'une politique de santé publique en réponse à l'épidémie, c'est donc une question qu'il faut regarder.

Par contre, la réponse que vous nous proposez vise à diminuer une politique qui est une politique importante dans les compétences de la Région qui est le soutien aux mobilités douces et à l'intermodalité ; c'est une compétence dans le cadre de la loi NOTRe. C'est le premier problème qu'on a avec cela.

Le deuxième, c'est que, comme c'est une campagne nationale de vaccination et que, pour le moment, dans les discussions qu'il y a avec l'ARS et le préfet, on ne voit pas arriver cette question-là comme un problème, on est un peu surpris que vous le posiez. Mais si ce problème existe, il nous semble que ce n'est pas à la Région en premier lieu d'y répondre et qu'il faut qu'on se tourne vers l'État, peut-être aussi vers les départements, afin d'inventer au mieux des réponses communes à ce problème.

M. le Président.- Ensuite, s'agissant du groupe SRD, je crois que c'est Monsieur DUMAS.

Monsieur DUMAS ?

M. DUMAS.- Oui, Monsieur le Président, chers collègues, j'ai bien entendu ce projet d'amendement par lequel, effectivement, nos collègues soulignent les difficultés qu'ont un certain nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens à pouvoir se rendre dans les centres de vaccination.

Je voulais dire tout d'abord que la Région n'est pas restée inactive, avec la mise à disposition de son réseau de transports Rémi de façon gratuite et, dans les cas où il n'y a pas de prestataire, avec l'intervention, de temps à autre, de sociétés de taxi. À cela s'ajoute un certain nombre d'initiatives qui ont été prises dans de très nombreuses communes, en lien avec les CCAS, pour permettre d'accompagner celles et ceux qui ne peuvent se déplacer. Il y a aussi des initiatives qui ont été prises dans certains départements, je pense au Cher, je pense à l'Indre, au Département du Loiret qui organise désormais, grâce à une unité mobile, des vaccinations, certes pas en nombre extrêmement important mais cela est lié à d'autres considérations, et vous le savez, pour permettre que toutes et tous puissent se faire vacciner.

Enfin, il y a aussi l'aide apportée par les familles, par les proches, par certaines associations, ce qui me permet de dire qu'aujourd'hui le principal souci n'est malheureusement pas un souci de déplacement, mais un réel souci de faiblesse du nombre de doses vaccinales, qui ne permet pas de vacciner en nombre suffisant au regard des besoins principalement de nos seniors.

J'ajoute que la CPAM pourrait aussi, et cela me paraîtrait tout à fait logique, prendre en charge certains déplacements, comme elle le fait dans le cadre de l'accès aux soins pour un certain nombre de personnes avec des VSL.

Pour toutes ces raisons, il me semble une fois encore que la difficulté à laquelle nous sommes confrontés n'est malheureusement pas une difficulté de déplacement mais réellement une difficulté en termes de sous-appvisionnement des centres de santé et des centres de vaccination.

Pour terminer, je dirais qu'il est prévu d'ici la fin du mois que des médecins généralistes ou des centres de santé puissent procéder à des vaccinations à domicile, pas à domicile mais du moins au sein même de nos territoires, ce qui devrait considérablement améliorer l'accès des personnes les plus éloignées.

M. le Président.- Merci.

(Mise aux voix, l'amendement « Accompagnement des personnes pour la vaccination » du groupe UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- L'amendement est à 38-37, contre, il n'est pas accepté.

M. FORISSIER.- Il y a une voix de différence ?

M. le Président.- Il y a une voix de différence, tout à fait.

Maintenant, le second amendement.

Monsieur LECOQ.

M. LECOQ.- Merci, Monsieur le Président

Ces commerces sont un maillon essentiel, évidemment, de nos centres-villes et nous ne pouvons que soutenir cet amendement, car, il faut le dire, c'est une branche, les cafetiers, hôteliers et restaurateurs, qui souffre tout particulièrement actuellement, et on reste tout de même aussi dans le cadre d'une subvention modeste. Nous ne pouvons donc que le soutenir.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

Madame PIDOUX, puis ce sera Charles FOURNIER.

Mme PIDOUX.- Je vous remercie de nous donner la possibilité de nous exprimer sur... Parce que, là encore, la question se pose sur l'origine des fonds. Vous voulez enlever les fonds sur le budget communication ou sur le budget de la démocratie permanente, ce qui nous permet de rappeler à quoi cela sert, un budget communication pour une collectivité, car beaucoup pourraient penser que cela sert trop à mettre en visibilité un courant politique, mais ce n'est pas du tout l'objet.

En 2020, la crise sanitaire, qui a beaucoup bousculé le budget de communication, a permis de réinjecter de l'argent dans les différents dispositifs et aussi de mener des campagnes de relance sur le tourisme à hauteur de 700 000 euros. Il a permis de mener, d'ailleurs, la campagne de soutien aux restaurateurs. Le budget communication sert également à cela, à soutenir la reprise, avec l'opération « Automne Gourmand », 75 000 euros, avec aussi la campagne sur les produits frais. On milite tous dans cet hémicycle pour une consommation locale et responsable, cette plateforme, c'est 100 000 euros et c'est sur le budget communication. C'est également « Local d'abord ! », la plateforme qu'on a déployée durant la crise, 120 000 euros.

En 2021, qu'est-ce que c'est, le budget de communication ? C'est le tourisme, il va falloir relancer le tourisme, on a réussi dans cette Région un exercice formidable avec les 500 ans de la Renaissance, on a réussi à structurer les partenaires du tourisme et à avoir un beau dynamisme ; il nous faut pouvoir reprendre ce chemin, et le budget communication va dans ce sens. Ce sont aussi des événements culturels, dont on espère qu'ils vont pouvoir reprendre. Pour le moment, en soutien avec les acteurs sportifs et culturels, on maintient ces événements, car il nous faut aussi avoir cette opportunité. Il y a encore le déploiement de la plateforme de produits frais ou encore de « Local d'abord ! ».

Et il y a quand même un budget majeur. Depuis quelques mois, nous votons des mesures d'urgence. Les mesures d'urgence, elles sont indispensables, mais il faut pouvoir communiquer sur elles. Le budget de communication est donc indispensable, par exemple

quand on veut aller sur le plan urgence jeunesse, pour que les gens aient accès à cette information, aient accès à leurs droits et puissent mobiliser. Sans communication, il n'y a pas l'information, il n'y a pas le droit pour les personnes qui en ont besoin – les cafetiers en ont besoin. Et ce dispositif auquel vous faites référence est tellement important que nous avons voté un dispositif similaire dans le cadre du plan Renaissance en décembre. D'ailleurs, les premiers dossiers ont été instruits en janvier et les premières aides ont été allouées en janvier également.

Ainsi, il nous faut un budget de communication puissant pour que ces dispositifs prennent de l'envergure et que nous puissions tous les partager.

Je vais conclure sur le budget de démocratie permanente. On a souvent eu ce budget-là. Dans chaque exécutif dans lequel vous pouviez siéger ou vous avez siégé, vous avez systématiquement eu des budgets de démocratie participative ou permanente. Je suis allée vérifier, l'intégralité des régions que vous citez en référence habituellement mentionnent ces budgets de démocratie permanente et participative. Quand on diminue de 400 000 euros le budget de démocratie permanente, cela revient à réduire ce budget à 30 000 euros. Ce n'est pas réaliste, ce n'est pas entendable et, en tout cas, ce n'est pas notre conception de la vie citoyenne et de la transition dans laquelle on s'inscrit depuis le début de la mandature.

Ainsi, évidemment, vous ne pouvez que comprendre qu'on va voter contre cet amendement, et, je vous le rappelle, on a voté des mesures équivalentes dans le cadre du plan Renaissance, ce qui justifie encore le vote contre de notre groupe.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci, Madame PIDOUX.

Je le mets au vote. S'agissant des non-inscrits ?

M. FOURNIER Charles. - Je peux m'exprimer ?

M. le Président. - Pardon.

M. FOURNIER Charles. - Je vais m'exprimer sur le sujet. Je m'exprime après Fanny PIDOUX et je partage une bonne part des points, comme quoi cela se tend mais on est encore parfois d'accord sur de nombreux points, ne vous inquiétez pas. Il y a plein de sujets sur lesquels on peut être d'accord, on a des différences et ce n'est pas nouveau. Elles s'expriment sans doute un peu plus dans la période, et c'est nécessaire qu'elles s'expriment, car la démocratie, c'est aussi des débats entre des projets et c'est légitime que nous exprimions le nôtre.

Simplement, quelques remarques.

D'abord, il y a un point qui n'est pas clair dans l'amendement : est-ce que c'est 1 000 euros forfaitaires par mois ou 1 000 euros forfaitaires, mais pour combien de temps ? Cela ne fait pas exactement les mêmes calculs au bout de la calculette. Moi, j'ai fait le calcul. Si c'est 1 000 euros par mois pendant six mois par restaurateur, on arrive à près de 22 millions d'euros pour pouvoir mettre en œuvre la mesure. Si c'est simplement 1 000 euros sur six mois, ce qui ne fait pas forcément une aide très conséquente par rapport à toutes celles que nous avons déjà mobilisées, on arrive à 3,7 millions.

Quand je regarde le contenu de vos mobilisations, vous proposez 1,4 million en retirant à deux endroits. D'abord, la communication, cela a été commenté et je n'y reviendrai pas. Par contre, sur la démocratie permanente, vous faites de la politique, puisque vous excellez aussi dans ce domaine, et depuis le début du mandat vous considérez que ce n'est

pas utile. Je voudrais juste vous dire que les 400 000 euros de la démocratie permanente, pour presque la moitié, c'est le fonctionnement du Conseil régional de la Jeunesse, donc ils apprécieront que vous considériez chaque fois que cela n'a pas à trouver sa place dans notre budget. Et je rappelle que pour l'autre partie, ce sont les financements des actions en faveur de l'égalité, qui permettent de soutenir des actions de solidarité qui ont eu lieu pendant la période de crise, pendant le premier confinement, pendant le deuxième confinement et qui viennent aider directement des acteurs face à la pénurie alimentaire, face à des problématiques d'accès au soutien scolaire, etc. De ce fait, la part qui est consacrée à ce qui ne vous plaît pas, semble-t-il, est, sur ces 400 000 euros, assez limitée.

Et puis, je voudrais vous le dire, c'est 0,004 % du budget qui est consacré à la démocratie. Quand on voit l'ambiance générale dans laquelle nous sommes, je pense qu'on ne devrait pas se priver d'avoir des capacités à agir là-dessus, comme le font d'autres, à droite comme à gauche. En tout cas, pour nous, c'est central, on ne change pas le monde sans les gens et on a besoin de ces budgets pour y parvenir.

Par conséquent, nous voterons contre cet amendement.

M. le Président.- Merci, Charles FOURNIER.

(Mis aux voix, l'amendement « AIDES des cafetiers et restaurateurs » du groupe UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Nous avons le même vote que sur l'amendement précédent, 38 contre, 37 pour.

Cet amendement avait deux sources...

Oui, Monsieur FORISSIER ?

M. FORISSIER.- J'ai bien compris, Monsieur le Président, qu'il était rejeté. Je voudrais juste répondre, deux points...

Non, mais juste donner des précisions, après, à Fanny PIDOUX.

Il n'a pas été retenu, cet amendement, mais il y a quand même deux choses que je veux préciser.

Premièrement, si vous avez des doutes sur ce qu'on appelle le gage à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire le crédit qu'on va chercher, mais que vous reconnaissez en même temps, chère Fanny, que c'est une bonne idée, à ce moment-là, il suffit de changer le gage.

Deuxièmement, est-ce que c'est forfaitaire ou est-ce que c'est tous les mois, encore une fois, Charles FOURNIER, nous proposons, en mettant le doigt sur un problème majeur qui n'est pas résolu, une idée. Après tout, l'idéal serait que cette assemblée reconnaisse que ce sujet des cafetiers-restaurateurs, des petits entrepreneurs de territoire en matière de tourisme, qui sont sinistrés – et on va avoir des pertes considérables d'entrepreneurs, y compris dans nos bourgs, dans nos villages –, que cette question doit être prise en compte. Et après, on trouvera les modalités. Il faut s'adapter au terrain, il ne faut pas faire des règlements d'en haut sans se préoccuper du terrain. C'est simplement le sens de ces amendements et c'est ce que nous voulions préciser.

M. FAUCHEUX.- Moi, Monsieur le Président, j'aimerais apporter une réponse, puisqu'on peut répondre à l'amendement et qu'on avait convenu qu'on ne faisait pas cela...

M. le Président.- Merci...

M. FAUCHEUX.- ...j'aimerais donc exercer mon droit de réponse...

M. le Président.- Merci. Merci...

M. FAUCHEUX.- ...et simplement je voudrais dire à Monsieur FORISSIER que...

M. le Président.- Monsieur FAUCHEUX...

M. FAUCHEUX.- ... quand on a...

Non, s'il vous plaît, vous avez permis à Monsieur FORISSIER de répondre, je demande une égalité de traitement entre groupes politiques.

M. le Président.- Monsieur...

(Intervention hors micro de Monsieur PELTIER – inaudible)

M. FAUCHEUX.- Mais vous pourrez si vous voulez. Après, c'est le Président qui choisira, mais il l'a fait une fois.

M. le Président.- Monsieur FAUCHEUX...

M. FAUCHEUX.- Ainsi, en trente secondes, je voudrais dire au candidat Nicolas FORISSIER qui ambitionne d'être président de Région que quand on fait des amendements...

M. le Président.- Monsieur...

M. FAUCHEUX.- ...budgétaires sur un sujet qu'on juge sérieux pour arroser sa clientèle électorale, on pourrait au moins avoir la décence de le faire en faisant des calculs précis ! Parce que là, vous nous faites un « truc » et, au doigt mouillé...

(Brouhaha)

M. le Président.- D'accord, Monsieur FAUCHEUX...

M. FAUCHEUX.- ...vous voulez 1 million, 3 millions, 20 millions ? Ce n'est pas sérieux !

M. le Président.- Monsieur FAUCHEUX... Merci.

M. PELTIER.- C'est de personnes que vous parlez.

M. le Président.- Alors, nous résumons. Nous résumons...

(Brouhaha)

S'il vous plaît, chers collègues. S'il vous plaît.

Nous résumons les votes d'amendement.

Les deux amendements qui ont été présentés en premier. L'un, qui porte sur les petites fermes biologiques en circuits courts, a été sous-amendé et voté positivement. L'autre présenté par le groupe les Écologistes, qui porte sur la transition écologique résiliente, etc., a été amendé sur le plan budgétaire et il a été accepté.

Les troisième et quatrième amendements déposés par le groupe les Écologistes n'ont pas été adoptés, non plus que les deux amendements qui ont été déposés par l'UDC.

Notre projet de budget est donc amendé par les deux amendements que je viens de rappeler.

Nous allons pouvoir...

M. FAUCHEUX.- Monsieur le Président.

M. le Président.- Pardon, oui ?

M. FAUCHEUX.- Compte tenu des échanges et des débats, je souhaiterais une interruption de séance de dix minutes.

M. le Président.- De ?

M. FAUCHEUX.- De dix minutes.

M. le Président.- Dix minutes ? Ok, elle est de droit. Très bien.

M. FAUCHEUX.- Très bien, merci.

(La séance, suspendue à 13 heures 27, est reprise à 13 heures 42)

M. le Président.- Nous y sommes ? Je vous remercie, je propose aux collègues qui sont à distance de se remobiliser.

Comme je l'ai indiqué, deux des amendements proposés au budget ont été adoptés et ce budget amendé par ces deux amendements est donc soumis à votre vote.

Tout d'abord, il s'agit de voter les balances au chapitre en crédits de paiement et autorisations de programme, autorisations d'engagement, les AP/AE par fonction et par politique régionale, telles que présentées dans les pages de 132 à 146.

Je vais prendre vos votes.

(Mises aux voix, les balances au chapitre en crédits de paiement et autorisations de programme, autorisations d'engagement, les AP/AE par fonction et par politique régionale sont adoptées)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

Abstention : Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Le Rassemblement National, contre. L'UDC, contre. Le groupe SRD, pour.

M. FAUCHEUX.- Pour le groupe des Écologistes, après concertation, puisqu'on a présenté plusieurs amendements, nous allons voter pour dans un esprit de coconstruction, de sérénité et de travail en commun, dans le respect...

M. le Président.- Merci...

M. FAUCHEUX.- ...de chacune des parties et l'expression de nos différences.

M. le Président.- Merci.

Pour les non-inscrits, deux abstentions.

C'est adopté avec 38 voix pour, 35 voix contre et 2 abstentions.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président ?

M. le Président.- Nous n'avons pas terminé.

M. CHASSIER.- Si vous me permettez, Monsieur le Président.

M. le Président.- Nous avons à voter... Nous avons à voter l'architecture par politique régionale, telle que présentée dans les pages 147 et 148.

Pardon, Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER.- Oui, Monsieur le Président, je voulais quand même poser une question. Il y a eu une suspension de séance, des négociations et je viens d'entendre l'expression du groupe Écologiste qui dit qu'il vote malgré tout contre le budget. Il serait bien...

M. le Président.- Mais non.

M. CHASSIER.- ...que l'objet de ces discussions...

M. le Président.- Ils votent pour le budget.

M. CHASSIER.- Pour le budget, pardon. Excusez-moi, ils votent pour le budget. Il serait bien quand même, pour le public, qu'on sache sur quoi ont porté ces négociations, puisque les amendements ont été...

M. le Président.- Aucune négociation, Monsieur CHASSIER, le vote du budget est celui que vous avez.

M. CHASSIER.- Oui, mais quelles sont les contreparties...

M. le Président.- Aucune.

M. CHASSIER.- ...qui ont été exigées ?

M. le Président.- Aucune contrepartie, si ce n'est la volonté de travailler ensemble qui a été exprimée par Benoît FAUCHEUX à l'instant.

Merci.

Nous poursuivons par le vote de l'architecture par politique régionale, pages 147 et 148.

(Mise aux voix, l'architecture par politique régionale est adoptée)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

Abstention : Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Maintenant, la gestion de la dette et de la trésorerie, telle que présentée page 149.

(Mise aux voix, la gestion de la dette et de la trésorerie est adoptée)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

Abstention : Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Même résultat, 38-35.

Les dispositions diverses, telles que présentées dans les pages 150 à 154 et leurs annexes.

(Mises aux voix, les dispositions diverses sont adoptées)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

Abstention : Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Même vote. Le budget est donc adopté avec ses amendements dans les conditions que je viens d'indiquer, 38 pour, 35 contre et 2 abstentions.

(Applaudissements)

Je vous propose, chers collègues, d'aller nous restaurer ; ce sera, là aussi, dans des conditions un peu particulières. Nous reprendrons par la communication FEADER, et c'est Harold HUWART qui aura la gentillesse, à distance, de la présenter. Je dis « la gentillesse », parce que, comme il est souffrant, il tient à présenter cette communication et on l'en remercie par avance. Merci à toi, Harold.

Nous reprendrons nos travaux à 15 heures, s'il vous plaît.

(La séance, suspendue à 13 heures 46, est reprise à 15 heures 16)

M. le Président.- Nous allons reprendre nos travaux et je regarde si notre vice-président Harold HUWART est bien en ligne. Je le vois et je le salue très amicalement, très chaleureusement, car je sais qu'il aurait aimé être avec nous ici à Orléans.

Nous avons une communication sur le FEADER qui va être présentée par Harold HUWART, le vice-président chargé de l'économie et de l'agriculture, et qui, ensuite, donnera lieu à débat.

Harold, je te cède bien volontiers la parole.

**PROGRAMMATION FEADER : BILAN ET PROLONGATION DU
PROGRAMME ACTUEL 2014-2020 EN 2021 ET 2022, RELANCE
EUROPÉENNE FEADER « NEXT GENERATION EU » EN 2021 ET 2022**

(COMMUNICATION N° 3)

M. HUWART.- Merci, Monsieur le Président.

Merci encore et toutes mes excuses de ne pas avoir pu vous rejoindre aujourd'hui.

Nous avons souhaité soumettre cette communication aux délibérations et aux débats de l'assemblée régionale, parce que s'agissant des affaires agricoles, il est de tradition d'en débattre largement au sein de notre assemblée. C'est un exercice de coconstruction avec la profession agricole, avec l'ensemble des acteurs du secteur, et il est donc légitime qu'à un

moment crucial dans ce processus, un débat de nature politique puisse l'accompagner et marquer la volonté des élus sur ce sujet.

Nous l'avons fait aussi avec la conscience que le monde agricole, notamment dans notre Région, est aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous avons un certain nombre de choix décisifs à faire pour l'avenir, et cette communication, les discussions qui sont en cours sur la négociation de la maquette européenne marquent à cet égard une rupture ou tout au moins une accélération extrêmement forte par rapport à ce que nous avons vécu jusqu'ici.

Une rupture, d'abord parce que pendant des années et des années de contraintes budgétaires, par lesquelles la Région Centre a objectivement souffert et même, on peut le dire, a été sacrifiée par ce qu'on appelle l'historique, c'est-à-dire la reconduction à l'identique des enveloppes d'aides européennes sur la base de ce qu'elles étaient dans les années 1980-1990, qui étaient des années fastes pour la céréaliculture, notamment régionale, nous avons vu se retourner très fortement, et la conjoncture, et la situation structurelle de nos exploitations, et on a découvert, après des années et des années, un paysage agricole régional beaucoup plus fragile que l'image qu'il en a souvent et qui correspond plus à celui d'une série de zones intermédiaires qui ont absolument besoin d'être aidées. Ainsi, du seul fait de la reconduction à l'identique de ces enveloppes, l'agriculture régionale s'est retrouvée privée des principaux moyens d'adaptation alors même qu'elle en avait le plus besoin.

C'est la raison pour laquelle avec les chambres d'agriculture, avec les organismes de toutes sensibilités qui concourent à la politique agricole de la Région, nous avons fait un exercice en essayant d'articuler au maximum 70 millions d'euros de rallonge de la maquette des aides européennes, qui a été prolongée parce que la PAC est arrivée à échéance sans qu'un accord n'ait pu être trouvé dans les temps, 30 millions d'euros de plan de relance européen, à savoir la version agricole de REACT-EU, qui s'appelle Next Generation, et puis nous avons souhaité aussi y associer de façon très complémentaire 40 millions d'euros du plan de relance de l'État, puisqu'on parle beaucoup de l'industrie dans le plan de relance au niveau national, mais il y a aussi 1,2 milliard d'euros pour l'agriculture et c'est un secteur absolument crucial qui traverse aujourd'hui des transitions très fortes, qui est soumis à une très forte pression.

C'était donc aussi l'occasion de faire masse de l'ensemble de ces nouveaux financements et de les flécher vers ce qui était déjà les priorités de la politique agricole commune en Région, telle que nous l'avions actée, discutée et validée, à savoir l'accélération de la conversion à l'agriculture biologique, l'accélération des aides à l'installation des jeunes agriculteurs et le soutien aussi à l'investissement, à la modernisation des exploitations, car sur ce point également, nous avons un énorme effort à faire sur nous-mêmes en termes d'investissement, de renouvellement et surtout de diversification.

Je ne vais pas revenir sur ces chiffres, mais je veux insister sur le fait qu'en matière d'aide à la conversion à l'agriculture biologique, il s'agit de doubler le rythme habituel, et même plus que le doubler, de conversion à l'agriculture biologique. En quatre ans, on a eu et dégagé les moyens nécessaires pour convertir 30 000 hectares sur la Région en agriculture biologique, et plus de 1 200 entreprises agricoles ont été aidées à ce titre. Là, il s'agit, au-delà des 6 000 hectares habituels, de passer à 12 000 hectares par an pendant deux ans, ce qui nous permettra de dépasser les objectifs que nous nous étions fixés.

Deuxième point, les aides à l'installation. C'est un sujet sensible, le CESER y revient systématiquement et c'est un sujet qui préoccupe légitimement la profession agricole depuis toujours. On a une pyramide des âges qui est plus que préoccupante, on a un rythme d'installation qui, dans certains départements de la Région, reste bon avec une véritable envie de s'installer, avec également des phénomènes d'installation de néoruraux qui, dans certains secteurs également, deviennent presque majoritaires et nous obligent à réfléchir à de nouveaux modes d'action. Mais, globalement, on a sur ce sujet des possibilités d'installation et des contraintes budgétaires qui d'un coup vont être levées, car on va ainsi pouvoir passer, pendant les bonnes années, de 180 à 200 installations financées au titre de la dotation pour

les jeunes agriculteurs à plus de 250 sur deux ans, ce qui constitue exactement le chiffre correspondant à la revendication principale de la profession agricole.

Même chose sur ce qu'on appelle le PCAE, qui est le plan de modernisation des exploitations ; là aussi, on double les efforts qui, déjà, avaient été augmentés de 50 % lors de la précédente révision à mi-parcours de la maquette européenne. Là, on a une augmentation des taux de plus de 10 %, qui permettra de prendre en charge de façon beaucoup plus favorable un grand nombre de projets et aussi un élargissement des critères d'éligibilité qui permettra de prendre en compte un plus grand nombre d'exploitations agricoles.

Ce sont donc des bonnes nouvelles qui nous amènent à une situation assez paradoxale, où, pour la première fois, nous aurons sans doute plus de financements que nous n'avons de projets habituellement soutenus, et c'est un sujet qui, du coup, nous amène aussi, dans le débat, à délivrer un certain nombre d'avertissements.

Le premier, c'est qu'il va y avoir, et c'est pourquoi on avait beaucoup co-construit les choses dès le début avec la profession agricole, un défi pour le montage et l'enregistrement des dossiers. Je pense que chacun ici et notamment chez les agriculteurs garde un souvenir cuisant des retards de paiement qui ont été occasionnés ces dernières années par la désorganisation du ministère de l'Agriculture et son refus de se dessaisir d'un certain nombre de modalités de paiement. Je crois que tout a été dit sur le sujet et il est donc impératif d'éviter une catastrophe de nature industrielle comme nous avons eu à l'essuyer lors de la précédente maquette.

Deuxièmement, je pense qu'il y a aussi un message à adresser aux autorités de l'État et ce débat doit aussi en être l'occasion, à savoir que rien n'est pire que d'avoir une période où, comme aujourd'hui, on ouvre très largement les vannes et les robinets des financements publics, au point, d'ailleurs, de mettre l'économie largement sous perfusion, si c'est pour que la sortie de crise amène un resserrement trop brusque de ces politiques. Je crois que, là aussi, le stop-and-go qui a été expérimenté et vécu ces dernières années n'est pas favorable à une transition ordonnée et profonde du secteur agricole ; on a besoin de visibilité, on a besoin de stabilité, et les financements budgétaires annuels par à-coups doivent vraiment être lissés dans le temps. Or, le point suivant qui est le point de vigilance majeur aujourd'hui pour nous tous, c'est la discussion de la prochaine PAC, celle qui va courir jusqu'en 2027, et sur ce point, en juillet dernier, les gouvernements ont acté en Conseil européen un chiffre de la PAC qui est quand même en recul significatif par rapport à la précédente maquette 2014-2020. Par conséquent, là encore, le risque est fort aujourd'hui, si aucune autre mesure n'est prise, d'avoir un brusque moment de freinage dans le déploiement des aides, qui serait également préjudiciable pour l'agriculture régionale.

Dernier point qui me semble important aussi, c'est que dans les discussions que nous avons eues, et le Président y a participé en tant que président de Région également, on a senti de la part des autorités de l'État la volonté de mettre en avant, et l'élevage, et les zones intermédiaires, et là aussi, il y a très clairement, et c'est l'analyse que nous faisons avec la profession agricole, le sentiment que c'est une opportunité historique de rectifier un certain nombre d'injustices dont a souffert notre Région par le passé. Il y a donc cette volonté de rééquilibrer la PAC au profit des zones intermédiaires, qui ont beaucoup souffert depuis vingt ou trente ans et qui sont, pour certaines d'entre elles et c'est un peu le cas de l'agriculture régionale actuellement, dans une forme de déclassement, car, au-delà de la prospérité indéniable d'un certain nombre d'acteurs, on observe une précarisation grandissante d'une très grande majorité d'exploitations agricoles dans notre Région. Il y a là aussi un sujet de mobilisation politique de la part de l'ensemble des acteurs et des sensibilités de notre Région au service de l'intérêt régional, sur lequel nous aurons sans doute l'occasion de revenir, puisque ces chiffres et ces discussions sont en cours de stabilisation, et nous aurons, là aussi, c'est la proposition qui sera la nôtre, un moment de débat lorsque le programme régional d'installation agricole sera validé lors de la prochaine session en avril.

Voilà donc les quelques éléments de contextualisation, qui nous font dire qu'il y a une opportunité indéniable à saisir aujourd'hui pour notre agriculture et une volonté de rester mobilisé jusqu'au bout des discussions en cours.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci beaucoup, Harold, de cette présentation à la fois sur 2021-2022 et sur les perspectives 2023-2027, de cette mise en perspective de l'agriculture, car il s'agit vraiment de cela, à travers les fonds européens en ayant, je crois, à travers ton propos, la vision des défis, des grands défis pour notre agriculture.

Il s'agit, chers collègues, d'une communication et il n'y aura donc pas lieu de formuler un vote. Pour autant, bien évidemment, le débat est ouvert avec dans un premier temps l'intervention de vos présidents de groupe ou de leurs représentants, puis, s'il y en a, je prendrai les souhaits d'intervention.

Nous commençons donc par l'expression des groupes à travers leur président ou leurs représentants, et ce sera Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Quelques mots à la suite de cette communication, effectivement intéressante, puisqu'au fond, elle nous explique que nous gagnons deux ans et que nous avons donc la possibilité de mieux satisfaire aux objectifs d'action qui étaient prévus dans le précédent programme.

Je voudrais d'abord dire qu'évidemment, sur le principe, nous soutenons les orientations, que nous souhaitons évidemment, comme cela a d'ailleurs été soulevé par le CESER, que la mise en œuvre des mesures, y compris dans leurs extensions ou dans leurs améliorations, soit particulièrement surveillée. D'ailleurs, Harold HUWART l'a dit lui-même, on sait qu'il y a eu par le passé, et d'ailleurs, je le dis, ce n'est pas toujours la faute de la Région, des ratés, des loupés, le sentiment que c'était complexe, que les circuits de paiement étaient extrêmement longs à parcourir et que cela gênait la trésorerie des exploitations. Ainsi, s'il y avait une première remarque à faire, ce serait de dire : très bien, mais soyons plus que jamais pilotes et donc plus que jamais vigilants sur la mise en œuvre de ces crédits.

Je voudrais faire ensuite une série de petites remarques pour dire que nous sommes d'accord sur l'importance de soutenir la conversion bio ; j'ai bien retenu, j'ai bien entendu Harold dire « on va pouvoir doubler, pratiquement, le nombre de dossiers ». Je veux juste faire remarquer, rappeler qu'il existe des agricultures, que l'agriculture bio, c'est un objectif que nous devons tous avoir, mais qu'il y a aussi d'autres agricultures, en particulier l'agriculture raisonnée, l'agriculture de conservation des sols, que je défends personnellement depuis longtemps et j'en ai déjà parlé dans cet hémicycle, et que là, notamment sur ce dernier point, je n'ai pas le sentiment que les mesures soient vraiment opérationnelles. J'ai interrogé les services de l'État dans plusieurs départements, les chambres d'agriculture, et c'est un problème de collaboration entre la Région, les chambres, les services DDT, mais peu de départements de notre Région ont mis en place par exemple des programmes de soutien à l'agriculture de conservation des sols. La mesure est possible, elle est inscrite, il faut encore qu'elle soit activée notamment dans les départements ; en tout cas, c'est ce que j'ai compris, c'est la réponse qu'on m'a faite.

J'attire donc l'attention de notre assemblée sur la nécessité pour le Conseil régional de jouer un rôle moteur notamment pour soutenir ce type d'agriculture qui permet de restaurer l'agronomie des sols, qui est extrêmement peu consommatrice de pesticides, juste en début de cycle, et encore, à des doses extrêmement limitées par rapport à ce qui se fait en

agriculture dite conventionnelle, et je crois que c'est un type d'agriculture qui n'est pas exactement bio au sens labellisé du terme mais qui peut être extrêmement utile et intéressante pour nos territoires.

On pourrait aussi rappeler que l'agriculture, ce n'est pas simplement le circuit court, même si c'est évidemment essentiel, c'est aussi une agriculture qui nourrit, et c'est d'ailleurs évoqué, là aussi, dans le programme FEADER avec des projets qui seront, y compris dans le cadre du plan de relance, si j'ai bien compris, soutenus plus encore en agroalimentaire. C'est une agriculture qui produit aussi pour l'industrie agroalimentaire, pour l'exportation, pour l'exportation de produits bruts comme de produits transformés, et cette agriculture-là doit être aussi accompagnée, notamment dans des zones, et j'y viens, intermédiaires comme celles que nous rencontrons dans notre Région. Harold HUWART a dit oui, il faut soutenir les zones intermédiaires. Il se trouve que j'ai posé cette question au ministre de l'Agriculture dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale avant-hier et que c'est un sujet que nous connaissons bien, notamment dans le sud de la Région mais aussi dans certaines poches de notre nord régional, même si, en Beauce, les rendements sont meilleurs. On a aussi des poches en particulier dans le Perche où, bien souvent, c'est la même chose, il y a des rendements qui sont beaucoup plus compliqués ; on a un peu de tout, mais pas assez en termes de rendement et cela fragilise les exploitations. Il y a donc un sujet sur l'accompagnement des zones intermédiaires – la Région Centre est assez largement dans le croissant, qui part du sud de la façade atlantique et qui monte jusqu'aux Ardennes – et ce sujet me paraît essentiel.

Je trouve que le Conseil régional s'honorerait à être en pointe sur la question de la défense des zones intermédiaires. Cela fait vingt-cinq ou trente ans qu'on demande à l'État de mettre le « paquet » là-dessus, mais cela traîne. Je trouve qu'on devrait, nous, être moteurs. Par ailleurs, nous devons penser à élargir les actions en direction de certains types d'agricultures – je l'ai dit de l'agriculture de conservation des sols – qui ne sont, à mon avis, pas assez mis en œuvre et qui pourraient être une solution.

Enfin, je veux vous dire que je suis bien conscient de l'importance de la mobilisation politique. Je viens de vous dire d'ailleurs que j'ai moi-même interpellé le ministre avant-hier sur la préparation de la nouvelle PAC, sur cette question des zones intermédiaires en particulier. Ainsi, je peux assurer que notre groupe, qui l'a toujours été, continuera à être mobilisé et à participer à cette mobilisation, c'est évident, car nous soutenons nos agriculteurs, mais il faut le faire de manière très concrète.

Je termine, Monsieur le Président, par une question que mon collègue Patrick CINTRAT – comme je suis le seul orateur, je le fais dans le cadre du temps qui nous est imparti – m'a demandé, en complément, de poser, car ce n'est pas anodin dans le cadre de l'utilisation de ces fonds du FEADER pour notre agriculture régionale. Lorsqu'en 2018 – c'était l'affaire des ZDS, des zones défavorisées simples –, il a été convenu de supprimer un certain nombre de ces zones, en particulier, si je me souviens bien, en Touraine mais pas seulement, dans le Cher aussi, les éleveurs, généralement allaitants, qui ont été touchés par ces suppressions des ZDS et donc par la suppression progressive de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels, l'ICHN, on leur a dit « on va compenser avec la mise en place de MAEC ». Et là, on est pile dans les fonds européens. Un certain nombre d'éleveurs ont donc anticipé, en augmentant un peu leur cheptel, la baisse des ICHN pour compenser, mais il y a eu des méventes, car il y a eu une période où cela ne s'est pas bien passé – je vous la fais courte –, et, du coup, ils ont eu à un moment un peu trop de bétail par rapport aux critères leur permettant d'être concernés par les MAEC. Je vous la fais courte, mais c'est à peu près cela, le système. Nous avons ainsi un certain nombre de situations d'éleveurs allaitants qui aujourd'hui n'ont plus les ICHN mais qui, en même temps, ne peuvent pas avoir accès aux MAEC qui auraient pu compenser leur perte de soutien.

Et il se trouve que c'est une décision qui a été prise conjointement par le Conseil régional et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt en novembre 2020, qui conditionne donc l'octroi des aides dans le cadre des MAEC au fait qu'on a l'ICHN. Mais ces éleveurs qui n'ont plus les ICHN, du coup, ils n'ont pas les MAEC. Cela concerne peut-être 50 éleveurs dans la Région, mais ce sont des gens qui sont en grande fragilité et je voulais en profiter pour vous demander, au nom de Patrick CINTRAT, de trouver une solution technique à ce problème très précis.

Cela montrerait, et je termine, que notre approche de l'agriculture dans cet hémicycle, ce ne sont pas seulement les grandes orientations de la mise en œuvre des fonds européens et, en l'occurrence, du FEADER, mais que c'est aussi – en tout cas, c'est ce que nous souhaitons, au groupe de l'Union de la Droite et du Centre – une approche très concrète des problèmes sur le terrain de nos concitoyens et nos concitoyennes et, en l'occurrence, de ces éleveurs dont je viens de vous parler.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Je donne la parole à Michelle RIVET, et Monsieur COUEILLE se prépare.

Mme RIVET. - Merci, Monsieur le Président.

En tant que présidente de la CRAEC, c'est-à-dire de la Commission qui octroie les aides MAEC, je suis un peu surprise par la question. Il faut l'examiner, mais ce qu'on appelle le chargement intervient dans les indemnités compensatrices de handicaps naturels plus que dans les MAEC. C'est donc un peu curieux. C'est peut-être à examiner, Monsieur le Président, mais je suis vraiment très surprise de cette question.

Cette communication est à la fois un bilan de la programmation 2014-2020 et un point d'étape dans la perspective de la prochaine PAC, et, le vice-président l'a bien souligné, son principal intérêt, c'est vraiment de nous donner des éléments sur l'enveloppe consacrée aux deux années de transition, qui est abondée par un plan de relance spécifique doté de 7,5 milliards d'euros. Et, bien entendu, nous avons les aides du plan de relance qui s'ajoutent. Mais on est surtout sur ce plan de relance et ces deux années.

Je ne vais pas reprendre tous les éléments de la communication, mais je vais insister sur quelques points qui nous importent particulièrement, nous, Écologistes.

D'abord, sur cette partie agricole du FEADER – ce n'est pas tout le FEADER, c'est 80 % de l'enveloppe –, je voudrais souligner que la communication indique que 63 % de l'enveloppe est consacrée à la transition écologique de l'agriculture. Toutefois, ce n'est pas complètement exact, car l'essentiel, certes, c'est cette fameuse indemnité compensatoire de handicaps, qui est tout à fait vitale, on en est d'accord, pour les éleveurs, pour maintenir les prairies en territoires difficiles, mais elle n'intervient pas dans les pratiques agricoles. Et, même chose, il y a aussi une partie de l'enveloppe qui concerne la biodiversité et qui est consacrée à Natura 2000, qui n'intervient pas chez les agriculteurs. En réalité, on a seulement 28 %, enfin, « seulement », en tout cas, il reste 28 % de l'enveloppe qui est mobilisée pour les mesures agro-environnementales et l'agriculture bio. Ainsi, comme on conserve le même programme de mesures, on sera sur la même proportion en 2021 et 2022.

Le CHU de Tours vient de prouver un lien entre pesticides et leucémie, cela a été annoncé ce matin à la radio. Cela nous montre bien qu'il faut absolument qu'on prenne des mesures, et notre agriculture, particulièrement l'agriculture régionale, a du retard ; l'agroécologie, d'une manière générale, mériterait plus d'engagements.

Sur ce FEADER, il y a un autre point, c'est le fait que certaines mesures de ce programme restent contradictoires avec les objectifs de verdissement de l'agriculture ; nous dénonçons régulièrement le taux bonifié qui est accordé aux constructions de bâtiments industriels de porcs et volailles. Là-dessus, il faut vraiment revisiter ces mesures pour la période suivante.

Cependant, nous nous réjouissons, comme l'a fait Harold HUWART, des possibilités offertes en matière d'agriculture biologique. En 2019, nous avons 3,62 % de la surface en bio alors qu'on a un objectif de 15 % en 2030. Nous restons en retard malgré un dynamisme de conversion, il faut absolument accélérer, donner des moyens et, surtout, rassurer les agriculteurs après ce qu'il s'est passé sur les paiements dans les années précédentes.

Ce sont les trois points que je voulais souligner. Le fait de revisiter la politique agricole est tout à fait indispensable pour rassurer les consommateurs, pour mettre en place les conditions d'une alimentation telle que la réclament les consommateurs, et Christelle de CRÉMIERS reviendra sur cette question et sur les programmes alimentaires territoriaux dans son intervention.

Enfin, je voudrais m'arrêter sur le développement rural, qui concerne 15 % de l'enveloppe. Une bonne partie de cette enveloppe a concerné les mesures sur les maisons de santé pluridisciplinaires ou le déploiement de la fibre. Elle est entièrement consommée et elle sera dans notre FEDER dans les années qui viennent, mais ce sur quoi il faut insister, c'est le succès du dispositif LEADER. La Région a fait en 2015 un choix extrêmement fort en étendant ce dispositif à un maximum de territoires, si bien que la quasi-totalité du territoire est couverte. Et lors des réunions de bilan sur le FEADER, qui ont eu lieu en fin d'année, les territoires ont vraiment plébiscité la gestion régionale ; c'est une très grande satisfaction et c'est une bonne nouvelle, l'abondement de cette enveloppe, même si on a certains territoires moins expérimentés qui sont en retard.

Je voudrais conclure sur deux préoccupations majeures pour la suite des événements.

Bien sûr, l'après-2022, la perspective de la PAC et le plan stratégique national inspirent beaucoup d'inquiétudes. Pour le moment, les orientations de la nouvelle PAC sont peu conformes avec le Pacte vert voté par l'UE et c'est vraiment quelque chose qui nous inquiète.

De plus, et je le dis à presque chaque intervention, l'autre préoccupation que nous avons, c'est le fait que, alors que tous les bilans et toutes les réunions démontrent la pertinence de la gestion régionale des aides, y compris des aides surfaciques, ces aides vont être enlevées de l'autorité de gestion régionale. C'est vraiment un crève-cœur pour nous et une très mauvaise idée.

Merci.

M. le Président. - Merci, Michelle RIVET.

Monsieur COUEILLE a la parole.

M. COUEILLE. - Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, le comité État-Région du 13 novembre dernier, qui a réuni le ministre de l'Agriculture et Régions de France, a permis aux deux parties de s'accorder sur le maintien du taux de transfert du premier pilier de la PAC vers le FEADER et sur la répartition des enveloppes 2021 et 2022 entre les régions.

L'Exécutif régional souligne ici justement la baisse de près de 20 % pour le FEADER dans le cadre du budget de 336,2 milliards d'euros pour la PAC, qui a été acté lors du Conseil européen du 21 juillet 2020. Sur ce montant, près de 80 milliards ont été dévolus au deuxième pilier de la PAC sur la période 2021-2027, dont il est question ici. La PAC, notamment son deuxième pilier, intègre de plus en plus de dispositions liées à l'environnement et au climat. Fort bien, mais, disons-le tout net, cela n'ira pas sans de grandes difficultés à venir dans notre Région comme ailleurs.

Ainsi, dans une étude réalisée par la commission Agriculture du Parlement européen et rendue publique en décembre dernier, des chercheurs de l'INRAE et d'AgroParisTech mettent en avant les conséquences négatives que pourraient avoir la mise en place du plan Vert européen sur les revenus agricoles, les prix alimentaires et même l'environnement s'il n'est pas accompagné de politiques publiques cohérentes, dont nous ne voyons pas, pour notre part, le début du commencement. Or, au moment où l'objectif affiché du PDR de convertir 30 600 hectares en bio a été atteint fin 2019, il est établi que les objectifs ambitieux du Pacte vert, à savoir 25 % d'hectares en bio et moins de 50 % de recours aux pesticides de synthèse d'ici 2030, ne seront pas atteints avec les pratiques agricoles actuelles. Idem pour la réduction des émissions du fameux gaz à effet de serre, objet de bien des fantasmes.

L'étude recommande de stimuler les innovations et les incitations à réduire l'usage d'engrais, pesticides et antibiotiques pour l'environnement mais aussi pour limiter les coûts liés aux intrants pour les exploitations. Pour cela, les mesures mises en place doivent se recentrer sur les cycles biologiques et les pratiques agroécologiques.

Sans entrer dans le détail de celles qui sont préconisées ici, car ce serait trop long, les chercheurs affirment que ces changements de pratique pourraient aussi avoir des répercussions négatives sur les revenus des producteurs agricoles, dont l'ampleur dépendra de la volonté des consommateurs de payer pour des produits de meilleure qualité. Les enjeux climatiques et environnementaux demandent en effet un changement de régime alimentaire, dont le coût plus élevé est un obstacle potentiel au changement, en particulier pour les ménages à faibles revenus. Il n'a échappé à personne que la méthode Coué utilisée par la Commission européenne et le gouvernement et que le développement d'une crise économique majeure sont encore devant nous. Les chercheurs insistent également sur d'autres effets négatifs de ce Pacte vert, y compris sur l'environnement, en lien avec les pratiques des systèmes agricoles induits par le Green Deal ; cet objectif nécessite en effet d'utiliser davantage de terres agricoles.

Par ailleurs, vous ne dissimulez pas encore entièrement ici les contraintes réglementaires à prendre en considération dans l'utilisation des crédits FEADER 2021 et 2022, le flou qui entoure les conditions d'utilisation des crédits de relance, qui restent encore à préciser par la Commission européenne, ou encore les difficultés pour l'information et la communication vers les bénéficiaires et l'articulation cohérente des différents outils. Il y a en effet urgence.

En octobre 2019, une mission d'information du Sénat avait pointé, je cite, « la sous-utilisation chronique des fonds européens en France », et, depuis, la situation ne s'est pas améliorée : retards de paiement parfois supérieurs à deux ans qui pénalisent toujours les acteurs bénéficiaires, empilements de normes européennes nationales et régionales qui découragent les plus motivés, transferts de compétences précipités dans un contexte de fusion des régions, manque de ressources humaines et problèmes informatiques, enchevêtrement de compétences entre les régions et l'État, prise en compte insuffisante de l'échelon infrarégional, contrôles multiples et redondants, etc. Bref, toutes choses qui concourent à rendre le dispositif peu lisible pour un porteur de projet.

Alors, nous redisons ici que nous ne sommes bien évidemment pas opposés aux aides du FEADER pour les investissements, notamment pour l'installation de jeunes agriculteurs, la compensation des handicaps naturels, mais la mise en œuvre de ces dispositifs est souvent chaotique et, nous le constatons tous les jours, le choix d'une gestion régionalisée de cette aide a complexifié sa mise en œuvre. Or, ce n'est pas le cas au sein des vingt pays de l'Union européenne qui ont fait le choix inverse, des situations dont il s'agirait de tirer les conséquences nécessaires.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur COUEILLE.

La parole est à Madame LECLERCQ. Anne LECLERCQ.

Mme LECLERCQ. - Monsieur le Président, chers collègues, nous sommes arrivés à la fin de la première programmation FEADER, pour laquelle la Région a été autorité de gestion. Nous avons fait vivre ce programme avec détermination et ambition. Avec détermination, car 91 % des fonds sont engagés et 94 % sont programmés. Avec ambition, je peux citer pour cela trois exemples divers. D'une part, la maquette de soutien à l'agriculture biologique a été augmentée de 80 % ; c'est désormais 30 600 hectares qui ont été convertis dès 2019. D'autre part, le PCAE, le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations, a bénéficié à 1 970 agriculteurs, et les trois quarts des crédits ont été ciblés sur l'élevage. Enfin, un exemple qu'a cité aussi Michelle RIVET, qui est non agricole mais essentiel pour nos zones rurales, le financement de 15 maisons de santé pluridisciplinaires supplémentaires, à notre engagement du CPER.

Pour ne pas être trop longue sur le bilan, je vous laisse vous référer au contenu du document, qui est particulièrement éclairant.

Cette communication, c'est d'abord le résultat d'un travail de fond et de concertation, dans la durée, avec l'ensemble des acteurs agricoles et principalement les agriculteurs. C'est une affirmation de la direction que nous voulons donner ensemble au FEADER 2023-2027. Au regard des 9 objectifs spécifiques de la prochaine politique agricole commune, c'est aller plus loin et plus fort dès 2021 et 2022 dans une logique de relance, avec évidemment les inquiétudes soulevées par mon collègue lors de la présentation du rapport.

Je voudrais insister sur deux enjeux majeurs pour l'agriculture, que mes collègues ont également soulignés : participer à une transformation vertueuse des pratiques agricoles et assurer le renouvellement des générations.

La transition écologique ne peut se faire qu'avec celles et ceux qui modèlent et travaillent nos paysages au quotidien, et c'est notre marque de fabrique avec les CAP' Filières. Nombreux sont les agriculteurs qui mettent en pratique de nouveaux systèmes de production, car ce sont eux qui, les premiers, subissent l'érosion et l'appauvrissement des sols, la perte de biodiversité, la pollution générée par certains intrants. Les uns convertissent leur exploitation en agriculture biologique, les autres innovent dans des pratiques différentes, telles que l'agriculture de conservation des sols, cela a déjà été cité, et s'engagent donc dans des MAEC, ces mesures agro-environnementales et climatiques, ou s'engagent également dans des GIEE, les groupements d'intérêt économique et environnemental. Mais, au fond, la base, c'est produire une alimentation de qualité et pouvoir vivre de son travail, faut-il le rappeler. Et, pour cela, il faut le temps que nécessitent les cycles de production et d'investissement, il faut le financement, il faut du soutien, de la recherche, de la formation. Il faudrait s'appuyer sur des objectifs en termes de résultats et non de moyens et dépasser cette complexité administrative de normes peu efficace.

Cette évolution, pour être durable, doit aussi se penser en termes de renouvellement des générations – la mienne, celle des vieux, osons le dire. Nous sommes encore là, de moins en moins nombreux, plus isolés, répartis sur l'ensemble du territoire entre artificialisation des sols et déprises rurales au profit de friches et boisements.

Dans cette communication, nous affirmons notre ambition d'accompagner 250 installations par an pour les deux prochaines années. Il faut être efficient, et c'est tout le travail mené par notre service agriculture en concertation avec les acteurs et bien évidemment avec notre collègue Harold HUWART. C'est urgent.

Au-delà d'une aide financière nécessaire mais qui existe depuis longtemps, il faut donner envie. Donner envie, c'est assurer la formation de jeunes et moins jeunes, filles, fils d'agriculteur et nouveaux venus. Donner envie, c'est accompagner les constructions de projets et offrir des perspectives d'avenir. Donner envie, c'est enclencher une dynamique pour répondre à de nouveaux besoins alimentaires qui s'expriment dans notre société. Donner envie, c'est accompagner toute cette diversité d'acteurs et de systèmes de production pour une relève durable. Une relève durable se conçoit autour de zones urbaines où circuits courts et ventes directes ont toute leur légitimité. Une relève durable se conçoit également sur l'ensemble du territoire régional : la vie de nos zones rurales tout au long de l'année, la variété et la richesse de nos paysages et de nos productions, l'économie agricole de notre Région en dépend.

J'ai évoqué dans mon introduction un bilan plus qu'honorable de notre gestion du FEADER. Nous avons la confiance de l'Europe dans notre engagement, nous pourrions désormais bénéficier d'un taux de cofinancement favorable de 60 % et nous avons la volonté de participer et d'accélérer les changements.

La transition écologique et climatique est un formidable défi devant nous, social, économique, environnemental. L'agriculture régionale doit être une des solutions.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame LECLERCQ.

La parole est à Madame de CRÉMIERS, et Monsieur GIRARDIN se prépare.

Mme de CRÉMIERS. - Merci, Monsieur le Président, bonjour, mes chers collègues.

La maquette 2021-2022 du FEADER de relance prévoit des investissements dans la chaîne alimentaire et un appel à projets pour les entreprises de transformation. Ces dispositions ainsi que l'ensemble de la maquette de relance sur les mesures agro-environnementales et climatiques représentent une véritable opportunité pour l'accélération de la mise en œuvre de la politique alimentaire de la Région, à partir du moment où on veillera bien à la prendre en compte.

En matière de politique d'alimentation, notre Région se distingue à plusieurs titres. Tout d'abord, elle peut copiloter cette politique avec l'État, alors que la loi EGALIM réserve ce pilotage seulement à l'État. Ensuite, elle a défini ses propres critères pour reconnaître et accompagner les projets alimentaires de territoire sur le territoire régional. Ces critères spécifiques à notre Région, qui concernent la participation citoyenne, l'accès au foncier, le développement de l'agriculture biologique et la démocratie alimentaire, sont repris dans le cadre du plan de relance par l'État, et c'est en tandem que l'État et notre Région, spécifiquement en Centre-Val de Loire, examinent les projets qui répondent à l'appel à projets du plan de relance de l'État.

Je saisis cette occasion pour me féliciter et remercier sincèrement les services de l'alimentation et de l'agriculture de l'État de l'excellente collaboration pour le développement territorial à travers les activités de l'alimentation.

Enfin, notre Région s'est dotée d'une marque alimentaire régionale assez originale qui se veut une garantie d'authenticité. Non seulement les produits sont fabriqués en Région, mais, en plus, la majorité de leurs ingrédients doit provenir de la Région. Il y a également des critères particulièrement osés et qui ont demandé des années de travail et de conviction : que les produits ne contiennent pas d'additifs de synthèse et que leur fabrication contribue à la réduction de l'empreinte écologique.

La prochaine mandature aura la responsabilité de bien coordonner la maquette de relance du FEADER avec les acquis de la politique régionale sur l'alimentation. En effet, la diversification agricole et l'introduction d'activités de transformation sont indispensables pour relocaliser l'alimentation et faire des PAT régionaux des porteurs de résilience face aux crises climatique et écologique, qui ne seront pas sans conséquences sur notre agriculture. Du côté de la marque alimentaire, nous en sommes déjà, en moins de deux mois, à plus de 600 produits. Les besoins se dessinent déjà nettement ; pour le sucre ou le beurre par exemple, il est difficile de s'approvisionner en circuits de proximité. Le moment est venu, en cette fin de mandature, de faire encore plus converger les politiques régionales de l'agriculture et de l'alimentation.

La prochaine mandature aura aussi en charge de mener la bataille pour que les régions soient toujours autorités de gestion du FEADER. Comme l'a exprimé ma collègue Michelle RIVET, il est envisagé de les maintenir en tant que gestionnaires sur les aides non surfaciques, mais cela reste à confirmer. En revanche, sur les aides surfaciques qui concernent les MAEC, les conversions, le maintien bio en particulier, l'État reprendrait la gestion. On peut entendre le souhait des syndicats d'avoir les mêmes aides sur l'ensemble du territoire national, mais l'avenir des politiques de l'alimentation est éminemment une affaire de territoire. En effet, il s'agit désormais, en priorité, de renforcer le lien étroit entre la politique agricole et alimentaire pour la rediversification et l'évolution des pratiques vers l'agroécologie et l'agriculture biologique, pour laquelle notre Région est en retard.

Je terminerai par une alerte. La compétence alimentation de notre Région est fragile, car la préfecture de Région peut théoriquement nous la reprendre à tout moment. Si, de plus, les régions perdent la gestion du FEADER sur les aides surfaciques, dont celles qui orientent le plus les pratiques agricoles, cela représentera une réelle perte de capacité à agir sur l'équilibre des territoires et à donner l'impulsion pour la transition écologique.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Christelle de CRÉMIERS.

La parole est à Charles GIRARDIN, dernier orateur inscrit pour cette communication. Ensuite, j'inviterai Harold à réagir aux propos qui ont été tenus, s'il le souhaite.

Charles ?

M. GIRARDIN. - Oui, merci, Monsieur le Président.

Cela va me permettre de revenir sur le thème de l'agroécologie, de la culture biologique, dont on parle depuis ce matin. Notre vice-président en a déjà dit quelques mots, il a un peu développé le sujet, mais j'aimerais revenir sur le FEADER qui va nous permettre de conduire une politique ambitieuse notamment pour favoriser les circuits courts et encourager la conversion vers l'agriculture biologique. Il permettra de financer, on l'a dit, deux fois plus de

surfaces en conversion vers l'agriculture biologique, d'accompagner également le plus possible d'exploitations déjà converties ou de mettre l'innovation au service de la transition écologique.

On le voit bien, l'agriculture biologique est le fer de lance de ce défi écologique incontournable, et, d'ailleurs, les Nations Unies ne s'y étaient pas trompées, puisqu'il y a quelques années déjà, elles s'étaient fait l'écho de la voix de l'agroécologie en confirmant que l'agriculture biologique pouvait faire la démonstration de sa capacité à nourrir l'ensemble de la population mondiale – l'ensemble de la population mondiale – de manière durable et sans les inconvénients de l'agriculture intensive.

Là-dessus, la Région s'inscrit parfaitement dans cette optique. Je rappelle que la Région a utilisé 101 % des crédits prévus pour l'agriculture biologique et que la période de transition, dont nous avons parlé tout à l'heure, 2021-2022 va nous permettre de véritablement préparer l'action régionale à la réalisation de grands chantiers à l'horizon 2030 – on ne fait pas que regarder dans le rétroviseur, on regarde aussi vers l'avenir –, avec une diminution du recours aux intrants, aux pesticides et aux antimicrobiens ou encore avec la conversion des surfaces agricoles en bio.

Il faut bien comprendre que l'artificialisation du système de production agricole donne l'illusion, en fait, d'une sécurité alimentaire et d'une abondance à des prix bas alors que la réalité est tout autre. L'agriculture contemporaine, malheureusement, est totalement pétrolière avec des engrais, des pesticides, des plastiques, des carburants et, en plus, elle repose sur une consommation considérable d'une ressource rare qui est l'eau douce, dont on est dépendant à hauteur de 50 % de nos besoins.

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons inverser cette situation si nous le voulons, car la crise actuelle, et la Région l'a bien compris, nous offre une perspective de renaissance économique si on parle de développement local, de qualité de production, de qualité de la vie, de protection de l'environnement, de santé, d'emploi, d'innovation. D'ailleurs, le droit pour tous à une alimentation saine est devenu une revendication inséparable de la lutte pour la protection de l'environnement, pour la justice sociale et pour la préservation de l'emploi.

Là, on voit bien que la transition écologique et énergétique est un atout. C'est un atout pour nos entreprises, c'est aussi une démarche citoyenne qui peut souder autour d'un projet d'avenir et reconnecter les entreprises avec leur territoire. On voit donc que l'agroécologie, et on l'avait déjà dit par le passé, a un triple objectif de performance économique, environnementale et sociale.

Cette communication montre que la Région a bien gardé à l'esprit que les agriculteurs et les éleveurs occupent une place essentielle. Ils entretiennent et transforment nos paysages, ils font vivre le milieu rural et ils nous fournissent des denrées alimentaires.

C'étaient les quelques mots que je voulais partager avec vous.

M. le Président. - Merci beaucoup, Charles GIRARDIN, pour cette intervention.

Je me tourne vers Harold HUWART, vice-président chargé de l'agriculture.

M. HUWART. - Oui, quelques points de conclusion et de complément d'information.

Il ressort assez clairement du débat qu'on a souhaité faire des choix assez ambitieux quant au degré de transformation qu'on souhaite pouvoir accompagner au niveau du secteur agricole.

Parmi les questions qui ont été soulevées, je m'excuse de ne pas avoir été sans doute assez clair, mais la politique de la Région n'est pas de s'adresser uniquement au secteur de l'agriculture biologique, de même que nous ne sommes pas uniquement sur la modernisation des exploitations en agriculture conventionnelle à travers le PCAE. Il y a aussi des moyens considérables qui sont attribués sur les mesures agro-environnementales et climatiques, lesquelles sont incluses dans notre maquette 2021-2022 à hauteur de près de 28 millions d'euros, c'est-à-dire deux fois plus que les moyens consacrés à l'agriculture biologique. En fait partie, par exemple, tout ce qui concerne les agricultures de conservation des sols, qui sont intégrées dans cette enveloppe qui reste d'ailleurs encore à préciser dans ses détails tant que les discussions ne sont terminées. Il y a là au moins deux fois plus encore que pour l'agriculture biologique, en l'occurrence des mesures qui s'adressent à une agriculture raisonnée et qui doit toucher l'ensemble des agriculteurs potentiellement qui seront éligibles et pas uniquement les trop peu nombreux exploitants qui sont passés en bio.

Le deuxième point, c'est sur la complexité. L'une des forces du programme tel qu'il a été conçu et arrangé entre les différentes masses que nous avons essayé de combiner entre le plan de relance de l'État, le plan de relance européen et la rallonge de la maquette de la PAC, c'est qu'il y a des opportunités pour la première fois d'avoir un financement à 100 % sur notamment tout ce qui touche à la relance européenne. Et c'est sur cette enveloppe qu'on a souhaité mettre en avant un certain nombre de secteurs qui ont besoin d'être aidés et qui sont ceux qui ont le plus souffert des complexités administratives, car quand on inscrit une aide avec 100 % d'aides européennes, on n'a plus la nécessité de rechercher une contrepartie nationale. Or, c'est souvent ce qui a posé problème pour un certain nombre d'agriculteurs, parce que dans le passé, c'était la contrepartie nationale prise dans le budget du ministère de l'Agriculture qui était la plus fluctuante d'une année sur l'autre, ce qui engendrait un phénomène de stop-and-go. De ce fait, certaines années, par manque de crédits, le ministère de l'Agriculture fermait certaines aides, si bien que les contreparties nationales d'un certain nombre de projets tombaient et on était alors obligé de déprogrammer diverses opérations.

Cela a fait l'objet de vives discussions avec le ministère de l'Agriculture sur la nouvelle PAC. On a mis, et François BONNEAU s'en souvient, un prérequis indispensable qui était la clarification des compétences entre l'État et les régions sur ce point. Par conséquent, dans le partage entre les régions et l'État sur les mesures surfaciques et les mesures non surfaciques, cela garantit que, pour l'avenir, il n'y aura pas de dépendance sur nos aides telles que nous les gérons, sur nos aides européennes gérées par la Région vis-à-vis des budgets du ministère de l'Agriculture. De la même façon, sur le plan de relance européen, nous aurons la possibilité d'avoir des financements à 100 %, donc des dossiers beaucoup plus simples à monter que ceux qui sont obligés de se placer sous différentes gouttières de financement non coordonnées entre elles.

Ce sont des réflexions qui ne sont pas encore totalement abouties, car un certain nombre de chiffres ne sont pas encore connus, même si les enveloppes, elles, ont été stabilisées. Nous allons donc continuer le travail avec l'ensemble de nos partenaires pour nous assurer que l'ensemble des besoins sont couverts, ce qui pour la première fois aujourd'hui pourra être le cas dans notre Région.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci Harold.

Nous en avons terminé pour cette communication. Je vous remercie pour les échanges et la qualité du débat.

Nous allons maintenant aborder le rapport qui porte sur les mesures d'urgence jeunesse.

MESURES D'URGENCE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

(RAPPORT N° 6)

M. le Président.- Ce rapport sera présenté par les deux vice-présidents en charge de la jeunesse que sont Cathy MÜNSCH-MASSET et Charles FOURNIER que j'invite à nous rejoindre, également par Anne BESNIER au titre de sa responsabilité en direction de l'enseignement supérieur et des étudiants, de même que par Isabelle GAUDRON en sa responsabilité sur toute la formation professionnelle, notamment la formation professionnelle des jeunes. J'aurais pu et je devrais y ajouter Anne LECLERCO dans sa responsabilité sur les jeunes en formation sanitaire et sociale. En tous les cas, les quatre personnes que j'ai citées vont intervenir de manière liminaire pour présenter ce rapport.

Dans l'ordre, c'est Cathy, puis Charles, les deux vice-présidents en charge de la jeunesse, et je donnerai ensuite la parole à Anne BESNIER et à Isabelle GAUDRON, après quoi nous ouvrirons le débat avant le vote. Voilà pour ces mesures d'urgence jeunesse.

Madame MÜNSCH-MASSET, vous avez la parole.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, pour introduire cette présentation, je pense que ce sont sans doute les jeunes eux-mêmes qui ont le mieux exprimé leur urgence. Notre Conseil régional de la Jeunesse a employé ces mots pour nous interpeller : « Une génération sacrifiée ? »

Ce sont des mots forts, l'expression d'une urgence à plusieurs visages qui a justifié que nous agissions vite, que nous agissions fort. Depuis plusieurs semaines, nous sommes allés à la rencontre, à l'échange, approfondi, des acteurs sur l'ensemble du territoire et dans les six départements : les étudiants, les jeunes dans d'autres filières, soit d'emploi, soit de formation, les associations de jeunesse, les universités, les chefs d'établissement, les CFA, les acteurs sociaux, le CROUS, les parents d'élèves. Les mesures d'urgence qui vous sont proposées dans ce rapport sont réellement le fruit de ces échanges, à la fois d'un diagnostic qui a été partagé et d'un réglage des réponses qui pouvaient être apportées dans cette situation particulière.

Avec trois entrées majeures.

La première, c'est celle des précarités, précarité alimentaire, précarité dans le logement, hygiène, santé, précarité numérique, on l'a évoqué à plusieurs reprises. Ces sujets matériels sont des barrières majeures pour les jeunes qui les subissent et qu'il nous faut collectivement lever, car quand on a des dettes de logement ou plus de logement, quand on ne mange pas à sa faim, on ne peut pas sereinement faire des projets, s'impliquer dans ses études, sa formation, son emploi, penser à son avenir.

La seconde entrée, c'est celle de la persévérance qu'il nous faut encourager, car à un âge où toutes les projections dans la vie se construisent, le contexte d'isolement, sa durée, parce que cela fait de nombreux mois maintenant, et l'incertitude peuvent avoir raison de la confiance que les jeunes ont en leur avenir. Il nous faut nourrir cette confiance, accompagner les parcours, baliser le champ des possibilités pour ces jeunes, pour éviter le découragement et pour éviter les ruptures de parcours, de quelque nature qu'elles soient. Les dispositifs, il faut bien le dire, sont aujourd'hui nombreux, très nombreux pour apporter des réponses, dans le champ de la formation, de la qualification, de la remobilisation.

Troisième volet des travaux que nous avons conduits, l'enjeu est de faciliter l'accès aux droits de ces jeunes, qui peinent souvent à s'orienter dans ce maquis institutionnel des dispositifs.

Notre collectivité assure le chef de filât de la politique jeunesse depuis deux ans et demi et s'est dotée d'outils – Charles FOURNIER y reviendra – pour s'engager dans ce rôle. Ce rapport, je crois, est l'illustration que ce rôle de chef de file n'est pas seulement stratégique. Il est stratégique bien sûr, mais il se projette de façon très opérationnelle et il a pour objectif de faciliter la vie des jeunes, et nous y sommes.

Ce rapport, et j'en termine là, vous propose un panel de réponses pour une situation d'urgence traitée et pour une situation d'avenir projetée.

Je passe la parole à mon collègue Charles FOURNIER.

M. FOURNIER Charles. - Merci Cathy.

D'abord, je veux effectivement souligner les travaux qui ont été conduits par le Conseil régional de la Jeunesse. Je me souviens qu'on doutait parfois, je me rappelle même qu'on parlait d'un gadget régional, et moi qui ai passé beaucoup de samedis pendant tout ce mandat avec les jeunes, je peux vous dire que cela a été extrêmement nourrissant à tous les moments, y compris en dehors des crises mais particulièrement dans ce moment où leur clairvoyance sur la situation, leur volonté d'avoir une approche complète et pas une approche réduite de cette situation, leur volonté d'apporter des réponses maintenant et des réponses projetées dans le futur auront été remarquables. Je vous invite à lire en annexe du rapport leur contribution qui est une synthèse de leurs travaux, et je tiens ici à les féliciter. Je crois d'ailleurs que nous devrions leur donner encore plus de visibilité dans le futur ; je pense que c'est vraiment une instance qui nous honore, elle a tenu plus qu'un mandat, dans certains endroits elle s'est arrêtée parce que, justement, elle avait peut-être pris des tournures qui n'étaient pas les bonnes, mais ici, ils ont travaillé dès le début du mandat à reconfigurer cette instance, et aujourd'hui je crois que nous pouvons nous en féliciter.

Comme Cathy MÜNSCH-MASSET le disait, les constats sont assez partagés par tous les acteurs. Il faut aussi remercier tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette période. Je pense au haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté, Monsieur DOUCHEZ, qui a été présent dans tous les temps de concertation, je pense à tous les acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, aux acteurs évidemment de l'enseignement, quels qu'ils soient, qui étaient présents dans le tour de table. Il faut féliciter tous ces acteurs de s'être montrés si réactifs dans ce délai, car on n'est aussi qu'au début des réponses à apporter dans l'urgence et de la construction de réponses plus structurelles pour dépasser cette crise et surtout nous préparer à d'autres crises éventuelles et pour être capables d'y faire face, dans ces moments-là, par une coordination renforcée.

Dans ces constats, j'aime ajouter quelques éléments qui, parfois, ne sont pas bien mis en évidence.

Il y a des jeunesses, les jeunes le disent aussi, et elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne. La jeunesse est en difficulté aujourd'hui mais est elle aussi une ressource, ne l'oublions jamais. Il nous faut la regarder dans ce qu'il y a de difficile, mais il faut la regarder aussi comme une ressource pour le futur, il faut la regarder dans sa capacité d'engagement, dans sa capacité de solidarité, dans sa capacité de mobilisation, il faut à la fois venir en aide psychologiquement aux jeunes chaque fois que c'est nécessaire, mais ne pas trop psychologiser la jeunesse. C'est un objectif qui n'est pas simple mais qui, je crois, est extrêmement important, car ils ont besoin d'être reconnus dans leur capacité à agir et ils sont d'ailleurs souvent très concrets et très demandeurs d'être dans le concret.

Dans ces jeunesses, il y en a une qu'il me paraît nécessaire de souligner dans ce moment, ce sont les jeunesses des milieux ruraux, les jeunesses rurales qui vivent parfois une double peine, celle de l'éloignement de tous les services et de toutes les réponses. J'ai eu, je le

disais, le plaisir de conduire, dans le cadre du Comité d'orientation de la jeunesse que j'ai présidé, des travaux nationaux sur les jeunes en milieu rural, et j'invite vraiment à lire les conclusions, ce que disent les jeunes sur ce qu'ils vivent, ce que disent un certain nombre d'études concernant particulièrement les jeunes filles en milieu rural, pour qui la ruralité devient une prison, devient un refuge et est très rarement un projet. Nous devons aussi agir à cet endroit et la crise a amplifié, je crois, ces difficultés.

Face à ces constats, largement partagés, l'enjeu de la coordination est évidemment un enjeu central. Notre Comité d'orientation de la Jeunesse, nous sommes, je crois, la première région à l'avoir mis en place, peut-être la Bretagne dans le même temps, mais ne faisons pas de compétition. Nous avons pris notre responsabilité confiée par la loi « Égalité et Citoyenneté », avec la ferme idée de dire non pas que la Région devient la structure au-dessus, mais que la Région anime le travail entre les acteurs de la jeunesse.

Dans ce COJ, on l'a travaillé à l'échelle régionale, c'est une bonne chose, on a posé des bases communes, une orientation commune ; maintenant, il nous faut aussi imaginer la déclinaison territoriale de l'action et de cette coordination. Cela se passe au plus près, il faut les deux niveaux, et, au plus près, nous devons inventer une sorte de porte d'entrée pour les jeunes, de coordination entre les acteurs ; ce n'est pas aux jeunes de se « débrouiller », c'est bien à nous de nous « débrouiller » pour être à leurs côtés. Je parle souvent d'un label d'accueil pour les jeunes comme on l'a fait dans le Service public régional de l'orientation, et il faut citer, à ce titre-là, des réseaux très présents dans les territoires, les réseaux de l'information jeunesse, les réseaux des Missions locales et les réseaux des acteurs de l'éducation populaire. Je pense que le temps est venu de réinventer un vrai projet d'éducation populaire orienté vers la jeunesse, c'est central.

Ce rapport pose donc des réponses pour maintenant, mais, je crois, pose aussi les conditions d'un partenariat pour après, et c'est la responsabilité que nous prendrons, c'est ce que nous animerons dès la fin de cette session avec Cathy MÜNSCH-MASSET et avec tout l'Exécutif pour faire avancer concrètement cette coordination entre les acteurs. L'accès aux droits est central, il y a plein de réponses. Le problème, c'est que c'est un maquis ; Anne BESNIER, l'autre jour, parlait d'une forêt, chacun a des mots pour qualifier cette situation dans laquelle se trouvent les jeunes. Il faut pouvoir rendre cela simple, quelle que soit la situation vécue par les jeunes. Il nous faut une réponse pour ces jeunes.

Merci pour votre écoute.

M. le Président. - Merci Charles.

Je donne la parole à Anne BESNIER, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur.

Mme BESNIER. - Merci, Monsieur le Président.

Concernant plus spécifiquement les étudiants, permettez-moi de commencer par quatre chiffres. Ce ne sont pas des chiffres nationaux mais des chiffres issus d'une enquête que ÔCampus a réalisée auprès de tous les étudiants de l'Université d'Orléans sur quatre départements, et les chiffres de l'Université de Tours sont très semblables.

- 83,5 % des étudiants se sentent mal ou très mal moralement.
- 27,3 % des étudiants ne se nourrissent pas à leur faim.
- Lors du premier confinement, un étudiant sur deux a rencontré des difficultés liées au matériel informatique.
- 65 % ont rencontré des difficultés liées à leur connexion.

Bien évidemment, vous connaissez la problématique des étudiants, et il faut l'écouter. Cathy MÜNSCH-MASSET l'a dit, les actions qui sont définies dans ce rapport ont été élaborées avec les étudiants lors de nombreuses réunions qu'on a tenues avec eux, avec leurs associations, avec les élus dans les différentes représentativités de l'université. Et la situation est simple, ils se trouvent dans un cercle infernal. Comment réussir ses études quand on est dans la précarité, précarité alimentaire, précarité sanitaire, quand on est dans la solitude ? Comment ne pas être dans la précarité quand on n'a plus de job et comment avoir un job qui permette de continuer ses études ? C'est un cercle infernal dont ils ont envie de sortir.

Ainsi, les domaines qui ont été choisis, vous les avez.

Le principal, c'est l'information. Les étudiants nous ont redit qu'il existait des choses pour eux, mais qu'ils n'étaient pas au courant. C'est pour cela que vous verrez, dans les actions, la création de 16 coordonnateurs, 16 référents étudiants qui seront présents dans les villes-centres des six départements pour répondre aux besoins des étudiants, les orienter vers les dispositifs en place. Il n'y aura pas que les dispositifs régionaux, il y aura aussi les dispositifs d'État et autres dispositifs départementaux ou mis en œuvre par les agglos et les métropoles.

Ensuite, bien sûr, c'est répondre à la précarité. Nous avons déjà commencé à le faire sur la précarité liée à un manque de produits de première nécessité liés à l'alimentaire et à l'hygiène, et il faut continuer. Les premières sommes ont été utilisées et, maintenant, nous allons en rajouter. C'est aussi la précarité numérique, on en a parlé. Les universités font beaucoup de choses pour le numérique et permettent aux étudiants d'avoir des ordinateurs, mais il y a encore des étudiants, malgré l'aide universitaire, qui ne peuvent pas en avoir. Ainsi, l'opération « Ordi Solidaire » est très importante pour les étudiants, car elle permet de récupérer des ordinateurs dont les entreprises n'ont plus besoin, de les remettre à niveau grâce aux Fablabs, mais grâce aux Fablabs accompagnés des étudiants, qui repartiront avec leur ordinateur. C'est une action importante pour eux, mais aussi avec eux.

Bien sûr, on a parlé de l'aide psychologique. L'État va mettre en place des aides psychologiques, mais ce n'est pas suffisant et nous allons renforcer l'aide psychologique dans les centres de santé universitaires, dans le BAPU à Tours et aussi sur les plateformes qu'utilise le CROUS, surtout le soir et le week-end car on sait bien que les psychologues ne seront pas là le soir et le week-end. Il y aura donc pour cela une plateforme téléphonique.

Les jobs, on en a déjà parlé, on avait déjà mis en place Jobaviz pour les étudiants de la Région Centre-Val de Loire. Il faut les aider à chercher des jobs, la Région va proposer des jobs étudiants et va embaucher des étudiants. Nous proposons aux associations d'embaucher des étudiants pour un minimum de deux mois et avec une aide forfaitaire de 1 000 euros. Un job étudiant, c'est 10 à 15 heures par semaine, elles peuvent donc tout de même avoir un étudiant pendant deux ou trois mois avec cette aide forfaitaire.

Et puis les stages, qui sont très importants. Nous sommes alertés par les étudiants ou par les établissements qui ont des étudiants qui doivent faire leurs stages. Les stages de fin d'année ou de fin d'études, ils arrivent encore à en trouver, parce que ce sont des stages assez longs et que les entreprises leur en proposent, mais s'agissant des stages en cours d'études, qui sont des stages plus courts, non seulement ils n'en trouvent pas, mais quand ils en trouvent, les rémunérations sont plus basses que les années précédentes. Nous allons donc faire le lien, grâce à Dev'up, avec les entreprises pour proposer des stages aux étudiants qui en cherchent.

Il y a ainsi beaucoup d'actions, c'est très important qu'elles soient mises en place très, très rapidement et la première chose que nous allons mettre en place, ce sont les référents étudiants. Pour qu'il soit au courant, nous allons travailler avec le CRIJ, afin qu'il puisse mettre en place très rapidement ces référents. De plus, nous travaillons bien évidemment en étroite relation avec les universités et l'INSA qui mettent aussi en place des systèmes complémentaires à ce qu'ils avaient installé lors du premier confinement.

Merci.

M. le Président.- Merci.

Pour l'aspect formation professionnelle, Isabelle, puis nous ouvrons le débat.

Mme GAUDRON.- Monsieur le Président, mes chers collègues, effectivement, comme l'ont dit mes collègues précédemment, on ne peut pas parler d'une jeunesse, mais d'une diversité de la jeunesse.

(Intervention hors micro de Monsieur CHASSIER – inaudible)

M. le Président.- Monsieur CHASSIER, j'ai informé qu'on avait une présentation par les quatre vice-présidents qui ont une responsabilité sur ce sujet et qui ont préparé ce rapport. Juste après, vous interviendrez, bien évidemment.

Mme GAUDRON.- Bien, je poursuis en disant qu'effectivement c'est un rapport qui est écrit à plusieurs mains, parce que c'est une question extrêmement transversale.

En tout cas, ce qu'on peut noter en ce qui concerne cette jeunesse et ces jeunes – je pense notamment à ceux qui ont des difficultés d'insertion et qui sont demandeurs d'emploi, ils sont environ 15 % dans notre Région –, c'est en tout cas le réel besoin qu'ils ont d'être accompagnés dans leur parcours. Il ne s'agit pas de faire à leur place, mais bien de les accompagner.

En effet, il ne s'agit pas de leur proposer une énième plateforme numérique, mais bien de véritables contacts humains, de temps d'échanges pour qu'ils soient écoutés, pour qu'on puisse les aider dans cette période complexe. Et nous savons que nous pouvons compter sur tous les réseaux qui aident les jeunes ; je pense aux Missions locales, aux bureaux d'information jeunesse, aux agences Pôle emploi ou à tous les acteurs de la jeunesse. On peut dire qu'ils sont très nombreux, et c'est un peu le sujet qu'on évoquait sur l'orientation, je pense que c'est une ressource et non une difficulté. Le tout, c'est de mettre tous ces acteurs en réseau, et vous avez d'ailleurs cité le Service public régional de l'orientation qui a effectivement fonctionné ainsi.

Cette jeunesse, pour l'instant, en tout cas quand on regarde les chiffres du chômage, semble épargnée, puisque le taux de chômage des jeunes n'a pas quasiment évolué sur une année, ce qui peut sembler un peu surprenant. Cependant, sachez que c'est une réalité en trompe-l'œil et qu'il faut être extrêmement vigilant. Derrière ces chiffres, il y a des jeunes en réelle difficulté, qui sont même peut-être pour l'instant pas encore identifiés comme des demandeurs d'emploi, peut-être dans une attente. C'est vraiment un message que nous voulons envoyer.

Nous avons évidemment renforcé notre offre de formation pour les jeunes, je ne vais pas trop m'étendre sur le sujet car on en a beaucoup parlé, mais ce sont 5 000 places qui leur sont dédiées, notamment avec le fameux Combo Parfait qui permet non seulement de les accompagner dans une formation qualifiante mais aussi de les rémunérer et de leur proposer un permis de conduire, qui est nécessaire. Charles l'évoquait tout à l'heure, la question de la mobilité est un vrai sujet, notamment pour les jeunes qui vivent en milieu rural, et c'est aussi une façon de résoudre ce problème.

L'autre difficulté qui apparaît souvent pour ces jeunes, c'est la difficulté d'avoir un lien avec l'entreprise. Dans les propositions qu'on fait dans ce rapport, il y a notamment le fait de renforcer l'action en direction des entreprises pour les inciter à les accueillir dans des stages, et on propose ainsi un tutorat pour renforcer ces accueils dans les entreprises. Ce sont aussi des mesures avec ARDAN Jeunes, qu'on connaît déjà, qui est un dispositif vraiment intéressant, ou ce sont aussi des actions avec Pôle emploi qui permettront d'avoir des actions au cœur même des entreprises.

Je veux dire aussi que, évidemment, l'offre de formation qu'on propose est complètement en lien avec les domaines d'activité qui recrutent, qui recherchent des compétences. Nous avons fait des choix qui sont liés à cela, et sont concernés l'industrie, la santé, le commerce, le tourisme, parce qu'on espère que tout cela repartira. Ce sont donc aussi des paris sur l'avenir que nous faisons.

J'ai également une pensée particulière pour les jeunes qui entament leur Combo Parfait. Je pense à Dylan qui, actuellement, est en formation d'ouvrier du paysage à l'AFPA, qui commence son Combo Parfait, et on va le suivre. Je pense aussi à Merveille – on n'invente pas un prénom comme cela ! –, qui est une jeune stagiaire qui vient de l'École de la deuxième chance de Tours, dans laquelle on trouve les premiers bénéficiaires de ces Combos Parfaits. On leur souhaite bonne chance et bon courage pour leur parcours.

Alors, pourquoi un tel engagement pour nos jeunes ? Je pense que, les uns et les autres, nous l'avons dit, c'est parce que les jeunes sont souvent plus touchés par le chômage que l'ensemble de nos concitoyens et c'est un vrai sujet qu'il faut prendre à bras-le-corps. En effet, ce que l'on sait, et ce sont aussi les spécialistes qui le disent, c'est que l'impact du chômage sur les jeunes peut avoir de graves conséquences tout au long de leur vie. C'est quelque chose qui s'ancre dans leur vie et il est vraiment important pour nous tous de nous mobiliser pour les sortir de ces situations qui sont, vous le comprenez, dramatiques.

Nous allons les accompagner et nous mettons toute notre énergie pour faire en sorte que cette jeunesse soit une belle jeunesse pour eux.

Merci.

M. le Président. - Merci Isabelle.

Monsieur MONTILLOT, vous avez la parole.

M. MONTILLOT. - Merci, Monsieur le Président, mes chers collègues.

Effectivement, nous sommes heureux d'avoir ce débat, cette discussion et cette présentation sur l'aide à la jeunesse, qui est un sujet majeur actuellement. Vous avez eu raison d'évoquer les souffrances et les difficultés rencontrées par nos jeunes, singulièrement les étudiants mais pas seulement, les apprentis également et d'autres jeunes qui sont à quai et qui, pour l'instant, n'ont aucune formation et ne disposent d'aucune possibilité d'insertion.

Par rapport à cela, les remarques que nous pouvons faire, au titre du groupe UDC, c'est peut-être un manque d'ambition sur un certain nombre de points que je voudrais évoquer.

Le premier concerne l'isolement et les souffrances psychologiques d'une grande partie de ces jeunes. Je veux par exemple citer l'enquête qui a été menée sur Orléans, à l'Université d'Orléans par la fédération d'associations ÔCampus, avec, dans cette enquête, un millier de retours et près de 20 % des jeunes concernés, disant qu'ils avaient besoin d'un appui psychologique.

Sur cette question, je relève dans le rapport, par exemple, je cite, page 9 : « *Le CROUS a recours à cet effet aux services d'une plateforme téléphonique dédiée, et – en gras – un soutien de la Région sera envisagé afin d'augmenter le nombre d'appels ouverts sur cette plateforme.* » En termes d'ambition, cela paraît tout de même assez limité, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une part. D'autre part, vous prévoyez la mise à disposition, pour l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire – c'est 2,7 millions d'habitants avec l'ensemble des 50 000 étudiants qui sont sur les différents campus universitaires –, de trois psychologues. Certes, on peut regretter et déplorer les carences dans le domaine de l'accompagnement psychologique et du nombre de psychologues sur les campus universitaires, car c'est d'abord une priorité de l'État, on peut le déplorer, mais, sincèrement, mettre à disposition trois psychologues sur l'ensemble des campus pour les 50 000 étudiants, c'est là aussi, je pense, malheureusement bien en deçà des besoins.

Je présenterai moi-même ce soir au Conseil municipal d'Orléans la mise à disposition permanente de deux psychologues, au sud sur le campus de La Source et au nord, dans le centre-ville d'Orléans au CCAS, pour accueillir l'ensemble des étudiants. C'est vous dire que, sur Orléans, on va mettre à disposition en permanence deux psychologues lorsque vous en proposez trois pour l'ensemble de la Région. On n'est pas du tout sur la même échelle de valeurs.

La deuxième chose que je voulais dire concerne la question de l'aide d'urgence pour le logement des jeunes en insertion et notamment, vous l'évoquez, pour les apprentis et pour ceux qui sont hébergés dans le cadre des foyers de jeunes travailleurs, avec un abondement de 50 000 euros. Là aussi, on vous le présentera dans un instant, nous considérons évidemment que c'est très en deçà des besoins et nous vous proposerons, dans le cadre de notre amendement, à savoir 11 000 nuitées prises en charge par la Région, ce qui représente un volume financier de 300 000 à 400 000 euros, bien supérieur aux 50 000 euros que vous proposez dans le cadre du rapport.

Je peux continuer également, et cela vient d'être évoqué, sur cette notion de tutorat, qui est une très bonne chose et qu'il faudrait développer et généraliser, y compris dans le temps, mais nos étudiants peuvent avoir également besoin de parrains ou de marraines qui viennent les aider, les accompagner, aussi bien dans leurs démarches administratives que pour les soutenir au niveau de leur formation, ou encore pour les accueillir et pour les sortir de l'isolement. Le tutorat est une chose, mais il faut qu'on puisse développer les plateformes de parrainage, et c'est d'ailleurs ce que nous allons également mettre en place dès le début du mois de mars à Orléans.

Dernier point qui est évoqué d'ailleurs par le CESER et c'est intéressant parce que c'est un sujet que nous avons régulièrement avec Anne BESNIER et avec les membres de la Commission de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, c'est de considérer qu'on devrait amplifier l'aide apportée aux doctorants et aux jeunes chercheurs, ce qui est noté dans le rapport du CESER, afin de soutenir le développement de la recherche sur notre territoire, en sachant – on le voit encore sur la recherche en matière de santé – que malheureusement la France est à la traîne dans ce domaine et notre Région singulièrement.

Voilà quelques pistes sur lesquelles notre Région pourrait faire des efforts plus importants, sur la base desquelles on peut constater qu'il y a évidemment et heureusement des avancées dans le cadre de ce rapport, mais également des insuffisances et des carences.

Nous vous proposerons donc dans un instant, après l'intervention de Jacques MARTINET, notre amendement sur l'aide au niveau du logement, ainsi qu'un deuxième amendement qui vous sera présenté cette fois-ci au sujet d'une application numérique régionale pour faciliter la recherche d'emploi en temps réel.

Voilà, Monsieur le Président et mes chers collègues, ce que je tenais à vous apporter au nom du groupe UDC.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur MONTILLOT.

La parole est à Estelle COCHARD, pour le groupe les Écologistes.

Mme COCHARD. - Merci, Monsieur le Président et chers collègues.

Comme dans toutes les crises, ce sont bien les plus fragiles qui sont les plus vulnérables. Les crises bousculent nos vies, nos équilibres et poussent dans la précarité nombre de nos concitoyens, nos jeunes – on en parle là –, nos aînés mais aussi les liens intergénérationnels. Les crises viennent nous chercher au plus profond dans nos rapports aux autres, dans nos liens, dans nos capacités à être solidaires et à faire société. Cette crise met à l'épreuve nos capacités collectives à nous organiser pour gérer les urgences tout en construisant des modèles plus résilients.

C'est tout l'enjeu de ce rapport pour la jeunesse et de la large concertation avec le Conseil régional des politiques Jeunesse et les territoires qui a eu lieu et qui permet à la fois de répondre à des besoins conjoncturels et de se coordonner dans l'urgence, mais aussi de poser les bases et de dessiner des suites plus structurelles.

Les jeunes font partie de ceux qui sont particulièrement vulnérables dans la période. Il n'y a pas une jeunesse mais bien des jeunesses et elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne. À ce propos, ma collègue Sandrine TRICOT parlera de la situation des jeunes en milieu rural tout à l'heure. L'ambition de ce rapport est bien de contribuer à éviter toute rupture de parcours qui impacterait en profondeur la vie des jeunes.

Les enjeux sont, d'une part, le renforcement de l'accès aux droits de façon conjoncturelle et mais aussi plus structurellement et, d'autre part, des mesures d'urgence pour soutenir les jeunes et être à leur écoute, la lutte contre les précarités et contre le décrochage et le renforcement de l'insertion.

Pour aller plus loin, nous allons vous présenter plus tard un vœu d'interpellation du gouvernement pour la mise en place du RSA pour les moins de 25 ans et pour le gel du paiement des loyers en résidence universitaire, pour également la mise en place d'un groupe de travail associant départements et Région pour conduire une réflexion sur un revenu d'autonomie pour la jeunesse, pour recruter des psychologues afin de répondre aux enjeux de santé mentale et pour prendre d'autres mesures visant à répondre à l'isolement.

Je voudrais profiter de mon intervention pour, comme l'a fait Charles FOURNIER tout à l'heure, souligner le fait que la Région a choisi de façon volontariste de mettre en place une instance de jeunes à l'échelon régional, le CRJ. Charles FOURNIER, qui en a la responsabilité au travers de sa délégation, a accompagné une refonte en profondeur de son fonctionnement en début de mandat, sur la base du bilan effectué par les jeunes sortants. Cela a permis de faire évoluer le fait, au-delà de l'émission des avis en amont des rapports de la Région, qu'ils peuvent participer au processus d'élaboration des mesures, être dans la coconstruction mais aussi agir dans des groupes de travail avec un budget participatif, en bref, qu'ils peuvent être davantage acteurs pour les politiques régionales et dans les travaux qu'ils souhaitent mener.

L'autosaisine qu'ils ont réalisée en décembre dernier sur les jeunes face à la crise est une contribution très précieuse dans la période. Nous les remercions pour ce travail, tant dans l'élaboration de la synthèse que pour le partage qu'ils en ont fait lors des réunions de concertation.

Pour ma part, je vais centrer mon intervention sur ce qui est selon eux le premier facteur d'inégalité : l'accès aux droits et l'impérieuse nécessité d'aider les jeunes à trouver le bon interlocuteur, la bonne information et de la rendre compréhensible par tous.

La Région a toujours été très largement impliquée en faveur de la jeunesse par ses compétences en lien avec les lycées, l'orientation, la formation, mais de façon transversale sur ces compétences en général. La loi Citoyenneté de 2017 a confié aux régions le chef de filât jeunesse qui s'est structuré notamment avec le renforcement de l'appui aux réseaux régionaux et la mise en place du COJ.

La période que nous traversons montre qu'il faut continuer cette dynamique pour relier le temps court et le temps long et aller plus loin.

- Aller plus loin par le renforcement de la visibilité des portes d'entrée pour les jeunes, notamment pour l'accès aux droits. Et, à ce stade, c'est l'urgence.

En effet, il existe de nombreux dispositifs pour les jeunes, et la période a poussé à ce que chacun décuple ses capacités à mettre en place de nouveaux dispositifs et à activer des financements. Pour autant, l'enjeu principal aujourd'hui est bien le fait que les jeunes aient accès aux aides dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. C'est tout le travail en cours dans le cadre des politiques jeunesse avec la communication de la Région pour rendre visible de façon extrêmement simple la première entrée du territoire la plus proche pour un jeune, afin de trouver les réponses dont il a besoin. L'idée est bien de s'appuyer sur Yep's qui a désormais 180 000 jeunes inscrits et de s'appuyer également sur une diversité d'outils, notamment les ENT y compris dans les universités, bref, des outils maintenant familiers pour les jeunes. À ce stade, le CRIJ et la Fédération des Missions locales sont des acteurs qui permettent un maillage avec 58 PIG et BIJ et 365 points d'accueil pour les Missions locales, un maillage qu'il faudra renforcer pour intégrer d'autres acteurs, et c'est le second sujet que je veux aborder ici.

- C'est aller plus loin par des déclinaisons plus territoriales de mise en réseau des acteurs pour venir renforcer ce qui est à l'œuvre comme la coordination des acteurs de jeunesse dans certains départements et pour aider à susciter cette coordination ou à l'amplifier quand elle n'existe pas ou trop peu. Bref, une dynamique d'animation qui s'appuie sur les initiatives locales, quel que soit leur échelon territorial, et qui participe à leur renforcement.

Les concertations ont mis en exergue l'importance d'élargir les cercles des acteurs identifiés plus classiquement, évidemment les réseaux d'éducation populaire, ainsi que ceux de la prévention et de la protection de l'enfance et ceux de la solidarité.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vais vous inviter à conclure, chère collègue, s'il vous plaît.

Mme COCHARD.- Je termine maintenant. C'est un véritable chantier à travailler au sein du COJ et pour lequel Charles FOURNIER a porté l'idée d'un label commun pour ces structures, afin d'améliorer la visibilité des portes d'entrée pour les jeunes.

Nous insistons juste sur un point de vigilance quant à l'équilibre à trouver entre les propositions virtuelles et les lieux d'accueil physique, et c'était aussi l'alerte du CRJ. Mais, bien sûr, nous voterons favorablement ces mesures pour la jeunesse.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame COCHARD.

La parole est à Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est la première fois que nous voyons tout de même quatre rapporteurs pour le même rapport, et cela fausse totalement le temps de parole des groupes. C'est un débat avant le débat ! Alors je sais que nous sommes

dans la ville du *Père Dupanloup* et il est dit dans la chanson qu'il a fallu se mettre à quatre pour tempérer ses ardeurs, mais tout de même.

En même temps, cela illustre un manque d'unité, un manque de cohérence et de lisibilité dans tous ces dispositifs, un manque de lisibilité que souligne d'ailleurs le Conseil régional des Jeunes qui dénonce la complexité et la difficulté pour les bénéficiaires d'accéder aux informations et de trouver la porte d'entrée pour les différents dispositifs et les aides régionales. Je le lis dans le rapport. Aussi, c'est pourquoi les échanges de ce matin au niveau du guichet unique nous laissent plutôt dubitatifs.

Pour ma part, je voudrais profiter de cette occasion pour attirer l'attention sur la situation dans les lycées, parce que nous sommes beaucoup dans l'accompagnement, mais pas forcément au cœur du problème en ce qui concerne les jeunes. Nous sommes nombreux à siéger dans les conseils d'administration, je pense que vous êtes conscients de la situation exceptionnellement difficile vécue par les élèves, par les enseignants et par les parents.

Les médias évoquent surtout les problèmes liés à la crise sanitaire et ils sont réels, mais les problèmes s'inscrivent dans un contexte plus général de dégradation de l'éducation, qui rappelle d'ailleurs celle de l'hôpital public. En effet, alors que le fonctionnement des lycées est gravement perturbé depuis presque un an par le premier confinement, la rentrée s'est faite dans des conditions difficiles avec le nécessaire maintien des mesures de précaution qui compliquent la vie des établissements, et la Région y a répondu, pour sa part, en mettant des moyens supplémentaires, même si nous entendons toujours des demandes. Ainsi, les lycées sont à nouveau contraints de fonctionner à demi-effectifs, ce qui ne permettra pas de boucler les programmes, et cela devient préoccupant pour les élèves en classes d'examens qui vivent un véritable stress, d'autant plus que le contrôle continu pour le baccalauréat commence en classe de première.

Face à une telle situation, on pourrait penser que l'Éducation nationale allait mettre les moyens à travers le volet du plan de relance qui lui est consacré, mais, dans les faits, il y a très peu de choses :

- les Cordées de la réussite, dont l'objectif est de favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur, quel que soit leur milieu socioculturel, dispositif qui n'est pas nouveau et qui vise en réalité à promouvoir ce qu'il est convenu d'appeler la diversité au détriment du niveau des élèves, de leur travail et de leur mérite ;
- les « internats d'excellence », qui sont plutôt une bonne idée mais qui, là encore, constituent un programme déjà en place ;
- une allocation de rentrée scolaire, l'ARS, déjà versée sous conditions de ressources aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans et qui est un simple coup de pouce sur un dispositif existant ;
- enfin, le soutien à la diffusion culturelle et à l'éducation par l'image, dont on devine bien sûr qui en seront les bénéficiaires, mais je crains que ce ne soient pas les élèves.

Tout cela est bien beau et peut faire illusion, mais ces mesures sont complètement déconnectées de la réalité des lycées, car la communauté éducative est confrontée au manque de moyens et au manque total de pilotage de la réforme – les professeurs sont toujours en attente de directives pour le baccalauréat notamment –, aggravé par des annonces au jour le jour en réaction à la situation sanitaire.

Et, insidieusement, le Rectorat, suivant les directives du ministère bien sûr, rogne sur les dotations en heures d'enseignement. La base des calculs reste à 35 élèves par classe en enseignement général, alors que la multiplication des spécialités et options nécessite des travaux en groupes. Cela conduit par exemple à des groupes de spécialité maths à plus de 25 élèves en terminale, bien que le programme accorde une place toute particulière à l'oral. Une autre pratique du ministère consiste à diminuer l'enveloppe des heures postes en jouant sur les heures supplémentaires. J'étais dans un lycée il y a quelques jours, où le volume des heures supplémentaires atteint 12 % des heures de service normal, et c'est une tendance qui s'accélère.

Au moment où les enseignants connaissent une charge de travail supplémentaire en raison de la réforme du baccalauréat et de la crise sanitaire, au moment où le gouvernement prétend intégrer l'Éducation nationale dans le plan de relance, la réalité du terrain nous prouve que rien n'est fait, bien au contraire. Si aucune décision n'est prise rapidement au niveau national, les conséquences pourraient être dramatiques. Lors d'un récent Conseil d'administration, un enseignant exprimait la crainte d'un « véritable carnage à la sortie du lycée » – c'est une citation.

Bien sûr, le sujet que j'évoque n'est pas de notre compétence, mais notre Région, engagée dans le soutien à la jeunesse et qui investit beaucoup dans les lycées et dans l'accompagnement éducatif, ne peut pas rester sans réagir devant la catastrophe qui qu'annonce. Vous avez exercé la fonction de chef d'établissement, Monsieur le Président, et je sais que vous serez sensible à cette question.

C'est pourquoi nous devons à la fois manifester notre solidarité avec la communauté éducative et nous adresser solennellement au gouvernement afin de demander un véritable plan d'urgence pour l'Éducation nationale. Il est encore temps de réagir, puisque les décisions actuelles portent sur les moyens attribués pour la rentrée 2021. C'est la loi de finances qui fixe les moyens et le ministère les répartit ensuite dans les académies. Je m'adresse aussi aux parlementaires qui sont parmi nous pour qu'une loi de finances rectificative vienne redonner à l'éducation les moyens nécessaires.

Nous proposerons un vœu en fin de séance pour porter cette demande de la Région et je souhaite que tous les groupes y soient associés. Je n'aurai pas à refaire l'exposé des motifs, puisque je le fais dans cette intervention, je pourrai donc être plus bref lors de la présentation de ce vœu, je le signale dès maintenant.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur CHASSIER.

La parole est à Monsieur GILLE, et Monsieur MARTINET se prépare.

M. GILLE. - Monsieur le Président, je voulais tout d'abord souligner la qualité, la valeur de ce rapport que nous présentons et la mobilisation de l'Exécutif avec au minimum quatre vice-présidents, mais bien d'autres aussi, qui se sont mobilisés. À partir de là, je pense qu'on est d'accord pour dire que la situation des jeunes est compliquée mais que dans notre Région Centre-Val de Loire, il n'y aura pas de génération sacrifiée, car il y a une mobilisation importante de l'État comme dans tout le pays mais aussi des acteurs locaux et de la Région.

Avant, je voudrais dire aussi que la situation des jeunes est complexe mais qu'il faut aussi penser qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont au travail, beaucoup de jeunes qui travaillent, qui sont en formation, que tous les équipements de formation, notamment de la formation professionnelle, de l'apprentissage, les lycées professionnels, en gros, fonctionnent, il faut aussi le dire. Il y a beaucoup de jeunes qui sont aussi sur les métiers en première ligne et il y a aussi, je peux en attester, des embauches. Il s'agit donc d'une situation complexe et inédite.

Je le disais, une forte mobilisation, mais je crois que ce qui caractérise la situation et qui justifie ce rapport, c'est l'engagement de la Région qui est de plus en plus amenée à organiser sur les territoires... Parce qu'il faut bien le reconnaître, l'État fait un gros effort en termes financiers, mais sur les questions d'insertion, de formation, d'emploi, cela s'est désorganisé au fil des années et je crains que ce ne soit pas fini, puisqu'il y a une réforme qui a été différée, une réforme de l'organisation des directions du travail qui va s'appliquer au 1^{er} avril et, si on les écoute, les personnes concernées sont un peu inquiètes. Je ferme la parenthèse.

C'est aussi, et je salue le travail de Charles qu'il l'a présentée, la Région qui a mené la concertation. Je crois qu'il est nécessaire, dans cette politique publique qui est complexe, qui est variée parce que les jeunesse sont variées, de faire la démonstration qu'une politique publique, pour être efficace, doit être pensée, construite avec ses bénéficiaires. Alors, cela peut faire parfois une multiplication des structures de concertation, mais après, depuis des années, la mise en place du SPRO, pour lequel notre Région a été pilote, il y a le travail du Conseil régional de la Jeunesse, qui ne travaille pas que là-dessus mais qui permet d'avoir ces regards des bénéficiaires et aussi parfois ces regards décalés, et ces déclinaisons du Conseil d'orientation des politiques Jeunesse qui nous permet là aussi d'être, nous l'espérons, plus efficaces face à la réalité.

J'étais encore en discussion il y a quelques minutes pendant la pause avec les étudiants de Tours, les vice-présidents étudiants de Tours, finalement, nous sommes confrontés à une situation que nous ne connaissons pas. Nous traitons en urgence l'aide alimentaire, on a bien vu que le sujet, c'était essentiellement de la coordination, et là, on peut penser que le repas à un euro amène aussi une forme de détente sur cette tension alimentaire, puis on a vu apparaître, après, les autres questions relatives aux différents accès aux droits. Mais les sujets apparaissent progressivement, puisque c'est une situation inédite, d'où l'importance, et cela méritait d'être souligné, de la concertation.

Pour conclure et être rapide, je voudrais revenir sur trois ou quatre sujets.

Je voulais me féliciter que la Région vienne en soutien pour renforcer le déploiement du dispositif des services civiques. Je crois que, au bout de plus d'une dizaine d'années, c'est maintenant un outil bien appréhendé par les jeunes et qui mérite d'être conforté.

Je voulais dire un mot sur l'écoute psychologique. J'entendais ce que disait mon collègue d'Orléans, nous, au niveau de l'Université de Tours, ils nous ont demandé un poste, qui va être mis en place par la Région et je crois que c'est une excellente chose. Par contre, les étudiants m'expliquaient que le dispositif « chèque psychologique », etc., visiblement, était mal parti car le circuit nécessaire est trop complexe pour que cela aboutisse, d'autant plus qu'on peut penser que cela s'adresse à des gens fragilisés, puisqu'ils ont besoin d'une aide psychologique. Je crois qu'il va y avoir dans le dispositif d'État quelques ratés et qu'on sera sûrement obligé de venir en recours.

Je voulais aussi insister sur l'outil, même si cela a été dit, l'outil Yep's. Je pense que cela doit être l'occasion de renforcer cet outil dont nous nous sommes dotés. Ce n'est pas si évident que cela de s'adresser à la jeunesse, on a vu que c'était compliqué de faire en sorte qu'un outil qu'on est bien obligé de créer, elle se l'approprie. Je pense que, maintenant, nous sommes dans une appropriation, qu'il y a plus de la moitié d'une génération, dans la Région, qui se l'est appropriée, et il faut maintenant le renforcer, en faire un outil qui ne soit pas un outil de loisirs mais un outil, justement, pour permettre de répondre à la situation présente et d'avoir une meilleure information. En effet, ce qui, en grande partie, caractérise le problème, car j'ai beaucoup travaillé sur la question étudiante à Tours, c'est la difficulté de l'information, pourtant pour un public qui par définition est autonome.

Enfin, on ne peut pas faire que l'autosatisfaction et, je le dis, il faut approfondir la question du logement. C'est une question très compliquée, la question du logement des jeunes, elle est compliquée à investiguer, elle est compliquée à objectiver, mais je pense que la Région a raison de venir en soutien sur les AS* pour voir quelles réponses sont possibles, et là aussi, cela nécessite une grande concertation. En plus, il y a sûrement des habitus qui vont évoluer chez les jeunes pour soutenir les réponses en termes de logement.

Mais, encore une fois, je me félicite, au nom de la majorité et au nom du groupe que je préside, de la qualité du travail qui est fait, et, évidemment, vous ne m'en voudrez pas qu'en conclusion je fasse part, en tant que président du réseau des Missions locales, de la mobilisation totale des 400 conseillers qui, déjà, suivent dans des parcours individualisés et renforcés plus de 50 000 jeunes dans notre Région et qui ne manqueront pas de mobiliser l'ensemble des dispositifs qu'on a mis en œuvre.

J'aurai le dernier mot pour le Combo Parfait qui a été inventé par Isabelle GAUDRON, que je salue, et qui, je crois, condense un peu l'ensemble de ce que nous pouvons faire de mieux pour la jeunesse avec une réponse compacte qui sera très utile pour les 5 000 jeunes qui vont en bénéficier.

M. le Président. - Merci, Monsieur GILLE.

Je donne la parole à Jacques MARTINET, et Fanny PIDOUX se prépare.

M. MARTINET. - Bonjour à tous, bonjour, Président, mes chers collègues, je suis bien content d'être avec vous cet après-midi, parce que ce matin, c'était un peu monotone dans la cuisine, et pense à tous mes collègues qui sont en visio ; je suis un peu privilégié d'être là avec vous cet après-midi.

Sur la jeunesse, je comprends bien qu'on puisse à un moment donné critiquer, pas critiquer, etc., je pense qu'on n'a pas le temps de tout cela. On n'a pas le temps. On joue « collectif ». J'ai bien compris les quatre vice-présidents qui ont parlé, ce qui montre qu'on a du collectif, pour ces quatre vice-présidents, mais on pourrait être dedans aussi et, pour moi, il manque Harold HUWART pour le développement économique. En effet, si vous parlez de tutorat, si vous parlez de stages, si vous parlez de toutes ces choses-là, il faut bien qu'il y ait des entreprises, qui ont la tête dans le guidon en ce moment et qui ont peut-être d'autres problèmes à gérer que de prendre un stagiaire ou de prendre un apprenti. Tout cela, c'est de la valeur humaine, c'est de la concertation et c'est surtout, en fin de compte, aller provoquer ces jeunes en entreprise en disant : on a besoin de vous ! On a besoin de vous comme on a besoin de l'État, comme on a besoin de la Région, comme on a besoin de tous les territoires pour ce défi à la jeunesse.

Je ne suis pas très vieux mais un peu quand même, on vit des moments qu'on ne pensait pas vivre un jour ! La pandémie, le virus, cela a changé complètement notre façon de voir les choses, de consommer. Moi, je suis commerçant, vous le savez, mais la clientèle n'est plus la même qu'il y a un an. On a complètement changé. Et aujourd'hui les jeunes sont dans un agglomérat complètement différent où ils ne se sentent plus libres et ne se sentent plus lisibles vis-à-vis des adultes. Et on fait de la politique depuis un certain temps ; c'est quoi, faire de la politique ? C'est améliorer le quotidien des gens. Et améliorer le quotidien des gens, c'est un rapport sur la jeunesse, auquel notre groupe est favorable parce que notre groupe est complètement investi sur ce sujet depuis longtemps, et pour ceux qui étaient à la Mission locale, nous y sommes aussi, comme l'a dit Jean-Patrick.

Mais pour jouer collectivement... Je me permets, Cathy, vous avez dit « il y a beaucoup de mesures ». Mais sont-elles toutes efficaces ? Ou seront-elles toutes efficaces ? Dans une entreprise, on a des tableaux de bord. Vous savez, il y a des tableaux de bord, tous les mois, cela tombe, sur tel secteur, tel secteur. Moi, je demande, Président, si on ne pourrait pas mettre en place un tableau en disant « voilà, telle mesure, tant de personnes y ont participé, cela a coûté tant », voyez, pour voir si, à un moment, l'ensemble des mesures décidées entre nous sont réalisées, pour voir s'il manque un peu d'argent à tel endroit, et là, on peut faire transférer des budgets pour permettre d'avoir une efficacité.

Tout à l'heure, Anne LECLERCO m'a peiné. Elle a commencé par dire : « Avoir envie ». Je vous signale que Johnny HALLYDAY, c'est moi qui l'ai chanté dans cet hémicycle ! Et ce matin – il me reste dix secondes –, j'écoutais Johnny HALLYDAY, je ne suis pas « fana », mais c'est comme cela, et il disait : « Je te promets ». Et aujourd'hui, ce pacte qu'on a avec la jeunesse, c'est une promesse, Président. On promet aux jeunes de les aider. Et qui tient ses promesses, le jeune le lui rendra. Un homme ne vaut que par sa parole, c'est toujours mon thème. Si je dis « je te promets », je réalise.

En fin de compte, trouvons ensemble cet effet collectif, et je dis à Charles gentiment : Charles, si tu as besoin de nous, demande-nous ! Nous, on est prêt à aller voir les jeunes aussi, parce qu'on en a dans nos territoires. Moi, j'ai des enfants, j'ai des petits-enfants, on sait aussi parler aux jeunes. Nous, on est volontaristes sur l'opération. Vous savez, dans dix ou quinze ans, on ne sera plus là, mais, quelque part, on aura créé quelque chose et nos jeunes seront là pour nous remplacer. Il faut donc déjà prendre l'avenir, et voilà. Mais je ne chanterai pas *Je te promets*, même si mon groupe m'a demandé de le chanter. Il fait beau, il fait doux, on va éviter la neige.

Voilà, Président, nous voterons ce rapport, sincèrement et Florent l'a dit aussi avec ses mots. L'ensemble du groupe vote ce rapport, mais soyons efficaces, soyons lucides et tout ira mieux pour la jeunesse.

Merci à tous.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur MARTINET.

Madame PIDOUX a la parole, et Madame BOISGERAULT se prépare.

Mme PIDOUX. - Je voudrais rappeler dans mon propos que ce n'est pas la crise qui a fait des jeunes des potentielles victimes exposées à la précarité. La précarité, du côté de la jeunesse, elle est préexistante. Être jeune avant la crise, c'était déjà devoir choisir son repas ou un café à 50 centimes parce que cela coupe l'appétit, c'était devoir déclarer être en rupture familiale pour pouvoir percevoir une bourse, c'était devoir renoncer à une mutuelle, c'était devoir renoncer à des déplacements, devoir renoncer à des soirées avec des amis, prétextant une indisponibilité alors que c'était juste parce qu'on n'avait pas les moyens de se déplacer ou parce qu'on n'avait pas les moyens de fêter cela avec les copains, c'était devoir renoncer à un manuel, à un outil informatique, c'était parfois tout cela à la fois, être jeune, pour certains d'entre eux en tout cas. C'était déjà préexistant à cette crise.

Du coup, être jeune avec cette crise, j'ai envie de dire que c'est encore pire. Moi, je ne le vis pas, jeune, avec cette crise, si bien que je préfère emprunter les mots d'un youtubeur qui s'appelle Gaspard. Sa vidéo a fait le tour, il a condensé des témoignages et il a expliqué ceci. Être jeune, c'est l'histoire de Heidi, d'Antonin, d'Hugo, la réalité de Ryan, d'Émilie, de Clara. Depuis presque un an dans ma chambre, ma chambre est devenue mon bureau, mon lieu de repos, mon cinéma, mon amphi, ma BU, ma « cafète », il est vrai un minibar quand je craque. Notre avenir se ternit, nos rêves s'estompent, nos cours s'annulent, la lassitude. Il nous dit qu'il n'a pas d'espoir, pas de perspectives, pas d'avenir. On leur demande de faire des

CV à tout prix alors qu'il n'y a plus de premier job. Mais c'est cela, être jeune. Un premier job, c'est aller au bar en face pour pouvoir faire le service aujourd'hui, et vous ne pouvez plus le faire, c'est aller arbitrer des matchs le week-end pour pouvoir gagner un peu d'argent, et aujourd'hui vous ne pouvez plus le faire. Les jobs, vous ne les avez plus. Ce rapport est donc indispensable et les actions des collectivités sont indispensables.

Quand j'entends l'opposition, qu'on nous dit « à Orléans, on fait cela », mais à Orléans, c'est très bien, ce qui est fait, c'est complémentaire à l'action de la Région, c'est très bien d'aller vers des psychologues. Alors qu'on y aille tous, on y va tous, main dans la main. On y va. Quand on me dit « il faut une plateforme pour le tutorat », moi-même je me suis dit qu'il existait déjà une plateforme à Orléans. Ainsi, engageons-nous pleinement dans ces dispositifs aux côtés de ces jeunes, car être jeune, c'était déjà être exposé à la précarité, et en temps de crise, c'est encore pire.

C'est pour moi important, ce rapport sur ces axes, sur la précarité numérique, sur la précarité sociale, sur l'accès à ces droits, sur l'accès à un logement. C'était indispensable, vous l'avez tous dit et, là-dessus, on est plutôt tous en accord.

En tout cas, moi, si j'avais un dernier élément à apporter au débat, c'est que c'est aussi plus d'accès pour les jeunes. En ce moment sont débattus à l'Assemblée nationale des dispositifs sur le RSA Jeunes, je suis très fière que mon mouvement politique s'implique pleinement et je vous invite à les soutenir fortement pour qu'être jeune ne soit plus assimilé à la précarité mais aussi à une espérance.

M. le Président. - Merci, Madame PIDOUX.

Madame BOISGERAULT a la parole, et Monsieur MOULAY se prépare.

Mme BOISGERAULT. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Ces mesures d'urgence font état du rôle d'accompagnement de la Région envers les jeunes qui, pour beaucoup d'entre eux, ont perdu leur emploi et ne peuvent plus financer leurs études ou leur logement. Vous incitez beaucoup, mais quel sera le défi de la session pour ces jeunes ?

Bien qu'elles ne puissent se substituer à un véritable plan mené à l'échelle nationale tant les besoins sont importants, ces mesures d'urgence auraient eu le mérite d'intégrer le volet dédié à l'accès pour la pratique sportive post-crise. Comme vous le savez, l'accès au sport est fortement mis à mal par les restrictions gouvernementales depuis un an, d'autant que les acteurs du sport amateur sont loin d'avoir bénéficié du même niveau de soutien que ceux du monde de la culture, sans vouloir les opposer. Le point d'orgue a été atteint avec la décision absurde du Premier ministre le 18 janvier dernier d'interdire l'éducation physique et sportive à l'intérieur des lycées alors que nous sommes en plein hiver. Cela revient à mettre en danger les valeurs éducatives les plus élémentaires.

Ces craintes sont légitimement partagées par les enseignants, qui avaient mis en œuvre un protocole strict dès le début de la crise pour que leurs cours puissent se poursuivre en petits groupes, renforçant l'entraide, la cohésion et la proximité tant recherchée par la jeunesse dans les moments d'isolement. Les professeurs d'EPS sont conscients que leur discipline est menacée depuis longtemps, victimes du manque d'intérêt du ministère de l'Éducation nationale à leur égard, ce ministère qui traîne déjà des pieds quand il s'agit de les remplacer lorsqu'ils partent à la retraite.

Cette situation impacte en premier lieu les familles les plus modestes, celles qui ont été touchées directement par les restrictions et qui n'ont plus les ressources nécessaires pour offrir à leur enfant l'accès à des activités sportives extrascolaires au sein d'une association ou d'un club. Par ailleurs, sans aucune perspective de pouvoir à nouveau accueillir les jeunes pratiquants, les structures seront contraintes d'augmenter leurs tarifs pour compenser les adhésions qui n'ont pas été renouvelées à la rentrée.

Chacun le sait, c'est durant l'enfance et particulièrement à l'adolescence que se développe le désir de pratiquer une activité sportive, mais elle doit être maintenue dans la continuité pour perdurer. Cette situation est un drame pour la France qui organise les Jeux Olympiques dans trois ans.

Enfin, nous ne devons pas ignorer ni minimiser les dégâts considérables que ces confinements ont provoqués sur la santé psychique et physique des jeunes, alors qu'ils sont déjà en proie à la sédentarité bien plus que ne l'ont été nos aînés dans le passé, et ils se retrouvent maintenant à la merci d'addictions comme les jeux en ligne, les smartphones, le tabac, l'alcool, la « malbouffe » et j'en passe.

Par le biais de l'amendement que nous présenterons, nous souhaitons ainsi intégrer pleinement à ce rapport la dimension sportive qu'il mérite.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci, Madame BOISGERAULT.

Monsieur MOULAY a la parole, et Madame TRICOT se prépare.

M. MOULAY. - Monsieur le Président, avec ce rapport, nous n'avons pas fait comme si rien ne s'était passé. Au contraire, nous avons très vite réagi en direction des jeunes, dont une partie, effectivement – on le sait tous –, vit malheureusement dans la souffrance pour les plus fragiles d'entre eux, dans la solitude souvent, dans le confinement difficile.

La Région a pris les dispositions urgentes indispensables. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des mesures et sur la mobilisation des ressources pour notre jeunesse qui est l'avenir de notre Région, nous avons fait beaucoup et souvent au-delà de nos compétences.

Vous le savez, pour ceux qui me connaissent, je suis très proche au quotidien, pas sous la forme d'un gadget politique, mais depuis ces derniers jours, ces dernières semaines, ces derniers mois et ces dernières années, je suis en contact pour diverses raisons avec la jeunesse, qu'elle soit en milieu rural ou en ville, et j'ai eu l'occasion encore récemment de rencontrer, croiser, échanger, travailler avec le mouvement associatif, les réseaux de jeunes, les associations de jeunes, des jeunes sportifs notamment, mais aussi des jeunes qu'on ne voit pas souvent, et, à l'unanimité, tous saluent notre action. Il fallait être ensemble face aux difficultés.

Ainsi, sous votre impulsion, Monsieur le Président, avec l'ensemble des vice-présidents en charge des compétences liées à la jeunesse et avec l'ensemble de nos partenaires, la Région s'est engagée sans limite et sans ambiguïté, et je voudrais donc féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui ont été en première ligne en soutien de la jeunesse dans cette période difficile, un ensemble d'acteurs qui, depuis le mois de mars 2020 et même avant la crise, même avant la pandémie, se sont montrés et se montrent remarquables dans l'exercice de leurs missions.

Ayons donc aussi un regard particulier et plein de fierté pour toutes ces associations. Charles FOURNIER les a citées tout à l'heure, je pense notamment aux structures d'insertion sociale, aux mouvements d'éducation populaire qui sont venus en aide aux étudiants et aux jeunes dans ce contexte de crise.

Ce rapport, qui recense l'ensemble des mesures d'urgence en faveur de la jeunesse, confirme encore une fois nos choix politiques reposant sur la solidarité, sur l'humanité, le partage et répond parfaitement aux besoins d'une société qui aime et qui pense à sa jeunesse.

Merci, Monsieur le Président.

M. le Président. - Merci, Monsieur MOULAY.

La parole est à Madame TRICOT, et Madame GABORET, dernière oratrice inscrite, se prépare.

Madame TRICOT.

Mme TRICOT. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

La crise de la Covid a touché de plein fouet les plus fragiles, les plus démunis, et les jeunes de notre territoire dans la plus grande diversité font partie de ceux qui sont touchés avec force.

Je ne reviendrai pas sur les différents constats que nous avons déjà pu partager largement, mais je souhaiterais porter mon attention plus spécifiquement sur les jeunes en milieu rural, en intégrant l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Un très bon rapport du Conseil économique, social et environnemental, qui est coordonné par Bertrand COLY et Danielle EVEN de 2017, met en avant le fait que les ruraux se disent attachés à leur territoire. Par conséquent, ils s'en éloignent moins et font des études plus courtes et souvent professionnelles alors même que l'emploi y est plus délicat.

Ce constat est encore plus flagrant chez les femmes. Une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques le confirme, elles font des études plus courtes, diplôme bac+3, ce qui leur permettrait de suivre une formation peu éloignée de leur milieu familial. Elles seraient 47 % dans ce cas contre 35 % pour les jeunes femmes en ville. Elles ont donc un risque de précarité et d'isolement plus important.

Plusieurs freins ont été identifiés dans l'étude menée par le Commissariat général à l'égalité des territoires : elles sont d'abord plus touchées par le chômage, puisqu'elles représenteraient 61 % des demandeurs d'emploi en milieu rural ou bien elles ont des emplois précaires, les formations accessibles localement sont plus courtes, la garde d'enfants est délicate et la mobilité, dont nous avons déjà parlé, un lourd handicap.

Trois constats apparaissent particulièrement prégnants : l'inégalité entre jeunes femmes et jeunes hommes est marquée, notamment en milieu rural, la coordination des politiques publiques en direction de la jeunesse y semble insuffisante et la baisse de la confiance des jeunes dans les institutions représentatives y est très prononcée.

Pour donner à chaque jeune des territoires ruraux de nouvelles opportunités et faire reculer l'inégalité femmes/hommes, le CESE a fait plusieurs propositions :

- créer une compétence jeunesse rendue obligatoire au sein des communautés de communes animant une politique jeunesse de territoire partagée ;
- mettre en place au sein de chaque bassin de vie une démarche de campus ruraux, des projets dédiés à l'accompagnement des jeunes dans leurs projets ;
- et instaurer un pacte jeunes ruraux dans les contrats de ruralité désormais intégrés aux CRTE.

Si mon groupe souscrit à ces préconisations, elles ne dépendent pas de la Région. C'est pourquoi nous vous proposons quelques pistes complémentaires qui pourraient être travaillées notamment au sein du COJ régional au titre de l'égalité réelle. Pour améliorer l'accès aux droits, pourquoi ne pas créer un label, des structures portes d'entrée et améliorer la connaissance de la large palette de toutes les formes d'engagement ?

Pour revivifier la démocratie et l'implication des jeunes dans l'action publique, il nous faut associer autant que possible les jeunes aux orientations stratégiques des politiques jeunesse et de la vie locale, notamment en mettant en place des Conseils des jeunes paritaires, tant par leurs membres que par leur gouvernance, à l'image du CRJ, selon l'article 55 de la loi « Égalité et Citoyenneté ». Ou bien, comme le souligne l'article 57, on peut instaurer la parité et la présentation de l'ensemble des classes d'âge dans les conseils de développement, intégrer une fiche jeunesse spécifique dans les CRST au-delà des interventions qui sont éligibles, comme les MJC, les foyers des jeunes travailleurs par exemple, ou bien encore pousser la thématique de la jeunesse dans la prochaine programmation LEADER et les coopérations inter-GAL sur le sujet.

Comme vous le voyez, les propositions ne manquent pas pour poursuivre notre action.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci, Madame TRICOT.

Madame GABORET, dernière oratrice, a la parole.

Mme GABORET. - Merci, Monsieur le Président, bonjour à tous, chers collègues.

Vous l'avez dit ce matin, Monsieur le Président, en ouverture, c'est une session majeure au cœur de la crise, une session majeure pour tous nos concitoyens, et ce rapport des mesures d'urgence en faveur de nos jeunes en est aussi un marqueur fort. Notre engagement est indispensable pour les aider, les accompagner au nom de la solidarité.

Je voudrais saluer, Monsieur le Président, votre initiative de réunir tous les acteurs institutionnels, les acteurs associatifs de la jeunesse, l'État, les départements, les services jeunesse, les Missions locales et surtout les jeunes, afin de mieux identifier et de mettre en commun les dispositifs et solutions portés par tous ces acteurs. Ce sont sept réunions qui se sont tenues entre le 2 et le 16 février avec plus de 400 personnes connectées. Les réunions à l'échelle départementale ont permis de poser les problématiques et les pistes pour agir ensemble. La Région en tant que chef de file de la jeunesse a engagé cette démarche en s'appuyant sur les forces vives au plus près des territoires pour agir au nom de la solidarité.

Votre initiative, Monsieur le Président, est unique en France. Demander à l'ensemble des structures de travailler de manière unie pour nos jeunes, cette coordination est nécessaire pour répondre de manière tant structurelle que conjoncturelle aux enjeux de la jeunesse. Et il est indispensable d'associer pleinement les jeunes aux décisions, de faciliter leurs prises de parole. La précarité est encore plus mal vécue quand la parole n'est pas possible.

Lors de ces réunions, les jeunes ont interpellé tous les acteurs sur l'urgence des réponses à apporter pour qu'ils retrouvent un minimum de dignité mais pour que ce ne soient pas seulement des réponses à court terme. Anne BESNIER a rappelé les chiffres des différents sondages effectués auprès des étudiants dans les campus universitaires. L'analyse des réponses est éloquent sur leur situation : 80 % d'entre eux disent mal ou très mal vivre le confinement et 30 % indiquent supprimer au moins un repas par jour faute de moyens. Et je reprends les propos de Florent MONTILLOT, on a bien sûr les étudiants qui vivent une situation difficile, mais pas seulement, il y a les jeunes en recherche d'emploi, les apprentis, d'où le travail en commun sur ce rapport des quatre vice-présidents.

Pour revenir aux réunions départementales, il a été décidé d'aller au plus près du terrain et des acteurs pour continuer le travail dans la lutte contre les précarités, le soutien des parcours scolaires, universitaires, professionnels et personnels pour éviter le décrochage, et la simplification de l'accès aux droits. Le Conseil régional et l'ensemble des partenaires impliqués auront à développer dans les territoires les modalités d'une coopération efficace afin de soutenir les jeunes pour leur permettre d'envisager, au-delà de cette période difficile, des perspectives de vie positive.

Enfin, ce rapport jeunesse est l'occasion de saluer le travail qui a été engagé par notre collectivité sous la responsabilité de Cathy MÜNSCH-MASSET et de Charles FOURNIER en matière de politique jeunesse, et plus particulièrement avec la création du Conseil d'orientation des politiques Jeunesse, le COJ, comme l'a dit Charles tout à l'heure, qui est un outil majeur afin que tous les acteurs puissent agir ensemble en faveur de notre jeunesse.

Par ailleurs, le Conseil régional de la Jeunesse a encore une fois démontré avec la présentation de son autosaisine, que nous avons en annexe de ce rapport, qu'il est une instance représentative très importante, et je tiens au nom de notre groupe à saluer le travail de nos jeunes qui se sont engagés pour notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci beaucoup, Madame GABORET.

Les vice-présidents qui ont présenté le rapport, souhaitez-vous réagir ?

Charles, oui ?

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Déjà, des premiers mots pour prolonger la métaphore « hallydesque » de Jacques MARTINET, en lui promettant que nous allons « allumer le feu » des solutions en direction de la jeunesse pour que les jeunes puissent vivre le meilleur, et c'est évidemment ce que nous pouvons imaginer. Bien sûr, nous pensons que tout doit être lié et coordonné, et, d'ailleurs, je dirai à Jacques, à... Monsieur MONTILLOT, dont j'ai oublié le prénom en cet instant...

M. le Président. - Florent.

M. FOURNIER Charles. - Florent MONTILLOT, que 3 + 2, cela fait 5. C'est comme cela qu'il faut le lire, ce n'est pas 3 contre 2, ce n'est pas 3 psychologues ici contre 2 psychologues là. Le sens du travail, c'est la coordination. La Région, en prenant ce chef de filât, n'a pas été dotée de moyens nouveaux pour assumer ce chef de filât, elle a été dotée d'une responsabilité d'articulation, et je voudrais dire que, dans la concertation, nous avons invité toutes les collectivités à participer aux échanges, et c'était bien le lieu pour partager ces ambitions.

Je le dis, s'il y a 2 psychologues à Orléans, bravo, ces 2 psychologues viennent amplifier le travail qui est engagé et répondent aux demandes qui nous sont formulées. Il ne s'agit pas non plus de nous substituer aux responsabilités de l'État. Il n'y a pas longtemps, le Premier ministre évoquait le fait de pouvoir doubler les postes de psychologues à l'université, et, évidemment, nous essayons de nous situer là où il y a des manquements, là où il y a des nécessités de faire du lien, et c'est bien cela notre responsabilité. Je crois donc qu'il n'y a pas de compétition à mener sur les niveaux de responsabilité des uns et des autres, bien au contraire en cette période, et c'est ce que disait Jacques.

Après, Jacques, j'aurai une petite remarque sur « jamais on n'aurait pu imaginer ce qu'il nous arrive ». Je pense qu'on aurait pu quand même l'imaginer pour partie, mais ce serait un autre débat que celui de la jeunesse, et effectivement, face à cela, c'est la solidarité qui doit jouer à plein.

L'autre point que je voulais signaler, c'est la question de l'accès aux droits. Il y a de nombreux enjeux, cela a été évoqué, et je crois qu'il faut écrire une nouvelle étape de notre outil Yep's. Et pour qu'il fonctionne, il faut qu'il soit l'outil de tout le monde. Ce n'est pas l'outil du Conseil régional, mais bien l'outil approprié par les acteurs de la jeunesse dans les territoires, par les territoires. Il doit être relayé, alimenté, animé par des communautés au service de la jeunesse dans les territoires, c'est fondamental. Un outil numérique fonctionne toujours ainsi, il n'y a pas d'outil magique dont tout le monde se sert. S'agissant d'un outil numérique, il y a des communautés d'usage qui s'installent, il faut créer les conditions de ces communautés d'usage, et sur Yep's, on a beaucoup de monde. Pour autant, il faut que cela réponde à des situations, il faut que tout le monde s'en saisisse, c'est à ce prix que cela pourra fonctionner.

Mais, au-delà du numérique, il faut évidemment la coordination des acteurs, des réseaux d'acteurs dans les territoires. Il y a un maillage qui existe, mais on s'aperçoit qu'il y a aussi des cloisons entre les acteurs de la jeunesse. Et aujourd'hui, c'est cela qui est un peu mis sur la table, c'est réfléchir aussi à la manière de mieux articuler nos interventions. C'est un enjeu important.

Le Rassemblement National a fait état des enjeux du côté des lycéens. Bien évidemment qu'il y a des enjeux très forts, mais je voudrais dire qu'en dehors de la crise, il existe déjà des réponses construites par la Région depuis longtemps. Ces réponses ont été mises à l'épreuve dans cette période et ont permis d'éviter sans doute des situations bien pires. Le fonds social lycéen, par exemple, existe depuis longtemps et il a été particulièrement actionné dans la période. Nous avons des dispositifs d'accompagnement des lycéens qui existent ; ce n'est pas comme si rien n'existait. Là, on ajoute des mesures pour tenir compte de l'existant, et on peut toujours dire que ce n'est que 50 000 euros. Mais je peux dire aussi que ces 50 000 euros, ils viennent s'ajouter à d'autres engagements qu'a pris la Région au moment du premier confinement, puis du deuxième confinement mais aussi plus structurellement depuis plusieurs mandats. Par conséquent, on ne peut pas regarder les dispositifs seulement sous l'angle des montants, il faut aussi tenir compte de leur efficacité, et l'idée du tableau de bord est sans doute intéressante de ce point de vue.

Sur l'Éducation nationale, je le dis, évidemment qu'il faut pousser l'Éducation nationale à prendre toute sa part dans le sujet, à être dotée de capacités à agir, et c'est ce que nous le faisons. Nous l'exprimons, je crois, très régulièrement, en tout cas pour ceux qui en ont la charge, dans les relations avec la rectrice, et je crois qu'il y a des sujets à pousser.

Par ailleurs, notre responsabilité, c'est aussi d'exprimer au nom de la jeunesse des exigences du côté de l'État. Je le dis, sur la question des loyers, je ne suis pas sûr que la réponse réside dans des chambres d'hôtel. Une chambre d'hôtel, c'est quand même une réponse qui renvoie... Évidemment, dans l'urgence, mais cela existe aussi, les dispositifs d'urgence. C'est la responsabilité des départements d'intervenir dans ce domaine. Il s'agit plutôt de travailler sur des réponses structurelles de logement pour les jeunes, et on le fait, on essaie de le faire avec nos CRST, on essaie de le faire avec l'URHAJ qui travaille sur ces questions. Ce sont ces réponses-là qu'il faut aussi réussir à fabriquer. Mais je crois que dans la période, pour aider vraiment les jeunes, un gel des loyers décidé par l'État pourrait être nécessaire, et c'est le sens du vœu que nous vous présenterons tout à l'heure.

Un autre point que je voulais évoquer, c'est la question de l'engagement des jeunes. Je le dis, dans cette période, il ne faut pas regarder la jeunesse qu'à travers ses souffrances, il faut la regarder aussi dans ses capacités à agir. Le service civique porte cette idée de l'engagement. Je suis très heureux qu'on ait poussé des cohortes de jeunes en service civique pour la solidarité, pour agir sur l'accès aux droits, pour agir également sur les

questions climatiques, car ce sont des sujets qui les préoccupent énormément par ailleurs, et c'est aussi les pousser dans leurs engagements.

Dernière remarque ou sujet important pour la suite, il faut aussi aider les aidants. Je crois que dans la période, les acteurs de la jeunesse ont aussi besoin d'être accompagnés, et je pense aux mouvements d'éducation populaire. Nous le faisons dans ce rapport pour certains qui ont posé des actions immédiates, mais nous devons continuer à travailler pour que ces acteurs trouvent les ressources de leurs missions, car eux-mêmes ont été affaiblis pendant la crise et ils auront besoin d'être soutenus par notre collectivité. Je pense par exemple aux opérations « Jobs d'été » conduites dans les territoires par des associations, des collectivités ; elles méritent d'avoir notre appui et notre soutien.

Voilà les quelques mots que je voulais apporter en réaction à vos propos dont je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Charles FOURNIER.

Cathy MÜNSCH-MASSET ?

Mme MÜNSCH-MASSET. - Oui, très rapidement pour rebondir sur le sujet de la coopération et de l'additionnalité, finalement, de la mobilisation des acteurs, de la complémentarité des types de réponses, et je voulais revenir une seconde sur le sujet du mal-être.

En effet, il n'y a pas un seul type de réponse au mal-être. Bien sûr que l'accompagnement par des psychologues est une réponse aujourd'hui indispensable, on le mesure bien, mais il n'est pas la seule façon de prendre soin et de sortir ces jeunes de l'isolement. Les premiers tiers lieux commencent à fonctionner, je pense à Tours notamment, et des jeunes y viennent et éprouvent un plaisir inouï à simplement passer l'après-midi à bavarder ou à jouer aux cartes. La question des tiers lieux, la question de la mise en place d'outils d'information et d'accompagnement, l'accès à des stages ou à des emplois, c'est aussi un levier vers la resocialisation qui fait du bien au moral. Il n'y a donc pas que la solution psychologique pour sortir du mal-être.

Monsieur CHASSIER, je voudrais corriger une erreur de compréhension dans la chronologie des choses. Le rapport du CRJ, quand il parle de manque de lisibilité, ce n'est pas le manque de lisibilité des propositions que nous faisons. C'est un rapport qui est préalable, puisqu'il date de décembre dernier. Nous sommes bien conscients, et, d'ailleurs, c'est un des enjeux du chef de filât des politiques de jeunesse, que nous devons travailler – on a parlé de maquis, de forêt, on a utilisé nombre de métaphores – à faire en sorte que ces jeunes s'y retrouvent, que ce soit plus simple, il faut que nous arrivions à articuler les choses et que la complexité soit du côté des acteurs et pas du côté des usagers ou des bénéficiaires. C'est cela, le gros enjeu, aujourd'hui, du chef de filât de la politique jeunesse, et nous en sommes là.

S'agissant des lycées, vous avez raison, je l'ai un peu évoqué tout à l'heure à l'occasion du budget, en effet, il y a cette espèce de double contexte avec cette réforme du lycée qui en est tout juste à sa mise en œuvre. Cette année, pour la première fois, les classes de terminale y sont, avec des règles du jeu qui ont à peine été établies pour cette réforme et qui sont modifiées du fait de la crise sanitaire. De ce fait, oui, l'état de stress est extrêmement important. En revanche, je pense qu'il faut que chacun soit là où sont ses responsabilités ; nous essayons de l'être au maximum et de différentes façons. On ne l'a pas évoqué aujourd'hui, mais, croyez-moi, continuer à faire fonctionner la restauration scolaire quand on a une équipe entière de cuisiniers qui est cas contact ou Covid, en veillant à ne pas rompre la continuité du service public, c'est un sacré défi au quotidien, notamment pour les services – je regarde notamment les services de ressources humaines. Ce sont des challenges au quotidien et nous n'avons pas arrêté d'y travailler. Chacun agit là où sont ses responsabilités, ce qui ne nous empêche pas d'être vigilants et je pense que nous le sommes dans les conseils d'administration quand il y a besoin de l'être.

Je terminerai pour répondre à Jacques MARTINET en disant qu'évidemment, les vice-présidents auraient peut-être pu être quasiment tous autour de la table. On n'a pas parlé, alors que c'est aussi un enjeu, des mobilités, de la gratuité des transports et des dimensions exceptionnelles pour les étudiants dans cette période de crise pour bénéficier de cette gratuité. Oui, le lien avec l'économie est considérable. Ma collègue Anne BESNIER l'a dit tout à l'heure, le lien avec Dev'up est prévu dans nos mesures d'urgence pour qu'il y ait du circuit court entre ces jeunes qui cherchent des stages, ces jeunes qui cherchent des emplois, et les entreprises, car il faut faciliter des deux côtés et vous avez raison de dire que les entreprises, en ce moment, elles ne sont pas dans cette démarche « d'aller vers », du fait qu'elles ont d'autres choses à gérer. Nous, nous avons les moyens de faire ces concordances, de faire ces mises en lien et on y sera.

Enfin, pour conclure sur votre proposition de tableau de bord, j'oserais presque dire qu'on pourrait parler d'évaluation des politiques publiques. C'est un sujet important, c'est un sujet majeur et peut-être que cette question de regarder un peu comment on travaille, avec humilité, je pense, en partageant aussi les informations avec l'ensemble des acteurs, cela pourrait peut-être être une étape prochaine des travaux du COJ et de nos travaux de chef de filât jeunesse. Je pense que chacun a à y gagner, parce qu'on s'améliore et on avance en marchant.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci.

Anne BESNIER ?

Mme BESNIER. - Juste une phrase, Monsieur le Président, on n'est pas à la course aux mesures. Tant mieux si plusieurs collectivités, plusieurs associations prennent des mesures si elles sont coordonnées, car, finalement, l'important, dans toutes ces actions, c'est qu'elles redonnent aux jeunes l'espoir de l'avenir.

M. le Président. - Merci de ces mots. J'ai été, comme vous, destinataire de plusieurs propositions d'amendement. Je souhaite vous dire, après l'excellent échange qui s'est déroulé au sein de cette assemblée, que j'ai commencé ce matin en disant que, dans leur autosaisine, les jeunes avaient exprimé la crainte d'une génération sacrifiée. J'ai exprimé mon refus de la génération sacrifiée et c'est d'autant plus important que les jeunes que nous avons rencontrés avant la crise et que nous rencontrons dans cette période, ce sont des jeunes particulièrement mobilisés dans la solidarité, particulièrement mobilisés dans la responsabilité. À la fois ils pensent les problématiques, ils font des propositions et ils s'engagent, ils se « mouillent ». Ils sont, oui, concrets, tu le disais, Charles, tout à l'heure, et totalement responsables.

C'est la raison pour laquelle ce chef de filât est essentiel ; il faut que nous nous situions au niveau où nous sommes attendus. Cela suppose, à l'évidence, et je crois que le travail que nous avons engagé y participe, que nous puissions, collectivité et État, travailler de manière très confiante et très articulée, que ce travail État/collectivité, avec les grands réseaux associatifs et les associations de terrain, soit mobilisé et que nous ayons vraiment à cœur de forger les outils, de forger les réponses avec les jeunes eux-mêmes, car c'est ce qu'ils nous demandent.

D'ores et déjà, ce que je peux vous dire, c'est que notre plateforme Yep's va s'enrichir dès le début de la semaine prochaine d'une page nouvelle dans laquelle on aura les bonnes portes à frapper et l'essentiel sur les dispositifs qui existent pour que les jeunes puissent s'en saisir ; cela s'appelle l'accès aux droits.

Ce que je peux vous dire aussi, c'est que les réseaux associatifs, les Missions locales de crise et le SPRO vont renforcer leur travail ensemble au niveau des acteurs avec une mutualisation encore plus grande de leurs outils.

Ce que je veux dire aussi – cela a été évoqué tout à l'heure par Jacques MARTINET et j'ai commencé à faire passer ce message –, c'est qu'on a besoin que les entreprises fassent le choix des stages. On risque d'avoir à la fin de cette année des jeunes de bacs pro, des jeunes de licences professionnelles, de BTS, de DUT, d'écoles d'ingénieurs qui auront fait peu ou prou leur cursus théorique, auquel il manquera le stage obligatoire. Je sais que d'ordinaire on ne peut pas le faire, je sais que pour beaucoup d'entreprises, la préoccupation sanitaire est majeure et que la préoccupation sociale est très difficile à assumer, mais soyons, dans ce moment particulier, extrêmement solidaires, il faut qu'on trouve une place aux jeunes. On leur doit cela et on le doit à la société. Si demain on se retrouve avec un manque de compétences pour redémarrer nos activités, on ne pourra pas le faire. Au Medef, à la CGPME, aux artisans et à tous ceux qui ont une responsabilité dans les entreprises, nous allons, et notamment à travers notre Agence de développement économique, faire passer très fortement ce message.

Et je termine par cela : quand je dis qu'il faut véritablement que nous soyons dans l'état d'urgence culturelle, c'est peut-être d'abord aux jeunes que je pense, car ils sont les plus nombreux dans ces concerts, dans ces moments de rencontre avec des artistes, de rencontre avec la création, et il faut très vite que nous trouvions les situations protectrices, bien évidemment protectrices de leur santé, qui leur permettront à nouveau d'avoir du partage par la culture, par le rêve, par l'imaginaire et le plaisir.

Nous allons maintenant aborder les trois amendements qui nous ont été adressés.

Tout d'abord, il y a un amendement du Rassemblement National sur les mesures d'urgence en faveur de la jeunesse.

Qui le présente ?

Madame BOISGERAULT, vous avez la parole pour vous présenter l'amendement.

AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Mme BOISGERAULT.- Merci.

Au vu de nos deux interventions concernant les épreuves sportives, les jeunes privés d'EPS dans le cadre de leur cursus scolaire et privés d'activités sportives en association depuis des mois en raison de cette crise sanitaire, nous proposons que la Région favorise l'accès au sport des jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés en Région Centre-Val de Loire, en mettant en place par le biais du dispositif existant, donc Yep's, une cagnotte sportive individuelle de 20 euros utilisables pour la rentrée prochaine 2021-2022, pour l'adhésion d'une structure partenaire de l'opération.

M. le Président.- Merci, Madame BOISGERAULT.

Je vous en prie, Monsieur MARTINET.

M. MARTINET.- Merci, Président.

Juste une petite précision. Tout à l'heure, on n'a pas reparlé d'évaluer les mesures.
Si ?

Ah, j'étais sur WhatsApp et j'ai dû « zapper mon truc », excuse-moi.

Pour le groupe UDC, sur l'amendement de nos collègues du RN, ce sera une abstention.

M. le Président.- D'accord.

Ensuite, s'agissant du groupe SRD, Monsieur MOULAY.

M. MOULAY.- Je ne vais pas refaire toute l'histoire de la crise qui a impacté le sport depuis le mois de mars, vous le savez, nous avons été très mobilisés et investis dans cette situation très difficile. Depuis le printemps 2020, on a beaucoup réfléchi et échangé sur les aides en urgence dans le sport. Je vous invite à consulter tous nos travaux, nos documents, et beaucoup de choses sont sorties dans la presse. Parmi celles-ci, alors qu'elle a encore été annoncée récemment, le 20 janvier, lors de la première conférence régionale du sport – la première mise en place en France –, il y a cette proposition de la Région de mettre en place une aide à la licence en lien avec le passeport national.

Nous avons engagé un dialogue avec les ligues, avec les comités régionaux, avec le mouvement sportif sur le sujet pour que le dispositif soit fonctionnel et facilement utilisable par les jeunes, les familles et les clubs.

En fait, on ne souhaite pas que cette mesure soit une initiative portée par la seule Région, isolée du reste de nos partenaires alors que nous avons pris la présidence de la conférence régionale du sport sous la houlette du Président BONNEAU, qui donc la préside. Une telle mesure doit être prise en lien avec les autres dispositifs existants ou qui sont déjà mis en place, toujours dans un dialogue avec les collectivités, avec nos partenaires – je pense à l'État notamment – et le mouvement sportif. Il est donc malvenu aujourd'hui de mettre en place une telle mesure au détour d'un amendement sur un rapport d'urgence. La mesure doit être réfléchie sans que cela remette en cause l'objectif de la prochaine rentrée.

Par ailleurs, votre montage, le montage de votre proposition n'est pas viable. Vous proposez 20 euros pour tous les 15-25 ans, c'est-à-dire pour environ 31 000 jeunes à l'échelle de la Région, ce qui reviendrait à prévoir une enveloppe de plus de 6 millions annuels...

M. LECOQ.- Non. 3,100 millions d'euros.

M. MOULAY.- ...que vous ne prévoyez pas en amendement au budget. Trois millions, peut-être, mais vous ne les avez pas prévus au budget prévisionnel, et c'est presque le double du budget actuel du sport.

Aucune région, aucun département ni même l'État n'intervient sur un dispositif au périmètre si large. Nous, nous souhaitons privilégier un dispositif pour les classes d'âge qui arrêtent le sport, c'est-à-dire sur les âges du lycée.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas voter pour cet amendement. Nous votons contre.

M. le Président.- Merci, Monsieur MOULAY.

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Mes propos vont rejoindre en partie ce qu'a dit Mohamed MOULAY. Je pense que l'accès au sport est un sujet pour de multiples raisons, notamment pour les liens que permet le sport, et je pense qu'il peut devenir une prescription médicale, puisqu'il est aussi un outil de prévention en matière de santé. Pour autant, je suis plus favorable à des dispositifs ciblés qu'à des dispositifs universels pour l'ensemble des jeunes à hauteur de 20 euros. Je pense qu'il y a un certain nombre de jeunes pour qui la question n'est pas là, n'est pas les 20 euros. La question peut se poser en termes d'accès au sport par ailleurs, mais certainement pas sur des terrains financiers.

Je pense que c'est un sujet qu'il faut étudier, mais il n'y a pas que l'adhésion aux associations de sport. Je pense que toutes les associations d'éducation à la nature, à l'environnement méritent la même réflexion, tout comme les associations de culture. J'ai parfois un peu l'impression qu'on mettrait en conflit ces sujets ; je crois que ce sont les mêmes et que l'engagement associatif est un vrai sujet, mais il mériterait d'être un sujet de travail avec tous les partenaires, comme le disait Mohamed, dans la conférence régionale du sport mais aussi, plus largement, au sein du COJ. Il faudrait réfléchir à la manière dont on encourage la participation à la vie associative, la participation au sport, la participation à la culture, à l'engagement autour du climat et de la nature.

Ainsi, nous ne sommes pas d'accord, nous pensons que le sujet existe, mais la façon dont il est posé n'est pas la bonne.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Ce sont 22 abstentions, 15 pour et 38 contre. Il n'est donc pas accepté.

Nous passons à deux amendements qui ont été déposés par le groupe de l'Union de la Droite et du Centre.

Qui les présente ?

Monsieur MARTINET, vous avez la parole.

DEUX AMENDEMENTS PRESENTES PAR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

M. MARTINET.- Merci, Président.

Je présente les deux en même temps ?

M. le Président.- Oui.

M. MARTINET.- Cela va plus vite. Concernant le premier, tout à l'heure, Florent MONTILLOT en a parlé, j'allais dire : à mesures exceptionnelles, situation exceptionnelle. Il est vrai que notre amendement propose à des jeunes dans la précarité 200 chambres d'hôtel représentant 11 000 nuitées, en partenariat avec la Croix-Rouge et les présidents d'université. Tout à

l'heure, on a parlé du mal-logement, on a parlé des impayés, on a parlé peut-être aussi des jeunes qui quittaient le domicile.

L'idée, c'est d'essayer de trouver un palliatif, qu'ils puissent passer une nuit, deux nuits ou trois nuits près de l'université ou ailleurs, mais il s'agit d'essayer, là aussi, d'apporter la pierre à l'édifice pour aider les étudiants. Voilà le sens de notre amendement sur les nuitées d'hôtel.

Le deuxième amendement, c'est quelque chose qu'on a déjà mis en place. Vous ne le savez peut-être pas mais j'ai été longtemps président de la Mission locale et, souvent, il y avait des enquêtes qui montraient qu'un jeune pouvait aller sur Facebook, sur Twitter ou sur plein d'applications, mais pour rechercher un emploi sur le site de Pôle emploi, il avait des difficultés.

L'idée de notre amendement, c'est de voir si on ne peut pas créer une application qui permettrait d'être assez ludique, et je pense qu'il y a beaucoup de partenaires qui pourraient y participer, dans la recherche de jobs, de stages. Alors, il y a peut-être des choses qui existent déjà dans certains territoires, mais on pourrait essayer de trouver quelque chose de simple et efficace qui permette à des jeunes, d'un seul clic, de regarder si, autour d'eux, il y a un emploi, quelque chose comme cela.

Je pense que ce serait un plus pour notre jeunesse qui est souvent sur son portable, un peu trop parfois, et qui permettrait aux jeunes d'être dans l'efficacité concernant la recherche d'emploi et de stage. C'est le deuxième amendement, Président.

M. le Président. - D'accord, bien compris. Merci, Jacques MARTINET.

Je donne la parole à Monsieur CHASSIER qui va intervenir sur les deux amendements.

Je vous en prie, Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER. - Merci, Monsieur le Président, je vais répondre rapidement aux deux amendements.

Le premier amendement, qui porte sur la précarité et le logement des étudiants avec la mise à disposition de chambres d'hôtel pour des étudiants qui se trouveraient en situation d'urgence, nous y sommes favorables. Nous préférons pour notre part que les chambres d'hôtel bénéficient aux étudiants en difficulté plutôt qu'aux migrants qui en occupent un certain nombre.

(Brouhaha)

C'est une réalité, ce sont des dizaines et des dizaines de chambres d'hôtel, ne serait-ce que dans la ville de Blois.

Concernant le second amendement, par contre, créer un nouvel outil, je crois qu'il y en a déjà assez et qu'il vaudrait mieux simplifier les outils existants. Je ne suis pas convaincu de la pertinence de créer – d'essayer de créer – un nouvel outil, une nouvelle interface. Je ne crois pas que cela puisse fonctionner. Nous nous abstiendrons.

M. le Président. - D'accord.

Puisque ce sera le même intervenant, on va écouter les Écologistes.

M. FOURNIER Charles.- Je l'ai exprimé un peu tout à l'heure, sur le premier concernant les nuits d'hôtel pour les étudiants, nous estimons que ce n'est pas forcément la meilleure réponse, et si cela devait être la réponse, c'est la responsabilité des départements et de l'État d'intervenir sur cette question, ce n'est pas à la Région. Il ne nous semble donc pas que ce soit la bonne réponse. En revanche, nous intervenons sur la question des loyers auprès des acteurs concernés et, pour nous, la réponse est là.

De plus, évidemment, nous, nous ne hiérarchisons pas les situations de difficulté, qu'elles soient celles des migrants quand ils sont là... Et ils sont là. S'ils sont dans la rue, vous ne serez pas contents, s'ils sont à tel endroit, vous ne serez pas contents, et, de toutes les manières, vous ne serez pas contents. D'ailleurs, cela pourrait être des étudiants étrangers. Est-ce que vous accepteriez pour les étudiants étrangers ? La question pourrait se poser. Je trouve que faire cette hiérarchie est assez insupportable. Ce sera, pour notre part, un vote contre.

Sur le deuxième, c'est un sujet qui est déjà venu plein de fois et on a fait les mêmes réponses à chaque fois. Il faut rappeler qu'il existe déjà des outils et qu'en rajouter un... On le disait tout à l'heure, c'est la coordination qui est importante ; je pense aux applications déployées par Pôle emploi, par tous les acteurs de la jeunesse. Dans notre rapport, on évoque des outils pour faciliter le dialogue.

Et puis, comme tu le dis, ils passent déjà beaucoup de temps devant et je crois qu'il y a toujours un risque que ce soit un prétexte à moins d'accompagnement. Moi, je reste convaincu que l'accompagnement est indispensable, même si j'entends ici parfois que cela coûterait trop cher. On est dans une situation dans laquelle, tout de même, le lien humain – et tu en sais quelque chose en ayant été président d'une Mission locale et vice-président des Missions locales pendant longtemps – dans l'accompagnement est déterminant. L'accompagnement dans la recherche d'emploi, ce n'est pas qu'un outil numérique, cela peut aider, mais il y a quand même un accompagnement humain dans toutes les étapes, qui est tellement central. Ce sera un vote contre.

M. le Président.- D'accord.

Pour le groupe SRD, Anne BESNIER pour le premier amendement.

Mme BESNIER.- Concernant le premier amendement, nous pensons qu'on ne peut pas répondre à une précarité par une autre précarité. Si un étudiant perd son logement et qu'on lui propose une chambre, même si c'est pour un mois ou un mois et demi, cela ne le rassure pas du tout. Cela veut dire qu'un mois et demi plus tard, il reviendra au point de départ.

Deux choses sont beaucoup plus importantes. Bien évidemment, la première, c'est qu'il ne perde pas son logement, je pense qu'on est tous d'accord. Ensuite, si malheureusement il le perd, c'est avec le CROUS qu'il faut travailler. En effet, certains étudiants ont rendu leur chambre et il y a des chambres disponibles. Il faut travailler avec le CROUS à court terme pour que les étudiants puissent avoir un logement et à moyen et plus long terme, ce qui se fait dans le CPER, pour qu'il y ait plus de chambres d'étudiant.

Par conséquent, nous voterons contre, car nous pensons que cela ne résout pas la précarité.

M. le Président.- Merci.

Pour les non-inscrits, Pierre COMMANDEUR.

M. COMMANDEUR.- Merci, Monsieur le Président.

Sur les chambres d'hôtel, je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce qu'a dit Anne BESNIER. Après, il faut arrêter de confondre jeunes et étudiants, c'est juste cela. Il y a beaucoup de jeunes qui ne sont pas étudiants, et très souvent...

Ce n'est pas toi spécialement, Anne, mais très souvent, dans nos propos, quand on parle de jeunes, on parle beaucoup plus spécifiquement des étudiants.

Sur le...

M. le Président.- Ce sera donc non ?

M. COMMANDEUR.- Ce sera un non, tout à fait. Pour Fabien VERDIER et moi-même.

Pour l'application digitale, c'est vrai que cela fait plusieurs fois que vous proposez cette application et qu'on a un peu la même réponse. C'est certainement une bonne intention, mais, en pratique, il y a déjà énormément d'applications et de sites qui permettent de chercher des emplois. Cette application serait intéressante si elle permettait de retrouver toutes les offres d'emploi. Mais le business model d'une plateforme, c'est de faire venir les gens sur sa plateforme, et LinkedIn, Indeed, etc., ne vont pas nous donner accès aux autres offres d'emploi. Si on crée une nouvelle plateforme, c'est, pour la personne en recherche d'emploi, un nouvel outil à aller voir en plus. L'intention est bonne, mais je pense que cela ne répond pas aux besoins. Je voterai contre également.

M. le Président.- D'accord.

Pour le groupe SRD, le deuxième amendement, Madame PIDOUX.

Mme PIDOUX.- Concernant l'amendement sur l'application, effectivement il existe, à l'initiative du Conseil régional du Centre-Val de Loire, du Carif-Oref, du GIP Alfa mais aussi en partenariat avec la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté, un dispositif qui s'appelle Cléor, par lequel on a la possibilité d'avoir accès aux données, tant sur l'emploi que sur la formation, des Régions Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté mais également Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France. Avec ce dispositif, vous renseignez un outil avec votre profil, la formation suivie et cela vous propose des emplois ou des formations en fonction de ce que vous avez identifié en termes de mobilité.

Je suis allée rapidement vérifier cette application. Il y a un dernier avis assez récent qui dit : « Plein d'informations, très intéressant, rien à redire ». Je pense que les usagers pourraient s'en emparer et c'est sans doute sur le levier de la communication sur cet outil qu'il faut travailler ; si vous le dites régulièrement, c'est qu'elle n'est pas assez visible. En tout cas, elle existe, il faut se l'approprier, la diffuser largement et s'intégrer.

En complément à tout ce qui a été dit ici, on a souvent cette référence au guichet unique. On le revendique pour l'économie et il faut le revendiquer également pour les salariés en recherche d'emploi ou en recherche de reconversion professionnelle. On a eu dans le groupe cette même analyse, considérant que dès lors qu'on multipliait les canaux d'information, on pouvait nuire à l'accès aux droits, et il était donc de notre responsabilité de canaliser l'accès à la formation et d'en faire des lieux clairement identifiés et uniques. On a ce dispositif, il y a Pôle emploi et nous considérons que c'est suffisant et qu'il n'y a pas besoin de générer une nouvelle plateforme.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Sur le premier amendement de l'UDC.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe UDC sur la mise à disposition de chambre d'hôtel pour les étudiants est rejeté)

*Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR*

Pour : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

M. le Président.- Pas d'abstention, 40 contre, 35 pour.

Pour le second amendement.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe UDC sur la mise en place d'une application digitale est rejeté)

*Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR*

Pour : Union de la Droite et du Centre

Abstention : Rassemblement National

M. le Président.- Nous avons 15 abstentions, 40 contre et 20 pour.

Je mets donc aux voix ce rapport jeunesse tel qu'il a été présenté et débattu.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

*Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la
Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR*

Abstention : Rassemblement National

M. le Président.- Merci à vous.

(Applaudissements)

Nous allons aborder maintenant, après ce rapport urgence jeunesse, un rapport sur la COP régionale, avec une présentation par Charles FOURNIER.

Charles FOURNIER, nous t'écoutons.

**COP REGIONALE : MASSIFIER LA MOBILISATION ET LE PASSAGE A
L'ACTE POUR REpondre AUX OBJECTIFS CLIMAT ET DE
TRANSITION ECOLOGIQUE DU SRADDET CENTRE-VAL DE LOIRE**

(RAPPORT N° 8)

M. FOURNIER Charles.- Merci. Je crois que je ne quitte plus la tribune, depuis un moment.

Ce rapport fait suite au lancement du processus de la COP en Région Centre-Val de Loire, processus inédit dans sa forme, et à l'adoption au mois d'octobre du premier accord qui posait le cadre général, les ambitions, les outils pour répondre au défi climatique, au défi des crises écologiques.

Il faut le redire, nous sommes sur des trajectoires extrêmement difficiles. Plus nous retardons notre capacité à agir, plus nous serons devant des pentes extrêmement raides, et si je vous dis que la Commission européenne a récemment rehaussé l'ambition à l'horizon de 2030 à 55 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre alors que beaucoup disaient qu'il fallait réduire à 60 %, c'est bien parce que nous ne sommes pas dans ces trajectoires et qu'il nous faut aller plus vite que ce qui avait été imaginé ne serait-ce qu'en 2015 lors de la COP21.

Toutes ces trajectoires s'alignent dans les intentions, elles s'alignent dans les intentions de la COP21, elles s'alignent dans les intentions des cadres européens, elles s'alignent dans les intentions de la loi TEPCV et de toutes ses traductions ultérieures. Et, dans notre SRADDET, nous avons fixé des marches qui correspondent à cette nécessité de nous hisser à hauteur de ces trajectoires sur tous les sujets, qu'il s'agisse de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des impacts sur la biodiversité, de notre sobriété énergétique ou encore de notre production d'énergies renouvelables.

Pour toutes ces raisons, la COP régionale est un outil de mobilisation et un outil d'engagement. Nous avons à ce jour plus de 315 coopérateurs qui sont des acteurs dans les territoires qui mobilisent autour de la COP régionale. Beaucoup d'événements ont été organisés pour parler de ce sujet, se familiariser avec cette question, faire monter en connaissance, en compréhension des enjeux qu'il porte ; on compte 171 événements dans notre Région.

Des défis ont été lancés aux habitants de la Région, 44 000 défis ont été relevés par des habitants de notre Région. Ce sont des défis pour des transformations dans les pratiques quotidiennes, et 240 acteurs se sont engagés très concrètement dans la COP, entreprises, collectivités, associations, et nous avons aujourd'hui des engagements qui peuvent concerner les mobilités, le bâti, la façon de produire, la façon de consommer, la façon de se nourrir, bref, beaucoup de sujets cette semaine, et, encore la semaine prochaine, nous aurons des ateliers de la COP, avec beaucoup de monde. J'ai en tête plusieurs réunions de coalition, qui sont des mises en action d'acteurs pour prendre de nouveaux engagements – il y en a eu une, par exemple, sur l'agroalimentaire avec l'AREA, l'Association régionale des acteurs de l'alimentation et de l'agroalimentaire –, qui veulent travailler sur la relocalisation, leur résilience, la question des déchets, la question des déplacements. Il y a de l'engagement et il y a eu une quarantaine d'acteurs qui étaient autour de la table pour travailler sur ce sujet. Il y a eu aussi un atelier sur le financement des collectivités pour la transition, et, là aussi, beaucoup de monde était présent. Ainsi, globalement, la démarche, en tout cas, décloisonne, la démarche mobilise et la démarche donne envie de s'engager, et c'est plutôt une très bonne nouvelle.

Pour marquer le fait que la COP n'est pas simplement une intention et une direction mais bien qu'elle va accompagner concrètement des mises en œuvre, ce rapport vous propose la mise en œuvre de quelques dispositifs de soutien financier pour réaliser et accompagner ces engagements.

Le premier, pour montrer que nous pouvons adapter ce qui existe et que nous ne réinventons pas la poudre à chaque fois, c'est que nous avons choisi de faire évoluer un dispositif qui s'appelle « Manifestation et mobilisation pour l'écologie », qui deviendra « Manifestation pour la transition écologique et pour le climat », et qui intègre la partie qui existait déjà, c'est-à-dire le soutien à des manifestations en faveur de la sensibilisation et de la compréhension des enjeux de l'écologie, mais qui permettra aussi de soutenir des coalitions d'acteurs ; il y en a 35 qui travaillent et ils ont besoin d'ingénierie pour avancer sur des sujets, et ce dispositif permettra de le soutenir. Et puis, troisième aspect, ce dispositif permettra de soutenir les défis citoyens pour la transition. Nous avons le défi « Familles à énergie positive », nous aurons d'autres défis sur les déchets, sur la biodiversité, il y en a un sur l'alimentation, tous les sujets seront mobilisés à travers ce cadre avec des accompagnements financiers qui vont avec. Cela, c'est le premier pilier avec les cadres d'intervention qui vous sont proposés.

Le deuxième pilier concerne l'accompagnement des projets d'innovation écologique, des projets qui sont inscrits dans les engagements mais qui ne trouvent pas de réponse dans les dispositifs existants. Il s'agit à la fois d'un incubateur pour accompagner des projets jusqu'à maturation et de projets sur lesquels on est en situation de recherche mais où tout n'est pas forcément mûr. L'idée, c'est d'accompagner techniquement et de construire l'ingénierie financière pour ces projets. Cela, c'est le premier niveau. Le deuxième niveau, c'est accompagner des stratégies de transition pour des entreprises, pour des associations, pour des acteurs dans notre Région, et le troisième niveau, c'est soutenir des projets en investissement, ce qu'on a appelé COP Invest, des projets qui sont d'ores et déjà matures. Je pense par exemple à un projet, à Orléans, de vélos solaires, pour lequel il y a eu quelques démonstrations ici même devant le Conseil régional, je pense à un projet de système de chauffage de logements en s'appuyant sur la chaleur des routes – ce n'est pas innovant ailleurs mais c'est innovant dans notre Région. Il s'agit d'accompagner des projets qui ne vont pas trouver place dans les cadres existants.

Enfin, le troisième niveau, lui, viendra plus tard, car le cadre sera voté au mois de septembre ; du moins, il pourrait être voté au mois de septembre, tout dépendra évidemment de ce qu'il se passera d'ici là. Ce troisième niveau, c'est un budget participatif pour le climat, à l'instar de ce que de nombreuses collectivités engagent aujourd'hui, le déploiement de dispositifs sur lesquels les citoyens sont appelés à participer, à émettre des avis, à amener des idées ; c'est « Ma solution pour le climat ». Je crois que c'est une manière aussi de soutenir les habitants dans leur transition, de soutenir les habitants dans leurs innovations et de les associer au choix des projets qui seront retenus. Cela, ce sera le troisième étage de notre démarche, qui viendra un peu plus tard, le temps d'en préciser tous les contours. Mais, en tout cas, c'était l'occasion de vous le présenter dès aujourd'hui et de voter les parties qui sont immédiatement mises en œuvre.

Voilà pour les dispositifs qui sont mobilisés, qui viennent, je le dis, en complément des dispositifs déjà existants, et il y en a quelques-uns pour accompagner des engagements dans la transition.

Voilà, Monsieur le Président.

M. le Président. - Merci beaucoup, Charles FOURNIER.

C'est Constance de PÉLICHY que j'invite à prendre la parole.

Mme de PÉLICHY. - Merci, Monsieur le Président, j'espère que vous m'entendez tous correctement.

Ce point d'étape nous permet d'avoir un minimum d'informations sur l'évolution de cette COP régionale, et si nous partageons l'ambition de la Région pour répondre à l'urgence climatique et écologique, nous sommes parfois plus circonspects sur les priorités choisies.

Comme nous avons déjà pu l'évoquer lors de notre débat d'octobre, il nous semble urgent que la Région s'engage de manière plus volontaire dans la rénovation énergétique des habitations des particuliers notamment. Nous vous proposons d'ailleurs que la Région s'engage par la voie d'une expérimentation dans son dialogue avec l'État, afin d'arriver à supprimer la TVA sur la rénovation énergétique des habitations mais également sur le prix des billets en transports en commun et sur la vente directe des produits alimentaires de nos agriculteurs. De cette manière, avec un dispositif positif et incitatif, nous serions en capacité d'accompagner nos administrés vers une réduction de la consommation énergétique globale, qu'elle soit liée au chauffage, aux trajets du quotidien ou encore aux distances parcourues par nos produits alimentaires.

Nous vous avons également interpellés sur la dimension partenariale de votre dispositif de COP. Si les citoyens et certaines associations spécialisées semblent très associés depuis le départ, les fédérations professionnelles et les corps intermédiaires ont été mis de côté au lancement. Comment construire un projet d'agriculture durable sans mettre les agriculteurs autour de la table ? Comment impliquer nos entreprises dans la transition écologique sans intégrer les fédérations d'entreprises à la réflexion ? Les exemples pourraient être encore très nombreux. Pourriez-vous donc nous assurer que, depuis cet automne, cette regrettable mise à l'écart a été corrigée ?

Enfin, votre majorité nous présente aujourd'hui ce rapport pour amplifier les initiatives citoyennes ; je ne peux m'empêcher un certain appel à la prudence devant votre enthousiasme. Depuis 2014, un certain nombre de collectivités de taille modeste ou importante ont souhaité mettre en place des dispositifs pour soutenir les initiatives citoyennes. Force est de constater qu'avec un peu de recul, ces dispositifs peinent à montrer leur efficacité et leur intérêt. Ainsi, la mairie de Paris, pourtant figure de proue de l'accompagnement des initiatives citoyennes et autres budgets participatifs, vient d'annoncer qu'elle réduisait de 70 % le nombre de projets soutenus.

N'oublions pas qu'il s'agit d'argent public : chaque dépense doit être mesurée pour son efficacité et sa capacité à favoriser l'intérêt général. Ne tombons donc pas dans le saupoudrage de petits projets à la mode, mais qui n'auront finalement pas d'impact réel sur la transition écologique.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Madame de PÉLICHY.

Madame HAMADI a la parole.

Mme HAMADI .- Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, l'urgence climatique est là, elle est jusque dans nos territoires, et cela, c'est un fait. Cela m'invite d'ailleurs à faire le lien avec l'actualité sur la condamnation de l'État français qui a été reconnu coupable d'inaction climatique par le tribunal administratif le 3 février dernier. Ce jugement, il est inédit, il est révolutionnaire car il met en avant les contradictions et la responsabilité de l'État et nous rappelle l'urgence à agir concrètement pour le climat.

L'inaction est désormais illégale et le tribunal a ordonné à l'État de prendre toutes les mesures permettant d'atteindre les objectifs que la France s'est fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette condamnation a été propulsée par une immense pétition en 2018, sous le nom de l'Affaire du siècle, portée par plus de 2 millions de personnes. Cette pétition record, nous, Écologistes, nous la saluons, car elle replace le dérèglement climatique au cœur du débat démocratique, elle démontre surtout que l'urgence climatique et l'injustice sociale mobilisent massivement nos concitoyens et que ces derniers exigent des transformations ambitieuses à la hauteur des enjeux.

Ce sont justement ces ambitions que nous nous sommes fixées, nous, Région, à travers cette COP régionale que nous avons lancée il y a presque deux ans. En effet, si c'est bien l'État qui doit conduire la politique générale environnementale, la Région a un rôle essentiel en tant que chef de file sur le territoire régional. La COP, c'est un outil innovant et fondamental pour accompagner la transition, pour être dans le concret, et non un gadget ou de la communication. La COP, elle est là pour enclencher la dynamique, elle est une invitation des acteurs à se mobiliser pour nous aligner sur les trajectoires et les orientations prises avec les objectifs suivants : sensibiliser et travailler sur les causes du dérèglement climatique, soutenir et déployer les alternatives et les transformations de notre territoire et mesurer nos engagements par notre Conseil scientifique.

Rappelons que cette démarche, comme l'a dit Charles, est inédite. Nous sommes la première Région à avoir lancé une COP au niveau régional. Avec elle, nous avons su dès le début amplifier et accélérer la mobilisation des acteurs de notre territoire dans toute leur diversité, nous avons informé et associé les citoyens, nous avons présenté des initiatives inspirantes, établi des ponts entre privé et public, mis en réseau différents acteurs qui auparavant ne se parlaient pas. Nous avons également su accompagner des projets innovants, amplifiant ainsi le passage à l'acte. La COP est, bien sûr, un processus en constante évolution, avec ses dispositifs à ajuster ou à élargir, d'autres à créer en mettant l'accent sur l'ingénierie technique et financière pour faciliter le passage à l'acte. C'est bien le sujet ici avec le rapport présenté par Charles FOURNIER.

En ce moment et jusqu'à mars se déroulent les semaines « Cap sur la COP » qui, avec leurs nombreux ateliers et conférences, permettent l'émergence de nouvelles initiatives et de nouveaux modes d'action sur le territoire régional. Ces semaines « Cap sur la COP » illustrent bien la mise en mouvement de cette dynamique collective porteuse d'actions concrètes, et je vous invite tous à vous y inscrire.

Je vais vous donner quelques exemples illustrant cette mobilisation. Il y a une coalition qui a été amorcée entre France Nature Environnement et la filière des entreprises du bâtiment de notre Région, avec comme point de départ la biodiversité. Le but a été d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les futurs projets de rénovation du bâti. Du coup, la FNE souhaite travailler aussi avec les acteurs publics afin de préserver de la biodiversité lors de futurs projets de rénovation des bâtiments par l'extérieur, et plus particulièrement sur trois groupes d'espèces que sont les martinets noirs, les hirondelles de fenêtre et les chauves-souris.

Je vais vous donner un exemple d'engagement concret. Il s'agit d'un engagement en cours d'instruction pris par des acteurs de l'éducation et de la recherche qui ont lancé leur projet de recyclage des masques usagés afin de leur donner une deuxième vie. Je rappelle juste que porter deux masques par jour génère environ 400 tonnes de déchets plastiques. Ces habitants de notre Région collectent les masques usagés dans les écoles, les collèges, les entreprises pour ensuite les faire désinfecter et broyer par une société, puis ces masques sont transformés en équerres, règles, rapporteurs distribués aux écoliers. Charles a aussi rappelé l'atelier qui a été destiné aux élus et à des agents de collectivités pour leur donner des informations sur les dispositifs de financement européens, français, régionaux, les réseaux d'appui en ingénierie, les périmètres de partenaires financiers, avec des focus sur des cas concrets.

Il y a d'autres exemples, comme le récent partenariat entre la Région et le Crédit Coopératif pour orienter l'épargne citoyenne vers des projets de la COP régionale. L'accord avec le Crédit Coopératif a permis la création d'un livret d'épargne « Coopération pour ma Région » donnant aux citoyens la possibilité de contribuer au financement des projets pour la Région, permettant d'atteindre les objectifs poursuivis par la COP régionale, sans nécessairement être soi-même porteur de projet.

Enfin, je pourrais vous parler aussi de la démarche qui s'amorce avec Dev'up à travers la formation de 400 développeurs économiques régionaux, car la transformation de notre économie doit se faire par l'écologie en prenant en compte toutes ses dimensions, la biodiversité, les ressources naturelles, la santé, l'environnement, pour accompagner les entreprises et faciliter leur transition. On a donc besoin que les développeurs économiques deviennent des « transitionneurs » de l'économie et disposent de toutes les compétences en la matière.

Vous l'avez compris, à travers ces quelques exemples que je viens de vous donner, cette COP s'ancre bien dans l'action. Elle permet bien de montrer que des alternatives existent, que les solutions sont à portée de main et qu'elles peuvent être développées dès maintenant dans nos territoires avec des porteurs de projet et les habitants qui sont désireux de s'engager.

Les scientifiques nous l'ont rappelé encore ces dernières semaines, nous ne sommes pas sur une trajectoire allant sur 1,5 degré, même 2 degrés. Le réchauffement climatique de plus de 5 degrés n'est plus exclu au vu de l'emballlement de nos émissions de gaz à effet de serre. Avec plus de 5 degrés, je rappelle que c'est l'habitabilité de la France qui sera remise en question par des niveaux de température et d'humidité provoquant jusqu'à des décès par hyperthermie. L'effondrement climatique doit être le combat politique central que nous, Écologistes...

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vous remercie de conclure, chère collègue, s'il vous plaît.

Mme HAMADI.- Je termine. ...Pour mettre en œuvre les décisions pour protéger notre planète, pour lutter contre les inégalités sociales qui ne font qu'une avec les inégalités environnementales.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame HAMADI.

Monsieur CHASSIER a la parole.

M. CHASSIER.- Oui, Monsieur le Président, écoutez, je suis désolé de devoir tempérer un peu votre enthousiasme. Déjà, dans votre présentation du mois d'octobre, vous reconnaissiez le manque de lisibilité de cet accord COP et la nécessité de constituer une gouvernance structurée avec des rôles clairement identifiés – ce qui veut dire que cela ne fonctionnait pas – , eu égard à la complexité du projet et compte tenu de la multitude des acteurs. Pour traduire ce jargon technocratique dans le langage populaire, « une vache y r'trouv'rait point son v[i]eau ».

Nous avons également pointé la gouvernance de ce « machin » avec la présence d'une ONG internationale anciennement dirigée par Monsieur Pascal CANFIN, ex-Europe Écologie Les Verts passé à La République en marche – on se demande bien pourquoi –, une ONG qui, curieusement, reçoit des financements de la Commission européenne. Alors, on est gouvernemental ou on ne l'est pas.

Enfin, comme toutes ces instances de la démocratie dite participative, les modalités de composition de cet échantillon représentatif de la population ont de quoi laisser dubitatif, sans compter qu'on y trouve également un certain nombre d'associations militantes, subventionnées par la Région, voire des prestataires comme le réseau Oxygène, ou des partenaires comme le groupement EcoAct, le Groupe Rouge Vif ou le Comité 21 Grand Ouest, tous bénéficiant bien entendu de financements publics.

M. FOURNIER Charles. - Mais non, ce sont des marchés publics...

M. CHASSIER. - Ah tous ! Ah oui, marchés au financement, mais on ne se dit pas... On ne se dit pas organisation non gouvernementale indépendante et citoyenne quand on est, en fait, en lien direct et financé par l'argent public.

Il est clair, par conséquent, que dans cette instance, les institutionnels vont peser davantage que les citoyens eux-mêmes, encadrés par des associations et des militants ouvertement engagés dans une démarche politique.

Mais ce que nous ne saurions accepter, c'est que cette COP régionale soit directement intégrée dans un rôle qui n'est plus consultatif mais pratiquement décisionnel en imposant son point de vue à une assemblée d'élus, qui, seuls, disposent de la légitimité démocratique. Et on voit bien que cette mobilisation accrue qui est demandée s'inscrit dans un calendrier où il faut encore accentuer la pression sur les citoyens, les éduquer – le terme n'est pas employé, mais c'est bien ce que signifie la sensibilisation du plus grand nombre. Encore une fois, il s'agit, comme pour la convention dite citoyenne, d'une information à sens unique et totalement biaisée.

Cette idée qui consiste à faire valider une politique par des fondements scientifiques n'est pas nouvelle. Elle est d'ailleurs à l'origine des deux totalitarismes du XX^e siècle et des dizaines de millions de victimes qu'ils ont causés à travers le monde, plus de 100 millions de morts pour le communisme – ce qui ne les empêche pas, d'ailleurs, d'avoir toujours droit de cité. Et, pourtant, les scientifiques étaient nombreux à voir dans le marxisme une vérité scientifique. Il suffit de se replonger dans la France des années 1950. C'était quasiment l'idéologie dominante, et déjà, à cette époque, le sens de l'histoire, inéluctable. Et, déjà, il était très risqué d'oser contester cette idéologie, sous peine de se voir qualifier d'anticommuniste primaire.

Aujourd'hui, les lendemains qui chantent ne sont plus rouges mais verts, cela paraît moins sanglant, mais la démarche est similaire et le fait d'introduire un Conseil scientifique dans le « schmilblick » pour donner un gage de sérieux n'y change rien. Et si la composition de ce conseil n'est pas affichée, d'ailleurs, sur le site de la COP, on peut facilement comprendre que comme au sein du GIEC, les spécialistes du climat sont loin d'y être majoritaires. Mais je ne vais pas relancer le débat, je crois d'ailleurs qu'il est interdit, et cela démontre bien que nous sommes aux antipodes d'une démarche scientifique sérieuse qui implique une confrontation des points de vue. J'ai déjà cité ici même Claude BERNARD, le père de la méthode expérimentale : « Là où l'on crie, il n'y a pas de science. »

Nous sommes tout au contraire dans une démarche idéologique, dans un processus où tous les moyens sont bons pour, dites-vous, sensibiliser la population. Concrètement, il s'agit bien d'une forme de propagande au sens étymologique du terme. Le SRADDET a été adopté, sans nous car nous avons émis un certain nombre de réserves, et la Région n'a nul besoin de la COP pour le mettre en œuvre.

Par contre, alors que nous entrons dans la période de campagne électorale pour le renouvellement de cette assemblée, il se trouve que ces actions de communication, de sensibilisation, de mobilisation de la population risquent de se confondre au moins en partie avec un discours électoral ; tout du moins, les contours nous semblent incertains. Et cela reviendrait à utiliser les moyens de la Région au service d'un candidat ou d'une coalition de candidats, ce que la loi interdit formellement.

C'est pourquoi, afin d'éviter tout contentieux, nous demandons qu'à compter du 1^{er} mars, les travaux de la COP régionale soient suspendus, et nous ne manquerons pas, évidemment, de suivre attentivement les prises de position de cette instance au cours de cette campagne.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur ROULLET a la parole.

M. ROULLET. - Merci, Monsieur le Président.

Après ces propos, je vais essayer d'apporter un peu de sérieux et de fraîcheur, cela fera du bien.

Ce rapport sur la COP nous propose d'aller plus loin et de façon plus offensive. Il met à nouveau en avant avec force des préoccupations concernant le climat et la transition écologique, il concerne l'ensemble des interventions de notre Région et tous les secteurs de la vie de nos concitoyens.

Depuis la session d'octobre 2020 au cours de laquelle l'accord COP a été adopté, nous avons commencé à adapter nos politiques régionales aux exigences de la COP. Nous nous situons à un moment que je dirais particulier, de crise sanitaire, économique et sociale, qui doit conduire à modifier en profondeur nos pratiques, et cela, au niveau de l'État, au niveau des collectivités, des entreprises, des grands groupes au sens large, dans notre vie de tous les jours.

Ce moment, c'est aussi celui du retour des États-Unis à l'accord sur le climat et, pour notre pays, de la prise en compte ô combien modeste par le président de la République et son Gouvernement de la rencontre citoyenne sur le climat, une prise en compte qui n'est pas à la hauteur du travail accompli et des engagements pris par le président de la République lui-même, qui avait déclaré que les actions développées par la COP seraient prises en compte sans filtre. Cela doit nous conduire à faire preuve d'encore plus de volontarisme en disant clairement que les décisions lourdes, structurantes doivent être prises au niveau national, qu'il faut, dans de nombreux secteurs, en particulier de l'industrie, des stratégies industrielles qui prennent en compte cette question du climat et du réchauffement climatique.

La COP est un symbole fort des préoccupations qui nous animent, elle est la suite logique des constats qu'on peut faire en matière de climat et de nécessité de la transition écologique. Nous sommes là sur des considérations qui sont transversales, qui doivent continuer à conduire notre réflexion et notre action dans tous les secteurs de la vie de notre collectivité.

Nous ne partons pas de rien si nous prenons en compte les cadres d'intervention des CRST et si nous prenons en compte le SRADDET.

En ce qui concerne le SRADDET, 47 règles générales concernent l'équilibre du territoire, le respect de notre patrimoine naturel, les mobilités, le climat et l'énergie, la biodiversité, les déchets et l'économie circulaire. La COP s'affirme comme l'un des éléments facilitant la mise en œuvre de ce SRADDET. Il sera nécessaire, et c'est noté dans le rapport, qu'il y ait la mise en place d'un suivi et d'identifications de critères, en souhaitant que les critères d'évaluation de la COP et du SRADDET soient les mêmes.

Pour les CRST, nous retrouvons des éléments traduits dans le SRADDET, qui doit être considéré comme le document de référence devant guider notre action.

Le rapport qui nous est présenté invite à une mobilisation accrue de tous les acteurs avec la volonté de faciliter le passage à l'action, car nous savons deux choses : chacun de nous est concerné par ces enjeux et les freins à l'action sont nombreux et conduisent souvent au renoncement à cette action. Il est donc indispensable de poursuivre les outils mis en place en matière de diagnostic, de suivi et d'évaluation, les semaines « Cap sur la COP » qui ont été lancées après la signature de l'accord régional de février 2019, mais aussi la mise en œuvre d'un livret d'épargne citoyen pour que nos concitoyens puissent financer un certain nombre d'actions et de projets sans être forcément porteurs de ces projets.

Force est donc de constater que des projets existent. Malheureusement, ils sont confrontés à des difficultés de mise en œuvre ; c'est la question que j'ai déjà évoquée du passage à l'action.

Le rapport que nous examinons aujourd'hui répond à cela, avec trois nouveaux cadres d'intervention qui sont prévus : la mobilisation pour le climat et la transition écologique, qui fait l'objet d'une délibération, avec bientôt deux autres cadres à adopter en Commission permanente.

Rien ne sera donc possible sans la mobilisation du plus grand nombre, cela passe par les défis citoyens, qui ne peuvent être relevés que s'ils reposent sur une animation forte, et rien ne sera possible sans la facilitation de la mise en œuvre des actions. Il est prévu un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner les porteurs de projet et des projets participatifs.

Enfin, je terminerai par peut-être un peu de poésie en reprenant la fable ou l'histoire du colibri. Ce petit volatile, qui ne pèse que quelques grammes, se retrouve dans une forêt qui est en feu face à un animal qui est des centaines, voire des milliers de fois plus gros que lui et qui lui demande : « Qu'est-ce que tu vas faire ? » Le colibri répond : « Je vais aller au premier point d'eau pour prendre un peu d'eau dans mon bec pour essayer de contribuer à éteindre, mais avec énormément de modestie, cet incendie. »

Cette théorie consiste à dire que chacun doit prendre sa part dans ce combat pour la préservation de notre planète. Les concitoyens, bien sûr, prennent leur part de façon tout à fait modeste, car ce ne sont pas les concitoyens, avec de nouvelles pratiques, qui vont forcément renverser les choses. Il faut des décisions fortes au niveau régional, je pense qu'on le fait et qu'il faut intensifier les choses. Il faut, comme je le disais aussi, des décisions nationales et des stratégies industrielles, qui manquent aujourd'hui parce que, de nos jours, l'industrie est guidée en grande partie par le profit et n'a aucun souci pour la planète.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROULLET.

Monsieur Philippe FOURNIÉ a la parole, et Madame TERY-VERBE se prépare.

M. FOURNIÉ Philippe.- Mes chers collègues, Président, quelques mots pour illustrer cette COP, qui n'est surtout pas qu'un ensemble de réunions de réflexion, mais aussi un ensemble de coalitions et d'enjeux que nous portons chacun dans nos politiques, et beaucoup plus collectivement qu'avant.

Pour cette COP en matière de transports, j'aurais pu vous parler de la gratuité des transports qui a entraîné tous les matins moins de 900 trajets solos pour amener les enfants. J'aurais pu vous parler de la mise en place dès cette année de l'enjeu de ne plus avoir de motorisations diesel pour nos cars interurbains à l'horizon 2028. J'aurais pu vous parler de notre travail sur la motorisation alternative de notre flotte de trains thermiques, qui devra être changée à l'horizon 2030. Mais je vais vous parler d'une coalition que nous portons.

Nous la portons avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un industriel de la Région Centre-Val de Loire, qui est au nord d'Orléans, et avec des entreprises liées à l'énergie. Il s'agit de la remotorisation des cars diesels scolaires, de 1 500 cars scolaires dédiés. C'est un chiffre extrêmement important. On aurait pu les laisser circuler éternellement ou pendant des années, en faisant parfois des renouvellements de matériel et en se disant que ce seront les successeurs, dans le futur, qui prendront en charge cette nouvelle motorisation. Mais on s'est dit que cela ne pouvait pas continuer et on s'est mis autour de la table pour dire : les « vieux cars diesels » qui circulent – ils ne sont pas tous vieux –, on changera leur motorisation.

Aujourd'hui, on est en train de financer et de mettre en place plusieurs prototypes. Il y aura un prototype au gaz, un prototype électrique et, demain, un prototype hydrogène que nous présenterons aux territoires en fonction de l'évolution du mix énergétique qu'ils adopteront, et, déjà, certains territoires sont intéressés. Avec le Président, quand nous faisons le tour des communautés de communes dans le cadre de l'éventuelle prise de compétence, en lien avec la loi d'orientation sur les mobilités, nous leur proposons, pour celles qui ne prendront pas la compétence, et là où nous serons compétents, un ensemble de solutions, et une de ces solutions est donc la remotorisation à venir de ces cars diesels scolaires, qui sont nombreux dans nos territoires. On est là pour apporter, avec les territoires, des solutions innovantes, afin qu'on ne soit pas en retard, qu'on n'attende pas 2030, 2040 ou 2050 pour changer la motorisation de ces cars.

La COP, c'est une démarche, une vision participative, une vision collective et, surtout, un chemin que nous devons porter avec beaucoup plus d'ambition que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, et c'est pour cela que ce dossier est extrêmement intéressant. Mais il faut le faire avec des ambitions, des réussites et de l'action.

M. le Président.- Merci, Monsieur FOURNIÉ.

Pierre COMMANDEUR a la parole.

M. COMMANDEUR.- Merci, Monsieur le Président.

Ce rapport nous présente, en fait, la suite de la COP telle qu'elle a été lancée et qui a porté ses fruits. Néanmoins, j'ai deux regrets sur ce document qui font que je m'abstiendrai plutôt que de le voter.

Le premier, c'est que, finalement, on n'a pas de budget. Moi, cela me gêne de voter un rapport sur lequel on n'a pas de budget. Ce sera, finalement, en CP que les différents dispositifs seront développés et que des lignes budgétaires devront être cherchées. C'est un premier point de forme qui me gêne.

J'ai un deuxième regret. Je ne partage pas du tout l'opinion du Rassemblement National sur la sensibilisation. Je pense que la sensibilisation de la population est importante, que le soutien aux initiatives citoyennes et des collectivités sur le sujet est important. Ce qui me gêne, c'est la charte que les associations ou des personnes qui doivent répondre aux différents appels d'offres doivent signer et qui reprend les engagements du SRADDET. J'avais eu l'occasion de le dire, je pense que dans les engagements du SRADDET, il y a des choses qui vont trop loin. Ils sont cités : réduire de 100 % les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique entre 2014 et 2050, ce n'est pas du tout raisonnable, ce n'est pas faisable. Ce serait bien, mais ce n'est pas raisonnable ni faisable, tout simplement parce que ne serait-ce qu'une éolienne ou du photovoltaïque, leur fabrication émet du CO2.

Et je suis aussi convaincu que le nucléaire fait partie des solutions à utiliser pour répondre aux enjeux de réchauffement climatique pour avoir l'énergie la moins carbonée possible. Je trouverais dommage d'exclure ce type de solution de notre démarche de COP.

Je ne voterai pas contre, car je pense qu'il faut qu'on avance sur ce sujet, mais ces deux points me gênent et je m'abstiendrai, de même que Fabien VERDIER.

M. le Président. - Merci, Pierre COMMANDEUR.

Alix TERY-VERBE a la parole.

Mme TERY-VERBE. - Merci, Monsieur le Président.

Le jugement du tribunal administratif de Paris dans le cadre de l'Affaire du siècle évoquée par ma collègue Sabrina HAMADI et les nouvelles alertes des scientifiques sont de nouvelles piqûres de rappel qui doivent nous interroger. Sommes-nous, en tant que collectivité, à la hauteur des enjeux et est-ce que nous aussi, nous n'aurons un jour à répondre de nos insuffisances, de notre manque d'audace politique ? En effet, malgré nos efforts, n'allons-nous pas droit dans le mur ? Nos différentes politiques régionales sont-elles en adéquation avec les engagements de la COP ? Ne devrions-nous pas aller encore plus loin et plus vite ? Cette COP régionale ne mériterait-elle pas un peu plus de moyens humains et financiers ? En tout cas, elle ne mérite pas, Monsieur CHASSIER, de s'arrêter au mois de mars.

L'effondrement climatique n'est pas la seule urgence, certes, mais c'est le combat politique central qui conditionne tous les autres enjeux de notre société, tels que la justice sociale, l'extinction de la biodiversité, la transformation de notre économie ou encore le renouveau de notre démocratie.

L'enjeu de ce défi inédit dans l'histoire de l'humanité, c'est tout simplement la survie de notre société et la survie de l'humanité. Faisons face avec ambition à l'urgence climatique et ne nous trompons pas sur la voie du changement à prendre, une voie nécessitant un changement de modèle qui nous oblige à revoir nos priorités.

Tout à l'heure, nous aborderons le sujet de la recherche avec le rapport Ambition Recherche Développement. Je me permets de faire le lien dès maintenant entre les problématiques soulevées par la COP régionale et la nécessité d'orienter la recherche sur les problématiques liées au dérèglement climatique dans l'intérêt de toutes et tous.

Lors d'une inauguration, j'ai été assez troublée par ce que le directeur de la structure accueillante affirmait, et je l'ai été encore plus lorsqu'il a précisé que c'était une demande appuyée du Conseil régional. Il était explicitement demandé aux porteurs de projet d'orienter leurs recherches pour satisfaire les entreprises locales et que la Région soutienne les projets de recherche presque exclusivement si cela répondait aux intérêts et au développement économique des entreprises régionales.

Je dis « stop », il est temps de s'arrêter, de s'éloigner et d'avoir une vision d'ensemble. C'est ce que nous demandons, nous, en tant qu'écologistes, une vision globale et une action locale. Il est temps d'arrêter de vouloir se développer indéfiniment pour toujours plus de bénéfices financiers, il est impératif de se poser la question « quel intérêt, pourquoi, pour qui ? ». Si cela sert l'intérêt général, alors le développement économique peut être enclenché et il consolidera ce même service d'intérêt général par de la création d'emplois par exemple. C'est le cas avec les énergies renouvelables, qui ont l'intérêt, au-delà du service rendu, de l'énergie produite, d'être un réservoir d'emplois bien plus important que les énergies fossiles dont le nucléaire. Et pour faire servir l'intérêt général, cela sous-entend également l'intérêt général des générations futures, bien sûr.

Nous devons tirer les enseignements d'une situation paradoxale : nombre d'activités humaines inventées dans un souci de progrès, pour le bien de l'espèce humaine, semblent se retourner contre nous du fait d'un fonctionnement écosystémique mal compris et non anticipé. Il est urgent de changer de mode de raisonnement, car l'Anthropocène voit une accélération des atteintes à la biodiversité, des disparitions d'espèce en masse dont l'espèce humaine pourrait, à terme, rejoindre la liste.

Mais nous reviendrons sur cette problématique tout à l'heure quand nous aborderons le rapport Ambition Recherche Développement.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Madame TERY-VERBE.

Dernier intervenant, Monsieur GAMBUTO.

M. GAMBUTO. - Je ferai une intervention assez rapide pour expliciter le climat de Data Hub, dont on parle justement dans la COP, et dire au passage à Monsieur CHASSIER, avec un travail énorme qui a été fait depuis plusieurs mois, qui reste important et qui ne s'arrêtera pas au 1^{er} mars.

La démarche du Data Hub, c'est tout simplement de construire cette plateforme de partage de données qui sera, et c'est une première en France, un partage entre les collectivités, les entreprises, les particuliers, les usagers de nombre de services, un partage de toutes ces données pour pouvoir précisément évaluer ou en tout cas anticiper l'impact de chacune de nos actions, de nos comportements sur le climat.

Avec ce partage qui sera fait dans un cadre que seule une collectivité comme la nôtre pourra mettre en avant, qui est basé sur l'éthique, sur la confiance, avec des règles qui feront que les particuliers, eux aussi, pourront partager un certain nombre de données, leurs données personnelles, on arrivera ainsi à décloisonner nos réflexions. Trop souvent, nos évaluations et nos réflexions sont faites en silo et on n'a pas forcément une analyse transverse. Or, il nous faut absolument avoir une réflexion transversale pour permettre d'apprécier toutes les politiques.

C'est la première fois qu'on met cela en place, c'est un travail de longue haleine et je tiens encore à remercier Charles qui a bien voulu qu'on travaille l'articulation entre le numérique et tout le travail sur la data, et précisément le point du climat. C'est un point qui nous permettra vraiment d'évaluer chaque action.

Je donne quelques exemples si j'ai encore quelques secondes.

On l'a vu dans d'autres endroits où cela s'est fait. Par exemple, à New York, une étude avait été faite sur les partages de données entre les Uber, le GPS, etc., et on s'était aperçu que le fait d'utiliser Uber ne faisait pas faire d'économies en ce qui concerne la pollution, car les véhicules circulaient plus que si les gens se déplaçaient par eux-mêmes.

On a vu aussi que des études pourraient être faites sur l'utilisation des vélos, la mise à disposition des vélos pour mesurer son impact sur le climat, pour savoir si c'est au détriment des transports en commun ou des véhicules, etc. On peut ainsi faire des liens avec BlaBlaCar, des GPS, avec nos collectivités, nos transports, cher Philippe. Ce sont des liens qui nous permettent, chaque fois qu'on mène une action, de savoir précisément quel est son impact.

Je pense aussi à la politique qu'on a menée sur l'isolation des lycées. Cela permettrait d'avoir une appréciation plus fine lorsqu'on mélange ces données, par exemple avec celles de la météo, en faisant des pondérations par rapport à toutes les autres données. Cela ne permet peut-être pas d'être aussi précis que ce que nous donnerait Batimandel au bout du monde sur une de nos activités, mais cela nous donne quand même quelque chose de beaucoup plus précis et qui nous permettrait de définir des politiques pertinentes qui seraient économes en énergie et intéressantes pour le climat et dans tous les domaines possibles.

M. le Président.- Merci, Monsieur GAMBUTO.

Nous en avons terminé.

Charles FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

Quelques mots de réponse, merci pour vos contributions.

Pour répondre d'abord à Constance de PÉLICHY, ce n'est pas parce qu'on redit quelque chose qui n'est pas juste que cela devient juste. J'avais déjà expliqué, je crois, lors de la première séquence de présentation de la COP, combien les corps intermédiaires et les entreprises étaient mobilisés dans la COP régionale. Ainsi, je ne sais pas qui vous dit ne pas l'être, n'hésitez pas à les adresser directement vers moi, je pourrai faire en sorte qu'ils trouvent tout à fait leur place. Pour vous dire, les chambres consulaires sont impliquées, les fédérations d'entreprises sont impliquées sur tous les outils possibles de la COP. Certaines sont déjà coopératrices et portent la COP dans les territoires ; je pense à des entreprises dans la gestion des déchets par exemple, je pense à toutes les entreprises qui sont impliquées dans les 35 coalitions et je peux vous en dresser la liste, il n'y a aucun problème. Regardez les 250 acteurs qui sont engagés, il y a dedans des entreprises. Très honnêtement, je ne sais pas d'où vous vient ce constat, mais je suis prêt à m'en entretenir avec vous pour voir comment dépasser ce qui est pour moi une représentation.

Deuxième point que vous avez souligné, l'effort pour la rénovation thermique de l'habitat. Je voudrais vous dire que vous êtes dans la Région la plus avancée sur le sujet alors que, pendant des années, on n'avait avancé nulle part sur le sujet, je le concède très largement. Dans notre Région comme dans d'autres, 74 % des rénovations thermiques s'étaient faites sans saut de classe, et c'est justement parce qu'il n'y avait pas l'écosystème d'accompagnement qui aurait permis de se fixer une ambition. C'est aussi parce que la puissance publique peut-être ne s'en saisissait pas suffisamment, à commencer par l'État, puisque c'est aussi l'État qui a lancé les dispositifs en la matière.

Sur la question de la TVA qui serait la solution miracle, ce n'est pas contradictoire avec ce que nous faisons, et heureusement que nous n'attendons pas qu'une expérimentation TVA puisse être conduite, avant qu'elle soit votée, mise en œuvre, heureusement que nous avançons sur d'autres sujets. Nous avons dix plateformes territoriales de la rénovation énergétique qui sont lancées, si bien que dans deux ans nous couvrirons tout le territoire de la Région. Nous serons la seule région de France à couvrir tout son territoire par des guichets uniques de soutien à la rénovation thermique. 10 millions d'euros sont mobilisés par les certificats d'économie d'énergie pour soutenir ces plateformes et la rénovation thermique.

Nous procédons à la création d'une banque régionale, la société de tiers financement, pour accompagner avec 30 millions d'euros qui seront prêtés à la Région, que nous reprêterons aux ménages pour réussir la rénovation thermique de l'habitat. Ainsi, renseignez-vous sur ce sujet. Je vous le dis, nous sommes la région la plus mobilisée et la plus avancée.

Sur la question de l'efficacité, je vous le dis, la COP, ce n'est pas simplement des réunions et des échanges. Cela, c'est la COP qui a été faite dans d'autres endroits, vous avez dû confondre. La COP dans la Région, ce sont des travaux sur des sujets très précis, comme ceux que Philippe FOURNIÉ a énoncés sur les transports, comme ceux qui ont été énoncés sur l'agroalimentaire et sur l'alimentation. C'est très loin de ce que vous décrivez et je vous invite à y participer pour en prendre pleinement la mesure. Je peux vous parler des coalitions, effectivement, autour – cela a été évoqué – de la biodiversité et des bâtiments, où il y avait tout le monde autour de la table, la Fédération française du bâtiment, la CAPEB ; tous les acteurs du bâtiment public étaient là, parce que c'est un vrai sujet, parce que le fait qu'on n'ait pas pris en considération la biodiversité dans la façon de construire pose des problèmes énormes. On préfère dire qu'il y a des oiseaux qui meurent avec des éoliennes, mais on regarde assez peu les oiseaux qui meurent avec la route, les oiseaux qui meurent avec les bâtiments, et cela, c'est idéologique, comme position. La réalité concrète, elle se vit dans la COP, dans ces ateliers de manière très opérationnelle. Je mets à votre disposition toutes les coalitions qui sont à l'œuvre pour faire avancer des sujets, avec des engagements inhabituels.

Ensuite, vous avez le droit de penser ce que vous voulez ; d'ailleurs, c'est vous qui criez. « À l'endroit où on crie, il n'y a pas de science », c'est vous qui criez, qui vous agacez beaucoup sur ce sujet, je vous le dis.

Vous avez le droit de ne pas être d'accord avec les causes. Par contre, vous ne pouvez pas nier qu'il y a déjà des implications dans notre Région, très visibles, des impacts sur la vie des gens. Les éboulements karstiques dans les maisons qui s'effondrent après les inondations, ce n'est pas dû au hasard, les feux dans la Brenne, ce n'est pas le hasard...

Mais si, bien sûr, cela, c'est... Et alors ? Si vous pensez que c'est dû au hasard, faut-il ne rien faire et rester les bras croisés devant cela ? Non. Nous apportons des réponses et nous nous y attaquons très concrètement, y compris sur la biodiversité.

Évidemment, dès qu'il y a de l'écologie, vous pensez que c'est idéologique et vous pensez que c'est nous. D'ailleurs, je vous le dis, pourquoi dire qu'à partir du 1^{er} mars, spécifiquement sur ce sujet, il serait interdit... ? L'écologie, pour vous, dès qu'elle est là, cela n'a pas lieu d'être...

Ce n'est pas une politique publique ? Eh bien, c'est incroyable de penser cela. Si Philippe FOURNIÉ fait du ferroviaire et communique sur le ferroviaire, cela ne vous pose pas de problème. Si untel ou untel communique sur cela, cela ne vous pose de problème. Mais là, cela vous pose un problème, et cela, c'est une position extrêmement idéologique, et vous êtes seuls à la porter aujourd'hui, et face à un consensus large. Maintenant, on peut débattre du fond, mais la réalité, elle est celle-là et c'est celle que nous vivons aujourd'hui.

Concernant le Conseil scientifique et ses membres, il est renouvelé à l'heure actuelle et vous aurez les « bio » des membres du Conseil scientifique. D'ailleurs, vous verrez qu'ils ne sont pas tous d'accord, qu'ils ne portent pas tous la même vision et c'est bien pour cela qu'on a installé ce Conseil scientifique. Vous aurez toutes les « bio » à votre disposition pour pouvoir vérifier qu'il ne s'agit pas d'un comité Théodule sans valeur.

L'évaluation, quant à elle, elle est commune avec celle du...

Je peux...

(Intervention hors micro de Monsieur CHASSIER – inaudible)

M. le Président.- Monsieur FOURNIER, vous avez la parole.

M. FOURNIER Charles.- L'évaluation de la COP, elle se fera évidemment conjointement avec celle du SRADDET, puisque l'ambition, c'est de mettre en œuvre les objectifs du SRADDET. C'est une méthode pour mettre en œuvre les objectifs du SRADDET.

Sur les ONG que vous avez citées, je vous le dis, EcoAct n'est pas une ONG, c'est un cabinet qui a répondu aux marchés publics avec le Comité 21 et Rouge Vif. Rouge Vif, vous auriez pu le dénoncer, dans ce cas, au moment où ils ont accompagné le SRADDET, puisque c'est ce cabinet qui avait répondu au SRADDET. Ce sont des acteurs qui ont répondu aux marchés publics, cela s'est fait de manière tout à fait transparente. Comme vous êtes dans la CAO, vous avez dû regarder, il n'y a pas d'ambiguïté. WWF, je vous le dis, c'est un de nos partenaires, oui, mais qui est exigeant, qui nous renvoie aussi à de l'exigence et je ne trouve pas scandaleux qu'il soit soutenu pour le travail qui est fait. Cela me paraît exister dans de nombreux domaines. Quand on soutient les chambres consulaires ou d'autres acteurs en matière de développement économique, cela ne vous paraît pas scandaleux, et là, cela ne me paraît pas plus scandaleux.

Pour terminer sur les retours qui ont été faits et notamment sur ceux de Pierre COMMANDEUR, sur le budget, il y a une mesure qui est actée aujourd'hui et tu la trouves dans le budget. Il y a une ligne spécifique dans le budget, qu'on a votée le même jour. Oui, on aurait pu la remettre là, je le reconnais. En revanche, sur les autres mesures, le cadre n'est pas encore voté, effectivement, et au moment où il y aura le cadre, il y aura les éléments budgétaires qui vont avec. Les autorisations d'engagement sont inscrites dans le budget dès aujourd'hui et sont visibles dans le budget, mais je donnerai tous les éléments le moment venu.

S'agissant du débat sur la question de l'énergie, je voulais dire que la plupart des objectifs sont des objectifs de la loi. Après, c'est la loi qu'il faut commenter. Et la loi, ce n'est pas à cet endroit qu'elle se fait, je le dis. D'ailleurs, quand on parle de 100 % d'énergies renouvelables, c'est sur nos consommations, ce n'est pas sur la production. De ce fait, sur le nucléaire, pour le préciser, cela ne met pas forcément fin au nucléaire, puisque 24 % de ce qu'on produit est consommé en Région, le reste alimentant les autres régions. Après, nous avons un débat sur le sujet, évidemment, tu le sais, Pierre.

Je crois avoir fait le tour des questions qui ont été abordées.

Je le dis, cette COP porte des ambitions fortes, elle met en œuvre des réponses inhabituelles, elle oblige les acteurs à travailler ensemble, lesquels n'ont pas les mêmes points de vue et c'est vraiment l'esprit que nous avons souhaité dans les coalitions. Venez y assister, vous verrez que ce n'est pas du tout le club des associations, avec les amis d'untel ou untel. Cela, c'est vraiment une vision caricaturale que vous servez très régulièrement et qui, d'ailleurs, renvoie à une image extrêmement négative de la vie associative et qui n'est pas du tout celle que nous considérons et que je considère.

Merci.

M. le Président.- Merci.

Je vais donc après ce débat mettre aux voix le rapport qui a été présenté et débattu.

M. CHASSIER.- Pour le vote, Monsieur le Président, je voulais juste demander si vous-même et Madame HAMADI, qui sont membres de la gouvernance de la COP, pouvez voter, participer au vote. Ce sont des membres d'une instance.

M. FOURNIER Charles.- Il n'y a pas d'instance.

M. CHASSIER.- C'est donc bien la preuve que c'est une émanation du Conseil régional et qu'il n'y a pas d'instance citoyenne.

M. FOURNIER Charles.- Mais si. Bien sûr que si. Il y a plein d'acteurs... Mais ce n'est pas une instance juridique.

M. le Président.- La démonstration n'abuse que vous-même.

Je mets aux voix ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Merci.

Nous allons aborder un rapport, et j'appelle Anne BESNIER, qui porte sur la feuille de route hydrogène.

Je crois que c'est toi, Charles, qui amorce le sujet et Anne qui présente l'autre partie. Je vous donne à l'un et à l'autre la parole.

FEUILLE DE ROUTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROGENE VERT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

(RAPPORT N°5)

M. FOURNIER Charles.- Merci.

Je vais resituer cette feuille de route dans le cadre de la transition énergétique et de la stratégie de transition énergétique portée par la collectivité, puis Anne déroulera le contenu de la feuille de route. C'est ainsi que nous avons fonctionné devant le CESER et que nous ferons aujourd'hui.

Je souhaite rappeler qu'en juin 2019, nous avons adopté une stratégie de transition énergétique dans laquelle nous évoquons déjà cette feuille de route de l'hydrogène, considérant que nous sommes une région dont le profil est assez adapté au vecteur gaz, quel qu'il soit, au vecteur gaz hydrogène ou au vecteur gaz biométhane, puisque nous avons des dispositions extrêmement importantes de distribution et de stockage. Nous sommes une région marquée là-dessus, avec, par exemple, des activités agricoles sur le biométhane qui permettent de parier dessus, et notre pari, c'est qu'il faut un mix énergétique en Région Centre-Val de Loire en énergies renouvelables et que l'hydrogène, qui est un vecteur d'énergie mais qui n'est pas une énergie, jouera vraisemblablement un rôle dans ce mix. Après, toute la question qui nous est posée aujourd'hui, c'est celle du rôle qu'il jouera et de la manière dont nous pouvons le construire. Pour cela, il nous faut engager une démarche, il nous faut des

démonstrateurs, il nous faut pouvoir avancer sur la question et c'est le sens de cette feuille de route.

Je le dis, nous considérons que la réussite de la transition énergétique passera aussi par des relocalisations de la question de l'énergie, à la fois pour rapprocher les enjeux de réduction de nos consommations et les enjeux de production. Je parle de systèmes énergétiques territoriaux à l'instar de ce que nous avons sur les projets alimentaires de territoire, avec la logique de gouvernance. Les territoires ont l'impression de subir la transition énergétique alors qu'ils devraient en être les acteurs, ils devraient en avoir les bénéfices, la valeur ajoutée, et ce travail mérite évidemment d'être fait.

C'est pourquoi nous avons poussé pendant ce mandat des expérimentations, qu'un programme européen LIFE est en cours, nous l'espérons, d'adoption pour accompagner 18 territoires de la Région dans la construction de ces systèmes énergétiques territoriaux, et c'est évidemment par ce biais que nous pourrions avancer. Et l'hydrogène, et Anne en parlera tout à l'heure, est une réponse intéressante du point de vue de la production locale et des circuits courts d'énergie, puisqu'on peut le produire localement, on peut stocker de l'énergie localement avec l'hydrogène et on peut répondre à un certain nombre d'usages locaux.

Pour parler des usages, une des questions qui nous sera posée, qui n'est pas une question immédiate mais qui va vite le devenir, c'est celle du stockage de l'énergie. L'hydrogène est une des solutions, il n'est pas la seule solution mais une des solutions de stockage de l'énergie renouvelable, qui est réputée pour être variable. Je préfère dire variable plutôt qu'intermittente, car elle est prévisible mais elle est variable dans le temps – le soleil, ce n'est pas tout le temps, le vent, ce n'est pas tout le temps, on sait le prévoir de manière extrêmement précise. Et quand le réseau ne sera plus capable d'absorber la production d'énergies renouvelables, nous aurons besoin de stocker, et l'hydrogène est une des solutions comme le sont les STEP, les stations avec l'eau qui permettent de stocker de l'énergie renouvelable, comme le sont d'autres solutions que je ne vais pas détailler en cet instant. Ainsi, premier usage possible, pas tout de suite mais cela viendra et on a des projets qui sont à l'œuvre dans la Région.

Deuxième usage, les mobilités. Concernant les mobilités, ces usages, pour moi, doivent être réservés aux véhicules lourds. On peut notamment l'imaginer demain avec le train, tout en étant prudent sur le train à hydrogène qui, aujourd'hui, existe en Allemagne, car c'est un train à hydrogène, mais ce n'est pas de l'hydrogène vert, on l'amène par camions pour pouvoir alimenter les trains. Il faut que demain nous soyons capables de le produire en proximité par des voies qui soient des voies renouvelables, qui soient des voies vertes et pas des voies d'origine fossile. Ces solutions peuvent exister sur des bennes à ordures, sur des camions, sur des flottes captives ; il y a des pistes qui sont à explorer et il faut créer les conditions pour que ces projets puissent émerger.

Troisième sujet, des usages industriels, qui pour beaucoup et aujourd'hui pour l'essentiel concernent les produits pétroliers, et il y a évidemment une contradiction à imaginer que ce soit cela l'avenir, ou pour fabriquer des engrais ou utiliser des produits ammoniacés. Tout cela pose tout de même question. Par contre, il y a d'autres usages industriels à venir qui pourraient être tout à fait intéressants, Anne en parlera en complément de mon intervention, mais, pour ces usages-là, il faut que ces activités industrielles soient compatibles sur d'autres aspects, avec les contraintes dans lesquelles nous sommes. Il nous faut donc des usages qui soient appropriés eu égard à la transition écologique plus largement.

Voilà pourquoi cette feuille de route, qui est évidemment une étape pour avancer dans la transition énergétique, a repositionné l'hydrogène dans les services qu'il peut rendre dans notre Région.

M. le Président. - Merci, Charles FOURNIER.

Anne BESNIER.

Mme BESNIER. - Merci Charles.

L'hydrogène est un défi, c'est encore un défi et cette feuille de route nous permet de le relever. L'hydrogène ne fera pas tout, personne ne peut dire que l'hydrogène remplacera tout, mais il contribuera fortement à la transition écologique.

Replaçons la Région sur trois points. La Région est au carrefour de trois grands corridors : des corridors routiers, vous le savez, car nous avons de grands axes routiers qui traversent la Région, nous avons les axes ferroviaires et nous avons aussi les corridors gaziers, donc trois corridors très importants sur lesquels l'hydrogène peut être utile.

Cette feuille de route que nous vous présentons aujourd'hui, vous l'avez vu, comporte 5 axes, 25 mesures.

- Le premier axe, c'est la gouvernance.

Comme je vous l'ai dit, l'hydrogène est un défi et la première des choses à faire, c'est que tous les acteurs de l'hydrogène se mettent ensemble pour avoir un développement de l'hydrogène en Région coordonné, cohérent. Ce serait absurde de ne mettre de la production d'hydrogène que dans une partie de la Région et rien dans d'autres parties. Ce comité hydrogène qui va regrouper l'ensemble des acteurs qui ont des projets, quelle que soit l'avancée de ces projets, va permettre à la fois la coordination, l'information sur l'hydrogène et l'aide aux recherches de financement. Il sera en liaison avec la délégation régionale de France Hydrogène, car beaucoup d'acteurs de l'hydrogène en Région font partie de France Hydrogène, et on va faire appel à France Hydrogène parce qu'ils ont un pouvoir sur la réglementation, ils la connaissent et ils peuvent la faire évoluer si nécessaire. Et ils ont le pouvoir, au niveau de l'Europe, de connaître les projets de financement, car là, on ne parle pas que du FEDER, il y a énormément d'appels à projets à l'Europe sur l'hydrogène. Ainsi, premier axe, cette gouvernance.

- Les deux axes qui suivent sont la production et les usages.

Comme le dit le CESER, on aurait pu mettre l'usage et la production, mais, de toute façon, c'est totalement lié. Il serait incohérent de mettre de la production sans vérifier les usages derrière. Il ne sert à rien de produire de l'hydrogène si on n'en a pas besoin. D'ailleurs, cela rejoint l'appel à projets de l'ADEME qui demande que la production et la quantité d'hydrogène produite correspondent aux usages qui seront derrière cette production.

Concernant les usages, vous l'avez vu, nous sommes sur trois domaines.

La mobilité, et là, je rejoins Charles, cela concerne la mobilité lourde. La mobilité légère, bien sûr, existe, vous avez des voitures, vous avez même des taxis à Paris, mais aujourd'hui, il n'y a pas assez de stations d'avitaillement et, surtout, il n'y a pas de demande qui fait que les prix d'un véhicule hydrogène seraient accessibles. Ainsi, mobilité lourde sur le transport de marchandises, sur le transport de personnes, sur les bennes à ordures ; cela existe déjà, c'est très important.

Le deuxième usage, c'est l'industrie. Certes, nous ne fabriquons pas d'acier, nous n'avons pas de grande aciérie en Région, nous n'avons pas de grandes fabrications d'engrais, mais nous avons des industries qui peuvent utiliser l'hydrogène pour leurs machines ou pour les chariots élévateurs utilisés par les logisticiens. En plus de cette industrie qu'on connaît et des projets qu'on connaît déjà sur certaines industries qui sont surtout sur les chariots élévateurs, nous prévoyons de faire une étude sur l'ensemble de l'industrie de la Région pour savoir lesquelles utilisent de l'hydrogène gris... Vous avez beaucoup entendu parler d'hydrogène vert, jaune, gris, bleu, on a presque tout l'arc-en-ciel. Entre le moment où cette feuille de route vous a été envoyée et aujourd'hui, l'État a sorti une ordonnance en changeant

les terminologies, et nous parlons dorénavant non plus d'hydrogène vert mais d'hydrogène renouvelable.

Et puis il y a l'injection et le stockage, l'injection dans les réseaux de gaz. C'est une feuille de route à long terme. Faire de l'injection dans les réseaux de gaz avec l'hydrogène, c'est quoi ? C'est soit refabriquer du méthane – les chimistes le savent, $\text{CO}_2 + \text{H}_2$, cela fait CH_4 –, soit, et là, on est encore à plus long terme, réinjecter l'hydrogène directement dans des réseaux de gaz. Actuellement, on ne peut en injecter que quelques pourcentages, mais les recherches continuent.

- Bien sûr, en matière d'utilisation d'hydrogène, la Région doit donner l'exemple, et elle a des postes, des compétences dans lesquelles l'hydrogène peut être utile.

Cela concerne les lycées, car on sait qu'il y a des sources d'énergie à base d'hydrogène dans les bâtiments, et mettre en œuvre une petite production d'hydrogène dans un lycée – c'est encore plus facile si le lycée est neuf, comme celui de Châteauneuf –, cela permettrait aussi aux formations qui sont dans ce lycée d'utiliser ces démonstrateurs. Les trains, Charles en a parlé, les trains à hydrogène, c'est en test, c'est en cours, Philippe... Il arrive juste quand il faut, Philippe !

(Monsieur Philippe FOURNIÉ entre dans la salle)

Ce sont des trains légers, bien évidemment sur des lignes qui utiliseraient du diesel. C'est en test et Philippe en reparlera sûrement. Les cars, on le sait, et les véhicules de service de la Région au fur et à mesure des remplacements, mais aussi en lien avec ce qu'il se passe dans d'autres collectivités. En effet, là aussi, si on ne va pas avoir des productions d'hydrogène partout, il ne va pas y avoir non plus des stations d'avitaillement partout, pour les collectivités qui sont dans les mêmes métropoles.

- Enfin, la recherche et la formation.

Quand on parle de production d'hydrogène en ce moment, beaucoup de gens vous parlent électrolyse. Bien évidemment, c'est le plus facile et le plus courant, je dirais. L'électrolyse, oui, c'est ce qui existe aujourd'hui, mais il y a encore beaucoup de recherches sur la production d'hydrogène. Il y a la production d'hydrogène par électrolyse à très haute température, avec de meilleurs rendements, mais aussi de la production d'hydrogène à partir de productions de plantes, de chanvre ou autres, de la production d'hydrogène par thermolyse. Il y a donc une recherche à aider sur cette production d'hydrogène.

Enfin, concernant la formation, vous l'avez vu, l'hydrogène, c'est près de 150 000 emplois, mais il faut des formations, inclure dans une formation existante des formations sur l'hydrogène. La fabrication, les chaudronniers vont devoir savoir que peut-être, à un moment donné, ce qu'ils fabriqueront, ce sera de l'hydrogène qui passera par là. Tous les niveaux de formation vont être concernés, et vous avez vu un appel à projets sur les CFA pour faire des formations hydrogène beaucoup plus spécifiques. C'est ce qui vous est proposé.

Voilà la feuille de route, car c'est bien une feuille de route, qui vous est présentée ; c'est aller vers l'hydrogène. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés en attendant que cela se passe à côté – voyez, on décroise les bras ! Cela passe chez nous, nous sommes en plein centre de la France, et dans ces trois domaines, nous avons besoin de produire et d'utiliser de l'hydrogène. Oui, ce n'est pas la seule solution pour la transition écologique, mais cela en fera partie.

Merci beaucoup.

M. le Président. - Merci beaucoup, Anne BESNIER et Charles FOURNIER, pour cette présentation.

Je donne donc la parole à Xavier NICOLAS.

M. NICOLAS.- Monsieur le Président, mes chers collègues, ce rapport intéressant rappelle plusieurs règles de notre SRADDET, dont la règle 33 sur la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'avitaillement pour les véhicules légers comme pour les véhicules lourds, les poids lourds. Nous y constatons de belles perspectives ainsi que de beaux projets, notamment le verdissement du parc de cars, d'ailleurs souligné par le CESER, mais qui restent, hélas, des déclarations d'intention, car la question de la mobilité propre qui est évoquée comprend plusieurs volets. J'en citerai trois.

- Tout d'abord, celui des bornes de charge pour voitures électriques, pour lesquelles notre Région, contrairement à d'autres, ne s'est pas véritablement investie.

- Ensuite, le volet des stations GNV et BioGNV, dont l'importance vient d'être rappelée par Charles FOURNIER et qui a été évoqué tout à l'heure d'ailleurs par Philippe FOURNIÉ à propos des véhicules lourds, camions et cars, mais pour lesquels nous sommes pratiquement au point mort, hormis le projet de Mainvilliers décrit ce matin dans le cadre de la DSP 28. Or, nous avons besoin d'une véritable étude de déploiement de ces stations à l'échelle régionale, surtout si nous annonçons la fin des cars Rémi et de nos 1 500 cars scolaires diesels en 2028. Nous n'en sommes, hélas, qu'au prototype.

- Enfin, le volet de l'hydrogène, que nous préférons vert, bien sûr, c'est-à-dire issu de l'électrolyse, mais à condition de disposer des parcs de production d'électricité verte afin de produire, justement, cet hydrogène par électrolyse. Or, nous ne sommes aujourd'hui qu'à 50 % des objectifs ; nous produisons dans notre Région 11,4 % de notre électricité verte alors que l'objectif est de 23 %. Ainsi, avant de stocker les excédents de production, dont nous aurions besoin pour l'électrolyse, il faudrait déjà être capable de disposer des outils de production suffisants.

Certes, j'ai bien noté la réunion de demain sur la restitution de l'étude sur l'hydrogène, et nous pouvons nous réjouir des partenariats engagés avec des laboratoires de recherche, des entreprises, quelques collectivités, mais cela semble encore velléitaire par rapport aux objectifs fixés et aux enjeux qui, une fois encore, pour nos trains, nos cars, nos bus scolaires, nos camions, nécessiteraient une véritable approche par territoires avec un pilotage régional.

En conclusion, Monsieur le Président, nous sommes bien évidemment favorables à ce rapport, tout en regrettant son manque d'ambition et le trop faible engagement de notre Région sur la mobilité propre.

Merci de votre attention.

(Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional, cède le fauteuil de la présidence à Monsieur Marc GRICOURT, Premier Vice-président)

M. GRICOURT.- Merci, cher collègue.

Benoît FAUCHEUX.

M. FAUCHEUX.- Merci, Monsieur le Président.

Cela a été rappelé par les différents intervenants, c'est une feuille de route qui s'inscrit dans notre vision de la transition énergétique avec un 100 % énergies renouvelables pour la consommation de la Région Centre en 2050, et si l'hydrogène est un défi, si la mobilité verte est un défi, la transition énergétique 100 % énergies renouvelables l'est tout autant. Ce sont d'ailleurs un peu les mêmes défis qui sont imbriqués les uns dans les autres.

Je voulais d'abord dire deux choses sur cet objectif 100 % énergies renouvelables.

D'abord, il y a des énergies renouvelables et d'autres qui ne le sont pas, je pense que ce n'est pas inutile de se le redire dans le débat qui est le nôtre. Il y a des énergies non-renouvelables qui sont le pétrole et les gaz fossiles, ainsi que l'uranium qui est fissile, qui sont par définition des énergies de stock et qui sont limitées. De plus, ce sont des énergies qui posent d'énormes problèmes pour l'environnement et pour la sécurité. L'une comme l'autre posent des problèmes de sécurité pour l'espèce humaine qui sont différents, mais il y a de gros problèmes de sécurité.

On a donc fait le choix de développer les énergies renouvelables pour viser 100 % en 2050. On a un potentiel de production qui existe, mais qui est évidemment limité, et, finalement, ce qui limite la consommation d'énergie, c'est la production, et non l'inverse. On est dans un monde qui est fini, et pour arriver à atteindre notre objectif, il faut partir du principe que l'énergie est limitée et qu'on doit réfléchir à nos priorités de consommation énergétique. Il faut donc travailler prioritairement sur la question de la consommation. D'abord, il faut arriver à privilégier, et cela a été dit, je crois, par les intervenants tout à l'heure, les usages essentiels, que ce soit pour l'hydrogène ou pour le reste des énergies, et, *a contrario*, se débarrasser des usages qui ne sont pas essentiels. Et puis, bien sûr, il faut essayer de ne pas développer de nouveaux usages qui ne sont pas essentiels.

Une fois qu'on a dit cela, je pense qu'on pourrait débattre toute une journée sur ce qui est essentiel et sur ce qui ne l'est pas, sur ce qui relève des choix de vie, des choix économiques et des choix politiques, en se demandant comment on arrive à régler cette question. Ce n'est pas l'objet de la feuille de route, mais cela appelle vraiment des questions qui sont de l'ordre de la démocratie permanente et qui sont dans la droite ligne de ce qu'on a démarré avec la COP. Il conviendrait de se mettre autour de la table, de discuter ensemble en essayant de travailler sur une vision commune de ce qui est essentiel pour l'humanité, en ne se laissant pas guider par les seuls choix du marché.

Deuxièmement, si on veut avancer dans ce défi de la transition énergétique 100 % EnR, il faut travailler sur l'efficacité des systèmes, que ce soient les systèmes de production d'énergie, de transformation d'énergie ou les systèmes qui consomment de l'énergie. Ce n'est pas l'objet, mais le bon exemple de l'efficacité d'un système, c'est quand vous isolez un bâtiment avec moins d'énergie et qu'il vous donne la même température à l'intérieur ; il est donc plus efficace. Ainsi, il faut privilégier, pour l'hydrogène aussi, les processus et les usages qui ont les meilleurs rendements énergétiques. Sans doute, demain, produire de l'hydrogène à partir de la gazéification de la biomasse sera quelque chose d'intéressant, mais cela reste un défi et, en tout cas, aujourd'hui, l'essentiel de la production d'hydrogène, si j'ai bien compris, se fait à partir d'électricité, renouvelable ou pas. Et là, l'enjeu pour nous est de développer la production d'énergies renouvelables associées à l'hydrogène.

Cela a été rappelé, l'hydrogène n'est pas une source d'énergie, c'est un vecteur d'énergie. Dans la nature, il n'y a pas d'hydrogène disponible qu'on pourrait utiliser, comme cela, pour un usage important, et il faut donc produire l'hydrogène. On le fait, à l'heure actuelle, en coupant des molécules d'eau avec de l'électricité, et, en gros, il faut 3 à 5 fois plus d'énergie que ce qu'on récupère à la sortie. On a donc un rendement énergétique qui est ce qu'il est, qui est lié au processus physique, ce qui fait qu'il nous semble intéressant d'utiliser l'hydrogène, déjà pour stocker l'énergie renouvelable, qui est intermittente. Une des critiques sur les énergies renouvelables, c'est qu'elles sont intermittentes, mais une façon d'y répondre, c'est de stocker le surplus d'électricité en produisant de l'hydrogène, qu'on peut même, si on a suffisamment de production, essayer de transformer en méthane, le méthane étant un gaz plus stable que l'hydrogène et qu'on peut ensuite injecter plus facilement dans le réseau, même s'il y a des effets de seuil pour y arriver.

Là aussi, si on parle de consommation, il y a la question de la mobilité et du rendement. Vous avez dit que, sur la mobilité électrique de petits véhicules, l'hydrogène n'était pas une solution adaptée. L'électricité est une solution pour une partie du problème seulement, car il est complètement illusoire d'imaginer qu'on arrivera tout simplement à remplacer les véhicules thermiques qu'on a aujourd'hui par des véhicules électriques ; on est incapable de produire l'électricité qu'il faudrait pour cela. Par conséquent, là encore, il faut travailler sur la sobriété dans les usages si on veut régler le problème. Si on parle des usages, on est bien à la croisée des chemins entre des choix individuels économiques et politiques, c'est la même question que pour la sobriété. Si on parle, pardon, de la consommation, on a bien un besoin d'un débat citoyen et de stimuler la culture scientifique et technique des habitants de la Région, la capacité de dialoguer pour construire des visions communes, d'autant que tout cela nécessite un peu de financement.

Il y a ce que la Région va mettre sur la table et a déjà commencé à faire, il y a des fonds européens, il y a un plan national. Parfois, on a un peu l'impression que l'hydrogène est utilisé comme un slogan par l'État et le gouvernement et qu'il y a une forme d'obsession, comme si c'était le Graal qui permettait de régler tous les problèmes. Or, cela a été rappelé, ce n'est qu'une partie de la solution. De toute façon, la transition énergétique, c'est justement passer d'un système qui est basé, en France, sur le couple uranium/fossile à quelque chose qui va être beaucoup plus diversifié, et c'est un bouquet de solutions qu'il faut arriver à faire émerger, dont l'hydrogène fait partie. Mais face à ces financements et à cet argent public, moi, je suis persuadé qu'on a besoin de renforcer la conscience citoyenne et le débat citoyen pour arriver à construire ensemble des solutions qui soient acceptables.

Pour conclure, je dirais que pour chacune des énergies renouvelables et pour chaque vecteur énergétique, il faut qu'on arrive à avoir ce dialogue, ce débat citoyen et démocratique basé sur une analyse globale et complémentaire pour définir une politique qui soit équilibrée.

Et si on prend l'exemple de l'hydroélectricité, on peut constater – et, d'ailleurs, on le dit dans notre SRADDET – que notre Région, qui est relativement plate, a un tout petit potentiel. En effet, vous le savez, s'agissant de l'hydroélectricité, il faut des hauteurs de chute pour produire beaucoup d'électricité et il n'y a pas beaucoup de hauteurs de chute dans notre Région. Et si on ajoute les objectifs de continuité écologique...

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vous remercie de conclure, cher collègue, s'il vous plaît.

M. FAUCHEUX.- J'ai trois lignes. Si on ajoute les objectifs de continuité écologique qu'on a votés dans notre SRADDET et la convention d'action avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, on peut se dire qu'on a un potentiel qui est quasi nul, et c'est une question de cohérence des politiques publiques que de le reconnaître.

En tout cas, vous l'aurez compris, nous nous réjouissons qu'à travers cette feuille de route, notre Région pose une nouvelle brique pour sa transition énergétique.

Je vous remercie.

(Monsieur Marc GRICOURT, Premier Vice-président, rend le fauteuil de la présidence à Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional)

M. le Président.- Merci, Monsieur FAUCHEUX.

La parole est à Monsieur GODEFROY.

Non, Madame PÉAN d'abord, c'est exact.

Mme PÉAN. - Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, quel est le défi de cette session ? La feuille de route d'aujourd'hui prolonge un rapport sur la transition énergétique qui nous avait été présenté en février 2019. Ce rapport avait été adopté à l'unanimité et nous avons toutefois souligné que, face à une urgence, cette mobilisation de la Région était pour le moins timide. Deux ans après, nous pouvons rendre le même avis en dénonçant une forme d'aveuglement face aux réalités scientifiques et économiques, que nous attribuons sans doute à votre regrettable soumission à des oukases idéologiques surannés.

La pétition de principe est pourtant solide. L'hydrogène représente aujourd'hui un grand espoir pour décarboner l'industrie et la mobilité lourde. Pour les Français, plus particulièrement sur le plan économique et géopolitique, il constitue un élément majeur de la relance et de la souveraineté. Autrement dit, l'hydrogène a la capacité de nous libérer de la dépendance au pétrole, au charbon et au gaz sans diminuer notre niveau de vie, bien au contraire.

Parmi les différentes méthodes de production de l'hydrogène, il y a l'électrolyse de l'eau. Dans cette méthode, il faut de l'eau et de l'électricité. La France a-t-elle de l'électricité ? Le mix électrique français est majoritairement composé de nucléaire jusqu'à 77 %, le reste étant d'origine hydraulique. Ainsi, il faut considérer en priorité la production d'hydrogène à partir de ce mix décarboné. L'énergie nucléaire, comme vous le savez, a deux avantages : elle nous permet d'être l'un des pays qui émet le moins de CO2 pour sa production d'électricité et elle garantit notre indépendance.

La Région Centre-Val de Loire ignore délibérément la présence des centrales nucléaires sur son territoire, centrales qui, pourtant, produisent le cinquième de l'électricité française. Nous trouvons cela très regrettable.

La France et l'Europe sont engagées dans un vaste projet hydrogène et il va de soi que les régions sont appelées à en être parties prenantes. Et certaines sont d'ailleurs beaucoup plus avancées que la nôtre. Le projet ZEV, Zero Emission Valley, est un projet initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui prévoit le déploiement de 1 200 véhicules à hydrogène et de 20 stations d'ici fin 2023. En Bretagne, le projet H2X en Ille-et-Vilaine va fabriquer en France des électrolyseurs, des piles à combustible et des stations de recharge. À Vannes, la construction du démonstrateur Hygo a été officiellement lancée la semaine dernière, du moins le 25 janvier exactement. La Normandie compte déjà 5 stations et en a 9 en projet. La Région Pays de la Loire a adopté pour sa part un plan de relance avec 100 millions d'euros consacrés à l'hydrogène.

En Région Centre, si on en parle beaucoup depuis trois ans, on a peu de résultats concrets. On est à peine au début du commencement d'une réflexion, et encore, comme je viens de vous le dire, on escamote volontairement le plus important. Alors, c'est vrai, au crédit de notre Région, on inscrira le soutien au programme Lavoisier, on inscrira également notre dizaine de vélos à hydrogène sur les bords de la Loire, nous constatons la bonne volonté de Dev'up et nous avons toujours nos trois projets, HyBer, HySOPARC et MéthyCentre. Bref, des objectifs quand même bien modestes au regard de ce qui se fait déjà dans d'autres régions.

Pour conclure, et puisqu'il s'agit d'une feuille de route, je dirai qu'il serait temps de passer à la vitesse supérieure. Nous nous attendions à plus et mieux de la part d'une région qui dispose des matières premières de l'hydrogène en quantité quasi illimitée grâce à ses centrales nucléaires.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci, Madame PÉAN.

Monsieur FREZOT a la parole.

M. FREZOT.- Président, chers collègues, tout d'abord une réaction aux derniers propos. Non, la Région Centre n'a pas les ressources fossiles en uranium, et c'est un des problèmes, l'autre problème étant, bien sûr, la sécurité des parcs. Mais non, nous n'avons pas des minerais d'uranium qui permettraient que votre modèle soit cohérent. Encore que le danger du nucléaire serait pour moi un autre sujet rédhibitoire.

L'hydrogène, pour revenir au rapport, est absolument non polluant intrinsèquement, car il ne libère que de l'eau. Il a donc deux vertus pour l'aménagement de notre territoire et pour la transition mobilité et climat. D'abord, il constitue un important moyen de stockage de l'énergie sans pertes. Il y a beaucoup de produits en recherche, ce n'est pas au point, mais on sait qu'à terme, il y a déjà des preuves de concepts ; ce sera, à terme, un moyen de stockage de l'énergie très fiable et, en plus, pas dangereux. Ensuite, il est un vecteur de transport de l'énergie intelligent, car si la réaction chimique se fait dans les villes, cela ne pose aucun problème en matière de particules fines ou de carbone.

L'enjeu, dès qu'on parle d'environnement, est toujours le même. La victoire ne sera jamais due à un projet technologique miraculeux, elle vient de l'information et de la sobriété. Et si on ne prend pas son véhicule, c'est encore mieux. Et, encore mieux que cela, si le véhicule n'existe pas, c'est « carrément » parfait.

Pour autant, cet hydrogène, s'il n'est pas la panacée de l'énergie et qu'il n'est donc qu'un vecteur, il devra prendre sa place dans le mix énergétique en remplaçant, justement, avantageusement l'électricité, par exemple pour les véhicules électriques, lesquels ne sont propres que dans les publicités. En effet, on sait qu'un véhicule électrique, il faut qu'il fasse déjà 40 000 kilomètres pour être moins coûteux en carbone qu'un véhicule diesel. Et encore, on ne parle même pas de l'extraction des métaux pour fabriquer la batterie et pour procéder à son recyclage. Ainsi, on voit que l'hydrogène a un potentiel très important de ce côté-là.

Ce rapport qui est aujourd'hui présenté ambitionne de rendre l'hydrogène de source propre, qu'on ne dit plus vert, en faisant en sorte que la Région fasse ce qu'elle fait de mieux en matière d'aménagement du territoire, à savoir susciter des idées, des initiatives à travers les appels à manifestation d'intérêt, instiller à travers la consolidation des filières des créations coordonnées pour donner un effet de levier aux solutions qui servent notre territoire. Par conséquent, le panel est large : formation, développement du territoire, emplois d'avenir, lutte pour le climat, nous avons toutes les raisons de nous y engager.

On a beaucoup parlé, et c'est bien, de jeunesse aujourd'hui. Je crois que convertir notre société à des vecteurs énergétiques meilleurs et soutenir cette filière d'hydrogène vert de la production jusqu'à l'utilisation, c'est le meilleur moyen de soutenir et de servir ceux qui, justement, vivent les plus grandes difficultés de la crise sanitaire. C'est donc une joie de donner une feuille de route pour l'hydrogène vert, qui est un des éléments – certes, seulement un des éléments – du mix énergétique les plus prometteurs.

Les réserves qui ont été formulées dans les interventions précédentes sur l'hydrogène vert, elles relèvent finalement toutes de défis techniques, technologiques – production, adéquation avec les besoins, consommation –, mais ce rapport vise justement à avancer par des cas concrets dans nos territoires sur ces différents défis.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur FREZOT.

Parmi les personnes inscrites dans le débat, je donne la parole à Charles GIRARDIN.

M. GIRARDIN. - Merci, Monsieur le Président.

Les choix stratégiques que nous allons faire aujourd'hui détermineront certainement notre place dans les cinq à dix années à venir. Il est donc fondamental, par définition, de planifier l'effort vers l'hydrogène. Les investissements à réaliser seront donc évidemment massifs et les industriels ne travailleront pas sans un minimum de visibilité par rapport aux enjeux politiques, environnementaux et même normatifs.

Je reprends l'analyse du CESER qui se félicite que la feuille de route pour le développement de l'hydrogène vert en Centre-Val de Loire pose des objectifs ambitieux, et je reprendrai trois points rapidement.

- D'abord, la mise en œuvre d'une écologie concrète, et le constat scientifique est là, notre utilisation actuelle des ressources naturelles engendre un dérèglement climatique avec des catastrophes sociales. Nous en avons bien pris conscience, nos objectifs sont d'ailleurs clairement inscrits dans le SRADDET, et nous voulons donc alimenter la Région Centre-Val de Loire en énergies renouvelables à 100 % d'ici 2050. Il fallait quand même le rappeler.

Il faudra agir aussi, bien sûr, sur les transports, qui sont responsables de 30 % des émissions de gaz à effet de serre en Région, et cela passe également par un investissement conséquent dans la recherche et la mise en réseau des acteurs locaux. Nous sommes profondément convaincus que la transition écologique et énergétique doit se faire au niveau local, au même titre que les rénovations thermiques de nos lycées, on l'a rappelé, et que l'entretien et le maintien des lignes du quotidien, on le rappellera certainement avec Philippe FOURNIÉ. Nous allons donc ancrer l'hydrogène dans le quotidien de chacune et de chacun. Il faut être en phase avec les attentes des citoyens et l'hydrogène, en ce sens, peut répondre à certaines de leurs préoccupations, notamment en utilisant des transports moins polluants ou en participant à la lutte contre le changement climatique.

- Le deuxième point, c'est partir des forces de nos territoires, et pour cela, nous soutenons les chercheurs, les entreprises qui travaillent sur le sujet, car nous devons assurer la fiabilité de cette technologie avant de la massifier. Là aussi, notre collègue vice-présidente en a parlé. Le potentiel de la filière est donc là, il est important, les usages sont nombreux, en matière industrielle, dans le domaine de la mobilité aussi et dans le stockage de l'énergie, comme on en a également parlé tout à l'heure.

Le CESER constate ainsi que notre situation géographique est avantageuse et que l'ambition confirmée en matière de décarbonation des réseaux Rémi est là. Il juge pertinent l'engagement de la Région pour la mobilité lourde.

- Le troisième point, c'est structurer une filière industrielle porteuse d'emplois qualifiés. Nous allons créer du lien entre les laboratoires de recherche, les industries, les collectivités mais aussi les centres de formation, car développer une nouvelle filière permettra évidemment de créer des emplois qualifiés non délocalisables et, en plus, qui ont du sens. Cette impulsion doit être confirmée dans les années à venir, avec une vraie politique, une volonté politique d'accompagner la filière au niveau local, national et, bien sûr, européen.

M. le Président. - Merci beaucoup, Monsieur GIRARDIN.

La parole est à Monsieur GODEFROY.

M. GODEFROY. - Monsieur le Président, chers confrères, écoutez, j'ai été agréablement surpris par ce que j'ai entendu, car je m'aperçois qu'il y a quand même une différence entre ce que vous disiez dans le rapport, qui était le plan de l'hydrogène vert, et ce que j'entends maintenant. On commence à se rendre compte que le gaz hydrogène n'est pas le gaz

providentiel qui va nous sauver, qui va nous libérer de la voiture, qui va nous libérer des hydrocarbures ; il va y contribuer...

M. le Président.- Monsieur GODEFROY, on vous a perdu.

Monsieur CHASSIER, s'il peut être rappelé, ce sera parfait.

Ce que je propose... Monsieur GODEFROY...

Autrement, on va donner la parole à Philippe FOURNIÉ et on reviendra vers Monsieur GODEFROY ensuite.

Philippe FOURNIÉ ?

M. FOURNIÉ Philippe.- Mes chers collègues, cher collègue GODEFROY, je viens d'entendre « pas assez d'ambition », « on en parle beaucoup mais on n'agit pas ». Moi, je vous dirai qu'on n'en parle pas assez mais on agit.

Quelques éléments sur le train à hydrogène, qui, quand même, fait l'objet de mots, de lignes et d'articles à longueur de journée dans les publications régionales et nationales.

On a eu l'histoire des régions et du gouvernement nous expliquant qu'Alstom allait développer un prototype qui allait circuler en 2022 – je ne vois pas pourquoi en 2022 –, commandé par quatre régions, et puis « vous allez voir ce que vous allez voir », et des parlementaires, des élus locaux dans la Région se sont demandé ce que faisait la Région Centre en disant qu'il fallait absolument commander ces trains pour les faire circuler sur la ligne Tours-Loches. On reparlera tout à l'heure de Tours-Loches, mais il fallait les faire circuler sur Tours-Loches.

Depuis, ce train est mort-né, on ne sait pas où il en est. Alstom nous explique qu'il n'y a pas assez de commandes et qu'il n'y aura pas de prototype à court terme ni à moyen terme. Et puis, le secrétaire d'État aux Transports – ce n'est même pas nous – a dit aux parlementaires : « Arrêtez de dire que ces trains vont circuler sur Tours-Loches, car il ne faut pas que des trains lourds circulent sur les lignes de desserte fine du territoire. » Et nous, pendant ce temps, qu'est-ce qu'on a fait ? Eh bien, on a travaillé. On a travaillé avec Anne BESNIER, on a rencontré Alstom, qui met en service les deux seuls trains à hydrogène qui existent, qui sont des trains légers, en Europe occidentale, en Allemagne, et on leur a dit, comme cela s'est fait aux Pays-Bas, « venez sur Tours Loches les faire circuler pour qu'on voie ce qu'il nous faut », c'est-à-dire qu'on ait les éléments en termes de maintenance, en termes d'infrastructure, en termes d'avitaillement, qu'on ait tous ces éléments pour qu'on puisse, nous, développer, avec des entreprises et notamment une entreprise locale qui est à Saint-Pierre-des-Corps, un train léger à hydrogène qui corresponde aux besoins des territoires les plus ruraux et à ce qu'on appelle les lignes de desserte fine du territoire.

Et une annonce a été faite – c'est dans le dossier, dans le rapport sur Tours-Loches – fin septembre-début octobre selon laquelle il y aura, pendant six semaines, une expérimentation. Il est dit alors que ces trains, qui ne sont pas homologués en France et qui ne le sont qu'en Allemagne, seront homologués afin qu'ils puissent venir circuler et qu'on puisse avoir les éléments sur lesquels s'appuyer pour travailler véritablement sur ces nouveaux trains légers.

Là-dessus, l'ensemble des autres régions ont appelé Alstom en disant « nous, on veut bien que vous les fassiez circuler chez nous ». Alstom leur a dit « non, on a des périodes de quatre à six semaines, on a travaillé avec la Région Centre-Val de Loire sur Tours-Loches »...

M. GRICOURT.- Il faut conclure, cher collègue.

M. FOURNIÉ Philippe.- Ainsi, on ne peut pas... Mais je finis l'histoire, parce que c'est quand même symptomatique de ce que les gens racontent et de la vérité.

M. GRICOURT.- Tours-Loches, c'est court comme distance, cela doit aller vite. On n'est pas rendu à Loches !

M. FOURNIÉ Philippe.- C'est symptomatique. Après, ne vous inquiétez pas, tout à l'heure, c'est moi qui présenterai Tours-Loches, et comme ce sera le dernier rapport, j'aurai à peu près... Ce sera mon dernier rapport de la mandature et j'aurai à peu près tout le temps et la fin de la nuit pour le faire !

(rires)

Et là, les régions se sont retournées vers nous en nous disant « maintenant, est-ce que vous pourriez nous donner les éléments ? », et on s'est engagé avec Alstom à leur donner tous les éléments.

Par conséquent, vous voyez, il ne suffit pas de faire des conférences, des articles de presse, des lettres, il faut travailler. Et ce qu'on vous propose avec ce rapport, avec Charles, avec Anne, c'est de travailler, d'être précis, d'avoir un objectif, des enjeux et d'avoir des éléments précis pour travailler et réussir.

On n'est pas là uniquement pour faire des annonces mais, demain, pour faire évoluer notre flotte de trains, notre flotte de cars, et on le fait de manière extrêmement responsable et offensive.

M. le Président.- Merci. Merci à Philippe FOURNIÉ.

Je reviens vers Monsieur GODEFROY. Si le flux est faible, je lui propose de couper sa caméra pour qu'on puisse l'avoir en audio et on sera plus assuré de pouvoir profiter de son intervention.

Monsieur GODEFROY, si vous pouvez couper votre caméra.

M. GODEFROY.- Je ne sais pas ce qui s'est passé. Bon, je vais faire très court après l'intervention de Monsieur FOURNIÉ.

Pour reprendre ce que je disais sur l'hydrogène, je suis content qu'on ne prenne pas l'hydrogène pour le gaz miracle qui va nous sauver complètement de toutes les misères dont nous souffrons.

Toutefois, il y a plusieurs choses qu'il faut préciser.

On l'a dit, l'hydrogène est produit par l'électrolyse, mais, surtout, ce qu'on n'a pas précisé, c'est que c'est un gaz qui s'enflamme deux fois plus vite que le propane et le méthane, qui fuit beaucoup plus facilement et explose au contact de l'air. Pour les capacités de stockage de l'hydrogène, je crois qu'il faudra donc faire très attention. Il y a énormément de recherches à faire, car c'est un gaz dangereux. Ceux qui ont suivi les recherches qu'on faisait dans les années 1970 sur la voiture à hydrogène savent très bien qu'on a été obligé d'arrêter, car cela explosait tout le temps.

Ensuite, une intervenante a parlé de l'association France Hydrogène et je vais reprendre les mots de son directeur, Monsieur Philippe BOUCLY, qui est aussi ancien directeur de GRTgaz. Il a dit : « C'est un vecteur énergétique dangereux, même si les professionnels prennent toutes les précautions. On ne va pas se le cacher, il y aura des morts à cause de l'hydrogène. » Voilà. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le président de France Hydrogène.

L'électrolyse permet de décomposer l'eau en oxygène et en hydrogène grâce au courant électrique. Le principe est simple, mais il demande, premièrement, une production en série gigantesque d'électrolyseurs, eux-mêmes grands consommateurs de métaux ou de produits toxiques – il ne faut pas l'oublier –, et, deuxièmement, des quantités d'électricité considérables pour l'électrolyse elle-même.

En clair, à condition que les pouvoirs publics subventionnent l'hydrogène vert, dont le coût de production est aujourd'hui trois fois supérieur à celui de l'hydrogène gris ou noir, celui issu du gaz, du pétrole ou du charbon, le même Philippe BOUCLY constate que « les politiques n'ont pas conscience des quantités d'électricité à produire pour remplacer les énergies fossiles ». Je vous l'accorde, c'est monstrueux.

Comme l'a dit Madame PÉAN, qui s'est beaucoup intéressée au défi que vous lancez, nous, nous avons certains plans pour développer l'hydrogène. Mais, dans le projet HyBer, on va alimenter 100 véhicules à hydrogène et, dans le projet HySOPARC, 30. Cela ne fait pas très sérieux. Et, comme elle l'a dit également, dans le défi que vous lancez, vous ignorez royalement la possibilité de l'énergie nucléaire qu'on a en France. D'ailleurs, vous n'en parlez même pas dans le SRADDET, j'ai toujours trouvé cela fantastique.

Si on envisage réellement une révolution industrielle, parce que, franchement, l'arrivée de l'hydrogène représente une révolution industrielle, la quatrième du nom à mon avis, il faut passer par la puissance de l'État, car lui seul peut faire de tels efforts. La Région n'a pas la compétence sur la production d'énergie, et cela, c'est Emmanuel MACRON qui l'a dit – j'aime beaucoup citer les gens. Aucun pays européen ne peut produire d'hydrogène avec un mix électrique décarboné comme nous pouvons le faire grâce au nucléaire. En 2017, le président s'était engagé à faire baisser la part du nucléaire dans le mix électrique à 50 % d'ici 2025. Trois ans plus tard, l'objectif est enterré et la perspective inversée : le gouvernement fait du nucléaire un atout pour le climat en lui consacrant 470 millions d'euros, prélevés sur les 30 milliards consacrés à la transition écologique.

Mais il y a un problème, car d'ici 2028, 46 réacteurs sur les 56 vont atteindre leur durée de fonctionnement maximale de 40 ans. Alors, il faudra choisir et ne pas discriminer l'énergie nucléaire. Le seul moyen de pouvoir utiliser l'hydrogène, et, pour vous, ce sera un énorme défi, c'est d'entretenir les centrales et même, j'ose le dire, d'en construire d'autres. Est-ce que la Région sera capable d'une telle abnégation ? Pour l'instant, j'ai un petit doute.

Je vous remercie beaucoup.

M. le Président. - Merci pour ces échanges.

Je propose aux deux vice-présidents d'apporter les quelques éléments de réponse qu'ils souhaitent.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Quelques éléments. Le premier élément, je pense qu'il est vraiment important dans un débat sur l'énergie de le dire en premier, et cela a été dit par plusieurs intervenants et notamment Olivier FREZOT, la question de la sobriété énergétique, elle est centrale. On peut essayer de faire rêver tout le monde et de faire croire qu'on aura le même monde avec les mêmes consommations et avec une capacité qui serait illimitée si on reprend les propos de

Madame PÉAN, mais je vais vous donner un ou deux indicateurs pour montrer que même avec le nucléaire, tout cela ne tient pas.

Le plan européen annonce aujourd'hui 100 000 camions qui vont passer à l'hydrogène. 100 000 camions, c'est l'équivalent de 15 réacteurs nucléaires supplémentaires. Si toute la flotte de camions d'Europe, soit 3 millions de camions, passait à l'hydrogène, ce seraient 427 réacteurs nucléaires qu'il faudrait fabriquer en plus. Il ne s'agira donc pas simplement de prolonger les réacteurs existants, en sachant que les existants, on ne pourra pas les prolonger à terme. Et regardez le temps qu'il faut pour en construire de nouveaux. Regardez l'état de construction du fameux EPR qui, depuis 15 ans, est devenu un gouffre financier et une catastrophe industrielle dont nous avons, dans notre pays, quand même la responsabilité.

Par conséquent, il ne faut pas laisser entendre que tout sera électrique et qu'on arrivera à tout faire par l'électricité, qu'on est sans limites. Ce monde n'existe pas, le monde est fini, Benoît FAUCHEUX l'a dit, nous sommes un monde avec des ressources terminées, finies. Et si nous ne le prenons pas en considération, nous irons dans le mur. Et malheureusement, le sujet sur lequel nous avançons peu, c'est celui de la sobriété. Nos consommations continuent de croître, d'augmenter, c'est un sujet central, et, sur ces bancs, beaucoup n'en parlent jamais, comme s'il ne fallait surtout pas dire que demain nous devons consommer moins.

Deuxième élément, Xavier parle de mobilités propres. Il n'y a pas de mobilités propres, il y a des mobilités moins sales, si on veut, il y a des mobilités décarbonées, si on veut, il y a des mobilités à plus faible impact carbone, mais des mobilités propres, c'est le marketing qui raconte cela. 30 % des émissions émanant des voitures, ce sont aussi les pneus et les freins, ce ne sont pas simplement les motorisations. Vous pouvez l'imaginer, les voitures, elles vont continuer à freiner, elles vont continuer à avoir des pneus. Alors peut-être qu'on progressera, peut-être que dans dix ans, dans vingt ans, dans trente ans, on aura d'autres solutions, mais il ne faut pas parler de mobilités propres, elles n'existent pas.

Pour autant, Xavier, pour te répondre plus directement sur l'avancement quant à la question de l'avitaillement, si on veut un mix énergétique dans notre Région pour les mobilités, alors il faut un schéma d'avitaillement. Et nous avons lancé ce travail, il est en cours, on est en train de préparer un cahier des charges pour mettre en œuvre ce schéma d'avitaillement. Ce schéma pourra dire quels choix nous ferons, quelles programmations énergétiques nous ferons dans la Région, car il ne s'agit pas d'avancer sur un sujet ou sur un autre sans avoir de vision d'ensemble. Où est-ce qu'on pourra avoir des stations BioGNV ? Où est-ce qu'on pourra avoir des stations électriques, des bornes électriques ? Pour l'instant, c'est à de nombreuses initiatives que nous assistons, mais pas à une vision, et cette vision, nous en avons absolument besoin, pour une raison.

On dit beaucoup qu'il faut être économe, on prend beaucoup de leçons sur la gestion du budget ici ou ailleurs, mais moi, je le dis, tout cela coûte très cher. Pour l'hydrogène, on est prêt à investir énormément d'argent public, mais je veux qu'on regarde toutes les dimensions, il faut regarder ce que cela coûte. Quand on annonce en Auvergne-Rhône-Alpes qu'on va faire X stations d'électrolyse... D'abord, pour l'instant, il y en a une ou deux de faites, je crois, on est peut-être à deux, donc il faut raison garder, en Région Centre, on n'est pas loin, finalement, dans le bilan. Mais on fait des annonces, on fait beaucoup de bruit et on met beaucoup d'argent qu'on ne met pas ailleurs, si bien qu'à un moment, il y aura un sujet, car il faut financer tout cela. Demain, si tout va dans cette direction-là, il faudra produire l'énergie, car il faut de l'énergie pour fabriquer de l'hydrogène. Or, l'argent ne coule pas à flots, il faudra faire des choix et s'interroger sur la façon de répartir entre la production d'énergies renouvelables pour alimenter... À ceux qui pensent que c'est le nucléaire, je le dis, avant qu'on ait la hauteur, cela coûtera extrêmement cher, et, aujourd'hui, cela coûte plus cher. Le prix au kilowattheure est élevé, et tous les bons gestionnaires qui s'affichent souvent sur ces bancs doivent entendre que la question économique n'est pas une question du tout neutre dans les choix que nous aurons à faire dans cette Région. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, mais cela veut dire qu'il faut le faire de manière raisonnable, et la feuille de

route pose l'idée de ces études économiques chaque fois qu'il est nécessaire de faire des choix qui soient adaptés à nos capacités.

Sur ces sujets de la mobilité, d'un seul coup, il y a la question des piles, la question des matériaux rares, même si celle-là, en l'occurrence, n'existe pas, mais elle existe sur d'autres sujets. Vous voyez bien que les débats sont souvent un peu faussés. Je crois qu'il faut qu'on regarde évidemment l'impact écologiste, l'impact économique.

Pour faire des bons choix en matière d'énergie, il y a, selon moi, quatre conditions majeures :

- une condition d'inscription dans les territoires de circuits courts, d'organisation locale ;
- une deuxième condition démocratique, que les choix soient faits, partagés par les acteurs ;
- une troisième condition écologique, que cela impacte le moins possible nos territoires ;
- et une quatrième condition, que le modèle économique permette une valeur ajoutée dans nos territoires et que l'argent ne parte à l'extérieur.

Non, il n'y a pas de souveraineté avec le nucléaire ; l'uranium n'est pas produit dans notre pays, puis-je le rappeler. Nous sommes donc dépendants aussi d'autres pays.

Pour être tout à fait complet sur le propos que je voulais tenir avec vous, nous pensons que l'hydrogène a un rôle à jouer dans le mix énergétique, mais je voudrais terminer sur un point au moment où s'élabore la loi « 4D », même si malheureusement, pour l'instant, ce n'est pas dans le contenu de la loi « 4D », en disant que je crois qu'il faut renforcer le rôle de chef de file des régions pour que nous puissions, justement, organiser ce mix énergétique dans les régions. Nous n'en avons pas la responsabilité aujourd'hui. Nous avons une part de la responsabilité, nous finançons de l'énergie thermique, mais nous n'avons aucune responsabilité sur l'énergie électrique. Je le regrette, car c'est ainsi que nous pourrions avoir une vision organisée du mix et un vrai pilotage démocratique du mix énergétique. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.

M. le Président. - Anne, pour la suite.

Mme BESNIER. - Pour compléter, Xavier NICOLAS parle des énergies renouvelables et de la problématique de son augmentation ; moi, je suis persuadée que l'hydrogène va fortement aider au développement des énergies renouvelables. La preuve en est, c'est que tous les projets les plus avancés en Région ne sont pas qu'un électrolyseur et des stations de distribution, ils ont tous, avant, une solution d'énergie renouvelable pour alimenter l'électrolyseur, et c'est comme cela que nous allons travailler. Des électrolyseurs qui ne sont pas alimentés ne servent à rien. Et puis il faut une approche par territoire avec une coordination régionale, bien évidemment et c'est exactement pour cela que nous créons le Comité « Hydrogène au Centre ».

À propos des rendements énergétiques, un électrolyseur, bien sûr, on le sait, n'a pas un rendement énergétique énorme si on le compare à d'autres choses, mais quand on compare une source d'énergie ou quand on compare un système énergétique, on compare l'ensemble. On compare le rendement énergétique de la production et on compare aussi l'économie et la technologie qui est derrière.

Je prends l'exemple de la ville de Pau qui a fait une étude pour passer en bus électriques ou en bus à hydrogène. Après leur étude, ils ont choisi les bus à hydrogène, car s'ils étaient passés en bus électriques, ils auraient dû acheter 50 % de bus en plus. C'est donc l'ensemble qui compte, ce n'est pas qu'une partie de la chaîne.

Les autres régions, bien évidemment, pas toutes mais beaucoup ont fait la feuille de route. Madame PÉAN, vous avez même oublié l'Occitanie, qui, pourtant, fait beaucoup de *buzz*, si on peut dire, sur l'hydrogène. Oui, nous aussi, même si nous préférons peut-être aller plus doucement mais avoir des systèmes qui se maintiendront longtemps, car les zones de production, la manière de produire et les zones d'avitaillement seront totalement étudiées pour notre territoire, et cela restera. Vous dites que les Pays de la Loire mettent 100 millions d'euros, mais si vous avez bien lu leur feuille de route, et je peux vous dire que j'ai lu toutes les feuilles de route, vous pouvez voir qu'on ne sait absolument où ils les prennent, ces 100 millions d'euros. On aurait pu nous aussi annoncer 100 millions d'euros dans notre feuille de route en disant que, de toute façon, il y aura bien des projets européens pour payer les bennes à ordures.

Par ailleurs, bien sûr, l'hydrogène est un gaz et il faut donc étudier la sécurité. Il y a déjà eu, d'ailleurs, des projets de recherche là-dessus. Et si le président de France Hydrogène pensait que c'était si dangereux que cela, je crois qu'il ne serait pas resté président de France Hydrogène à essayer de développer la filière, il serait parti très rapidement.

Enfin, pour terminer, les projets qui sont nommés dans la feuille de route sont des projets indicatifs, il y en a d'autres et il y a de nouvelles intentions pratiquement tous les mois. Nous sommes là avec cette feuille de route pour les porter ou pas si ce n'est pas une bonne solution pour les usages proposés. Mais, de toute façon, nous aurons une filière hydrogène en Région Centre-Val de Loire qui sera largement développée d'ici 2025-2030.

Merci.

M. le Président. - Merci beaucoup pour ce débat et ces éléments de réponse.

Je vais donc mettre aux voix ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR
Abstention : Rassemblement National

M. le Président. - Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Nous abordons le rapport des Nouvelles Renaissance et je demande à Agnès SINSOULIER de venir nous rejoindre.

« NOUVELLES RENAISSANCE(S) ! 2021 : REINVENTER »

(RAPPORT N° 10)

Mme SINSOULIER-BIGOT.- Monsieur le Président, chers collègues, nous avons lancé ensemble à Paris le 500^e anniversaire de la Renaissance pour 2019, donc lancement en 2017, et nous avons à ce moment-là parié sur un engouement collectif, une forte identification de la collectivité dans ce programme du 500^e anniversaire de la Renaissance, un rayonnement international. Je crois que le pari a été largement gagné, puisque, effectivement, le programme des Renaissance en 2019 a fait l'objet d'une très forte identification pour notre collectivité.

Il se trouve – nous l'avons découvert plus tard – que c'était l'année juste avant la crise sanitaire et que pour certains châteaux, et je pense par exemple à Amboise, cela a été une opportunité pour avoir un peu de trésorerie et un laps de temps dans cette crise sanitaire.

En 2020, nous devons poursuivre ce bel élan collectif, avec notamment Goût de France, puisque notre Région avait été choisie par le ministère des Affaires étrangères pour faire rayonner sa gastronomie, mais, comme vous le savez, le Covid est passé par là.

En 2021, nous reprenons ce programme des Nouvelles Renaissance, autour de plusieurs thématiques : le patrimoine et la nature, la création et la culture, l'art de vivre et la gastronomie, les sciences et l'innovation.

Nous faisons le pari à nouveau de savoir rassembler et de susciter des énergies, de créer des espaces d'innovation et, surtout, nous espérons qu'avec la réouverture des lieux culturels, peut-être en premier lieu les châteaux, les musées – nous l'espérons, dès le mois d'avril –, cela pourrait être l'occasion d'une relance importante du secteur de la culture, du tourisme et de la restauration.

Le cadre qui vous est proposé ce soir et qui va être soumis au vote est tout un programme d'activités. Ce qui sera ouvert, c'est un appel à labellisation, deux appels à projets, l'un dénommé « Événementiel » et l'autre « Utopies 2021 : Réinventer ! », ainsi qu'un plan de communication pour accompagner tout cet élan que nous souhaitons susciter sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire.

Merci de votre attention.

M. le Président.- Merci pour cette présentation, Madame la Vice-présidente.

La parole est à Laurence RENIER.

Mme RENIER.- Compte tenu de l'heure tardive, je vais exprimer la position du groupe UDC de façon concise, car je ne voudrais pas devoir attendre trois heures du matin pour entendre l'intervention de Philippe FOURNIÉ sur la ligne Tours-Loches.

Depuis un an, en dépit des efforts des uns et des autres, la culture et l'animation sur notre territoire sont largement mises entre parenthèses, et pourtant, c'est tout de même bien ce qui participe de la vitalité, de la cohésion et de la fierté d'une région et de ses habitants. L'art, les savoir-faire, le patrimoine, les paysages, l'art de vivre, la gastronomie, les sciences sont des sujets essentiels que nous devons relancer en Centre-Val de Loire dès que possible.

Alors oui, il est difficile de nous projeter aujourd'hui sur l'organisation des festivités, mais nous voulons tous y croire et nous devons nous y préparer.

Le rôle des élus que nous sommes est plus que jamais d'entraîner, d'encourager et promouvoir. Et c'est pour cela que nous voterons ce rapport positivement, même si nous l'aurions sans doute fait un peu différemment, mais peu importe. Il faut encourager les initiatives, aider les événements à se concrétiser, faire en sorte que notre Région soit sur le devant de la scène nationale et internationale, et que ce soit une réalité, pas simplement une utopie.

Ainsi, nous accompagnerons nos entreprises du tourisme, de la restauration, de l'événementiel, nos commerçants, nos professionnels de la culture, nos associations, qui sont particulièrement touchés par la crise sanitaire. Alors, tel Robert STUART sur son cheval, brandissant fièrement l'étendard de la culture, du patrimoine, de la fête et de la gastronomie qui font l'ADN de notre Région, faisons en sorte qu'elle soit une destination incontournable.

Vous savez combien notre groupe est attaché à ce mot de Renaissance, ce mot porteur d'histoire. Alors, qu'il soit, surtout en 2021, porteur d'espoir.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame RENIER.

Mme de CRÉMIERS a la parole.

Mme de CRÉMIERS. - Merci, Monsieur le Président.

La crise sanitaire que nous traversons aura des répercussions durables dans la cohésion de notre société. Plus de réunions publiques, plus de manifestations, plus de vie culturelle, plus de tourisme, notre société et en particulier la jeunesse ne sortiront pas indemnes de cette privation de contacts et d'échanges directs sur une longue période. Sur le plan démocratique en particulier, les régressions sont nombreuses et je me permets d'ajouter que la place prise par les annonces du gouvernement est disproportionnée.

Le rapport Nouvelles Renaissances invite les acteurs régionaux du tourisme, de la culture, de la science et de la gastronomie à anticiper la fin de la crise sanitaire et à préparer des projets thématiques transverses dès maintenant. Il se propose de les encourager par des actions de communication et de les soutenir à travers deux appels à projets. En cela, ce rapport contribue à restaurer une expression citoyenne vivante en incitant à l'émergence ou la confirmation de projets collectifs, de rayonnement, et c'est un pont important que nous retenons.

Cependant, nous n'aurions mis en avant ni les mêmes thèmes ni la même démarche si nous avions été à l'origine du rapport.

Premier thème, arts et sciences. En ce début du XXI^e siècle, la science a pris une dimension qui marque un changement de paradigme si on se réfère aux exemples de découvertes scientifiques qui sont cités dans le rapport, celui des couleurs, de la photographie, du cinéma. Nous sommes désormais passés d'une science fondée sur la créativité, qui est à la portée de l'homme, à une science qui échappe à l'entendement humain. L'intelligence artificielle a créé des drones aux comportements qualifiés d'imprévisibles par l'armée américaine déjà dès 2019. De même, les organismes génétiquement modifiés interagissent avec le monde vivant non manipulé, à l'insu de ce que les scientifiques pouvaient prévoir. La transition écologique ne se fera pas sans esprit scientifique, mais c'est un esprit scientifique différent, c'est celui qui va permettre aux citoyens de reconquérir dans une démarche d'observation et de respect de la nature, tel que le préconisent les chercheurs en agroécologie, et non dans une démarche de volonté de domination de la nature par des grands groupes.

De la même manière, le lien entre art de vivre et nouvelles technologies nous interroge. Dans une société déracinée par rapport à la connaissance de l'origine des produits alimentaires ultra-transformés que nous ingérons quotidiennement, le sujet n'est pas de promouvoir des « installations interactives et numériques en lien avec l'art culinaire », qui nous éloignent dangereusement de la réalité de ce qu'il y a dans nos assiettes, mais bien de mettre en avant l'engagement des producteurs et des transformateurs régionaux qui ont eu le courage, la créativité et la générosité de quitter les chemins tout tracés pour offrir du bon, du sain et du juste. Et cela aussi fait partie d'un atout touristique à mettre en avant.

Comme nous l'avons exprimé il y a deux ans lors du bilan de l'édition 2019, les appels à projets et la communication « ombrelle » des Nouvelles Renaissance auraient dû résolument mettre en avant le changement culturel nécessaire, celui déjà à l'œuvre comme celui à réaliser encore pour partir à la recherche du juste équilibre entre l'activité humaine et les limites de la nature. Il y a un vrai potentiel, non exploité malheureusement à ce jour, entre les nombreuses expériences concrètes de transition écologique de notre région, comme des fabrications artisanales inédites ou quasi oubliées, des reconstitutions réussies d'un écosystème durable, et leur mise en valeur touristique à travers une action de communication et une promotion pensée et articulée pour faire de ces expériences une vraie source de rayonnement pour notre Région.

Nous aurions aussi choisi une démarche différente. Notre stratégie régionale du tourisme, conçue en 2016, avait pour ambition principale de rendre le tourisme régional résilient face aux crises – elles ont été abondamment commentées au cours de cette session –, et nous n'avons pas été « déçus ». Depuis cinq ans, on a vu s'enchaîner les crises climatiques, géopolitiques, sanitaires, et les acteurs du tourisme sont touchés de plein fouet. La résilience du tourisme accompagne forcément celle des territoires. L'idée, qui est simple, c'est qu'il n'y a pas de territoires sans tourisme, et le tourisme permet aux territoires de tenir le coup face aux crises. Il s'agit aussi de développer un tourisme de proximité, national et européen, plutôt que de miser sur l'attraction d'un tourisme du « grand international », dont l'intérêt et la fidélité sont beaucoup plus fragiles.

C'est pourquoi la démarche des Nouvelles Renaissance aurait beaucoup gagné à contribuer explicitement à l'enracinement du tourisme dans les territoires. Les fondements de ce qu'on appelle la territorialisation du tourisme ont été construits au cours de la mandature.

Ainsi, nous avons redéfini le rôle des offices du tourisme pour qu'ils soient garants de la qualité de l'accueil par les acteurs de leur territoire, nous avons mis au point avec le CRT une méthodologie éprouvée par des expérimentations concrètes – je pense notamment au nord-est du Loiret et au sud du Cher, nous avons lancé une véritable dynamique touristique en une seule saison là où le tourisme est peu développé, nous avons aussi proposé aux ComCom de les accompagner dans la définition de leurs projets touristiques de territoire, et, déjà, plusieurs d'entre elles ont exprimé leur intérêt. Enfin, nous avons mis en œuvre un dispositif d'accompagnement à la transition écologique des acteurs du tourisme, dans une perspective territoriale qui s'inscrira dans les projets touristiques de territoire émergents.

La candidature de la Région Centre-Val de Loire a été retenue, et on peut s'en féliciter, par l'ADEME nationale. Elle est la seule région à avoir été retenue et la seule à avoir candidaté, les autres régions n'ayant pas eu l'idée ni la démarche de le faire, et elle est donc éligible au fonds du tourisme durable du plan de relance de l'État.

Le groupe Écologiste votera le rapport Nouvelles Renaissance 2021, car il représente une véritable invitation à aller de l'avant dans cette période incertaine et démobilisante. Cependant, nous vous invitons à prendre en compte les changements dans le rôle des nouvelles technologies et de la science ainsi que dans le rôle de cette transition écologique qui aujourd'hui peut devenir, dans sa pratique et dans la mise en valeur de cette pratique, une vraie marque identitaire pour notre Région et pour son rayonnement.

M. le Président. - Merci, Madame de CRÉMIERS.

Madame PARIS a la parole.

Paris Mme PARIS.- Monsieur le Président, chers collègues, les Nouvelles Renaissance sont une belle initiative, dont la première édition a malheureusement été bouleversée par le contexte épidémique. Vous avez choisi pour cette édition 2021 trois axes thématiques : arts et sciences, ensuite art de vie, gastronomie et nouvelles technologies, enfin, patrimoine naturel, jardins, conservatoires et rencontres.

Vous évoquez l'importance de lier passé, présent et avenir en dressant un véritable hommage aux personnalités ayant marqué pour toujours notre Région, de la Renaissance à aujourd'hui, de Léonard de VINCI à CALDER, hommage auquel nous ne pouvons que nous associer.

Ce qui nous interpelle en revanche, c'est que le contexte de restrictions sanitaires liées au Covid-19 n'est que très peu pris en compte dans les appels à projets et l'appel à labellisation. Ne doit-on pas accompagner davantage les acteurs culturels et les porteurs de projet pour leur permettre de s'adapter à la crise sanitaire, qui implique de faire preuve d'encore plus de créativité et d'ingéniosité ? Je ne pense pas là à un soutien financier supplémentaire, mais plutôt à un soutien dans la mise en œuvre pour trouver des solutions pour s'adapter au contexte. Il faudra notamment favoriser des projets qui pourront se réaliser dans un contexte de restrictions sanitaires, puisque nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir.

La culture doit continuer à vivre, quitte à s'exprimer dans l'espace public à ciel ouvert ou de manière virtuelle en utilisant par exemple la réalité augmentée. Pourquoi ne pas créer des synergies entre différents acteurs, artistes, acteurs culturels, acteurs touristiques et le secteur du numérique et des nouvelles technologies, afin de faire émerger des solutions innovantes ? Je pense que dans un contexte comme celui que nous traversons, la solidarité des différents secteurs peut être un vrai enjeu pour trouver des solutions.

Nous avons bien conscience du bouleversement qu'engendre cette crise sanitaire dans le secteur culturel et artistique. Elle implique de profondes remises en question, ne laissant d'autre choix que de s'adapter ou de mourir.

Comme nous le confiait Agnès SINSOULIER-BIGOT en commission, l'ensemble des acteurs commencent à se faire à l'idée que cette épidémie pourrait bien être partie pour durer. Les aides financières actuelles ne seront pas tenables indéfiniment et elles ne règlent en rien le choc psychologique et social qui découle de cette crise.

Comme nous l'avions demandé dans un vœu lors de notre dernière séance plénière, il faut rouvrir maintenant nos lieux d'art et de culture, n'attendons pas le mois d'avril. Les vacances scolaires débutent ce week-end dans notre Région, et qu'allons-nous proposer à nos enfants alors que, hormis les magasins, tout est fermé ? Nos châteaux et grands musées doivent rouvrir rapidement ; les laisser fermer, c'est priver les Français de leur patrimoine. Les vacances scolaires sont un moment privilégié pour ouvrir nos enfants aux trésors de notre Région, et c'est mieux que de les mettre devant les écrans.

Je vous remercie pour votre attention.

M. le Président.- Merci, Madame PARIS.

La parole est à Pierre-Alain ROIRON, et le dernier orateur inscrit, Monsieur GILLE, se prépare.

Pierre-Alain ROIRON.

M. ROIRON. - Monsieur le Président, je voudrais dire que ce rapport est à la fois à un avenir et un peu un retour sur le passé.

Un avenir, parce que nous avons voulu dire, quand nous avons fait les 500 ans de la Renaissance, que cela ne durerait pas qu'une année, que cela durerait longtemps. C'était un pari, d'abord le pari que la Région Centre-Val de Loire, les départements, les agglomérations, les différents lieux de vie, de culture et de nature de notre territoire peuvent travailler ensemble. Et nous avons réussi ce pari. Nous l'avons réussi très fortement et je crois que tout le monde ne peut que s'en féliciter.

Et puis la crise est arrivée, mais nous étions là, la Région était là et le Président François BONNEAU fait régulièrement des réunions avec les différents responsables des sites pour qu'on puisse travailler avec eux au moment de la réouverture. Nous avons travaillé dès l'an dernier, je le dis, pour que nos châteaux, nos jardins puissent rouvrir très rapidement, et c'est ce qui a été fait.

Nous avons décidé d'avoir un grand témoin. Ce grand témoin, c'était Christophe HAY, qui cette année a été reconnu comme le meilleur cuisinier de France, et je crois que c'est quelque chose d'important.

Parler des Renouvelles Renaissance(s), c'est aussi parler de beaucoup de choses, auxquelles on a su donner une impulsion. Ce matin, certains nous ont reproché d'être depuis un certain nombre d'années au pouvoir, et, d'ailleurs, ils sont peut-être élus depuis beaucoup plus longtemps. Je voudrais dire que c'est La Loire à Vélo, magnifique chose qui est envisagée par beaucoup d'autres régions en France et en Europe. Oui, nous avons fait progresser le tourisme de nature et de culture, et nous allons nous y employer à nouveau. Nous avons fait des jumelages, qui paraissaient complètement délirants il y a quelques années, un jumelage aussi avec la belle région de Toscane, avec laquelle on a actuellement un partenariat étroit. Travailler ensemble, c'est ce que nous avons recherché et nous allons le faire à nouveau en 2021 et pour les années à venir.

Et nous avons été reconnus. Le fait que nous soyons reconnus par le ministère des Affaires étrangères Goût de France, c'est aussi une reconnaissance de tout le travail que nous avons conduit. Nous allons continuer à le faire avec tous les acteurs du tourisme, petits ou moyens, et, bien évidemment, je n'oublie pas tous les restaurateurs, tous les bars qui font le charme du Centre-Val de Loire dans les six départements de notre Région.

Merci à vous tous pour le travail effectué à nos côtés.

M. le Président. - Merci, Pierre-Alain ROIRON.

La parole est à Jean-Patrick GILLE.

M. GILLE. - Quelques mots pour souligner, à travers ce rapport, la volonté de la Région de donner de l'espoir, je crois que cela a été dit, d'accompagner notamment la culture et aussi de donner de la perspective aux acteurs de la culture, du tourisme, de la restauration et aux innovateurs, car ceux que je viens de citer, évidemment, sont dans une crise terrible.

Toutefois, je rappelle, cela n'a pas été dit, que la Région ne les a pas abandonnés, puisqu'elle a maintenu et elle maintient ses crédits auprès de tous ces acteurs, aussi bien pour la création que pour la diffusion. On va d'ailleurs peut-être avoir un problème, car, dans le monde de la culture, il y a beaucoup de répétitions, de gens qui se préparent, et une fois cela va repartir, on n'aura peut-être pas assez de dates. Et il ne faut pas non plus arrêter l'innovation, qui est une sorte d'embouteillage.

Et puis, il y a cette belle idée qu'on avait eue il y a deux ans, tout le monde l'a rappelé et j'ai vu qu'elle fait l'objet d'un quasi-consensus, cet esprit de la Renaissance, c'est-à-dire allier l'artiste et l'ingénieur, l'art et la culture, la culture et la nature. Je pense que c'est ce qui fait une forme d'identité de notre Région.

À l'heure où on a l'impression de vivre, avec le couvre-feu, le confinement, une sorte de dystopie quasiment permanente, et quand j'écoute Christelle de CRÉMIERS, on a l'impression qu'une dystopie peut en cacher une autre et qu'on est rentré dans l'ère des catastrophes, peut-être, je pense néanmoins que nous portons là un souffle d'espoir en invitant justement à créer – toute personne qui le souhaite, en définissant des axes très vagues, très vastes –, justement, non pas pour résister à cette dystopie, les utopies du XXI^e siècle.

Avec une autre idée qui incarne celle de la Renaissance, qui est celle de l'humanisme, cet humanisme de la Renaissance où il y avait la recherche d'une concorde entre l'homme et la nature, entre le microcosme et le macrocosme, et, peut-être, et je la rejoindrai là-dessus mais de façon plus nuancée, et humanisme qui s'est perdu à l'âge classique quand l'homme, selon Descartes, a voulu devenir totalement maître et possesseur de la nature. Mais je diverge un peu avec elle, car je pense qu'on ne peut pas inviter à l'innovation et définir avant ce que sera cette innovation.

Je pense au contraire que les appels à projets que nous proposons offrent une perspective, une motivation pour inventer les formes de demain, peut-être a-t-elle raison, de nouvelles formes de tourisme sûrement et de nouvelles formes culturelles, car c'est cela qui se joue. Et je pense que c'est la responsabilité d'une collectivité comme la nôtre, à sa taille, à sa dimension, de faire cette proposition, cette offre dont on ne doute pas qu'elle sera bien accueillie et qui est à l'image, dans son contenu, de notre Région, terre de patrimoine et d'innovation.

M. le Président. - Merci, Monsieur GILLE, merci pour ces échanges.

Y a-t-il des éléments, Madame la Vice-présidente ?

Mme SINSOULIER-BIGOT. - Oui, quelques mots, d'abord pour vous remercier de tous ces mots d'espoir, je crois, qui ont été adressés à l'ensemble des professionnels de la culture, aux artistes, aux restaurateurs, aux hôteliers, qui sont en attente de réouverture. Il faut bien penser que ce sont des personnes qui ont, chevillés au corps, à la fois la création et l'accueil des personnes dans leur maison et le fait de devoir maintenir leur porte fermée tous les jours, c'est pour eux un crève-cœur. Il faut se donner aussi de l'espoir à nous-mêmes de retrouver le chemin des musées, des salles de concert avec la convivialité, tout le plaisir qu'on peut avoir dans ces lieux.

Quelques mots, effectivement de précision. Moi, il me semble que l'année Renaissance en 2019 a permis d'avoir une présence sur l'ensemble du territoire. Nous avons non seulement les grands sites, qui ont pu jouer leur rôle de locomotives, mais également des acteurs plus discrets, qui sont apparus en 2019 et qui apparaissent aujourd'hui en 2021.

Je suis allée au début du mois dans un lieu nouveau, La Charpente à Amboise, qu'Isabelle doit connaître. C'est un lieu associatif, un lieu de résidence, de création, et, avec l'agence Ciclic, nous avons mis en place une résidence d'écriture avec un auteur qui va recueillir la parole des habitants du secteur pour leur demander quelle histoire ils veulent que les générations futures se souviennent. C'est un très beau projet qui se met en place, avec la proposition de recueillir ces paroles.

Nous avons parlé d'innovation, du rapport à la science. Je crois que, justement, tout ce programme autour des Renaissance(s), c'est bien l'occasion de réinterroger la pertinence et, effectivement, les excès de la science. Ces dernières années, nous avons vu reparaitre ce qu'on appelle aujourd'hui les savoirs sorciers, tous les savoirs non-experts, le rapport aux plantes, à la nature, et c'est justement une réinterrogation qui est particulièrement intéressante. Là aussi, il faut donner un exemple avec la friche culturelle de l'Antre-Peaux, qui met en place des recherches autour du végétal et qui interroge le rapport entre l'Homo sapiens et le végétal.

Nous avons parlé de tourisme. Moi, je voudrais garder un point positif dans cette crise sanitaire, c'est que nous avons pu découvrir ou redécouvrir des richesses qui sont parfois à deux pas de chez nous, et peut-être que nous aurons plus le réflexe, dorénavant, au lieu d'aller voir si l'herbe est toujours plus verte ailleurs, d'aller rechercher près de chez nous des beaux châteaux, des jardins, des musées, des espaces d'art contemporain.

Je vous remercie d'avoir à plusieurs reprises souligné l'esprit du plan de relance qui est présent dans ce texte, dans cet appel à projets. Je pense que tous les professionnels de la culture, du tourisme sont aujourd'hui dans les starting-blocks pour reprendre leurs activités, et ce programme des Nouvelles Renaissance(s) sera un formidable élan, un palier pour les aider.

Alors, effectivement, la crise sanitaire est là, c'est-à-dire que même si les lieux rouvrent, petit à petit...

Merci, Monsieur CHASSIER, excusez-moi, c'est un peu gênant.

Même si la crise se poursuit, la Région est toujours présente et nous pouvons notamment accompagner les artistes dans le travail de création, puisque cela, c'est toujours autorisé. Nous avons déjà, en fin d'année, remis un fonds de solidarité pour des travaux en résidence, et, cet été, on pourra peut-être à nouveau avoir des déambulations en plein air, comme cela avait été le cas l'été dernier, de sorte à retravailler sur les captations de spectacles. Effectivement, il y a aussi une adaptation à avoir en ces temps de crise sanitaire.

En tout cas, je vous invite toutes et tous à rejoindre la mobilisation régionale autour de la culture, autour de notre président François BONNEAU, et j'espère que nous serons nombreux à nous retrouver pour l'ouverture de la saison d'art contemporain à Chaumont. Rendez-vous le 2 avril prochain avec de très belles découvertes comme chaque année.

Merci de votre attention.

M. le Président. - Merci, Madame la Vice-présidente.

Je mets donc aux voix ce rapport.

M. MARTINET. - Il y a un amendement.

M. le Président. - Il y a un amendement, c'est exact.

Il va être présenté par ?

M. MARTINET. - Par moi. C'est qui le patron ?

**AMENDEMENT PRESENTE PAR LE GROUPE UNION DE LA
DROITE ET DU CENTRE**

M. MARTINET.- Dans la dynamique de Laurence RENIER et de tout ce qu'il s'est dit depuis tout à l'heure, pourquoi pas, je dis bien pourquoi pas dynamiser les spectateurs, et l'amendement qui vous est proposé par notre groupe ce soir, c'est d'offrir un ticket aux gens quand ils en achètent un. En effet, on peut rouvrir, mais faut-il encore qu'il y ait des clients. L'idée, c'est d'être dans une dynamique.

Après, c'est un projet qu'on vous soumet, cela peut être limité dans le temps. Mais l'idée, c'est de réfléchir ensemble à cette dynamique qui permettrait au moins de remplir les salles de spectacle, les festivals. C'est la proposition qui vous est faite, proposition honnête, bien sûr, comme d'habitude.

M. le Président.- D'accord, merci pour cette présentation.

Nous y allons pour Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, c'est vrai que c'est une idée, mais j'avoue être partagé. Cela se fait par exemple en Loir-et-Cher à l'initiative du Conseil départemental, où il y a chaque année deux monuments – cette année il y en aura trois – qui sont offerts à la visite pour les Loir-et-Chériens, mais cela a un coût pour le Conseil départemental qui, évidemment, doit dédommager la structure, le château ou l'édifice en question.

Là, pour cette période de reprise, je crois que le public sera demandeur et je ne sais pas si c'est judicieux d'ajouter cette mesure. Je préfère m'abstenir sur cette proposition.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER.

Je donne la parole à Monsieur MECHIN.

M. MECHIN.- « La culture est entravée, mais pas à l'arrêt », ce sont les premiers mots de l'amendement qui est proposé. Mais comme le dit Jean-Patrick GILLE, pour autant, la Région n'a pas modifié son soutien aux événements culturels majeurs d'animation de notre territoire et reste le premier partenaire du monde associatif culturel. La Région se mobilise d'ailleurs avec des communes comme Issoudun, Bourges ou Blois pour faire avancer les discussions de réouverture.

Nous avons des aides directes aux festivals qui permettent à ces événements de fonctionner. Elles sont décisives, de même que les soutiens *via* CAP' Asso ou les dispositifs de transport, qui rappellent l'engagement régional en la matière.

Par ailleurs, nous déployons depuis plusieurs années des dispositifs solidaires en mettant par exemple 250 places de concert à des associations comme le Secours populaire pour le printemps de Bourges, que je connais bien. Là est la véritable solidarité, permette à toutes et tous d'accéder à ces événements. La Région a d'ailleurs multiplié les partenariats pour faire profiter de ces différents partenariats un public toujours plus large et souvent éloigné des événements culturels. Nous faisons d'ailleurs l'acquisition en temps normal de 14 000 places pour des événements tant culturels que sportifs.

Il faut également rappeler que *via* le dispositif Yep's, des réductions et des places offertes sont régulièrement proposées, là encore pour toucher un public jeune et parfois en manque de moyens.

Vous l'aurez compris, nous ne considérons pas que nous avons des leçons de solidarité à recevoir, ni s'agissant du soutien aux festivals ni s'agissant de la solidarité pour garantir l'accès de toutes et tous à ces événements. Nous voterons donc contre ce vœu en privilégiant nos actions de solidarité.

Je vous rappelle que nous avons environ 240 000 entrées dans nos festivals chaque année ; vous voyez donc le chiffre.

M. le Président. - Merci, Monsieur MECHIN.

Pour le groupe les Écologistes ?

Mme HAMADI. - Merci, Monsieur le Président.

Concernant votre proposition, j'aurais bien envie de vous taquiner en vous disant que vous auriez dû voter notre amendement, celui qu'on avait proposé où on prenait l'aéroport, où on savait que nos contributions allaient diminuer et on aurait pu... C'était une partie sur tous les acteurs culturels... À la dernière conférence permanente, ils étaient assez demandeurs.

Nous ne sommes pas très convaincus par ce genre de promotion, pour être honnête. Je ne suis pas sûre que ce soit très efficace et je pense que cela ne permet pas non plus la diversité culturelle, alors que là, le sujet, c'est plutôt la question de savoir comment on accompagne la reprise progressive des activités, la réouverture des lieux en se réinventant avec les acteurs culturels et en essayant de mettre l'accent sur les droits culturels.

Je suis donc désolée, Monsieur MARTINET, mais on ne votera pas votre proposition.

M. le Président. - Merci, Madame HAMADI.

Pour les non-inscrits, Pierre COMMANDEUR ?

M. COMMANDEUR. - Abstention.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Union de la Droite et du Centre

Abstention : Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président. - Il y a 38 contre, 17 abstentions et 20 pour.

Je mets aux voix le rapport non amendé.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- Merci beaucoup.

Nous abordons, à la suite de ce rapport Renaissance(s), le CPIER Plan Loire. C'est une communication que va présenter Michelle RIVET, qui nous rejoint.

(Intervention hors micro de Monsieur MARTINET – inaudible)

Désolé, j'avais « communication » sur mon document, mais c'est un rapport. C'est un rapport, il y aura donc bien vote pour satisfaire à l'impatience de Monsieur MARTINET.

Mme RIVET.- Oui, c'est bien un rapport, Monsieur le Président, parce qu'en fait, l'objet de ce rapport, c'est de vous autoriser...

M. le Président.- Absolument.

Mme RIVET.- ...à signer le protocole d'accord CPIER avec Monsieur le préfet de Région, qui est aussi le préfet de bassin.

M. le Président.- Qui pourrait être Madame la préfète, d'ailleurs.

Mme RIVET.- Excusez-moi, c'est vrai, j'avais complètement oublié cette partie-là, parce que nous avons négocié avec Monsieur le préfet POUËSSEL sur ce Plan Loire Grandeur Nature. C'est bien Madame la préfète qui le signera.

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE V - PROTOCOLE D'ACCORD DU CONTRAT DE PLAN INTERREGIONAL LOIRE ÉTAT-REGION 2021- 2027

(RAPPORT N° 2)

Mme RIVET.- Ce protocole d'accord est l'occasion de parler du Plan Loire, le Plan Loire qui est une politique intégrée, qui est issu de la prise de conscience des acteurs du bassin de la Loire de la solidarité nécessaire sur un certain nombre de sujets.

Il est issu de luttes pour le rétablissement de la continuité, de luttes contre les barrages, mais il est aussi issu des problèmes posés par les crues et on pourrait rajouter ceux très récents que nous connaissons et qui concernent la sécheresse, puisque ces deux dernières années, en particulier 2019, ont été dramatiques avec des étiages extrêmement bas. Tout cela justifie pleinement cette politique intégrée qui réunit l'ensemble des acteurs, des têtes de bassin jusqu'à l'estuaire de la Loire.

On est au cinquième Plan Loire et au deuxième plan qui est établi à l'aune d'une stratégie qui a été élaborée en 2014, une stratégie à l'horizon 2035 qui assoit le Plan Loire sur quatre enjeux très forts, quatre volets :

- les inondations ;
- les fonctionnalités naturelles ;
- la valorisation du patrimoine naturel ;
- dernier volet, la connaissance et de la recherche.

Voilà comment est structuré le Plan Loire. Il fait l'objet d'une concertation, bien entendu, avec le préfet de bassin, les régions concernées, au nombre de huit, ainsi qu'avec tous les acteurs. Plusieurs forums d'acteurs travaillent dessus.

Ce rapport est aussi l'occasion de faire le bilan du précédent Plan Loire, vous l'avez sous les yeux, et je vais développer...

Mme RIVET.- Excusez-moi, Monsieur CHASSIER, vous pourriez parler moins fort ?

Le Plan Loire fait l'objet d'un bilan, d'un bilan que nous voyons avec ses deux outils que sont le CPIER, dont nous signons le prochain protocole, et le FEDER...

M. le Président.- Monsieur CHASSIER... Monsieur CHASSIER, si vous pouvez... Monsieur CHASSIER ? Si vous pouvez téléphoner à l'extérieur, cela facilitera l'intervention de l'oratrice, merci beaucoup.

Mme RIVET.- Merci à vous.

Le Plan Loire, avec ses deux outils financiers, le FEDER, à savoir les fonds européens, qui bénéficient d'un plan opérationnel interrégional porté par la Région Centre, et le CPIER que nous discutons aujourd'hui. Le bilan est très positif avec un FEDER extrêmement bien consommé, et c'est probablement le plan opérationnel interrégional le mieux consommé de notre pays. Le CPIER, lui, est un peu moins consommé, ce qui s'explique par les quelques évolutions qu'il y a dans ces politiques. En effet, vous savez que ces dernières années, il y a eu des modifications importantes en termes de compétences – nous sommes bien placés, à la Région, pour le savoir –, puisque la prise de compétence GEMAPI par les communautés de communes a largement retardé les travaux concernant la protection contre les inondations, la mise en place des plans de prévention des inondations, si bien qu'on a du retard dans ces travaux.

Le prochain CPIER, le prochain Plan Loire, son évolution est déjà dans la gouvernance. Nous avons cherché, avec le Comité stratégique, à intégrer ces communautés de communes à la gouvernance du plan. On l'a fait en intégrant, vous l'avez constaté, les établissements publics de bassin que sont l'EPTB Loire, l'EPTB Vienne et l'EPTB Sèvre Nantaise. C'est la principale évolution sur la gouvernance.

Par contre, sur les deux outils, nous avons amené une montée en puissance de l'axe 2, qui est celui sur les fonctionnalités écologiques, en particulier dans le FEDER, de manière à pouvoir répondre aux problématiques fortes qui se posent sur les continuités écologiques et les zones humides.

Quant au CPIER qui vous est présenté, il est stable en financement, mais s'ajoutent les crédits du plan de relance. Ainsi, il va permettre le déploiement de cette politique, tout particulièrement en ce qui concerne la prévention des inondations, puisque le CPIER, c'est plutôt son prisme.

Voilà ce que je voulais vous dire rapidement.

Je voulais juste aussi répondre à une des réactions, ce matin, de Monsieur FORISSIER qui a évoqué le CESER. Le CESER évoque le fait que la Région Centre ne s'implique pas financièrement dans tout ce qui concerne la continuité écologique, contrairement à la Région Pays de la Loire qui affiche dans le CPIER 15 millions d'euros. Vous savez sans doute tous que ce n'est pas le cas, puisque nous votons à chaque CP des contrats eau. C'est pour vous dire que les contrats eau, qui concernent les continuités écologiques, sont inscrits pour notre Région au CPER, ne serait-ce que parce que nous avons aussi des territoires qui dépendent de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et qui ne sont donc pas sur le bassin de la

Loire. Cela fait 8,5 millions au CPER, auxquels s'ajoutent, je l'ai évoqué ce matin, les 6 millions d'euros de FEDER qui sont dans le programme opérationnel, là aussi, et qui sont dédiés à la gestion durable de l'eau.

Voilà ce que je pouvais vous dire en préambule.

M. le Président.- Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous entrons dans le débat et j'invite Patrick CINTRAT à prendre la parole.

M. CINTRAT.- Monsieur le Président, très rapidement parce que je voudrais, moi aussi, très vite entendre parler de Tours-Loches. Simplement, pour vous dire que dans ce rapport, nous avons un certain nombre d'éléments, on a des constats, on nous fait part d'inondations possibles avec 1,7 million de personnes concernées, on évoque aussi l'idée de retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques. Je ne sais pas trop ce que cela veut dire, ou, tout du moins, si. Je pense qu'il y a, derrière, l'idée très à la mode depuis quelques années de supprimer l'ensemble des ouvrages sur les cours d'eau. J'ai pu, avec un certain nombre de personnes, faire le constat que lorsqu'on supprime des ouvrages, on peut faire d'énormes bêtises, car on baisse les niveaux et, quelquefois, on assèche les zones humides.

Dans ce rapport, il n'y a pas d'éléments sur les retenues, sur les bassins de rétention, sur les barrages – heureusement que Naussac existe, puisque c'est un bassin de rétention qui permet de réguler l'évolution de l'eau dans les rivières et dans les fleuves et qui permet aussi un soutien d'étiage lorsque c'est nécessaire. Ainsi, les barrages sur nos cours d'eau, sur nos fleuves sont sans doute essentiels et je pense qu'il serait bon que nous puissions travailler enfin sur la problématique de l'eau, car retenir l'eau qu'on a en excès pour l'utiliser en période sèche, cela ne nous semble pas complètement idiot. Ce qu'il faut, c'est qu'effectivement nous soyons courageux pour traiter de sujets qui sont des sujets délicats.

Je regrette par exemple qu'on n'ait jamais eu un vrai débat sur la problématique de l'eau au cours de ce mandat, pour ce qui est de la ressource, pour ce qui est de son utilisation. C'est une vraie frustration pour moi, car un des grands défis des vingt ans qui viennent, c'est quand même bien le défi de l'alimentation, et on relèvera le défi de l'alimentation si on peut régler en partie ou trouver des solutions à l'utilisation et à la répartition de l'utilisation de l'eau.

Nous l'avons dit aujourd'hui, c'est un constat que nous faisons tous, les changements climatiques sont une réalité, même si, sur les causes, nous ne sommes pas forcément tous d'accord. Mais sur ce constat, nous sommes d'accord, les sécheresses sont de plus en plus récurrentes, elles sont suivies de périodes de pluies et d'inondations très importantes, et pourtant, le cumul annuel de pluviométrie est à peu près identique d'une année sur l'autre. On ne manque donc pas d'eau, mais c'est sa répartition dans le temps qui pose problème, et, sur nos territoires, on le voit bien, les secteurs agricoles, en particulier les secteurs d'élevage qui ont été particulièrement touchés de façon répétitive ces dernières années, sont parfois menacés même de disparition. Et, à la Région, dans ces cas-là, on se contente, j'allais dire, de faire le constat et on apporte quelquefois des aides financières, comme l'an dernier où on a apporté une aide financière de 500 euros par éleveur pour des exploitations agricoles qui ont perdu entre 10 000 et 25 000 euros, mais cela ne représente donc qu'un soutien moral et n'a, dans la réalité, aucune efficacité.

Par conséquent, il est vraiment urgent, Monsieur le Président, qu'il y ait une réflexion globale à tous les niveaux pour faciliter un peu les choses dans le domaine de l'accès à l'eau, étant entendu qu'on ne peut pas continuellement attendre de constater, encore une fois, les dégâts.

La meilleure assurance contre la sécheresse, cela consiste à créer des retenues d'eau qui peuvent permettre de stocker l'eau qu'on a en excès l'hiver, qui peuvent servir en soutien d'étiage, qui peuvent être aussi utilisées pour l'agriculture et qui peuvent peut-être sauver des pans entiers de notre agriculture en préservant la diversité de nos productions agricoles et de notre alimentation. Elles peuvent également préserver l'environnement, car lorsque les sols sont exposés à la chaleur et au soleil pendant de nombreux mois, c'est bon ni pour le climat ni pour la biodiversité.

Notre pays dispose, je crois, de la seconde ressource en eau renouvelable d'Europe, et, pourtant, le taux d'irrigation des terres agricoles est inférieur à la moyenne européenne, en dessous même de pays comme le Danemark ou les Pays-Bas.

Le gouvernement s'est exprimé sur ce sujet par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture, en affirmant clairement qu'il était indispensable de capter l'eau de pluie et de la retenir pour pouvoir la restituer dans les sols pendant les périodes sèches. L'objectif qui a d'ailleurs été fixé par le gouvernement est d'arriver à avoir 70 retenues d'eau en 2022, mais on n'y arrivera sans doute pas, et la Région Centre est très en retard par rapport aux autres régions sur ce sujet.

Par conséquent, il est important que nous puissions prendre des initiatives sur ce sujet et je regrette, encore une fois, que la Région ne soit pas sur le devant de la scène pour au moins organiser un vrai débat sur la problématique de l'eau. D'ailleurs, Madame RIVET a fait référence au CESER, le CESER dit bien qu'il trouve regrettable que la Région se concentre essentiellement sur les aspects touristiques et patrimoniaux. Lui aussi considère qu'il n'y a pas, dans ce plan, une vraie stratégie face au risque de sécheresse sur l'ensemble du bassin de la Loire, et je comprends cette réaction du CESER, car c'est la réalité sur nos territoires, où il y a ces difficultés qu'il faut relever et pour lesquelles la Région doit avoir une ambition, ce qui ne ressort pas dans ce rapport.

Tout cela pour dire, Monsieur le Président, que nous ne pouvons pas voter favorablement pour ce rapport, car il n'y a pas suffisamment d'éléments. Il y a, pardonnez-moi, beaucoup de « bla-bla » et assez peu de projets concrets sur ce sujet. On ne peut pas non plus voter contre ce rapport, puisqu'il n'y a pas grand-chose dedans et qu'il n'y a pas grand-chose à contester. C'est la raison pour laquelle le groupe UDC s'abstiendra sur ce rapport.

Merci.

M. le Président. - Merci pour votre intervention.

Je donne la parole à Madame TRICOT.

Mme TRICOT. - Merci, Monsieur le Président.

Le Plan Loire Grandeur Nature est né de la confrontation entre deux grands projets pour la Loire. En 1986, la mobilisation d'acteurs écologistes réunis dans le comité SOS Loire Vivante contre le projet de barrage de Serre de la Fare est l'un d'entre eux. Après cinq ans d'occupation du site et de combats sur les plans juridique, médiatique et scientifique, le Plan Loire Grandeur Nature est annoncé en 1994, abandonnant ainsi le projet de barrage. On y définit une nouvelle gestion de l'eau. La nature dans toute sa complexité devient alors la référence principale de l'aménagement et le plan marque l'émergence d'un intérêt pour une approche intégrée de gestion d'un fleuve, de la source à l'estuaire.

Depuis, les élus Écologistes, à l'image de Gilles DEGUET ou bien de Michelle RIVET, ont œuvré pour préserver et restaurer le caractère naturel du bassin de la Loire, mais aussi pour mettre en valeur la richesse de notre patrimoine. L'enjeu du dérèglement climatique est central dans ce Plan Loire Grandeur Nature qui est présenté aujourd'hui.

Les conséquences humaines, psychologiques, sociales et économiques de ce dérèglement climatique sont dramatiques. Elles sont vite oubliées alors même qu'elles vont perdurer et s'intensifier. Il ne faut plus tarder à imaginer les solutions de demain, et ce cinquième plan est l'occasion de faire ce rappel et de ne pas les occulter. Il est non seulement en phase avec les enjeux actuels, mais aussi en parfaite péréquation avec la stratégie Loire 2035. Il s'intègre également avec le plan biodiversité, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le plan de gestion des risques d'inondation ou encore le SRADDET.

Cette articulation permet des effets de levier et une cohérence d'actions indispensables, d'autant plus qu'il y a urgence, vous l'avez rappelé. Depuis deux ans, la sécheresse a entraîné un niveau historiquement bas de la Loire et de ses affluents, et les prévisions ne sont pas optimistes. D'autres facteurs d'inquiétude comme la salinisation de l'estuaire de la Loire ou le risque de déficit d'eau potable de notre château d'eau, la région du Massif central, nous prouvent que l'eau est une richesse, un bien commun fragile que nous allons devoir protéger. Il ne s'agit pas de la monopoliser ni de la capter à travers la mise en place de bassines de rétention, mais bien de préserver la biodiversité et de travailler sa répartition et sa gouvernance.

Le bassin Loire-Bretagne est le plus exposé de France aux inondations et aux risques de submersion ; presque 2 millions de nos concitoyens sont directement concernés. Ces inondations se sont accentuées avec l'artificialisation de notre territoire, l'étalement urbain, la disparition progressive des zones humides, véritables tampons de la montée des eaux, et par l'effacement des zones naturelles de débordement en cas de crue. Peu à peu, l'espace urbain a grignoté les zones qui nous protégeaient.

Le premier axe de ce plan vise d'ailleurs à réduire les conséquences des inondations sur notre territoire. Quinze d'entre eux ont été identifiés comme prioritaires. La mise en place de programmes d'actions de prévention des inondations vise à contribuer à l'adaptation de nos territoires au dérèglement climatique. Il en est de même pour la gestion des digues ; leur entretien, leur modernisation et leur relevage de niveau de sûreté auront cet objectif. La gestion des espaces naturels comme les zones inondables non urbanisées doit améliorer la capacité d'écoulement de la Loire et de ses affluents. La protection des populations et des biens passe également par la préservation du fonctionnement naturel du fleuve et de ses milieux aquatiques.

L'axe 2 vise à assurer aux espaces naturels animal et végétal leur cycle de vie biologique, de retrouver un bon fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et, enfin, de rétablir et protéger les populations des poissons migrateurs. La restauration des zones humides sera le point fort de la préservation de la biodiversité, car ces zones menacées sont riches en espèces. Elles sont également un vecteur important de la gestion quantitative de notre ressource en eau. Ce travail est en partie réalisé avec les techniciens de rivière financés par la Région et l'Agence Loire-Bretagne à travers les contrats de rivière.

Enfin, le Plan Loire cherche à valoriser les richesses des patrimoines du bassin à travers son axe 3 et à développer la connaissance sur ce territoire pour mieux se préparer aux enjeux du dérèglement climatique. Ainsi, le développement d'un tourisme « nature et culture » permet de soutenir l'attractivité de notre territoire tout en préservant nos ressources. La crise Covid a limité nos déplacements et a mis en lumière une autre forme de tourisme, plus local, plus respectueux des territoires. C'est avec nos partenaires, le parlement de Loire et la mission Val de Loire qu'il est nécessaire de continuer ce travail pour valoriser et partager les atouts de notre territoire.

Vous l'aurez compris, ce Plan Loire Grandeur Nature est à la hauteur des défis climatiques qui nous attendent, et si nous souhaitons amoindrir ses effets, il nous faut restaurer et protéger la biodiversité en retrouvant les écosystèmes fonctionnels, mais aussi organiser la gouvernance de l'eau pour que ce bien commun ne devienne pas un luxe inaccessible comme dans beaucoup d'autres pays.

Je finirai cette intervention en soulignant le travail exceptionnel de ma collègue Michelle RIVET, qui fait sans doute une de ses dernières présentations de rapport en session, et je voulais lui dire à quel point nous admirons son travail. Pour moi, c'est une personne qui est inspirante et je voulais vraiment souligner ce travail et lui dire un grand merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame TRICOT.

La parole est à Monsieur GODEFROY.

M. GODEFROY. - Merci, Monsieur le Président.

J'interviendrai uniquement en audio, vu que ma connexion est pour le moins instable.

Le Plan Loire Grandeur Nature, si je vous cite dès le départ, est « *né de la volonté, partagée par les acteurs du territoire, de préserver et restaurer le caractère naturel du bassin de la Loire, tout en mettant en valeur les richesses de son patrimoine* ». C'est très bien, je ne m'étendrai pas sur le patrimoine, d'autres l'ont fait, je pense qu'il est très important de le restaurer.

Ce qui me gêne un peu, c'est la qualité des eaux de la Loire. Vous dites que l'objectif visé par le SDAGE était de 61 % des eaux de surface en bon état écologique en 2015 et que cet objectif a été reporté à 2021, puis à 2027, et que bilan fait en 2016 révélait que seulement 26,5 % des cours d'eau auraient atteint cet état à cette date. Ce sont vos chiffres et je dis « auraient », car dans de nombreux autres documents que vous nous avez fournis, notamment dans la 9e Commission dont je fais partie, le chiffre avoué, retenu est de 19 %. Il y a là une différence de chiffre de presque 10 points qui me gêne beaucoup. Et si je prends les chiffres qu'on me donne en 5e Commission, on arrive à un cinquième de réalisé pour un objectif pour le moins optimiste de deux tiers.

C'est dommage de jouer ainsi avec les chiffres pour présenter un bilan un peu moins mauvais qu'il ne l'est, et je pense que cela nuit à votre crédibilité, à notre crédibilité. Je sais très bien que ce n'est pas vous qui maîtrisez tous les critères pour arriver à un niveau écologique acceptable, mais jouer sur le sens de ce qui est acceptable ou pas pour un effet d'annonce, c'est en dessous de votre dignité et de la cause que vous défendez.

Cela étant dit, on utilise souvent le terme de « dernier fleuve sauvage d'Europe », et là, je rejoindrai un peu Monsieur CINTRAT, comme si le fleuve n'avait jamais été touché par la main de l'homme. Or, il n'en est rien. La présence des levées est là pour nous le prouver et on ne parle pas des différents quais et canaux qui ont été construits sur ce fleuve pour faciliter l'activité humaine justement.

C'est pourquoi j'ai une certaine réticence quand vous utilisez le mot « restaurer » le caractère naturel du bassin de la Loire. Les levées font partie du bassin de la Loire, personne ne le discute, et il en est de même pour les moulins, (*inaudible**) et autres chutes d'eau qui sont séculaires. Ils appartiennent à notre environnement et je crois qu'un trop grand acharnement à revenir à un état purement naturel nuit à l'identité du fleuve tel qu'il est. Préserver, oui, restaurer, oui aussi, mais quand c'est nécessaire et, comme on dit, avec modération. Il fut un temps où ce qui fut artificiel devint naturel. Après tout, le Cher a été canalisé par les Romains il y a 2 000 ans, un nouvel écosystème s'est créé depuis et il perdure.

Avec un tel état d'esprit, en voulant revenir absolument au naturel, si on mettait cela en pratique, reconnaissons que des régions entières comme les Pays-Bas n'existeraient plus. Je trouve cela quand même « un tantinet » dommage.

On peut prendre comme exemple le silure ; depuis le temps qu'il est là, il n'est quasiment plus considéré comme une espèce invasive. De toute manière et tout le monde le sait, on n'y peut rien. La seule solution qui s'offrirait à nous, ce serait de faire une très bonne cuisine à base de silure, ce qui augmenterait l'excellence de la cuisine ligérienne. Mais, pour l'instant, ce n'est pas vraiment au point.

C'est la technique dite « MACRON », qui consiste à dire qu'on n'a pas besoin de masques quand on n'en a pas ou que le silure est natif quand on ne peut pas s'en débarrasser.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur GODEFROY.

Madame ROUSSELET a la parole.

Mme ROUSSELET. - Merci, Monsieur le Président.

Madame la Vice-présidente, Madame RIVET, mes chers collègues, cela fait plaisir de pouvoir vous dire bonjour en vrai à presque 21 heures !

Moi, je souhaitais vraiment saluer le travail qui a été effectué par les services et par les élus, c'est un gros travail, merci, Madame RIVET, et ce rapport est un bon exemple de coopération entre les collectivités, l'État et les agences de l'eau.

Je ne vais pas reprendre l'origine de ce plan, ma collègue Sandrine TRICOT l'a parfaitement fait. Par ce cinquième Plan Loire Grandeur Nature et sa traduction financière, nous décidons de voir plus loin, d'être plus ambitieux. Le dérèglement climatique nous pousse tous les ans à agir avec plus de célérité, car la restauration de notre patrimoine naturel, de nos milieux aquatiques n'est pas assez rapide et il y a urgence à accélérer.

Les inondations – on l'a dit et, là-dessus, tout le monde est d'accord – sont plus fréquentes, les périodes de sécheresse sont plus longues, plus violentes également, et à l'horizon 2050, les projections nous indiquent une diminution de 10 à 40 % des débits moyens annuels des cours d'eau.

Il n'est donc pas seulement ici question de la Loire et de sa vallée, nous parlons de l'ensemble du bassin fluvial. On habite tous dans cette Région près d'une rivière, d'un cours d'eau où il est question du Cher, de l'Indre, du Loir, du Beuvron et de beaucoup d'autres cours d'eau, et ce sont eux qui dessinent notre patrimoine paysager, qui organisent et qui contraignent depuis toujours l'activité humaine et qui abritent une biodiversité extraordinaire. On pourrait se dire que si notre Région, particulière par beaucoup d'aspects, devait trouver un socle d'unité, une identité, elle le trouverait bien ici avec son bassin de Loire.

Ainsi, nous investissons 14 millions d'euros dans cette politique en fléchant 4 axes et 11 objectifs, parfaitement détaillés. Le projet est très important, bien évidemment, pour protéger les populations, maîtriser nos ressources en eau, préserver notre environnement, restaurer la fonctionnalité des milieux humides. L'approche est simple, elle n'est pas de vouloir dompter la nature mais plutôt de travailler avec elle. Je pense qu'il faut faire preuve d'humilité et ne pas vouloir à tout prix maîtriser, mais je pense que ma collègue Madame RIVET reviendra sur l'envie de vouloir stocker l'eau à tout prix. Il faudra aussi restaurer les zones humides en permettant d'améliorer la qualité de l'eau, de la maintenir, de créer des îlots de fraîcheur et de limiter l'érosion. Le plan a également pour ambition de restaurer, de mettre en valeur notre patrimoine et de le faire connaître. Il souhaite aussi soutenir les chercheurs, la valorisation de leurs résultats, l'inscription du Centre-Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Voilà, il faut chercher à rapprocher les habitants des territoires, de leur rivière et de leur fleuve.

Ensuite, ce plan vise aussi à développer et structurer l'offre de tourisme, on l'a vu, effectivement, un tourisme basé, en tout cas dans notre Région, sur la nature et la culture. Il nous faut l'accompagner, accompagner sa mise en valeur en développant de nouveaux loisirs sur cette thématique et des itinérances douces.

Il faut également avoir une gestion unie sur ce bien commun qui est inestimable. Nous finançons à hauteur de 2,5 millions d'euros ou un peu plus l'établissement public Loire et l'établissement public territorial du bassin de Vienne. Nous avons un devoir, celui de préserver et d'améliorer ces espaces naturels pour permettre aux jeunes générations, ainsi qu'à celles qui ne sont pas encore là, de venir en profiter, comme nous, nous le faisons.

Bien évidemment, notre groupe, au nom duquel je m'exprime, approuvera ce rapport.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci beaucoup, Madame ROUSSELET.

Dernier orateur inscrit, Monsieur ROIRON.

Monsieur ROIRON ? Monsieur ROIRON nous entend-il ? Je ne crois pas.

En étant désolé, je vais passer au vote, puisque le dernier orateur est pris par ailleurs.

Monsieur ROIRON, nous vous attendons. Monsieur ROIRON ?

Bon, nous passons au vote sur ce rapport.

Ah pardon, Michelle d'abord, pour les précisions qui vont être apportées.

Mme RIVET. - Merci, chers collègues.

Quelques mots pour redire que le Plan Loire est un plan qui est resserré autour des problématiques d'intérêt général et que, en particulier, il rassemble beaucoup d'acteurs, huit régions, les départements, les acteurs de la culture et du tourisme, ainsi que les acteurs associatifs bien sûr.

En revanche, et c'est la réponse que je peux faire à Monsieur CINTRAT, il n'y a d'usagers. Ce n'est pas que je veux botter en touche sur la question des retenues, j'aurais volontiers entamé une polémique là-dessus et nous pourrions le faire, si vous le voulez, à un autre moment, mais la question des retenues d'eau et de l'utilisation de l'eau ne se pose pas dans le plan. Ce qu'on a voulu dans ce plan, c'est prendre en compte la dimension de la sécheresse en mettant dans l'axe 4 des études opérationnelles sur le changement climatique.

C'est un plan qui s'occupe de l'intérêt général, très centré au départ sur les inondations, et, petit à petit, sur les solutions qui amènent de la fonctionnalité, une meilleure fonctionnalité du fleuve, c'est un plan qui s'occupe des migrants, des zones humides.

Il est initialement aussi très centré sur la question du tourisme et de la valorisation, et La Loire à Vélo fait totalement partie du Plan Loire, la mise en place de La Loire à Vélo a accompagné le Plan Loire. Dans cette cinquième édition, on recentre, on resserre autour de ce qu'a évoqué Audrey ROUSSELET, la mission Loire, le label UNESCO pour rester, là aussi, sur une valorisation globale de ce que Sandrine TRICOT et Audrey ont appelé un bien commun. C'est exactement cela, c'est un bien commun et un travail collectif autour d'un bien commun.

C'est dans d'autres lieux qu'on travaille, Monsieur GODEFROY et Monsieur CINTRAT, sur la question des retenues d'eau et sur la question du mauvais état des eaux. Ces questions sont discutées dans les comités de bassin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, elles sont discutées régulièrement, mais pas au niveau du Plan Loire.

Sur la question de la suppression des ouvrages et des cours d'eau, là aussi, je ne vais pas rentrer dans le détail, mais, quand même, sur ces cours d'eau, il faut rappeler que le changement climatique fait que l'installation de miroirs d'eau, qui s'allient avec le ralentissement de l'eau, qui s'allient avec le réchauffement des eaux – l'eau se réchauffe plus – , cela provoque le développement de cyanobactéries. La question des seuils se pose tout de même de plus en plus. Mais, je vous rassure, moi, je n'ai jamais vu, depuis que je suis des contrats territoriaux, aucune pelleuse arriver chez quelqu'un pour démolir un seuil. Le travail qui se fait dans les contrats territoriaux est un travail de négociation, et même si, dans certaines zones, il y a des obligations qui ne sont pas tenues, il y a toujours des discussions. Il faut avancer sur cette question, mais la question du réchauffement des eaux se pose et elle est très problématique.

Je voulais vous remercier, je voulais remercier Sandrine TRICOT pour ses mots personnels mais aussi pour les mots collectifs sur ce travail qui a effectivement rassemblé à la fois les services de l'État et ceux de la Région, qui a mobilisé aussi un peu les élus des autres régions et qu'on voudrait mobiliser davantage.

Je rappelle que notre Région est vraiment porteuse de ce plan depuis toujours, à travers le POI FEDER mais aussi parce qu'elle est en relation constante avec le préfet de bassin et le DREAL de bassin pour travailler sur ce Plan Loire et sur ces questions qui sont fondamentales sur l'ensemble des actes, tant sur la question des risques que sur la question de la valorisation touristique.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Michelle RIVET.

Il y a deux interventions, celle de Monsieur ROIRON, à qui je vais donner la parole pour deux minutes, et celle de Monsieur NICAUD.

Monsieur ROIRON, vous nous entendez ?

M. ROIRON.- Oui, Monsieur le Président. Sur le Plan Loire Grandeur Nature, je pense que c'est évidemment quelque chose de particulièrement important pour notre territoire, auquel nous sommes évidemment attachés.

J'ai quand même le sentiment que, depuis quelques années, l'État a tendance à se désengager sur ces sujets et à s'en remettre aux collectivités locales. C'est notamment le cas avec la loi GEMAPI qui est une vraie interrogation pour beaucoup d'élus locaux, notamment quand on est près d'un grand fleuve comme la Loire. Je crois que là, il faudra que les choses soient revues dans le temps.

Bien sûr, c'est un aspect important notamment s'agissant des constructibilités, qui posent problème lorsqu'on est en zone inondable, mais aujourd'hui, je crois que les choses ne peuvent plus rester en l'état. Ce Plan Loire Grandeur Nature, il y en a eu plusieurs, il faut continuer évidemment à le soutenir comme nous le faisons ici, mais je crois qu'il faut maintenant vraiment s'interroger, comme cela a été rappelé tout à l'heure, sur la place de l'État sur ces sujets, car les questions de sécurité, importantes pour nos territoires, sont des questions qui relèvent de l'État.

Voilà ce que je voulais dire très rapidement.

Merci.

M. le Président.- Merci, Pierre-Alain ROIRON.

Gérard NICAUD, dernière intervention.

M. NICAUD.- Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Effectivement, j'attendais de pouvoir intervenir et je bouillais un peu quand j'entendais Monsieur CINTRAT – mais ma collègue Michelle RIVET l'a fait dans sa conclusion, elle a très bien présenté ce que faisait la Région – oser dire que notre Région ne faisait rien en matière de défense des milieux aquatiques. C'est quand même surprenant. Ou alors, on ne lit pas tous les mêmes rapports.

Je souhaite vous rappeler aussi, Monsieur le Président, mes chers collègues, que pendant tout ce mandat, notre groupe a veillé à ce que notre collectivité maintienne son engagement dans les démarches de transition écologique. En effet, et on l'a encore constaté tout à l'heure, ce n'est pas un réflexe naturel de l'ensemble des membres de notre assemblée, et j'oublie volontairement les quolibets qui assez souvent fusent lorsque nous défendons ce combat lié à la transition écologique.

Car il s'agit bien d'un combat, cela a été évoqué plusieurs fois dans la journée, et quoi qu'on en pense, il faut vraiment qu'on regarde de très près ce qu'il se passe. Hier soir, France Bleu Touraine présentait les résultats d'une étude menée par des chercheurs du CHU de Tours qui viennent de prouver le lien entre les pesticides et la leucémie. On ne peut pas mettre en cause des chercheurs de ce type. Aussi, je voulais me féliciter des choix qui, à l'heure actuelle, sont faits par de très nombreux agriculteurs qui transforment leurs modes d'exploitation et basculent en bio. Alors, comment peut-on encore douter de ce combat et de son intérêt pour notre planète ?

Je voudrais dire ici toute ma reconnaissance à ma collègue Michelle, qui a remercié aussi tout à l'heure les personnes qui lui ont apporté des témoignages, car inlassablement, avec opiniâtreté, elle défend la biodiversité et l'agriculture paysanne. Michelle, c'est quelqu'un qu'on peut vraiment remercier pour ce travail. Il y a aussi le travail qu'elle mène pour l'eau, dans le cadre de la représentation de la Région qu'elle assure auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. C'est à ce titre qu'elle-même et les membres de notre groupe dans nos représentations, nous défendons la qualité de nos cours d'eau. On observe d'année en année de gros problèmes engendrés par l'évolution climatique, et les nier, c'est quand même toujours surprenant.

L'eau fait l'objet d'un usage et nous devons la préserver. Nous défendons effectivement la continuité écologique de nos cours d'eau, et y renoncer à des impacts forts sur la qualité de ce bien. Nous le savons tous, plus la circulation de l'eau est fragmentée, segmentée, plus l'état écologique des cours d'eau est mauvais. On constate de ce fait une augmentation de la température de l'eau, de son évaporation, avec des effets sur le débit des cours d'eau. Il y a une augmentation de la sédimentation, une diminution de l'oxygénation avec des effets sur l'autoépuration, et également des effets sur la circulation des espèces, notamment des poissons.

La stratégie nationale, que nous défendons d'ailleurs au niveau de notre collectivité, vise à restaurer la continuité écologique et elle doit permettre à nos rivières de retrouver leur caractère vivant et dynamique, proche d'un état naturel, que, tout à l'heure, Monsieur GODEFROY mettait en doute en ce qui concerne la Loire.

Alors, Monsieur le Président, j'ai été moi-même un peu surpris de votre présence récente auprès de membres de l'association Force Hydro Centre, dont on sait très bien que le combat régulier vise à s'opposer à la diminution, à la suppression des seuils. Et j'ai été très surpris également par vos propos dans lesquels vous disiez que vous vouliez intervenir auprès du préfet, en pensant peut-être qu'on pourrait remettre en cause la qualité du travail et des démarches des agents de l'État. C'est quand même, je crois, surprenant.

Ce combat pour l'amélioration écologique de nos cours d'eau doit être l'engagement de toutes et tous, et nous veillerons, y compris demain dans la future assemblée, à ce que cela continue.

Merci beaucoup.

M. le Président. - Merci, Gérard NICAUD.

Chacun ayant pu s'exprimer, on va donc mettre aux voix ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National /

Monsieur COMMANDEUR

M. le Président. - Merci, Michelle, pour cette présentation.

Ensuite, nous avons l'ARD, le rapport ARD, et c'est Anne BESNIER qui nous rejoint.

AMBITION RECHERCHE DEVELOPPEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE
(ARD) - SOUTIEN AUX PROGRAMMES MATEX ET SYCOMORE -
ADOPTION DES CONVENTIONS-CADRES

(RAPPORT N° 9)

Mme BESNIER. - Merci, Monsieur le Président.

Cela va devenir une habitude de présenter les ARD à 21 heures dans cette assemblée. C'est bien, quelquefois, les habitudes. Vu l'heure tardive, je ne vais pas vous rappeler le principe de l'ARD et l'intérêt pour la recherche et l'économie de la Région et je vais rentrer directement dans le vif du sujet.

Sur les deux conventions-cadres qui vous sont proposées ce soir, il y a une particularité, qui est que ce sont deux nouveaux thèmes d'ARD. Je vous le rappelle, on avait déjà voté Biomédicaments et Cosmétosciences et le CERTeM sur la microélectronique. Là, nous avons deux nouveaux thèmes : d'une part les matériaux en conditions extrêmes, les multimatériaux en conditions extrêmes, le projet MATEX, et, d'autre part, la forêt, l'évolution de la forêt avec l'évolution du climat, le projet SYCOMORE.

- MATEX, c'est un projet qui est porté par le CNRS en relation avec les universités, cinq autres organismes de recherche et deux pôles de compétitivité, le CRESITT et le CETIM. C'est un projet qui tourne autour de trois grands axes scientifiques :

- les procédés d'élaboration des multimatériaux ;
- les matériaux sous sollicitations et conditions extrêmes ;
- la durabilité, le vieillissement et la recyclabilité des matériaux.

Et ce, avec dix projets de recherche, que vous avez en annexe. Je ne vais pas les détailler.

Cet ARD a aussi des particularités et des actions originales qui sont proposées. Je vous le rappelle, un ARD, c'est à la fois la recherche, le partenariat, les formations et la culture scientifique. Et dans les actions originales, il y a la volonté de postuler à la création d'un institut Carnot qui permettra d'obtenir des fonds nationaux et il y aura aussi la volonté et la création d'un club des industriels, en sachant que les industriels concernés par ce sujet sont divers et variés en Région Centre-Val de Loire. Par exemple, parmi les industriels et les entreprises qui participent à ces premiers projets de recherche, vous avez aussi bien Décor World Services dans le domaine du verre, que Vernon* dans le domaine de la santé, que EFJM dans le domaine de l'étanchéité ou que Caillau, que vous connaissez, sur les colliers de serrage. Ce club des industriels est donc important.

Il y a le projet de création d'un diplôme interuniversitaire, les projets européens, le dépôt de projets européens sur les Doctoral Networks et, bien sûr, un projet d'INTERREG.

Vous voyez donc le niveau régional, national et européen de cet ARD MATEX, pour un montant de 3 524 000 euros.

- Le deuxième projet, dans un domaine totalement différent, c'est SYCOMORE. Il s'agit encore d'un nouveau domaine pour les ARD. SYCOMORE, c'est la sylviculture de précision et connectée. Ce projet est porté par l'INRAE avec, évidemment, d'autres organismes de recherche, des laboratoires des deux universités, l'Office national des forêts, le Centre national et régional de la propriété forestière, le Département de la santé des forêts, c'est-à-dire énormément de partenaires, comme dans chaque ARD.

Pourquoi SYCOMORE ? Tout simplement pour que les forêts d'aujourd'hui et celles de demain puissent faire face aux aléas climatiques et biotiques qui s'annoncent.

SYCOMORE, ce sont des projets scientifiques qui s'articulent autour de trois thématiques :

- évaluer et anticiper les dépérissements, avec le projet RECONFORT ;
- gérer et renouveler les forêts de la Région avec le projet RENOUV ;
- caractériser les ressources génétiques forestières pour le futur, avec GENFORFUTUR.

Bien évidemment, à ces projets se rajoutent de l'information et de la culture scientifique, comme pour chaque ARD.

Je ne serai pas plus longue, car il est déjà très tard.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame la Vice-présidente.

Madame GREFF, vous avez la parole.

Mme GREFF. - Écoutez, je vais être brève. Vous nous demandez d'approuver les conventions-cadres concernant ces deux ARD, SYCOMORE et MATEX. Nous les avons auditionnés en commission avec les uns et les autres, ce sont deux beaux projets et on ne peut qu'approuver cette convention. Le groupe UDC votera donc positivement.

Toutefois, dans ce sujet, il y a deux visions. D'abord, nous approuvons ces conventions-cadres, mais, en même temps, j'avais envie de parler davantage de la recherche. Je fais cette intervention à chaque fois dans nos commissions, je regrette que la Région Centre, dont vous êtes le Président, Monsieur BONNEAU, ne soit pas plus volontariste dans de nombreux domaines de recherche, car il y a évidemment un potentiel important en Région Centre.

Certes, Madame la vice-présidente nous fait part de la volonté de votre Région d'augmenter le budget recherche cette année alors que les autres régions l'ont baissé, oui, c'est possible, c'est fort possible, c'est sans doute vrai, sauf que nous, si nous augmentons de 30 % le budget recherche cette année, c'est parce qu'il y a peut-être deux objectifs, les élections prochaines et surtout aussi le fait qu'on part de très loin. On part de très loin puisque depuis cinq ans, je réitère toujours cette volonté de vous voir augmenter le budget de la recherche, ce qui n'a pas été fait de façon importante.

Sincèrement, aujourd'hui, voter ces deux conventions me paraît indispensable, car ce sont deux beaux projets, mais je formule le regret que notre Région ne fasse pas partie des régions qui octroient plus de 10 % du budget général à la recherche.

Voilà, je termine mon intervention parce qu'il est tard, mais je suis comme Anne, je regrette toujours que le budget recherche arrive aussi tard dans les sessions.

M. le Président. - Merci, Madame GREFF, pour votre intervention.

Je donne la parole à Alix TERY-VERBE.

Mme TERY-VERBE. - Merci, Monsieur le Président.

Le dispositif Ambition Recherche Développement Centre-Val de Loire a succédé l'an passé au dispositif précédent, Ambition Recherche Développement 2020, qui lui-même était précédé par un appel à manifestation d'intérêt, AMI, lancé durant la mandature précédente afin de faire émerger des pôles de recherche et de développement d'envergure internationale capables de porter à terme une dynamique forte de développement socio-économique et régional.

Les élus Écologistes avaient approuvé le lancement de cette démarche tout en faisant part de certaines craintes. Fallait-il vraiment nous inscrire dans la compétition entre les territoires, entre les laboratoires de recherche, entre les universités ? À nos yeux, l'émergence de pôles d'envergure internationale ne doit pas se construire au détriment du reste. Le développement socio-économique de la Région, oui, mais pas n'importe quel développement.

Depuis 2012, nous avons souvent rencontré des difficultés de forme qui nous ont souvent conduits à nous abstenir, des difficultés à obtenir des informations suffisamment précises pour nous faire une idée des programmes soumis à notre approbation, avec le regret profond déjà largement exprimé lors de la session de juillet sur le fait que sur ce dispositif très important, d'un budget global sur trois ans de 30 millions d'euros, nous n'ayons pas plus de visibilité sur la répartition des engagements financiers de la Région, avec une sélection au compte-gouttes des programmes plutôt qu'une instruction complète de chacun des programmes qui sont présentés à la Région, qui nous aurait permis d'apprécier leur intérêt respectif, leur coût respectif et de faire un choix plus éclairé.

Cette frustration du groupe Écologiste vis-à-vis de ce dispositif demeure, d'autant que sur le fond, cela nous renvoie à la stratégie européenne de spécialisation intelligente, laquelle était au cœur du lancement des programmes Ambition Recherche et Développement. Cette stratégie consiste à concentrer les investissements sur un nombre restreint de secteurs innovants pour se démarquer et être compétitif au niveau mondial. Mais, en 2021, nous posons la question une nouvelle fois, cette stratégie n'est-elle pas souvent invalidée, du moins, interrogée par la crise à laquelle nous devons faire face et qui en annonce peut-être d'autres plus difficiles encore ? La spécialisation, même intelligente, est-ce bien compatible avec la relocalisation que tout le monde appelle aujourd'hui de ses vœux ?

Vous l'aurez compris, si notre choix sur les rapports ARD est parfois dissonant, c'est parce qu'en tant qu'Écologistes, nous interrogeons non pas la recherche mais des choix économiques qui doivent rester au service de l'intérêt général. Les choix des domaines de spécialisation n'ont pas fait l'objet d'un débat démocratique, ils découlent de choix stratégiques économiques dont nous n'avons pas véritablement débattu, et c'est un problème.

Ces deux programmes répondent-ils à la question que nous devons nous poser, à l'intérêt général à long terme ?

Concernant le projet SYCOMORE qui entend favoriser une meilleure résilience de la forêt, il semble que oui. Nous avons plusieurs réserves malgré tout. D'abord, cette recherche doit apporter des solutions pour la survie de la forêt et pas seulement au service de la sylviculture. Ensuite, l'approche est très technologique et ne doit pas étouffer l'approche humaine qui doit être prépondérante. La technologie est un outil parmi d'autres, ce n'est pas un objectif en soi. Il convient de veiller également à ce que l'adaptation n'accélère pas le processus de transformation de la forêt, qui pourrait être dommageable pour la biodiversité dans son ensemble par la perte de la faune et de la flore associées notamment. C'est toute la complexité de la meilleure connaissance des écosystèmes et l'erreur longtemps commise de ne s'intéresser qu'aux individus et non pas à leur interaction complexe.

Ce projet a aussi cet intérêt de nous interroger sur la compréhension du vivant, qui est une question d'écologie autant que de biologie. Il existe actuellement un déséquilibre de connaissances entre la biologie des organismes vivants et l'écologie des écosystèmes. On ne peut prétendre maîtriser les impacts écologiques sans développer un effort de recherche beaucoup plus important sur la science des écosystèmes. On observe que les écosystèmes réagissent souvent de façon non linéaire à l'accumulation de contraintes. Le comportement d'un système complexe ne peut être simplement déduit des comportements propres à chacune de ses parties ; c'est le même principe de l'effet cocktail de substances chimiques additionnées.

Le déclin brutal et massif de la biodiversité planétaire doit nous conduire à réfléchir aux méthodes d'évaluation des risques écologiques, qui n'ont pas permis de prévoir l'ampleur des impacts auxquels nous sommes actuellement confrontés, de sorte que nous restons comme sidérés face à ce qu'il conviendrait de faire. Le déni est un ressort classique de notre inconscient pour rejeter l'intolérable. Il semblerait que nous sortions en partie du déni, en partie seulement, car nous n'avons pas encore pris conscience collectivement des changements de mode de vie que cela nécessite. La recherche doit aussi servir à cela, à nous aider à trouver des solutions pour nous adapter en symbiose à notre écosystème et non en parasite de celui-ci.

Concernant le projet MATEX et le questionnement sur l'intérêt général, il faut s'interroger sur les usages qui en résulteront. Étudier des réactions de matériaux dans des conditions extrêmes pour favoriser leur durabilité est une chose que nous pouvons soutenir. Le développement d'activités qui conduisent à des conditions extrêmes et à des risques associés à celles-ci en est une autre. Encore une fois, notre questionnement n'est pas sur la recherche en tant que telle, mais bien sur les choix économiques qui en découlent.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Madame TERY-VERBE.

Monsieur COLOMBIER a la parole.

M. COLOMBIER. - Merci, Monsieur le Président.

Nous l'avons déjà souligné lors de la session plénière de juillet dernier et nous ne pouvons qu'insister une nouvelle fois sur la nécessité pour la Région de placer la recherche et le développement en tant que priorité régionale.

En effet, l'intervention des pouvoirs publics se doit d'être déterminante, elle se doit d'être exemplaire, elle se doit d'être adaptée aux enjeux réels et en mesure d'apporter des solutions efficaces, dans un laps de temps qui doit être le plus réduit possible. Il nous semble que les orientations prises dans le cadre du dispositif ARD Centre-Val de Loire, s'appuyant notamment sur une dynamique de collaboration et de cofinancement public/privé, répondent aux exigences de la situation de la recherche et développement en Région Centre-Val de Loire, étant entendu qu'il convient de ne pas négliger le fait qu'en Région, les deux tiers des effectifs de recherche et développement et les chercheurs travaillent dans le cadre d'entreprises privées. Il semble donc que les programmes MATEX et SYCOMORE, si différents soient-ils, s'inscrivent dans cette logique, puisqu'il y est prévu des actions transversales au travers d'une gouvernance académique ouverte aux industriels et élargis aux pôles de compétitivité.

Le programme MATEX s'affiche comme étant particulièrement ambitieux pour la Région, puisqu'avec les instituts Carnot dont il a été question, c'est la recherche pour l'innovation des entreprises qui est encouragée. Or, la mise en place d'un de ces instituts Carnot en Région Centre-Val de Loire qui serait destiné aux thèmes des multimatériaux assurerait des effets positifs pour notre Région en termes de positionnement stratégique. De même, le fait de vouloir combiner formation initiale, recherche fondamentale et partenariats industriels permet de positionner la Région comme un territoire d'excellence, le programme MATEX ciblant notamment l'aéronautique comme étant un de ses domaines d'application.

Il nous semble effectivement important que, sur le territoire régional, puisse être proposé un cycle complet partant de la formation et débouchant sur des emplois porteurs et compétitifs avec d'autres régions, y compris des régions à l'étranger.

Un autre facteur nous paraît intéressant dans le cadre du programme SYCOMORE cette fois, c'est le fait que ce programme ne semble pas se focaliser sur l'idée un peu utopique de combattre le réchauffement climatique, mais bien de s'intéresser aux conséquences de ce changement climatique qui malheureusement est inéluctable. Anticiper les conséquences du changement climatique sur les forêts paraît donc être une mesure de bon sens que nous ne pouvons évidemment que soutenir.

La part des forêts ne cesse de grandir en France et notamment en Région, mais il est de notre devoir de nous assurer de leur pérennité, et il nous semble que ce programme SYCOMORE s'inscrit dans cette logique.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci à vous, Monsieur COLOMBIER.

La parole est à Madame PIDOUX.

Mme PIDOUX. - Au regard des thématiques développées par l'ARD, il est bon de rappeler que les défis face aux enjeux écologiques ne sont pas ici une idéologie mais une réalité scientifique et également une réalité politique. J'ai plutôt envie de mettre cela en perspective avec nos travaux tout au long de la journée. On a parlé de la jeunesse, on a parlé de l'énergie, on a parlé de la COP, on a parlé des transports – et on a hâte d'entendre parler des transports Tours-Loches –, c'est l'écologie du concret, et penser l'écologie du concret et penser la recherche concrètement, c'est indissociable et essentiel. Ces ARD s'inscrivent dans cette démarche et, pour nous, c'est essentiel.

Et ce, d'autant plus que le changement climatique est une réalité. Cette réalité a pu être contestée dans la journée par un des groupes, mais visiblement son représentant ce soir ne la conteste plus. Il faut quand même rappeler qu'en ce qui concerne notre Région, cette réalité existe et est scientifiquement établie. C'est 0,33 degré à Tours tous les 10 ans en plus depuis 60 ans, 5,3 jours de plus au-dessus de 25 degrés à Châteauroux tous les 10 ans depuis 60 ans, une température moyenne régionale en hausse de 2,4 degrés à la fin du siècle qui est envisagée, et le risque de canicule type 2003 multiplié par trois.

Est-ce que je pourrais avoir votre attention, s'il vous plaît ?

M. le Président. - Monsieur LECOQ, merci.

Mme PIDOUX. - Autre enjeu, la nécessaire transformation de notre appareil productif – Alix y a fait référence tout à l'heure – et la préservation du patrimoine du vivant.

Sur ce point, je voudrais faire un petit focus sur le projet MATEX. En effet, depuis plusieurs mois, nous travaillons à la réindustrialisation de notre territoire, nous disons que c'est indispensable. Nous faisons un plan de relance et nous disons que ce plan de relance doit être la concrétisation aussi d'une transformation environnementale, et on demande aux industries de transformer leur appareil productif pour s'adapter aux enjeux de demain, aux enjeux climatiques. Et s'il n'y a pas de recherche, cette adaptation nous paraît bien mal partie. Par conséquent, le fait d'aller vers cette recherche, vers ce type de recherche pour adapter notre appareil productif dans le cadre d'une relance réfléchie et qui permet de répondre à ces enjeux est indispensable. « Penser » les matériaux, « penser » les procédés, le traitement, le vieillissement, tout cela est un enjeu pour demain et on ne peut que s'inscrire là-dedans.

Autre sujet, le projet SYCOMORE. Là, cela concerne la préservation de notre patrimoine du vivant, enjeu essentiel. On réfléchit à la vulnérabilité des essences, à l'évolution des aires et de la répartition. On a la chance d'avoir une forêt dense dans notre Région, une forêt qui est en progression en termes d'étendue sur notre territoire, mais une forêt, en tout cas un patrimoine, car ce n'est pas que de la forêt, un patrimoine du vivant qui doit être préservé au regard des enjeux. Le fait de réfléchir à planter de manière plus dense, ou pas, de réfléchir à l'espèce qu'on doit planter et à l'impact de la répartition des essences, c'est quelque chose d'important quand on pense que cet environnement est essentiel.

Enfin, je voulais vous rappeler une citation, qu'on a déjà dite dans cet hémicycle mais qui me paraît faire sens quand on pense à cette recherche et aux travaux qu'on a menés toute la journée sur ce qu'on va laisser aux jeunes et sur la dette sociale, économique et environnementale qu'ils vont avoir. Il y a en effet cette phrase de SAINT-EXUPÉRY dont on a déjà parlé, « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants », et ce dynamisme régional, l'association privé/public et la diversité des acteurs sur l'ensemble du territoire ne peuvent que créer les conditions de la réussite.

M. le Président. - Merci beaucoup, Madame PIDOUX.

Quelques éléments de réponse de la vice-présidente.

Mme BESNIER. - Bien évidemment, sur le budget recherche, Madame GREFF, je connais vos demandes répétées. Je tiens à noter que l'ensemble des organismes de recherche et les laboratoires des universités saluent l'action de la Région sur la recherche, tout le temps. Et puis, quand on regarde un budget recherche, il ne faut pas seulement regarder le budget que met la Région ; vous savez qu'on aide les laboratoires à aller chercher des fonds nationaux et européens, et nous allons renforcer cette aide, surtout le fonds européen avec le réseau Euclide. Ainsi, je crois que c'est très important d'avoir un total des budgets. De plus, il n'est pas nécessaire de faire de la recherche dans tous les domaines, nous n'avons pas des laboratoires spécialisés dans tous les domaines, et je rappelle que l'intérêt du système d'aides de la Région, qui part de la recherche en amont sur plusieurs domaines des ARIA pour arriver aux ARD sur des domaines liés à l'économie, c'est qu'il est un système qui est évolutif et qui convient très bien aux organismes de recherche.

En ce qui concerne les spécialisations intelligentes, celles-ci aident à la localisation, puisque ces spécialisations intelligentes, ce sont les spécialités de la Région. Ainsi, bien évidemment, plus nous développerons les recherches sur les spécialisations, les domaines de spécialisation qui sont définis, et là, on parle en plus de domaines horizontaux, plus nous aurons des chances de localiser. Et quand les chercheurs font une recherche sur des projets scientifiques, ils ne la font pas pour un utilisateur donné mais pour plusieurs utilisateurs, en fonction de ce qu'ils trouvent.

Voilà ce que je voulais redire, les ARD sont quelque chose de très important, nous travaillons encore pour vous en proposer d'autres, il y a encore du travail sur l'ARD JUNON.

Mais merci, déjà, pour ces ARD.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame la Vice-présidente.

Je vais donc mettre ce rapport ARD aux voix.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- Il est donc adopté à l'unanimité, félicitations.

(Applaudissements)

Nous passons à une communication qui est faite sur FEDER-FSE, et elle est portée par Marc GRICOURT.

Monsieur le Premier Vice-président.

**PROGRAMME OPERATIONNEL REGIONAL FEDER-FSE+ ET
INTERREGIONAL LOIRE 2021-2027 : L'EUROPE ET LA REGION PLUS
QUE JAMAIS UNIES ET MOBILISEES POUR LES 7 ANNEES A VENIR,
EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET SOLIDAIRE DU
TERRITOIRE**

(COMMUNICATION N° 4)

M. GRICOURT.- Merci, Président.

Cette communication a deux objectifs, de présenter, d'une part, un bilan de l'avancement des programmes européens FEDER-FSE sur la période 2014-2020 et, d'autre part, le programme régional FEDER-FSE et interrégional Loire qui est proposé sur la période 2021-2027.

Il est important de rappeler que sur la période 2014-2020, le programme sur sa partie FEDER a fait l'objet d'importantes révisions, vous vous en souvenez, chers collègues, pour adapter la mobilisation des fonds européens aux évolutions du programme et du contexte économique. Il y a eu une première révision en 2019, qui n'était pas neutre, de plus de 40 millions d'euros qui avaient été ainsi dégagés par le report de la ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf et que nous avons fléchés sur d'autres axes tels que l'appui aux PME, le soutien au déploiement des énergies renouvelables, sur les questions de travaux d'amélioration énergétique, d'efficacité énergétique, sur les logements sociaux, sur l'hydrogène, sur un appel à projets « bâtiments démonstrateurs » et sur la question aussi de la gestion des déchets.

En 2020, en première réponse aux effets de la crise Covid, une révision a également été proposée et acceptée en juillet dernier pour réaffecter 10 millions d'euros de crédits européens en soutien à l'économie et aux entreprises, en appui aux fonds propres de notre Région. Et, au-delà, cela a été la réserve de performance de 13 millions d'euros qui a été débloquée. Quand la réserve de performance est débloquée, c'est la traduction d'une bonne consommation des fonds européens.

Je ne vais pas m'étendre plus sur ce bilan qui a d'ailleurs fait l'objet d'un partage en comité de suivi des fonds européens le 28 janvier dernier, et je vais juste vous donner quelques statistiques. Sur le FEDER, c'est 81 %, à ce jour, de taux de programmation et 48 % de taux de paiement. Sur l'IEJ, on est à 117 % de la programmation et, sur le FSE, à 99 % de l'enveloppe financée.

Sur le FEDER, nous sommes dans la moyenne des régions de France, dans la moyenne juste inférieure pour tout simplement la raison que j'ai évoquée et que j'ai rappelée de la renégociation du fléchage de plus de 40 millions d'euros en 2019, mais aujourd'hui le rythme est engagé et nous serons sur une consommation, à n'en pas douter, qui sera totale à la fin de la programmation.

Un secteur a été pointé comme faible en consommation par le CESER et à juste titre, c'est la politique de la ville. L'explication, là aussi, est facile, c'est une situation que connaissent toutes les régions de France, tout simplement liée à un report par les bailleurs sociaux de leurs projets d'investissement à la suite des décisions gouvernementales d'il y a deux et trois ans qui ont mis en difficulté les ressources de ces bailleurs sociaux. Par conséquent, les petits bailleurs sociaux ont dû revoir leur plan pluriannuel d'investissement et beaucoup de projets ont été un peu décalés d'un ou deux ans, mais, aujourd'hui, les projets s'engagent. Et, toujours sur ce volet politique de la ville, l'autre partie des fonds, importante, a été fléchée sur des rénovations ou des constructions d'équipements publics des collectivités qui demandaient de l'ingénierie, et, là aussi, on le sait, c'est une programmation qui est aujourd'hui engagée par ces collectivités. Il n'y a donc pas d'inquiétude, la Commission européenne n'était pas inquiète, tout sera consommé.

On a eu aussi, ne l'oublions pas, ces crédits supplémentaires dans le cadre de REACT-EU, plan de relance, 73 millions d'euros sur quatre axes que je ne vais pas vous rappeler car ils sont dans le dossier. Ce sont des dépenses éligibles à partir de l'année dernière, dès le début de la crise, avec une fin de consommation de ces crédits en décembre 2023. Comme nous le disions ce matin avec le Président, ce sont évidemment des leviers importants pour nous accompagner dans le portage des politiques de reconstruction et de relance.

J'en arrive, Président et chers collègues, à la mobilisation financière pour la période 2021-2027.

Vous le savez, car une communication a été faite là-dessus, il y a eu une augmentation qu'on peut qualifier de très significative de la dotation qui sera allouée à notre Région. Comparaison faite avec la période précédente, c'est 40 % de crédits en plus, ce qui n'est pas neutre, et ce sont donc plus de 410 millions d'euros en provenance de l'Europe qui vont être consacrés au développement du territoire à l'horizon 2027. C'est évidemment quelque chose d'important, puisqu'on passe, si on calcule la part par habitant, de 114 à 160 euros par habitant. Ainsi, 274-275 millions d'euros FEDER régional, ce sont 95 millions de plus que dans le précédent plan, et 102 millions d'euros de FSE, ce sont 22,8 millions d'euros de hausse par rapport au plan opérationnel précédent.

On a la question du calendrier. Je vous ai parlé de ce comité de suivi, qui a été important, car il a permis à la Commission européenne de valider ce que nous avons souhaité inscrire comme axe d'intervention dans le cadre de REACT-EU et dans le cadre du plan de relance européen, et nous avons été la première région à avoir la validation par la Commission européenne de ce plan, ce qui nous permet, du coup, d'intervenir dès à présent auprès des porteurs de projet ou des collectivités, la Région en premier d'ailleurs.

S'agissant du calendrier, on aura, après la présentation et l'examen en mars prochain – c'est donc dans un mois –, par le comité de suivi des fonds européens, un dossier qui sera officiellement déposé auprès de la Commission européenne à la fin mai pour un accord de partenariat qui devrait intervenir au mois de juillet de cette année.

Les orientations sont pleinement partagées entre l'Union européenne et la Région, cela s'est appuyé sur un dialogue, Monsieur le Président, dans notre Région avec tous les partenaires.

Le futur programme est articulé autour de cinq objectifs politiques que je rappelle très rapidement, mais pour celles et ceux qui nous écoutent, il est important de les préciser.

- Premièrement, c'est la transformation économique, qu'on qualifie d'intelligente et innovante, et cela pourrait faire écho au dossier précédent que nous avons examiné.

- Le deuxième axe, c'est une Europe plus verte, à faible émission de carbone, sur les questions d'encouragement de la transition énergétique avec tous les investissements, l'économie circulaire, la prévention et la gestion des risques. Bref, on retrouve là aussi des champs d'intervention que nous avons déjà confortés.

- Le troisième axe, c'est une Europe plus connectée, avec les questions, bien sûr, de mobilité mais aussi les questions de liaison Internet. Et, là encore, on est pleinement dans la confirmation de l'engagement régional.

- Le quatrième axe, c'est une Europe plus sociale qui met en œuvre le socle européen des droits sociaux.

- Le cinquième axe, le dernier, c'est une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégrer des zones urbaines, rurales et côtières avec toutes les initiatives locales qui peuvent être prises et qui seront encouragées.

Voilà, Monsieur le Président, pour rapidement synthétiser ce qu'est cette information sur ce rapport.

Encore une fois, j'insiste là-dessus, concernant la programmation en cours, 2014-2020, avec REACT-EU qui nous emmène sur des financements supplémentaires dans les deux années qui viennent, on aura une consommation globale.

Et la question du CESER, dans ce rapport que vous avez tous lu, c'était d'insister sur le besoin d'ingénierie et d'animation du programme au plus près des territoires, pour faire en sorte qu'une majorité de porteurs de projet puissent accéder à ces fonds. Ainsi, l'attente du CESER, c'est l'attente que nous partageons nous aussi, sur les bancs de cette assemblée. Nous y travaillons depuis toujours et notamment ces dernières années pour faire en sorte, en effet, que les dossiers soient facilités dans leur dépôt par les porteurs de projet. Cela a été pour nous un engagement en termes de ressources humaines avec la création de trois emplois supplémentaires à la direction Europe il y a deux ans. Cela a aussi nécessité, il ne faut pas l'oublier, d'aller dans la proximité des porteurs de projet des territoires avec les Espaces Région Centre que nous avons ouverts durant cette mandature, et dans lesquels les porteurs de projet peuvent venir pour s'adresser directement aux agents afin d'avoir les informations et de monter leurs dossiers dans la proximité de leur territoire.

Le problème que nous reconnaissons tous et qui est persistant même si cela s'est un peu amélioré, c'est la question des délais de paiement et c'est une question que nous abordons régulièrement avec la Commission européenne. C'est vrai en France et c'est vrai dans tous les autres pays, mais c'est le problème sur lequel il faut avancer. En tout cas, des marges de progrès existent encore et nous y sommes attentifs.

Voilà, Président, ce que je voulais dire. En tout cas, comme nous avons eu l'occasion de le dire ce matin, au-delà de l'engagement plus fort à travers le budget 2021 que nous avons voté dans la matinée, le plan de relance français, le plan de relance européen REACT-EU et la mise en place de ce plan opérationnel et sans oublier le CPER avec, bien sûr, la nécessaire articulation de tous ces plans, nous avons capacité à voir les années qui viennent de façon optimiste malgré les conséquences douloureuses que nous allons subir dans les mois qui viennent avec cette crise économique.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Premier Vice-président, pour cette présentation de la communication sur FEDER-FSE, consommation de la programmation en cours et prochaine programmation dans son volume et dans sa nature. C'est extrêmement clair et c'est toujours bien de rendre ainsi très claires des choses qui paraissent au départ techniques et assez difficiles à comprendre.

Dans le rôle de Constance de PÉLICHY, Jacques MARTINET.

M. MARTINET.- Merci, je vous demande simplement d'avoir un peu d'imagination en me regardant et en m'écoutant. Il est vrai que la génération future lui a demandé de prendre soin d'elle, je me permets donc de lire son texte.

À l'aune d'une nouvelle programmation, la question qui nous est posée est celle-ci : quelle Europe en Région Centre-Val de Loire ?

L'Europe que je souhaite dans nos territoires est au service de ses habitants, elle est synonyme de projets, de concrétisations, d'avancées plutôt que de normes, de contrôles et de dossiers « immontables ». Ils doivent venir financer les projets qui servent les besoins des territoires et non ceux d'une ambition politique.

L'Europe que je souhaite dans nos territoires est au service de la solidarité nationale ; c'est d'ailleurs l'origine des fonds de cohésion. Cela signifie que ces fonds doivent cibler autant les projets d'innovation des grandes entreprises que les besoins structurants des petites collectivités rurales.

L'Europe que je souhaite dans nos territoires est accessible. Le montage de projets ne doit pas être un Everest à gravir mais sembler possible sans ingénierie spécifique. Les axes doivent être connus et identifiés par tous.

L'été dernier, je vous interpellais déjà sur trois enjeux, car, à la clé, il y a deux conséquences : non seulement notre niveau de consommation mais aussi le bénéfice pour notre territoire.

On parle aujourd'hui d'une enveloppe de 410 millions, en augmentation de 40 % par rapport à la précédente. Son utilisation doit être visible sur notre territoire, contrairement à ce qu'on peut observer aujourd'hui. Nous ne pouvons malheureusement que débattre ce soir à ce sujet, nous n'avons aucun moyen d'action pour faire évaluer ce cadre, ni même la possibilité de le voter, ce que nous regrettons amèrement.

Si nous ne pouvons pas agir sur le fond, soyons au moins actifs sur la forme. Nous appelons à un choc de simplification, à une stratégie de communication adaptée et à un guichet unique pour les demandeurs, afin de faire connaître aux entreprises et aux collectivités ces nouvelles priorités. Et il faut s'assurer qu'elles auront les moyens, quelles que soient leur taille et leur structure, de monter les dossiers d'aide européenne. Ainsi, ces fonds aux montants exceptionnellement élevés seront fortement et rapidement consommés sans être réservés aux très grosses collectivités.

Nous comptons sur vous. Il s'agit non seulement d'un enjeu pour nous assurer que nous consommons ces fonds, mais aussi et surtout de faire vivre la solidarité territoriale, qui est le fondement de ces fonds. Sans ce choc de simplification et cette communication, ces fonds échapperont à nouveau à ceux qui en ont le plus besoin.

J'en profite pour vous rappeler que, depuis cinq ans, nous vous demandons régulièrement des bilans de consommation des fonds européens. Nous en avons enfin une vision partielle à travers ce rapport. Mais jamais au cours de cette mandature vous n'avez pris la peine de faire preuve de transparence sur la manière dont ces fonds étaient octroyés.

Pourtant, non seulement il est important de savoir où nous en sommes dans la consommation des enveloppes, mais il est également essentiel de pouvoir analyser un certain nombre de données statistiques. Quel est le profil des structures qui bénéficient des fonds ? Combien de temps s'écoule entre la programmation et le paiement ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Et ainsi de suite.

Pour une majorité qui se targue d'être dans la démocratie permanente, de travailler de manière partenariale et transparente, il devient usant de devoir réclamer des données qui devraient pourtant aller de soi.

Merci pour elle.

M. le Président. - Merci, Jacques MARTINET.

La parole est à Madame RIVET.

Mme RIVET. - Merci, Monsieur le Président/

On évoque assez souvent, me semble-t-il, les programmations, nous en avons parlé au mois de juillet dernier, nous faisons des points réguliers là-dessus et je suis un peu étonnée de la remarque de Madame de PÉLICHY. Là, nous avons un beau bilan, je n'en dirai pas énormément de choses, je prendrai plus de temps pour la partie programme opérationnel 2021-2027.

Sur le bilan, Monsieur le Vice-président, vous l'avez signalé, c'est en effet plutôt une satisfaction, *in fine*, de la très bonne consommation des crédits. Il va falloir, dans les années qui viennent, tirer des conclusions des difficultés qui ont été évoquées pour les porteurs de projet dans le traitement des dossiers eux-mêmes, mais moi, je voudrais, là-dessus, remercier les services régionaux qui traitent ces dossiers, qui ont fait beaucoup de choses pour les simplifier, qui ont proposé des coûts forfaitaires, et les choses se sont fluidifiées au cours des années. Il y a un vrai enjeu pour mobiliser ces fonds, les fonds REACT-EU en deux ans, il faut que l'accompagnement des porteurs de projet s'intensifie et que la fluidité, effectivement, soit au rendez-vous. Mais je ne doute pas, en tout cas, de l'engagement des services, qui ont vraiment fait beaucoup pour faire avancer les choses de ce côté-là.

S'agissant de la maquette de la prochaine programmation, bien entendu, la première chose, c'est qu'on ne peut que se réjouir de l'augmentation de l'enveloppe, 40 % de plus, qui se conjugue avec une augmentation des taux d'intervention, qui passent à 55 % au titre du statut acquis de Région en transition. Cela invite donc à investir pour atteindre le nouvel objectif que se donne l'Union européenne, et pour être en cohérence avec l'accord de Paris, de baisse des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre moins 55 % d'ici 2030.

Effectivement, ce qui importe aux Écologistes, c'est le fait que la transition écologique ne se retrouve pas dans un seul volet, mais qu'elle irrigue l'ensemble du programme, et c'est d'ailleurs ce que l'étude environnementale et stratégique remarque, ce qui prouve que nous avons réussi l'exercice. En particulier, il est indispensable que les projets soutenus dans le volet économique soient cohérents avec ces objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et cohérents aussi avec les objectifs de restauration de la biodiversité. Cela, c'est le volet 1, l'OP1.

L'étude environnementale souligne aussi les engagements pris dans le volet territorial, celui qu'on appelle OP5, dans la logique environnementale à travers le Plan Loire que nous avons évoqué tout à l'heure et le soutien aux territoires en transition, qui est prévu dans ce volet.

Le volet environnemental lui-même, OP2, soutient des politiques diversifiées, en particulier des politiques nouvelles pour le FEDER, notamment les politiques de mobilité durable, mais aussi les politiques de l'eau, dont j'ai parlé tout à l'heure, puisque 6 millions y sont consacrés et vont soutenir ces politiques de l'eau dans notre Région.

Je voudrais aussi souligner l'engagement du programme sur les questions des inégalités. C'est dans le FSE qu'on retrouve ces questions majoritairement, mais il y a aussi dans le programme opérationnel du FEDER deux volets qui interviennent sur les inégalités : le volet territorial intervient pour accompagner des démarches intégrées dans des secteurs fragiles et le volet numérique a une enveloppe qui est ciblée sur les territoires ruraux pour couvrir en très haut débit les Départements du Cher et de l'Indre, pour ne pas les nommer. C'est une bonne nouvelle dans cette lutte contre les inégalités, y compris territoriales.

Je conclurai en souhaitant que les efforts en matière de transformation écologique ne soient pas annulés par des investissements dont l'empreinte écologique serait négative. Ces efforts et l'amélioration du quotidien des habitants doivent être les principes directeurs fondamentaux de cette programmation.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame RIVET.

Pour le Rassemblement National, Monsieur COUEILLE.

M. COUEILLE. - Monsieur le Président, chers collègues, si nous partageons bien volontiers un certain nombre d'analyses et de constats qui sont formulés ici, il n'en reste pas moins que les points de désaccord sont nombreux. Vous vous félicitez, je cite vos mots, que la mobilisation sans précédent de l'Europe ait porté tous ses fruits, puisque notre territoire bénéficierait, pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie proposée, d'une augmentation de 40 % de crédits en plus pour le programme opérationnel 2021-2027.

Il faut le répéter en préambule et loin de l'habituelle propagande européiste, cet argent que l'Union européenne mobilise en faveur de notre pays, et, pour ce qui nous occupe, en faveur de notre Région, ne sera pas gratuit et ce n'est pas un cadeau sans frais de Bruxelles.

Vous nous dites aussi que la Région, l'Europe, l'État et les territoires doivent œuvrer ensemble pour réparer les dommages économiques et sociaux causés par la crise sanitaire, mais encore faut-il que les bonnes décisions soient prises par l'ensemble des acteurs concernés. Or, la question de la transition écologique et environnementale, les objectifs affichés concernant l'augmentation de la part de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 et la défense de la biodiversité sont à cet égard très éclairants. Ils mettent en relief les errements de l'Europe de Bruxelles et de ses relais, dont vous chantez les louanges.

Vous rappelez ainsi que les textes européens et nationaux stipulent que la Région doit réaliser une évaluation environnementale stratégique pour chacun des programmes européens dont elle bénéficie en tant qu'autorité de gestion et que, dans ce cadre, la mise en œuvre de projets destinés à promouvoir les énergies provenant de sources dites renouvelables ne devra pas induire de pression sur les espaces naturels et semi-naturels du territoire. Pourtant, le maintien de votre soutien aux projets éoliens défendus par Bruxelles est extrêmement problématique, d'autant que vous ne remettez pas en cause l'implantation de parcs éoliens, puisque vous souhaitez uniquement veiller à leur non-localisation dans des espaces qualifiés « d'intérêt » et dans les couloirs de biodiversité. Et les quelques réserves que vous exprimez ici sont totalement insuffisantes : il s'agirait de mettre en place un moratoire

sur les installations d'éoliennes dès lors qu'elles font s'envoler la note d'électricité de tous les Français.

Vous devriez savoir que l'accroissement de l'implantation des éoliennes, du fait de l'intermittence de l'énergie produite, supposerait le développement d'importantes capacités de stockage, soit, dans cette hypothèse, des millions de tonnes de batteries, solution très coûteuse qui impliquerait de considérables déperditions d'énergie et donc un lourd bilan environnemental. De plus, cette technique de stockage permettant de transformer l'électricité en hydrogène en méthane est loin d'être techniquement opérationnelle.

La Commission de régulation de l'énergie, la Cour des comptes en 2018 et la Commission des finances de l'Assemblée nationale en 2019 ont évalué le coût futur de la politique des éoliennes à 80 ou 100 milliards d'euros dans les prochaines années. De surcroît, le coût de modification des réseaux électriques est évalué par le Réseau de transport d'électricité à environ 35 milliards d'euros.

Les conclusions du rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, présenté en novembre 2019, chiffre à 90 milliards d'euros le coût du programme annoncé de quasi-triplement du nombre des éoliennes sur le sol français. Ce même rapport recommande notamment de réallouer une partie des moyens donnés aux énergies renouvelables à la politique de l'habitat, à la rénovation énergétique des logements et aux transports. Il est expliqué, je cite, que « *la transition du nucléaire vers les énergies électriques intermittentes [...] ne permet donc pas de lutter contre le réchauffement climatique.* » Fin de citation.

Ainsi, l'implantation massive d'éoliennes saccage nos paysages et donc notre identité profonde. Les éoliennes contribuent à l'artificialisation des sols, car l'érection d'une éolienne terrestre nécessite de couler dans le sol 1 500 tonnes de béton. Elles nécessitent également de créer des routes pour les relier, très souvent de déboiser et contribuent ainsi à la destruction de la biodiversité. Bref, il faut en finir avec cette utopie coûteuse et, plus largement, avec les délires macronistes en l'espèce, tels l'objectif d'une division par deux dans notre pays des émissions de CO2 d'ici 2030, qui serait synonyme d'effondrement économique de la France.

Parmi les solutions alternatives, l'économie circulaire est au nombre des solutions majeures, une condition préalable indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité carbone et mettre un terme à l'inquiétante perte de la biodiversité.

Dans le monde limité en termes de ressources dans lequel nous vivons, il faut accélérer la valorisation de la chaîne de production en préemptant par exemple les ressources grâce au recyclage. Il faut créer des filières qui redynamisent le tissu industriel français, briser la logique de concurrence mondialisée et de division internationale du travail, mais également transformer une production orientée vers l'usage unique et jetable des produits en une production orientée vers des produits de qualité, dont l'usage soit durable et qui soient valorisés quand ils sont en fin de vie.

L'Union européenne qui vous sert de boussole et de tiroir-caisse en faisant marcher la planche à billets doit tirer, si elle le peut et si elle en a les capacités, les leçons de cette crise des économies mondialisées.

Enfin, pour en finir avec les zones de libre-échange, avec un système mondialisé présenté comme le seul capable de répondre à nos besoins, notamment sur le plan alimentaire, les principes de localisme et de souveraineté, la pérennité des exploitations familiales, la hausse des revenus pour nos agriculteurs, la promotion des circuits courts et la protection de notre marché, voilà autant d'impératifs qu'il s'agit pour nous de défendre concrètement dès l'échelle régionale.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur COUEILLE.

La parole est à Madame GOMBERT.

Mme GOMBERT.- Monsieur le Président, Monsieur le Premier Vice-président, chers collègues, le fonds européen de développement économique régional, FEDER, et le FSE+ permettent l'application de la politique de cohésion de l'Union européenne comme cela a été bien expliqué à la fois par le premier vice-président et par notre collègue Michelle RIVET. Compte tenu de la pandémie et de ses conséquences, ces deux fonds ont été orientés pour la programmation 2021-2027 autour de la relance ainsi que des transitions sociales et environnementales, ce qui est essentiel.

Le bilan du programme 2014-2020 a aussi été évoqué, on l'a eu grâce au travail du Président, des vice-présidents et des services. On a su utiliser efficacement les crédits européens lors de la programmation 2014-2020. Le premier vice-président l'a rappelé, 82 % des crédits du FEDER ont été consommés, avec une moyenne de 107 % pour le FSE et IEJ, pour un total de 1 761 projets. Cela a été un pas de plus pour bâtir une relation de confiance avec les instances de l'Union européenne et pour faire de notre Région un partenaire crédible.

Un certain nombre de réalisations ont été évoquées, comme le financement de la recherche dans cinq domaines de spécialisation prioritaires, les investissements productifs pour les PMI-PME, le CAP Rebond, le déploiement de la fibre et le déploiement des usages numériques, le financement de vingt projets démonstrateurs de production d'énergies renouvelables, chaufferies bois, géothermie, méthanisation. Cela a concerné également la rénovation énergétique essentielle des logements dans les quartiers prioritaires, par exemple 310 logements réhabilités dans la résidence Mirabeau à Orléans-La Source, mais c'est aussi l'animation pour les plateformes territoriales de rénovation énergétique, qui sont des guichets uniques qui permettent aux gens d'avoir accès aux différentes possibilités de rénovation, de crédit et de conseil dans un même lieu. C'est donc vraiment du guichet unique, cela a été très important et continue à l'être. C'est aussi un soutien à l'intégration par l'emploi des publics prioritaires, jeunes, demandeurs d'emploi, apprentis, etc.

Concernant la programmation 2021-2027, nous nous réjouissons, comme l'a dit Marc GRICOURT, de l'augmentation de 40 % de l'enveloppe globale, ce qui représentera 106 euros par habitant contre 114 dans la programmation qui se termine. C'est une preuve supplémentaire de la justesse de notre politique européenne, aller chercher les fonds là où ils se trouvent pour répondre aux besoins de nos territoires, de leurs habitants. Nous nous félicitons aussi de REACT-EU qui a été un appoint important pour le plan de relance.

Les objectifs de la Commission pour la prochaine programmation correspondent aux objectifs globaux de notre plan de relance régional ; cela nous permet de flécher rapidement ces fonds dans des projets concrets.

Nous mettrons cette nouvelle programmation 2021-2027 au service des solidarités, des transitions sociales, écologiques ainsi que de la décentralisation. Au même titre que la précédente, elle se traduira aussi concrètement dans la vie quotidienne pour réduire les inégalités territoriales, par le déploiement de la fibre dans le Cher et l'Indre en autres, par des actions environnementales fortes – c'est l'objectif stratégique 5 – en complément du Plan Loire que Michelle RIVET a présenté tout à l'heure pour limiter les risques d'inondation mais aussi favoriser la renaturation des cours d'eau, maintenir la capacité biologique et écologique exceptionnelle des zones humides, sans oublier de lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes, lutte essentielle qui n'est plus financée par l'Agence de l'eau et qu'il faudra donc prendre en compte, par, également, la création et le développement des « usines du futur » en alliant efficacité énergétique, innovation, économie circulaire et relocalisations.

Cette programmation permettra de réduire et de valoriser nos déchets par des actions concrètes, permettra aussi de promouvoir l'économie sociale et solidaire,

particulièrement en ce moment et dans ce contexte de crise sanitaire et sociale, comme le souligne justement le CESER. Nous pourrions également agir sur la santé, c'est-à-dire recruter et accueillir des médecins dans les centres de santé, comme Monsieur le Président s'y est engagé. Nous pourrions intervenir sur les formations comme dans le précédent programme, investir dans les énergies renouvelables, dans un mix énergétique en privilégiant, bien sûr, les économies d'énergie. Nous continuerons, grâce à la compétence et au dévouement des équipes techniques, à accompagner les porteurs de projet au plus près de chacun, en mettant tout en œuvre avec nos partenaires, autorités de certification, de gestion, d'audit pour accentuer l'indispensable simplification des procédures, lesquelles permettront de profiter au maximum de l'augmentation de ces fonds et de les consommer au maximum également.

Sans oublier, bien sûr, le défi de mobiliser rapidement les fonds REACT-EU, notre groupe votera ce très important rapport.

Merci, Monsieur le Président, pour cette belle mobilisation financière des fonds européens qui irrigueront notre Région.

Merci beaucoup.

M. le Président. - Merci, Madame GOMBERT.

Monsieur le Premier Vice-président, des éléments de réponse ou de réaction ?

M. GRICOURT. - Oui, rapidement, chers collègues.

En réponse à Madame de PÉLICHY, pour ce qui est du niveau de consommation, j'ai déjà répondu. Concernant la transmission des données, bon, je crois qu'il y a de la mauvaise foi, ce qui est peut-être propice en cette période électorale – c'est dommage, mais c'est ainsi – , puisqu'il y a eu à plusieurs reprises des communications, que je m'étais engagé auprès des membres de la commission concernée à ce que les documents leur soient transmis dans le deuxième semestre de l'année dernière, ce qui a été fait. Et puis il y a la communication de ce jour, qui est très complète, sur un bilan qui fait suite, comme je l'ai dit, au comité de suivi. Et il y a aussi un calendrier, un partage.

D'ailleurs, c'est l'occasion pour moi de saluer aussi le travail du CESER sur ce sujet, avec l'engagement d'élus du CESER et notamment de Monsieur COUPEAU, qui est toujours très impliqué, présent à chaque réunion, à chaque comité de suivi et qui y était le 28 janvier dernier, et je veux remercier, bien sûr, comme cela a été fait par une de mes collègues, le travail des agents de la collectivité, de la Direction Europe, celles et ceux qui sont ici en Région mais aussi les agents qui sont à Bruxelles et qui font ce lien indispensable et très efficace entre nos directions, notre direction ici et la Commission européenne.

Sur les délais de paiement, je l'ai évoqué moi-même, c'est quelque chose que nous partageons, même si, encore une fois, les choses se sont améliorées, puisqu'aujourd'hui, au maximum, on est sur des délais de deux ans. Mais c'est encore trop et cela fait partie, bien sûr, des dossiers que nous travaillons, là aussi, avec la Commission européenne, étant entendu que les paiements ne dépendent pas que de nous, en tout cas les avis de paiement.

Concernant la communication, pour vous rassurer, Madame de PÉLICHY, mais aussi tous les collègues, il y a tout un plan – cela a fait l'objet de 4 pages – qu'on a partagé avec la Commission européenne et comprenant la réalisation d'une vidéo sur l'histoire de l'Union européenne, la généralisation d'un slogan grand public, des relais des campagnes de financement, des initiatives, des dispositifs. C'est informer *via* les relais d'information, avec tous les partenariats qui existent, les relations presse. Bref, il y a beaucoup d'actions, tout un plan de communication nouveau aujourd'hui, en sachant qu'une grande campagne annuelle va être mise en œuvre pour mettre en valeur tous ces projets qui sont inscrits dans le quotidien de nos concitoyens pour chacun des programmes. Ce sera aussi la poursuite des premières

vidéos qui ont été réalisées dans l'année 2020 et qui sont traduites dans des campagnes de médias, télévision, etc., sans oublier non plus le travail de l'association Oxygène qui nous accompagne sur ces questions de communication. Mais il est important de communiquer mieux et plus, et c'est un travail réel qui s'engage.

Je vais répondre, Président, à nos collègues du Rassemblement National, mais je ne vais pas en dire grand-chose, car nous connaissons leur euroscepticisme permanent.

Quoi que fasse l'Europe, quoi qu'elle décide, de toute manière vous ne serez jamais enclins à reconnaître l'importance et l'impact positif de l'action européenne, des fonds européens. À notre différence, vous êtes des nationalistes, nous sommes des européistes, des européistes en tout cas pour ce qui concerne nos groupes, avec, certes, des exigences, avec des insatisfactions et nous avons eu l'occasion ces dernières années, les uns et les autres, d'exprimer des attentes plus fortes vis-à-vis de l'Europe, des attentes différentes sur de nombreux sujets. Mais la réalité aujourd'hui, c'est un engagement plus fort et consécutif – il aura fallu peut-être cela, malheureusement – à la crise, un engagement beaucoup plus fort sur des politiques publiques que nous considérons indispensables face aux défis auxquels nous sommes confrontés, les défis environnementaux, économiques et sociaux.

Pour autant, cela ne nous empêche pas, en tant qu'européistes, d'être aussi des patriotes. Ce n'est pas incompatible, on peut être pour le patriotisme, notamment industriel, et défendre, bien sûr, une Europe plus forte dans laquelle nous pourrions tous ensemble affronter de façon plus efficace l'avenir, et, en tous les cas, ce PO 2021-2027 nous y engage, Monsieur le Président, chers collègues.

M. le Président.- Merci beaucoup pour ces échanges autour de la communication que le premier vice-président a fait vivre, merci de vos apports.

Ce que l'on retiendra, suite à la petite musique qui commençait à se développer – sous-consommation, dégageant d'office, etc. –, c'est que les chiffres sont là, et plus personne ne pourra prétendre l'inverse, sauf à vouloir contredire la vérité.

Par ailleurs, c'est une fierté que nous soyons parvenus, malgré cet ajustement... C'est pour une raison simple. Comme tu l'as très bien dit, Marc GRICOURT, c'est parce que c'est suivi de très près que nous avons fait évoluer, que nous avons adapté la maquette tout au long de l'exercice, ce que nous continuons à faire, et c'est parce que, autour, il y a une vraie mobilisation. Le projet 2021-2027 est extrêmement ambitieux, 40 % en plus, ce qui est pour nous une vraie opportunité, et il nous appartient maintenant de les engager, dans le cadre de la démocratie à laquelle tu as fait constamment référence. C'est vraiment notre feuille de route européenne.

Merci beaucoup.

Nous allons aborder le dernier dossier. Il s'agit du rapport qui porte sur la ligne SNCF Tours-Loches, et c'est Philippe FOURNIÉ qui nous rejoint.

TRANSPORTS ET MOBILITE DURABLE / CPER 2015-2020 /
APPROBATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE
AUX TRAVAUX DE REGENERATION DE LA LIGNE TOURS-LOCHES /
NOUVEL AVENIR DE LA LIGNE TOURS-LOCHES

(RAPPORT N° 7)

M. FOURNIÉ Philippe. - Mes chers collègues, bonsoir.

Tout le monde me dit de faire court, comme si j'avais l'habitude de faire long ! Mais comme c'est le dernier rapport, *a priori*, de la mandature, je vais faire court.

Je ne vais pas vous faire l'histoire de Tours-Loches, une ligne qu'on appelait auparavant « petite ligne » et qu'on appelle aujourd'hui « desserte fine du territoire », mais une ligne qui est malade et qui a été longtemps abandonnée par les responsables qui en avaient la charge légalement, c'est-à-dire l'État et la SNCF Réseau. C'est pourquoi, dès 2018, on avait engagé un programme d'urgence pour remplacer 10 000 traverses – alors, on m'avait dit « tu pourrais expliquer chaque traverse », mais non, cela ferait un peu trop long.

Suite à cela, vous savez qu'on s'était engagé à prendre en compte 50 % du coût restant des travaux sur ces lignes de desserte fine du territoire, et après des négociations après avec l'État, on est arrivé à un accord. D'emblée, le gouvernement, Élisabeth BORNE à l'époque, souhaitait fermer la ligne, mais on a voulu, nous, garder cette ligne ouverte, car il y a un réel potentiel de développement, si bien qu'on est arrivé à un accord par lequel on finance globalement 100 % des travaux de cette ligne.

S'agissant du devis initial, suite à des négociations, le Président BONNEAU a signé avec l'État le protocole financier, d'un montant de 36 millions d'euros. Et puis, quelques jours après, SNCF Réseau nous appelle en nous disant : « Non, ce n'est pas 36 millions d'euros, c'est 55 millions. » En « rigolant », je les appelle – je fais vite, là, je peux vous dire que je fais vite, et, en fait, je ne « rigolais » pas trop – et je leur dis : « Il faut que vous nous l'écriviez. » Ils nous l'écrivent et ils mettent 70 millions. Et là, on s'est dit : « Ce n'est pas possible, c'est terminé, on n'acceptera pas cela car c'est quasiment un diktat, donc partons sur une autre logique. Faisons les travaux de régénération du montant de 36 millions d'euros. » La régénération, en terminologie ferroviaire, c'est une mise à niveau, c'est-à-dire qu'on ne fait pas plus que ce qui existe déjà. On s'est dit : « Il faut qu'on réfléchisse différemment ». Et on a bien fait de réfléchir différemment.

Là-dessus, on est allé voir, hors SNCF, des industriels. J'en parlais tout à l'heure, on est allé voir Alstom, qui est aussi venu nous voir, on a vu différentes entreprises, SOCOFER à Saint-Pierre-des-Corps, on a vu des entreprises liées à la distribution des start-up qui travaillent sur tous les services digitaux, mais des entreprises du ferroviaire, puisque la loi d'orientation sur les mobilités nous permet de prendre la gestion de la ligne, c'est-à-dire de mettre en concurrence SNCF Réseau. On a donc vu tout le monde, et le monde du ferroviaire est assez petit, car tout le monde a su qu'on était dans une démarche un peu différente, dans laquelle on s'est posé les questions suivantes. Demain, qu'est-ce qu'on veut faire circuler sur cette ligne ? Avec quels enjeux ? Avec quels services dans le train ? Pour combien d'allers-retours ? À quelle vitesse ? Et ainsi de suite.

Je vais prendre un exemple. On est allé voir les entreprises du ferroviaire en leur disant : « Nous, on a trois usages, au niveau du ferroviaire. » Ils nous ont répondu : « Oui, le passager, c'est sûr ! » Oui, mais, dans ces trains, en période estivale, on a aussi besoin d'avoir beaucoup plus de vélos. On leur a alors dit : « Maintenant, il faut qu'en une heure – parce que quand on s'arrête, c'est une heure –, on puisse enlever certains sièges pour mettre des racks vélos, des crochets pour les vélos, etc. » Et puis, troisième option, troisième usage, on s'est dit qu'en période creuse, quand il y avait moins de passagers, qu'on pouvait faire aussi un peu de

logistique, qu'on pouvait amener des cartons, parce qu'on nous a expliqué pendant trop longtemps que les derniers kilomètres ne pouvaient se faire qu'avec des camions. Ainsi, on s'est demandé pourquoi on n'utiliserait pas nos trains en période creuse, quand il y a moins de monde, quand les gens sont déjà au travail ou sont déjà rentrés, pour transporter... À partir de là, les industriels nous ont fait des propositions qui sont vraiment sorties de l'ordinaire, des trains légers, etc. Un jour, il faudra qu'on prenne le temps, notamment en commission, pour parler de ce que les industriels proposent aujourd'hui, car ils sont en pleine réflexion, comme nous. On n'est pas les seuls à avoir cette réflexion.

Bon, cela, c'est dit. Aujourd'hui, où on en est ?

On a deux phases. Il y en a une qui n'est pas écrite, car on l'a seulement depuis mardi. Mais on a deux phases.

- On a la phase de fin des travaux, la phase de fin de la première partie des travaux prévue en 2022. Là, SNCF Voyages, TER Centre nous dit : « On vous a écoutés. » Comme quoi, parfois ! Et nous, on réfléchit, et, avec la même infrastructure – ce que SNCF Réseau ne nous a jamais dit, mais ce sont les autres, SNCF Voyages... –, on estime qu'on peut faire circuler quasiment trois fois plus de trains. Et même si on réalise un rétrofit des trains, on pourra faire les usages avec quelques adaptations. Ils nous disent : « Ce que vous voulez, amener des petits cartons, mettre des vélos, etc. » Je leur réponds « chiche, on va pousser les feux ». Mais cela, ce n'est que la première étape. Il faut que les gens comprennent qu'on n'a pas mis 36 millions d'euros de travaux pour rien. Et les 36 millions d'euros de travaux, s'il y a plus de liaisons, plus de sillons, plus d'allers-retours avec des usages qui évoluent, même s'ils ne sont pas parfaits dans un premier temps, ce n'est pas pour 2025, 2026 ou 2027, c'est 2022. Dernier trimestre 2022. C'est le premier temps.

- Après, ce que j'ai dit, c'est qu'il faut qu'on se mette autour de la table sur les projets qu'on a... Cela, ce sont les projets de trains légers hydrogène, des choses véritablement différentes. Il y a aussi SOCOFER qui nous a présenté des navettes autonomes, mais c'est un peu plus compliqué sur Tours-Loches. On a plein de sujets, mais il faut les envisager dans une démarche beaucoup plus longue, beaucoup plus participative, avec les usagers, avec les entreprises, avec la Métropole, avec les collectivités locales pour savoir véritablement, à terme, d'ici cinq, six ou dix ans ce qu'on fait, ce qu'on va mettre dessus.

Voilà, ce qu'on vous propose, c'est la convention, mais pas uniquement la convention. Pour la convention, il y a un chemin, et ce chemin-là, on va l'avoir pour toutes les lignes de desserte fine du territoire et pour Orléans-Châteauneuf, etc., car on y travaille et on travaille différemment, on travaille sur des systèmes beaucoup plus légers, beaucoup plus agiles et qui correspondent aux besoins des territoires et aux enjeux des territoires.

Voilà ce que je voulais vous dire – j'ai été rapide.

M. le Président. - Merci beaucoup. Merci beaucoup, Philippe FOURNIÉ.

Nous y allons, Madame GREFF.

Mme GREFF. - Monsieur le Président, il a fallu attendre la fin de la session pour avoir un sujet brûlant, bien exposé par notre collègue Philippe FOURNIÉ ; on a vraiment plaisir à l'entendre, parce qu'au moins, lui, il ne lit pas son texte et on sent qu'il vit véritablement les difficultés qu'il rencontre depuis de nombreuses années. Parce qu'il faut bien se l'avouer, la problématique de Tours-Loches, c'est une « patate chaude » que chacun s'est lancée, personne n'a voulu assumer, chacun s'est passé cette « patate ».

En gros, Philippe, tu viens de nous expliquer que cette problématique, qui existe malheureusement depuis longtemps, est prise en considération par la Région socialiste, dans laquelle tu es, puisque tu fais partie de la majorité, depuis 2008. Ainsi, depuis 2008, les choses ont traîné, rien n'a avancé sur Tours-Loches qui est un vrai problème, et nous sommes en 2021. Et enfin, et enfin un accord a été pris en 2021, et je suis quand même obligée de te dire que, malgré tout, on n'est pas très loin des élections et qu'on peut aussi se poser des questions. Mais enfin, bon, allez, maintenant c'est fait, l'accord est fait, la Région prend à 100 % la ligne, suite à un accord avec l'État, qui, de son côté, s'engage à rénover plusieurs autres lignes régionales.

Mais il faut quand même se rappeler, si je puis me permettre, qu'aujourd'hui la difficulté est toujours prégnante. Aujourd'hui, la liaison Tours-Loches se fait en 1 heure 10 alors que la plupart des gens pourraient faire ce trajet en voiture en 45 minutes. Par conséquent, tu vois que la liaison Tours-Loches mérite, au-delà de l'investissement dont tu viens de nous parler, une amélioration notable.

Il n'y a que deux trains par jour actuellement. Est-ce que dans ton accord, il y aura plus que deux trains par jour ? Parce qu'un train le matin et un en fin d'après-midi, ce n'est pas suffisant. Et, de ce fait, cela ne laisse pas d'autre choix aux usagers que de prendre leur véhicule, et je te rappelle tout de même que les usagers sont au nombre de 200 000 par an.

Dès lors, il faut, en tout cas, c'est ce que j'espère, que les travaux et les améliorations que tu nous proposes nous permettent d'optimiser et d'intensifier la fréquence des trains sur cette liaison Tours-Loches. Cela dit, entre parenthèses, Philippe, Tours-Loches, ce n'est pas la fin du monde, le Département, la Région va au-delà de Tours-Loches, et je pense à mon amie Dominique COTILLON, pourquoi ne pas aller jusqu'à Châteauroux, puisqu'en fait, c'était une ligne qui existait auparavant ? Pourquoi s'arrêter à Tours-Loches ? Tant qu'on y est, et cela fait tellement d'années qu'on attend, eh bien, allons plus loin.

Réhabiliter la ligne, c'est très bien, je suis d'accord, on est content, tout le monde est content, mais est-ce qu'il y aura davantage de trains ? Ce que vous nous proposiez avec les trains à hydrogène, est-ce que cela apportera aussi une fréquentation plus importante et, en tout cas, une satisfaction pour les usagers – nombreux – et qui attendent beaucoup de ce côté-là ?

Bref, on attend encore beaucoup et je suis un peu sceptique, Philippe, sur 2022. Quand je vois le temps que vous avez mis depuis 2008 pour arriver à un accord en 2021, je crains véritablement que cela ne fasse partie que de promesses pour cette période électorale 2021, et qu'en 2022, finalement, les choses n'aient guère plus avancé.

J'aimerais donc que tu nous apportes quand même davantage de précisions, parce que lors des débats de cette session, nous avons beaucoup entendu parler de Tours-Loches, et j'aimerais bien avoir plus de précisions ce soir, même si nous sommes en fin de session.

M. le Président. - Merci pour votre intervention, Madame GREFF.

La parole est à Monsieur NICAUD.

M. NICAUD. - Merci, cher Philippe, je voudrais absolument partager ton enthousiasme et tu connais mon attachement à cette ligne, et quand Claude GREFF, tout à l'heure, disait « j'aimerais bien que cette ligne puisse desservir ma... *(inaudible, connexion instable)* »*

Cela étant, on vient de nous annoncer qu'un accord avait été passé avec l'État, tant mieux, et mon groupe espère que les 36 millions qui vont être injectés dans la régénération de cette ligne permettront de développer un mode de transport ferroviaire, quel qu'il soit d'ailleurs, beaucoup plus efficace que ce qu'il est à l'heure actuelle. Et comme le disait aussi Claude GREFF, deux allers-retours par jour, c'est vraiment insuffisant, la RD943 qui longe la voie ferrée est saturée en permanence, et les usagers n'ont pas d'autre possibilité, hélas, que d'utiliser leur voiture.

On pourrait très bien envisager, Philippe une desserte ferroviaire avec une fréquence beaucoup plus importante, quelque chose de rythmé qui, si la desserte ne pouvait pas aller jusqu'à Tours ou Saint-Pierre-des-Corps, permettrait au moins de rejoindre le tramway en un point, à Joué-lès-Tours par exemple.

Nous sommes heureux de voir que notre Région s'engage effectivement pour ce qu'on appelait, avant, les petites lignes, qu'elle s'engage donc elle-même sur un investissement très important.

Ensuite, concernant le mode de motricité qui sera choisi, tu as évoqué, Philippe, un certain nombre de dispositifs qui étaient prévus par les industriels. Je crois, en effet, qu'une ouverture et un appel d'offres assez large permettront de faire des choix raisonnables en matière de matériels. Je lisais dans le rapport que toi-même et les services avez indiqué qu'il n'y avait plus qu'un seul train de fret qui parcourait cette ligne. À une belle époque qu'a peut-être connue aussi Monsieur CINTRAT, quand la coopérative agricole de Touraine organisait un transport massif de fret par les lignes SNCF, le nombre de trains de céréales était très important.

J'espère donc vraiment qu'on va arriver à avoir une desserte importante, car cette ligne est un maillon essentiel, au bord de cette 943, pour desservir des villes importantes, et je vous rappelle en passant que si vous desserviez Châtillon demain, je serais ravi.

Voilà, cher Philippe, je m'engage à soutenir toutes les opérations que tu pourras mener dans ce cadre-là.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur NICAUD.

Monsieur de LA RUFFIE a la parole.

M. de LA RUFFIE. - Merci, Monsieur le Président.

Je vais peut-être déborder un peu sur mon temps de parole, s'il n'est que de trois minutes, et prendre sur celui du groupe.

Vous le savez, je l'ai souvent dit dans cet hémicycle, l'aménagement du territoire ne peut être efficace que si on développe les moyens de transport et les moyens de communication.

Alors, Loches, cité royale, chef-lieu d'arrondissement et de communauté de communes au sud de la Touraine, ne peut à l'évidence se contenter de la situation actuelle, sauf à voir sa population se paupériser et disparaître. Il faut, au mieux, 49 minutes pour relier le centre-ville de Tours à celui de Loches, distants seulement de 42 kilomètres par la D943. En plus, cette voie routière est dangereuse et accidentogène, et, pourtant, rien n'est fait pour l'améliorer et la sécuriser. Au contraire, l'État se désengage, le Département n'a pas les moyens et la Région refuse d'assumer sa part par pure idéologie « antibagnole ».

Reste la voie ferrée, le train. Il faut actuellement plus d'une heure, Claude GREFF l'a dit tout à l'heure, pour relier les deux villes en train, avec seulement deux allers-retours et demi par jour. Il faut évidemment maintenir cette ligne mais également la renforcer, l'améliorer, voire la prolonger.

Vous nous proposez une convention qui porte, d'une part, sur un investissement important et, d'autre part, sur un projet de partenariat innovant.

S'agissant du financement, tout d'abord, s'agissant du montant des travaux, il nous est difficile d'apprécier ce coût annoncé de 36 millions d'autant que nous n'avons pas suffisamment d'informations sur l'état général de la ligne. Y a-t-il des ouvrages d'assainissement à travailler ? Des parois berlinoises à améliorer ? Il est difficile d'apprécier tout cela. Au vu des voyages quotidiens, deux et demi, et d'un train de fret par semaine, cela peut paraître excessif, sans compter le coût des charges d'exploitation. Par ailleurs, la SNCF a-t-elle essayé de trouver des pistes d'économie dans l'estimation de ces travaux ? Au vu de la fréquence envisagée sur la ligne, du rail neuf n'est pas forcément nécessaire, il aurait peut-être été opportun d'utiliser du rail de réemploi, d'autant qu'actuellement les cours des matériaux sont en train de flamber. Mais une ligne ferroviaire est, il est vrai, rarement rentable, et ce qui compte, c'est son impact économique sur les territoires qu'elle dessert.

Sur l'objet de la convention, il ne faut pas oublier... Alors, j'ai bien entendu Monsieur FOURNIÉ dire qu'il a eu un appel téléphonique mardi, mais sur la convention telle que vous nous la proposez, le seul objectif, c'est la sauvegarde de la ligne et son maintien pour une période de 15 à 20 ans. L'objectif est d'empêcher les ralentissements actuels ou à venir de la ligne à 60 kilomètres/heure et de retrouver une vitesse de 75 à 85 kilomètres/heure, et de pérenniser la ligne pour quelques années. Cet objectif, admettons-le, est un peu décevant. C'est la raison pour laquelle, au-delà de ces travaux urgents, la Région prend l'initiative de mettre en place une réflexion sur les perspectives de cette ligne pour les années ou les décennies à venir, dont acte. Des bonnes idées sont avancées, mais n'a-t-on pas manqué d'ambition ?

Dans les bonnes idées, il y a bien évidemment la mise en place d'une rame à hydrogène ; il s'agit là d'une perspective intéressante. Une rame à hydrogène dont le poids est plus léger que les rames actuelles permet de réduire l'impact sur les infrastructures, les rails, les traverses et donc de faire des économies à long terme. Le coût d'une rame à hydrogène est d'environ 11 millions d'euros, mais a-t-on prévu également le coût de la construction de la station hydrogène pour créer et stocker l'hydrogène ? Cette station pourrait d'ailleurs être mutualisée avec les futurs transports urbains de la Métropole de Tours. De même, il faut prévoir le coût de l'adaptation du technicentre de maintenance de Saint-Pierre-des-Corps à ce nouveau matériel. L'avez-vous déjà pris en compte dans votre budget ? Cela ne transparaît pas.

Autre bonne idée, c'est le transfert de la ligne à un autre gestionnaire d'infrastructure. Cela va dans le bon sens pour une petite ligne non structurante pour le réseau ferré national.

Mais il y a quand même des rendez-vous manqués et un manque d'ambition.

D'abord, sur la fréquence. Cela a déjà été dit mais je le répète, n'aurait-on pas pu augmenter la fréquence des trains ? Deux allers-retours par jour entre Tours et Loches, c'est très insuffisant. Si nous souhaitons pérenniser notre réseau de chemin de fer afin de permettre à nos administrés à se déplacer facilement, sans prendre leur voiture, il faut augmenter nécessairement la fréquence des trains. N'oublions pas que les étudiants et certaines personnes n'ont pas forcément d'autres moyens de locomotion. Le ferroviaire n'est-il pas une bonne solution pour désengorger la circulation routière, éviter les bouchons du matin au soir et réduire la pollution ?

Par ailleurs, sur l'innovation en matière d'infrastructure, n'aurait-il pas été intéressant de repenser complètement le réseau de demain avec cette ligne en innovant davantage ? Plutôt que de limiter l'appel à projets à la gestion de l'infrastructure, n'aurait-il pas été plus innovant d'étendre cet appel à projets à la rénovation totale de cette infrastructure ? On l'a dit, certaines entreprises françaises spécialisées dans le ferroviaire sont en mesure de proposer des modèles économiques intéressants avec des idées innovantes. Il est possible de repenser toute l'exploitation jusqu'à la maintenance des trains, ce qui permettra de réduire le coût de maintenance des rames. Si ce modèle est satisfaisant, on pourra ensuite l'utiliser pour lancer d'autres lignes comme, bien sûr, Orléans-Châteaudun.

L'autre manque d'ambition, c'est l'extension de la ligne jusqu'à Châteauroux, bien évidemment. Vous le savez, la ligne Tours-Châteauroux est abandonnée depuis des années, même depuis des décennies. La réflexion globale que vous engagez sur la ligne Tours-Loches, avec la mise en place d'une nouvelle démarche partenariale, n'aurait-elle pas pu concerner également la reprise de la ligne Loches-Châteauroux ? Doit-on rappeler qu'il faut près de deux heures et demie pour relier par la route Tours et Châteauroux, deux chefs-lieux de département distants seulement de 110 kilomètres ? Que les poids lourds qui descendent du nord-ouest de la France et de Grande-Bretagne pour rejoindre Toulouse et l'Occitanie sont de plus en plus nombreux sur cette route et que le fret ferroviaire pourrait se développer ? Que les bassins de Châtillon-sur-Indre, bien sûr, et de Buzançais ont tout autant besoin d'être irrigués par le train ? Cela aurait été un beau projet, ambitieux et performant. Malheureusement, cela ne semble pas être à l'ordre du jour et nous le regrettons.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. - Merci, Monsieur de LA RUFFIE.

Mme MÜNSCH-MASSET, pour le groupe SRD.

Mme MÜNSCH-MASSET. - Merci, Monsieur le Président.

La ligne Tours-Loches a fait l'objet, nous l'avons dit et je le redis, d'un engagement total et constant de la Région ; on ne peut pas en dire autant de tous les acteurs. Je le dis et je le rappelle à Madame GREFF et à ses amis politiques, les arguments de rentabilité, avec ce terme de « petite ligne », auraient, sans le combat qui a été mené par la Région, eu raison, je crois, du maintien pur et simple de la ligne. On a même entendu dire qu'il fallait avoir une stratégie radicalement différente, que nous étions appelés à reporter tous nos crédits pour rénover cette fameuse RD943, qui ne relève aucunement de nos compétences et de nos champs d'intervention.

Ce n'était pas seulement un combat de convictions ou de paroles, comme je l'ai entendu. Je vous rappelle qu'au printemps 2019, 3,8 millions d'euros, si je me souviens bien, ont été investis pour changer 10 500 traverses, et si ces travaux de précaution – à l'époque, le Contrat de plan État-Région n'était pas encore établi – n'avaient pas été engagés par la Région, la ligne aujourd'hui serait fermée.

L'étape qui nous est soumise aujourd'hui est majeure, car, finalement, elle renverse un paradigme et elle incarne notre conception de l'aménagement et de l'équilibre des territoires. Longtemps en sursis, la ligne Tours-Loches peut devenir une ligne pionnière de modernité. Le territoire du Lochois, son dynamisme aussi bien démographique qu'économique a besoin de cet axe symbole de désenclavement. Ce territoire et ses habitants méritent de bénéficier de cette innovation technologique, environnementale, juridique.

Je ne peux que me réjouir que le Lochois soit le territoire de notre Région, voire de notre pays qui ouvre la voie aux enjeux futurs du secteur ferroviaire, et je veux en remercier chaleureusement mon collègue Philippe FOURNIÉ.

M. le Président.- Merci, Madame MÜNSCH-MASSET.

Monsieur ROIRON a souhaité avoir la parole.

M. ROIRON.- Monsieur le Président, chers collègues, je souhaite simplement dire que si nous avons écouté un certain nombre de technocrates, depuis longtemps nous aurions fermé nombre de lignes dans notre Région. Grâce à une volonté politique qui a été indiquée par vous, Monsieur le Président, et par le vice-président, nous avons fait de cette ligne aussi un exemple d'aménagement du territoire. Rappelons-nous un rapport qui a été commandé par le gouvernement il y a quelques mois ou quelques années, qui disait que toutes ces lignes, qui n'étaient pas forcément des lignes structurantes au niveau national mais qui étaient des lignes essentielles pour la vie de nos territoires, devaient fermer.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Nous faisons l'effort financier de mettre 36 millions d'euros, c'est un effort important, et cet effort, nous allons aussi l'illustrer par notre volonté forte de créer un avenir pour ces territoires avec des trains qui seront plus légers, parce que cela pourra, je crois, permettre à tous les territoires de la Région Centre-Val de Loire et particulièrement du Lochois qui en a bien besoin, d'avoir une ligne de qualité grâce à laquelle les gens pourront se déplacer. Et cela permettra aussi à ces départements et à cette partie de notre Région d'être encore plus attractifs pour le tourisme.

Merci à vous.

M. le Président.- Quelques éléments de précision, je dirai également un mot, mais Philippe FOURNIÉ a beaucoup de choses à faire partager.

M. FOURNIÉ Philippe.- Monsieur le Président, je pense que je n'ai pas été assez clair et je vais parler peut-être un peu plus fort, même si je vois que certains des premiers intervenants sont plus dans une posture politique en vue des prochaines échéances électorales que dans une démarche d'explication et de construction.

Je veux rappeler quand même que chacun a sa compétence. Je le rappelle, jusqu'à preuve du contraire, jusqu'à ce que la loi change, l'infrastructure ferroviaire relève de l'État et de son bras armé SNCF Réseau. Et c'est la loi ! Et quand les régions investissent, quand la Région Centre-Val de Loire investit, sur ses fonds propres, c'est parce que l'État est défaillant, parce que les gouvernements, les uns après les autres, ont été défaillants. Et, Madame GREFF, vous avez été ministre, vous avez été députée, je ne vous ai jamais vue non plus intervenir là-dessus. Parce que chacun doit assumer ses responsabilités quand il est en fonction.

Nous, nous avons assumé nos responsabilités quand, dans un rapport, le rapport DURON, l'État avait indiqué à l'époque que la plupart des lignes de desserte fine du territoire, les petites lignes devaient fermer parce qu'elles n'étaient pas rentables. Et, je le rappelle, en 2015, quand on avait eu le premier entretien avec Elisabeth BORNE... Pour l'anecdote, j'étais en retard, je n'étais pas venu en train mais j'étais en retard, et François BONNEAU m'envoyait des messages en me disant « elle veut fermer Tours-Loches ». Le préalable, c'était fermer Tours-Loches. C'était un totem. Pour que l'État s'engage ailleurs, il fallait fermer Tours-Loches. Et nous, on a dit non.

Tours-Loches, ce n'est pas uniquement, Mesdames et Messieurs, deux trains et demi. C'est vrai que c'est peu, mais c'est aussi des trains de fret, et on lui avait dit « mais qu'est-ce que vous prévoyez à la place des trains de fret ? », elle ne savait pas quoi répondre, parce que personne ne lui avait qu'il y avait des trains de fret. D'ailleurs, pour beaucoup, je l'apprends, parce que personne ne l'a dit.

Ces lignes ont plusieurs vocations. Elles ont une vocation de transport de passagers, elles ont une vocation de transport de fret ou elles ont une vocation industrielle. À partir de là, nous avons dit « on ne veut pas les fermer, on s'engage ». On ne va pas refaire l'histoire, mais on peut vous la refaire, c'est-à-dire qu'au-delà de nos compétences, on s'est engagé à 50 %. Et ce n'était pas en période électorale, cela fait trois ans qu'on s'engage, cela fait trois ans qu'on négocie, et on est la première région à avoir signé ! La seule Région à avoir signé aujourd'hui le protocole financier, c'est-à-dire la possibilité d'engager les travaux ! Les autres, elles négocient encore. Certaines sont plus dans la posture que dans la négociation, mais nous, nous avons dit de ces lignes, nous avons dit de ces territoires qu'elles avaient et qu'ils avaient un avenir, et ce n'est pas seulement en disant « on va faire ». On s'est engagé, et les travaux, ils arrivent, ce sera en 2022.

Alors, Monsieur de LA RUFFIE, oui, cela coûte cher, les travaux ferroviaires, mais il faut suivre les budgets ; le budget des transports, c'est le premier budget de la Région. Moi, je veux bien, mais c'est normal, car les travaux ferroviaires coûtent extrêmement cher. Et quand on dit qu'on n'intervient pas sur le routier, c'est aussi parce qu'on intervient à la place de l'État sur le ferroviaire et que cela nous coûte extrêmement cher. Mais, dans d'autres régions, il y a des départements qui interviennent sur le ferroviaire. Moi, je veux bien qu'on nous explique tout cela.

Après, vous ne m'avez pas écouté. Vous ne m'avez pas écouté ! Je n'ai pas eu un « coup de fil » mardi. Avec les services on travaille, et, Claude GREFF l'a très bien dit, je n'ai pas besoin du dossier pour le connaître. Je n'ai pas besoin qu'on m'écrive quelque chose pour connaître le dossier, car le travail qu'on conduit avec les équipes, c'est un travail quotidien, c'est un engagement quotidien. Et quand, mardi, on avait encore un point sur Tours-Loches, SNCF... Ce n'est pas SNCF Réseau, car, là aussi, les discours de posture, à un moment donné, tard le soir parce qu'on veut peut-être faire le *buzz*, ce n'est pas le sujet. Il ne faut pas se tromper entre SNCF Réseau et SNCF TER.

Quand SNCF Réseau nous propose, dès la fin des travaux en 2022, c'est-à-dire pas demain ni après-demain, de multiplier par deux et demi le nombre de trains, le nombre d'allers-retours...

Vous nous le demandez, mais je vous l'ai proposé il y a cinq minutes. Et après, on engage une démarche beaucoup plus active, beaucoup plus longue, par laquelle, comme Cathy MÜNSCH-MASSET l'a dit, on veut être innovant.

Et quand, tout à l'heure... Vous ne m'avez pas écouté non plus. Ou peut-être n'ai-je pas été assez long sur les trains à hydrogène, les trains légers. Aujourd'hui, en France, cela n'existe pas ! On va vous le dire dix fois, on homologue deux trains allemands qui existent pour venir expérimenter, et, avec les éléments qu'on va avoir, on va pouvoir définir ce qu'il nous faut en stations d'avitaillement, ce qu'il nous faut en termes de maintenance, à Saint-Pierre-des-Corps ou ailleurs. La maintenance des deux trains, elle ne va pas se faire au technicentre de Saint-Pierre-des-Corps, elle va se faire dans une entreprise privée à Saint-Pierre-des-Corps. Alstom travaille avec nous là-dessus. On va regarder ce qu'il nous faut pour circuler, combien il nous faudra de trains. C'est un travail qui va être passionnant, mais on est devant une friche, et la friche, on veut la travailler collectivement, avec tout le monde et sur le long terme.

Nous, ce que nous proposons ce sont deux temps. Un temps à partir de 2022, à la fin de la première période de travaux, avec plus de trains, « mieux de trains », avec des usages différents. Il faut arrêter de penser... Oui, il y a du monde en heures de pointe, mais comme dans tous les trains de France ! Et il y a moins de personnes dans les autres trains. Par conséquent, il faut mettre autre chose, il faut faire autre chose en périodes creuses ! Autrement, qu'est-ce qu'on fera, petit à petit ? Certaines régions ferment les heures creuses, et ce n'est pas ce que nous voulons faire. Nous voulons faire du multi-usage, c'est-à-dire redonner une vie au train, redonner une autre perspective au train.

Alors je veux bien qu'on soit dans la posture, mais, aujourd'hui... J'allais dire « diantre ! », mais cela fait un peu « bamboche ».

Je crois qu'il faut qu'on soit clair là-dessus. On a une ligne extrêmement malade, qui était abandonnée. On lui a redonné une vie. Demain, on veut lui redonner un avenir. Et ce sont deux choses différentes. Le travail ne va pas être facile, il va être long, il va être assez cher – cela, c'est pour les services, mais ils me connaissent –, mais je crois que c'est indispensable. Et on veut le faire avec les territoires, avec la Métropole, avec les communautés de communes mais aussi avec les usagers, c'est-à-dire les gens qui vivent, qui le prennent et qui demain l'utiliseront.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce rapport.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Philippe FOURNIÉ, d'avoir rétabli un certain nombre d'éléments de vérité.

Je veux, puisque c'est le dernier rapport, que vous ayez, mais si vous en avez le désir, la fierté de ce que la Région dans laquelle vous êtes élus fait pour le ferroviaire. Et là, on a une illustration extraordinaire de cela. Je le sais, je suis président délégué de Régions de France, je sais où on en est. Il y a une autre région pour laquelle la question de la signature s'est posée, c'est Grand Est, mais ce n'est pas signé. Partout ailleurs, il y a zéro pour la mobilité dans le CPER, parce que rien n'a été reporté – rien n'a été reporté –, aucune des lignes du quotidien dont Philippe a parlé n'est prise en compte.

Dans notre Région, vous y avez participé, puisque lorsqu'on a été informé du contenu du rapport SPINETTA, qu'il était établi que cinq lignes allaient fermer, je vous ai proposé de réagir collectivement, à chaud, et on a voté un texte en disant que si l'État mettait 50 %, nous mettrions 50 %. On a fait la « négo », cela a duré un an et demi. Et on a été les seuls à la gagner. Ok ? On a été les seuls à la gagner.

On ne paie pas tout à fait 50 %, on paie 47 %, dans la « négo ». Et au moment où on obtient cela, nous disons qu'on veut aller vite, car on veut que les entreprises spécialisées puissent travailler dès 2021-2022, en sachant que ce n'est pas évident de retenir les entreprises spécialisées. Et on le fait. Parallèlement, je n'accepte pas et je vous propose de ne pas accepter non plus que lorsque la SNCF nous donne un devis pour aller chez le ministre pour la rénovation d'une ligne, elle puisse nous dire le lendemain, une fois qu'on a topé avec le ministre, que cela coûtera deux fois ou trois fois plus cher. Ce n'est pas acceptable, et nous ne l'acceptons pas ! Et le devis, il sera respecté. Le devis sera respecté.

Autre fierté, on a parlé du fret. Connaissez-vous d'autres régions qui ont aujourd'hui financé des lignes de fret ferroviaires ? Il n'y en a pas. Nous en sommes, nous, à la cinquième ligne dans laquelle nous avons engagé la Région. Désormais, nous l'engageons aux trois tiers, avec un effort État-SNCF, un effort de la Région et nous demandons aux chargeurs de financer. Et nous parvenons à les faire financer sur la ligne Orléans-Voves, puisqu'on a recommencé à réarmer l'offre, on a une intervention, et de l'axe céréales, et de l'armée qui va utiliser cette ligne, pour partie, pour la base de Bricy. On a monté cela et on est les seuls à l'avoir fait. Et on l'a monté très concrètement sur ce qui nous intéresse, car Châteauroux-Buzançais, qui est une partie importante en fret de ce qui sera demain Châteauroux-Buzançais-Loches, en fret, c'est fait et c'est financé par la Région.

Et nous sommes comme toutes les autres régions mais plutôt plus avancés, puisque nous faisons partie des quatre ou cinq régions qui, d'une manière ou d'une autre, financent, cofinancent de la recherche et développement sur l'hydrogène avec Alstom pour que ce train soit rapidement mis en œuvre, adapté aux règles françaises et puisse fonctionner. Et comme Philippe l'a dit, l'a établi, nous sommes là-dessus particulièrement en pointe et particulièrement ambitieux. Je veux qu'on le dise à nos concitoyens, qu'on ne les prenne pas

en otages avec des informations qui seraient politisées au mauvais sens du terme – politisées au mauvais sens du terme – pour régler d'autres combats. Ce ne serait pas correct par rapport à la vérité qu'on leur doit. On leur doit la vérité là-dessus, la vérité de notre engagement, la vérité de l'engagement de l'État puisqu'il a été obtenu désormais à 50 %, la vérité du choix que nous faisons pour l'avenir.

Quant au choix sur le routier, je l'ai redit aux collègues présidents de département, là aussi, il faut que vous soyez fiers. Si je vous dis que la Région Centre-Val de Loire aura apporté à ces départements près de 200 millions d'euros – près de 200 millions d'euros – pour la mise en place du très haut débit, cela, c'est vraiment de la liaison, c'est vraiment de l'aménagement du territoire. Cherchez une autre région qui a fait le même type d'effort. Il n'y en a pas. Nous ne pouvons pas à la fois faire le très haut débit, faire le ferroviaire – vous nous demandez de le faire et vous avez raison, mais nous le faisons seuls, il n'y a aucune intervention des départements – et faire les routes en plus, à la place des départements qui ont, certes, une responsabilité avec des tensions budgétaires, mais nous aussi. On fait des choix qui sont, et vous nous l'avez reproché tout à l'heure, extrêmement ambitieux sur le plan financier. Faudrait-il que, pour refaire la trésorerie des départements, on « explose » les finances de la Région, qu'on fasse n'importe quoi et qu'on ne puisse plus assumer nos responsabilités ?

Disons très clairement à nos concitoyens qu'on est engagé sur ces lignes du quotidien, qui ne sont pas des petites lignes, qu'on est engagé, en effet, sur un service nouveau, Philippe le décrit très bien, un service qui n'est pas totalement bordé, parce qu'on est dans l'innovation, on est dans la recherche de ce qui peut être fait, mais c'est tout à fait essentiel et c'est notre conception de l'aménagement du territoire. On parle de Tours-Loches, on parle de Tours-Chinon, Chinon, quand je rencontre des habitants de Chinon, ils disent très clairement... Parce que la question de la fermeture de la ligne de Chinon a été posée déjà par le passé, et si on avait laissé faire à ce moment-là, Chinon n'existerait plus comme sous-préfecture.

On a assisté l'autre jour à une très belle présentation du rôle métropolitain de Tours par rapport à l'irrigation des villes et des sous-préfectures, eh bien ce que nous faisons là-dessus, c'est une vision moderne de l'aménagement du territoire, une vision exigeante de l'aménagement du territoire, et il faut un peu de temps pour le faire. Depuis qu'on a la responsabilité, et il n'y a jamais que deux ans qu'on a cette responsabilité, on a fait tout ce qu'on vient de dire. En conséquence, l'ambition, soyez-en assurés, elle est peut-être la vôtre mais elle est totalement la nôtre.

Merci de cette écoute, cela me paraît déterminant.

(Applaudissements)

Maintenant, on va mettre aux voix ce dernier rapport de notre session.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR

Abstention : Monsieur VERDIER

M. COMMANDEUR. - Pour préciser les choses, Fabien VERDIER s'abstient, moi, je vote pour.

Et si je peux me permettre une petite remarque, mais très rapidement.

M. le Président. - Je t'en prie.

M. COMMANDEUR.- Cher Philippe, Monsieur le Vice-président, moi, je suis lochois, ma mère habite encore à Loches. J'ai été scolarisé au lycée à Loches et j'ai pris cette ligne de train pour aller à Tours assez régulièrement, il y a plus de trente ans maintenant, on ne rajeunit pas. Et j'ai vu cette ligne se dégrader, elle se dégrade depuis trente ans. Alors, je ne veux pas défendre spécialement Claude GREFF, mais Claude GREFF, elle était secrétaire d'État à la Famille. Depuis trente ans, je pense qu'on a eu des présidents, des Premiers ministres et des ministres des Transports, socialistes mais aussi Les Républicains, et je crois que le tort est partagé. Je voulais juste dire cela en deux mots.

Tu es passionné, mais, voilà, je pense que la dégradation de cette ligne, c'est trente ans d'abandon, quels que soient les bords politiques. C'est tout.

M. le Président.- Merci, Pierre.

On a bien pris le vote, il est unanime, avec simplement une abstention de Fabien VERDIER, et il y a une question.

M. MARTINET.- J'ai une demande de Claude GREFF qui voudrait reprendre la parole.

(Brouhaha)

M. le Président.- Madame GREFF, vraiment, je vous donne une minute montre en main, vous apportez votre précision.

S'il vous plaît, Madame GREFF, une minute.

Mme GREFF.- Je vous rappelle quand même, et je voudrais juste à dire à Philippe, que, oui, en effet, j'ai été députée et secrétaire d'État, mais il a une petite mémoire, parce que je suis intervenue en tant que députée, et si votre accord a réussi, est une réussite aujourd'hui, c'est parce qu'il y a aussi Sophie AUCONIE, députée, et le sénateur Pierre LOUAULT qui sont intervenus auprès de l'État. Vous n'êtes donc pas les seuls à avoir fait quelque chose. Cela, c'est le premier point.

Et vous venez à l'instant, Monsieur le Président, de parler de la fibre. Oui, la Région apporte de l'argent, mais je dois vous rappeler que les départements en apportent également.

M. le Président.- Mais c'est leur « boulot » ! C'est leur « boulot », c'est leur compétence.

Mme GREFF.- Arrêtez donc votre autosatisfaction permanente !

M. le Président.- C'est bien qu'ils le fassent, mais c'est leur compétence, comme c'est bien que nous fassions le rail, et c'est notre compétence.

Mme GREFF.- Exact, mais ne dites pas toujours que c'est vous qui faites tout.

M. le Président.- Voilà, merci, Madame GREFF.

Mme GREFF.- Cela devient insupportable !

M. le Président.- Merci, Madame GREFF. Merci.

Mme GREFF.- Je vous en prie !

M. le Président.- Le vote est donc acquis dans les conditions que nous avons dites, avec une abstention qui est celle de Fabien VERDIER, le reste des votes étant positif, et je vous en remercie.

Nous abordons maintenant le vote des vœux.

Nous avons été destinataires de huit vœux. Le premier vœu est présenté par le groupe SRD et il porte sur la revalorisation du métier d'aide à domicile, et c'est Anne LECLERCQ qui le présente. Rapidement, merci.

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE SOCIALISTES, RADICAUX
ET DEMOCRATES « POUR REVALORISER LES METIERS
D'AIDE A DOMICILE »**

Mme LECLERCQ.- Monsieur le Président, chers collègues, je vais essayer de faire bref, même si, vraiment, sur le sujet, il y aurait beaucoup à dire. Mais j'espère que ce vœu obtiendra l'unanimité de notre assemblée.

Nous vous présentons un vœu pour protester contre ce que je pourrais appeler un scandale. Dès les débuts de la crise Covid, les travailleuses – je dis « travailleuses », parce que la majorité fait loi, je pense – à domicile ont été oubliées pour les distributions de masques, pour les équipements de protection, etc., et pourtant, elles étaient là, elles étaient là quotidiennement auprès de nos aînés. Et je vous passe toutes les vexations accumulées depuis des années. Et au bout d'un an, Ségur de la santé, quand il s'est agi de revaloriser leur salaire, il n'y a plus eu de financement, on répond « cela coûte très cher ». Eh bien oui, mais c'est l'honneur de notre société de faire face. Dans quelle société vivons-nous ? Quel mépris, ce genre de réponse ! Les structures employeuses sonnent à nouveau l'alerte. Dans quelles conditions peuvent-elles recruter ? Comment recruter ? Et la problématique se pose également au niveau des entrées en formation. J'abrège.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 18 février 2021 à Orléans, demande au ministère des Solidarités et de la Santé la revalorisation des salaires des aides à domicile et demande au Parlement de légiférer pour établir un tarif unique de l'aide à domicile en France.

M. le Président.- Merci pour la présentation de ce vœu, présentation à la fois claire et synthétique.

Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, qui ne serait pas d'accord pour faire le constat, effectivement, de la situation actuelle des aides à domicile ? Il y a un mouvement social en ce moment en Loir-et-Cher, d'ailleurs, et peut-être dans d'autres départements. Mais c'est vrai aussi des aides-soignantes, c'est vrai des infirmières, c'est vrai de beaucoup de professions. On a en effet un problème sur toutes ces professions d'aide à la personne et sur les professions de santé.

Par contre, la demande qui est faite pose problème, car quand on demande au Parlement de légiférer pour obtenir un tarif unique, certes, le Parlement peut légiférer, mais ce n'est pas l'État qui paie, c'est à la charge, directement ou indirectement, des départements, puisque ce sont ceux qui viennent abonder la participation des familles, etc. Mais c'est beaucoup d'employeurs – le plus gros réseau est d'ailleurs associatif –, dont on connaît les difficultés financières. Dès lors, si on veut augmenter le tarif horaire des aides à domicile, ce qui serait justifié, il faudrait aussi trouver les moyens de financer ces organismes. Cela me paraît difficile en l'état, un peu simple sous la forme de ce vœu, et je préfère m'abstenir.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER, donc abstention.

Monsieur MARTINET.

M. MARTINET.- Juste pour préciser que, dans l'ordre du jour, on n'a pas parlé de la communication sur les actions contentieuses.

M. le Président.- Oui.

M. MARTINET.- Enfin, je ne veux pas vous embêter avec cela, mais, pour une fois que je suis tout seul, je suis le dossier...

M. le Président.- On termine sur le vœu...

M. MARTINET.- Parce que d'habitude, je suis au lit !

M. le Président.- On termine sur le vœu et on le fera.

M. MARTINET.- Ce qui est incroyable, Président, c'est de faire un vœu. C'est de faire un vœu ! Cela devrait être naturel, qu'on puisse payer les gens pour le travail fourni ! On veut que les gens restent à domicile, mais on ne paie pas les personnes qui vont faire le « boulot ». Moi, honnêtement, comme toi, Anne, je trouve cela scandaleux. Et il n'y a pas qu'eux, bien sûr. Mais là, ils sont en première ligne. On demande de garder les gens à domicile, cela coûte moins cher que les EHPAD, les maisons de retraite, mais on ne les paie pas !

Ainsi, oui, deux fois oui, Président, nous sommes favorables à ce vœu.

M. le Président.- Merci.

Ensuite, pour le groupe les Écologistes, Madame TRICOT.

Mme TRICOT.- Président, bien évidemment, nous voterons pour ce vœu. Nous sommes pleinement en accord avec la nécessité de revaloriser ce métier. D'ailleurs, Charles FOURNIER est mobilisé aux côtés des aides à domicile de l'ADMR déjà depuis plusieurs semaines.

Ils font partie, comme nous l'avons indiqué, des grands oubliés de la loi Ségur, comme les aides-soignantes du secteur médico-social, du secteur du handicap également, alors que leur travail est essentiel pour permettre aussi aux personnes en grande vulnérabilité

de rester chez elles et de ne pas encombrer les services des hôpitaux si durement touchés en cette période de Covid. Par conséquent, nous voterons pour.

Merci.

M. le Président.- J'ai une demande de prise de parole de Pierre COMMANDEUR.

M. COMMANDEUR.- Merci, Monsieur le Président.

Je prends deux minutes, mais je vous fais un prix de gros. Je vais en effet vous donner ma position sur les huit vœux d'un seul coup, car ce sera la même. Je ne prendrai pas part au vote, et je vais expliquer pourquoi. En fait, on a huit vœux qui sont, comme d'habitude, des bons vœux qui correspondent à des compétences qui ne sont pas du tout celles de la Région.

Il me semble que les groupes politiques qui sont représentés ici ont des députés au Parlement, dont c'est le rôle de défendre ces sujets, de prendre des positions et de voter. Là, on en a 8, on pourrait en avoir 10, on pourrait en avoir 20, parce qu'il y a plein de sujets dont on pourrait parler. Ce ne sont pas des sujets inintéressants. Revaloriser les métiers d'aide à domicile, je suis entièrement d'accord. Après, la question, c'est : qui finance ? L'abandon du projet Hercule, je suis d'accord, cela discute. Le redéploiement des trains de nuit, très bien, mais je ne vais pas tous les égrainer.

Dans cette instance, il y a environ deux ans, on avait voté un vœu qui concernait les compétences du Conseil régional. C'était un vœu pour qu'il y ait une charte de la laïcité qui soit signée par les associations avec lesquelles on travaillait. On n'a jamais eu de retour sur ce vœu, alors qu'il concernait les compétences de la Région. Mais ces huit vœux, eux, ils ne concernent pas les compétences de la Région.

Moi, je ne participerai pas au vote sur ces vœux, je pense que c'est du temps perdu, que c'est inutile. Il y a des députés, il y a des députés socialistes, il y a des députés Les Républicains, il y a des députés Europe Écologie Les Verts qui sont là pour débattre de cela et prendre des positions.

M. le Président.- Merci pour cette explication de vote.

(Mis aux voix, le vœu du groupe SRD est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre

Abstention : Rassemblement National

NPPV : Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- Nous passons au vœu suivant, qui sera présenté par Jean-Patrick GILLE. Il s'agit d'un vœu EDF dont j'ai compris que les groupes Rassemblement National et peut-être UDC – Jacques MARTINET nous le dira – pourraient le rejoindre. J'ai compris cela ce matin.

Ainsi, présentation du vœu, puis vous nous direz, Monsieur CHASSIER, si vous votez ce vœu.

Présentation du vœu par Jean-Patrick GILLE.

M. GILLE.- Ce qu'a dit MARTINET, là, on le fait quand ?

M. le Président.- Comment ?

M. GILLE.- Il n'y avait pas un sujet qu'on n'a pas traité, là, avant les vœux ?

M. le Président.- J'ai proposé qu'on la passe après les vœux.

M. GILLE.- Ah, d'accord, je pensais qu'on faisait un vœu... D'accord, excuse-moi.

M. le Président.- Après les vœux.

**VŒU PRÉSENTE PAR LE GROUPE SOCIALISTES,
RADICAUX ET DEMOCRATES « POUR L'ABANDON
DU PROJET HERCULE - EDF »**

M. GILLE.- Rapidement, on vous propose un vœu demandant l'abandon du projet Hercule au gouvernement et à la Direction d'EDF. En effet, il s'agit, de notre point de vue, d'un démantèlement de l'entreprise EDF, de l'entreprise publique, et cela ne nous semble pas opportun, un démantèlement pour la scinder. On a déjà connu cela avec France Telecom, et on avait eu une part de responsabilité, il faut bien l'avouer, on a connu cela aussi avec la SNCF – on l'avait séparée, puis on avait reconstruit en mettant une holding, etc.

Là, cette mécanique qu'on connaît bien redémarre et on nous propose, comme les tarifs, EDF Bleu entreprise publique pour le nucléaire, EDF Vert, en bourse, pour les énergies renouvelables et EDF Azur pour les concessions et les barrages hydroélectriques.

Cela veut dire aussi qu'il y a une prise de risque, car on a bien compris que l'énergie était une denrée très importante et stratégique, qui doit rester d'organisation nationale, dans le secteur public, et qu'on renvoie le « renouvelable », qui mériterait d'être très porté publiquement, au marché.

Comme vous le savez, je suis souvent assez d'accord avec la réflexion de Pierre COMMANDEUR sur les vœux. Toutefois, ici, il concerne 12 000 emplois de la Région et autant de familles, et je pense que cela justifie que nous prenions position sur cette réforme qui est proposée. Elle renvoie à une privatisation, à une doctrine, je crois, et on a enfin compris que ce n'était peut-être pas les choses qu'il fallait faire et que notre indépendance énergétique et notre sécurité ne doivent pas dépendre totalement des lois du marché mais relèvent d'une forme de souveraineté nationale. Je pense que, sur tous les bords, par des démarches différentes, on est en train de redécouvrir ces choses-là. Voilà le vœu qu'on vous soumet.

M. le Président.- Je vais donner la parole à Monsieur CHASSIER qui ce matin me disait qu'il pouvait rejoindre ce vœu, et c'était la même position de la part de Guillaume PELTIER à la réunion des présidents.

Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER.- Tout à fait, Monsieur le Président. Nous retirons le vœu que nous avons présenté et qui est sur le même sujet. On développe un peu différemment l'exposé des motifs, mais on se rejoint tout à fait sur le fond. Nous soutiendrons donc ce vœu.

M. le Président. - Merci.

L'UDC ?

M. MARTINET. - Pareil pour l'UDC. Juste un mot. J'ai un petit différent avec Monsieur COMMANDEUR, parce qu'il y a des vœux... Parfois, les gens qu'on rencontre nous disent « qu'est-ce que vous attendez pour faire remonter quelque chose qui vient du terrain ? » Et, de temps en temps, un vœu, même si, parfois, il ne correspond pas à la compétence régionale, cela permet de dire « on a une inquiétude sur ce dossier-là ». Mais, évidemment, le vœu fait partie d'une partie. Après, il faut saisir les parlementaires de notre territoire, il faut saisir les sénateurs. Pour autant, quand on est nombreux à parler d'un sujet et quand une assemblée vote un vœu à l'unanimité, comme là, par exemple, pour l'aide sociale, je pense, quelque part, que cela peut porter. Alors, c'est sûr que cela ne marche pas à tous les coups, mais cela montre au moins qu'on s'occupe des gens.

M. le Président. - Merci.

Pour le groupe les Écologistes.

M. FAUCHEUX. - Pour le groupe les Écologistes, je partage complètement la position de Jacques MARTINET sur l'intérêt des vœux, mais on va s'arrêter là sur le débat, parce qu'il est tard.

Au sujet d'Hercule, les Écologistes sont complètement opposés à ce projet, mais pour des raisons qui sont en partie différentes de celles qui sont présentées dans le vœu et qui, finalement, ont essentiellement à voir avec la vision qu'on a de la place d'un opérateur public dans la transition énergétique et sans doute aussi avec la vision qu'on a de la transition énergétique.

Pour le dire très simplement, votre vœu part du constat qu'il y a 12 000 emplois qui sont chez EDF et qui sont liés à des centrales de production nucléaire, mais il ne projette pas grand-chose quant à l'avenir de tout cela. Or, nous, on est persuadé que c'est une technologie qui n'est pas une technologie d'avenir, qu'elle est coûteuse, qu'elle est risquée, qu'elle est même dangereuse et qu'il faut qu'on arrive à amorcer rapidement le changement, ce qui n'est pas du tout écrit dans ce que vous dites, et c'est ce qui nous différencie, je pense, le plus.

Ce qui fait que nous ne participerons pas au vote, mais nous continuerons à être très actifs dans toutes les actions d'opposition à Hercule pour faire valoir aussi notre position, notre projet.

M. le Président. - Merci.

(Mis aux voix, le vœu du groupe SRD est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National

NPPV : Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président. - Nous passons au vœu « projet train de nuit » qui est présentée par Jean-Patrick GILLE ; on avait réservé pour une heure avancée...

M. FAUCHEUX. - Il est présenté par Gérard NICAUD. C'est un vœu Écologiste...

M. le Président.- D'accord, c'est un vœu Écologiste...

M. FAUCHEUX.- ...qui n'est pas signé... Je ne crois pas.

M. le Président.- Voilà. Allez-y, Gérard NICAUD, c'est l'heure pour le train de nuit.

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE « POUR LE
REDEPLOIEMENT DES TRAINS DE NUIT »**

M. NICAUD.- Ce vœu porte en effet sur le redéploiement des trains de nuit, il s'inscrit dans le cadre de la transition écologique et, on l'a évoqué tout à l'heure, de l'aménagement du territoire.

Il fut une époque où la desserte des trains de nuit était importante. Les trains de nuit desservaient et innervaient tous les fonds de vallée et toute la campagne française, et, petit à petit, la SNCF a mis en service ses TGV et a supprimé les trains de nuit, et la population, les usagers se sont alors retrouvés à devoir payer des tarifs très élevés, quelquefois exorbitants par rapport au prix des trains de nuit. Et maintenant, d'un seul coup, on redécouvre la vertu des trains de nuit, avec notamment tout ce qui faisait la plus belle époque de la réclame, gagner une journée, on voyage de nuit et on est à disposition dès le lendemain matin, et cela valait également pour les voyages d'affaires.

Ce que nous proposons dans ce vœu, c'est que l'État aille beaucoup plus loin que l'opération qu'il propose, qui consiste seulement à « relooker » et à rénover du matériel pour assurer la desserte de deux lignes, Paris-Nice et Paris-Tarbes, et qu'il engage véritablement un plan d'action pour organiser une desserte par trains de nuit de l'ensemble du territoire, à la façon un peu de ce que fait l'Autriche. D'ailleurs, l'Autriche est en train d'exporter ses trains de nuit et va aller les exploiter aux Pays-Bas et en Allemagne.

Ce vœu (*inaudible, connexion instable*)* promouvoir une action qui, peut-être, ne desservira pas totalement notre Région, puisque deux gares importantes pourraient être sur des axes de trains de nuit, Orléans-Les Aubrais et Saint-Pierre-des-Corps, mais moins les autres villes du territoire.

Voilà l'objectif de ce vœu, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci, Monsieur NICAUD, de cette présentation du vœu sur les trains de nuit.

Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, nous serons favorables à ce vœu, nous sommes d'accord sur l'idée de redéployer les trains de nuit, qui ont été arrêtés pour les raisons qui sont évoquées. On n'est peut-être pas forcément d'accord sur le constat, je pense qu'il y a une concurrence d'autres modes comme le TGV ou les vols low cost, mais je crois que chaque moyen de transport doit trouver son créneau selon la distance, selon l'horaire.

Globalement, nous sommes partisans de cette solution. Je pense que c'est une bonne idée de faire rouler à nouveau les trains de nuit, avec, cependant, mais vous le signalez indirectement dans votre vœu, le souci de la sécurité des passagers, parce qu'on sait que c'est aussi un problème aujourd'hui et qu'on est obligé, et c'est dit, d'avoir des compartiments,

voire parfois des voitures réservées aux femmes afin d'éviter les agressions. Évidemment, ce sont des comportements qui n'existaient pas dans les années 1950, la situation s'est bien dégradée depuis et il faudra y être attentif. Mais nous voterons le vœu.

M. le Président.- Merci.

Monsieur MARTINET a la parole.

M. MARTINET.- Avis favorable.

M. le Président.- Pour SRD, Monsieur GILLE.

M. GILLE.- Nous allons soutenir fermement ce vœu qui s'inscrit – d'ailleurs, cela a été illustré dans divers rapports aujourd'hui – dans la conception que nous avons à la fois de l'aménagement du territoire et de la défense des dessertes, et il y a aussi la dimension écologique que sous-tend ce genre de transport par rapport à un réseau qu'on a voulu, à un moment, uniquement structuré autour des TGV, qui n'étaient pas performants de ce point de vue.

C'est aussi une manière de noter la passion ferroviaire de notre Région, avec son patrimoine, des villes qui se sont construites autour de cela, sans oublier, sûrement, le romantisme des sleepings.

M. le Président.- Merci.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Écologiste est adopté)

Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National
NPPV : Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- Nous passons au vœu « détresse étudiante », vœu présenté par le groupe les Écologistes.

M. FAUCHEUX.- Il sera présenté par Estelle COCHARD.

M. le Président.- Estelle COCHARD ?

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE ÉCOLOGISTE « REPENDRE
A LA DETRESSE DES ETUDIANTS »**

Mme COCHARD.- Monsieur le Président, chers collègues, on remonte un peu le cours de la journée pour reparler des étudiants et de leur situation. Les étudiants sont particulièrement inquiets pour leur santé mentale, à 62 %, pour leur réussite scolaire à 79 %, pour la valeur du diplôme qu'ils obtiendront à 65 %, pour leur insertion sur le marché de l'emploi, etc.

Nous proposons de répondre à la précarité matérielle en ouvrant le RSA aux moins de 25 ans, ce qui pourrait se faire dans le cadre d'une expérimentation en Région Centre-Val de Loire, mais aussi en gelant le paiement des loyers en résidences universitaires. Cela pourrait venir compléter les mesures prises par le gouvernement et le repas à un euro au CROUS.

Une autre demande qu'on fait dans ce vœu au gouvernement, c'est de répondre à l'isolement et à la demande de la majorité des étudiants en permettant leur retour, avec protocole sanitaire strict, en présentiel dans les universités. Pourquoi pas, c'est une proposition, réquisitionner des locaux disponibles pour mettre en place cet accueil avec tous les impératifs de santé.

Une autre proposition, c'est de répondre aux enjeux de santé mentale en recrutant des psychologues, de mettre en place des accompagnements personnalisés pour les étudiants qui en éprouvent le besoin et, enfin, de mettre en place un groupe de travail associant les régions et les départements pour conduire une réflexion sur un revenu d'autonomie pour les étudiants et plus largement pour la jeunesse.

M. le Président.- Merci, Madame COCHARD.

Mme COCHARD.- Et, on l'a dit tout à l'heure, il faut à tout prix que nous nous mobilisions tous et on demande à nouveau aussi au gouvernement de se mobiliser davantage.

M. le Président.- Merci, Madame COCHARD.

Monsieur LECOQ, vous avez la parole.

M. LECOQ.- Oui, Monsieur le Président, j'étais en train de lire ce vœu qui nous est présenté par le groupe Écologiste et, cela a été évoqué lors du rapport jeunesse en faveur des jeunes ce matin, effectivement, il y a urgence, c'est indiscutable. Un étudiant sur trois présente des signes de détresse psychologique, et bien davantage, même, j'ai envie de dire.

Cela dit, je ne vois pas vraiment, dans ce vœu, des solutions de sortie pour les jeunes. Notamment, le fait d'ouvrir le RSA aux moins de 25 ans dans le cadre d'une expérimentation, ce n'est pas chiffré, il n'y a aucun coût. Pour le revenu d'autonomie, c'est pareil, et vous ne répondez pas, finalement, à la détresse des étudiants.

Alors, nous ne sommes pas hostiles à tout ce qui est présenté, mais pour ce que je viens d'évoquer, le RSA et le revenu d'autonomie, nous ne sommes pas tout à fait sur la même ligne, et c'est pourquoi nous nous abstiendrons.

M. le Président.- Abstention du Rassemblement National.

S'agissant de l'UDC ?

M. MARTINET.- Abstention du groupe UDC.

M. le Président.- S'agissant du groupe SRD ?

Mme BESNIER.- Nous avons largement parlé de la précarité étudiante cet après-midi, il est important que l'État y réponde également, donc nous voterons pour ce vœu.

M. le Président.- D'accord. Et, bien évidemment, pour le groupe qui dépose, c'est positif.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Écologiste est adopté)

*Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates
Abstention : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National
NPPV : Monsieur COMMANDEUR*

M. le Président.- Je vous propose de passer au vœu « plan de relance pour l'Éducation nationale », qui est un vœu du Rassemblement National.

Qui le présente ?

Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

**VŒU PRÉSENTE PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT
NATIONAL « IL FAUT UN PLAN DE RELANCE POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE »**

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, c'est le vœu pour un plan de relance pour l'Éducation nationale. Je ne vais pas refaire l'exposé, puisque, en gros, dans mon intervention dans la journée, j'ai présenté les raisons de ce vœu.

Je voulais simplement insister sur le fait que c'est un constat que nous faisons, que j'ai pu faire dans des lycées, mes collègues aussi et nous ne sommes pas les seuls. Cette demande et ce sentiment des chefs d'établissement, des personnels, de toute la communauté éducative, que l'État continue à serrer, à réduire les moyens alors qu'on devrait être dans une dynamique de relance, c'est l'objet de ce vœu.

M. le Président.- Merci pour cette présentation.

Monsieur MARTINET ?

M. MARTINET.- Autant faire court, avis favorable, nous voterons pour.

M. le Président.- Ok.

Pour les Verts ? Les Écologistes ?

M. FOURNIER Charles.- Avis défavorable.

M. le Président.- Défavorable, ok.

Et pour le groupe SRD, c'est Mme MÜNSCH-MASSET.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Oui, quelques mots même s'il est tard, pour dire que je pense que notre engagement régional pour un service public de l'éducation ne peut souffrir d'aucun doute quant à l'enjeu que vous exprimez dans votre vœu de témoigner notre solidarité à la communauté éducative. Nous devons, je pense, le faire dans nos actes, dans le champ de nos compétences. La situation est difficile pour les lycées, pour les enseignants, les lycéens, nous y sommes attentifs dans le cadre des conseils d'administration et je crois que notre place est plus là.

Vous avez voté contre le budget, notamment en contestant le niveau des crédits de fonctionnement, comme souvent. Ces crédits de fonctionnement sont, pour la majeure partie d'entre eux, des ressources humaines. Je vous invite plutôt à soutenir les moyens humains, qui dépendent de nos compétences – beaucoup d'entre eux sont, justement, dans les lycées –, plutôt que de porter une démarche un peu démagogique dans une période électorale.

Je pense que les enseignants, la communauté éducative ne s'y tromperont pas. J'en veux pour preuve les choix de vos amis, comme à Hayange, où on constate une baisse de 20 % du budget de fonctionnement des écoles, de 16 % du budget de l'achat de manuels et de fournitures, et purement et simplement la suppression du financement des classes de découverte.

M. le Président.- Merci.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Rassemblement National / Union de la Droite et du Centre

Abstention : Monsieur VERDIER

NPPV : Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- C'est positif pour le Rassemblement National et pour l'UDC, ce qui fait 35 voix. Contre pour le groupe les Écologistes et le groupe SRD, ce qui fait 38 voix.

Le vœu « Hercule-EDF » est tombé, nous passons donc au vœu présenté par le Rassemblement National sur le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés.

Madame PÉAN, vous avez la parole.

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT
NATIONAL « CONTRE LE SCHEMA NATIONAL D'ACCUEIL DES
DEMANDEURS D'ASILE ET D'INTEGRATION DES REFUGIES »**

Mme PÉAN.- Je vais vous présenter le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés. Le dessein principal de ce schéma est de désengorger la région parisienne, où la situation est devenue chaotique et hors de contrôle. La Région Centre-Val de Loire va devoir contribuer à ce « rééquilibrage » et, par conséquent, supporter un afflux de demandeurs d'asile supplémentaires. Concrètement, ainsi que cela est précisé en page 21 du SNADAR, le schéma prévoit d'augmenter de 30 % la contribution du Centre-Val de Loire à l'accueil des réfugiés.

Le 7 janvier dernier, la quatrième conférence régionale des acteurs de la prévention et de la lutte contre la pauvreté en Région Centre-Val de Loire a indiqué que 334 000 personnes vivaient déjà sous le seuil de la pauvreté, ce qui représente 13,2 % de la population de notre Région. Et, ensuite, combien de nouveaux pauvres après la crise du « corona » ? Si on se base, comme le fait l'INSEE Centre-Val de Loire, sur l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, on peut estimer à 40 000, au moins, ces nouveaux pauvres après la crise.

Notre Région, pas plus que les autres régions françaises, n'a ainsi les moyens de supporter les coûts sanitaire, social, sécuritaire et économique engendrés par les migrants. Les régions n'ont pas à payer pour les errements de la politique migratoire des gouvernements successifs, ce n'est pas aux régions de prendre en charge le surplus francilien.

C'est pourquoi le Conseil régional du Centre-Val de Loire, réuni en plénière ce jour, demande au gouvernement de renoncer à ce plan de répartition des migrants et d'adopter enfin une politique crédible pour réduire la pression migratoire.

Merci de votre attention.

M. le Président.- Merci, Madame PÉAN, pour cette présentation.

Nous y allons avec Monsieur MARTINET.

M. MARTINET.- Nous ne participerons pas au vote, Président.

M. le Président.- Ok.

Monsieur GILLE, pour le groupe SRD ?

M. GILLE.- Je pense qu'il n'y a pas besoin de longs discours pour vous expliquer que nous sommes farouchement opposés à ce vœu qui rappelle un peu tout ce qui vous anime et vous caractérise parfois et qui, pour beaucoup d'entre nous d'ailleurs, a souvent justifié notre engagement en politique. Nous sommes radicalement contre.

M. le Président.- Ok.

Et pour le groupe les Écologistes, Madame de CRÉMIERS ?

Mme de CRÉMIERS. - Oui, après les discussions que nous avons eues au cours de cette dernière session, une petite définition du mot « idéologie ». Une idéologie est un système prédéfini d'idées à partir desquelles la réalité est analysée par opposition à une connaissance intuitive de la réalité. Là, on est en plein, parce que, non, la politique migratoire, ce n'est pas de stopper les entrées ; ce sont des personnes qui sont là. Ce n'est pas de dire qu'on n'a pas les moyens de supporter les coûts. Au contraire, ils apportent énormément, non seulement en termes de richesse morale, mais aussi en termes de richesse de contribution à l'économie.

Il y a de nombreux témoignages qui, de fait, font partie de cette réalité sensitive que vous ne pouvez pas voir, mais ces témoignages sont là, ils existent. Je pense notamment à celui du boulanger qui a fait la grève de la faim. Il y a des réussites dans plusieurs villages en France, parce que quand ce n'est pas ghettoïsé, quand on ne les concentre pas pour concentrer la misère, bien évidemment que l'intégration, l'échange et la richesse qu'ils apportent sur tous les plans bénéficient à tout leur entourage.

Je pense que c'est le vœu qui est l'exemple même de ce système de pensée qui est décalé par rapport à la réalité sensible et sensitive. C'est pourquoi, bien évidemment, nous voterons contre.

M. le Président. - Merci.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste

Pour : Rassemblement National

NPPV : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président. - Le groupe Rassemblement National, 15 voix, contre les groupes les Écologistes et SRD, soit 38 voix, et l'UDC ne participe pas. 38-15.

Dernier vœu présenté par le Rassemblement National, sur la dissolution de Génération identitaire.

Qui le présente ?

Madame PÉAN le présente.

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT
NATIONAL « CONTRE LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION
GENERATION IDENTITAIRE »**

Mme PÉAN. - Merci.

Je vais faire court, il s'agit plus de droit, de droit constitutionnel et de défense des libertés.

Comme vous le savez, le gouvernement a notifié à l'association Génération identitaire sa dissolution imminente à la suite d'une opération menée à la frontière franco-espagnole pour dénoncer la perméabilité des frontières. Une opération similaire avait été effectuée dans les Alpes en 2018, pour laquelle Génération identitaire et l'ensemble de ses militants avaient été entièrement relaxés.

Jean-Yves CAMUS, un politologue qu'on présente partout comme un spécialiste de l'extrême droite, reconnaît lui-même que Génération identitaire n'est pas un groupe terroriste et que ni la notion de milice ni celle de groupe armé n'est pertinente pour qualifier ce mouvement.

Le caractère politique, pour ne pas dire le cynisme, de cette décision gouvernementale est limpide. Il s'agit uniquement de donner des gages à l'aile gauche du parti présidentiel après la dissolution de plusieurs associations islamistes, dont le caractère dangereux était, lui, bien avéré.

Quiconque est attaché au libre exercice de la liberté individuelle et au droit d'association doit s'indigner de cette manœuvre honteuse et de cette prise en otage de la démocratie. Le centrisme autoritaire est plus pernicieux car plus lénifiant. Ils ne sont ni de droite ni de gauche, comment pourraient-ils être d'extrême gauche ou d'extrême droite ? Force est de constater que la dérive autoritaire peut tout à fait émerger par le centre.

C'est pourquoi le Conseil régional du Centre-Val de Loire demande au gouvernement de renoncer à la dissolution de Génération identitaire et exprime sa préoccupation face à un recul de la liberté d'opinion et d'association.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci pour cette présentation, Madame PÉAN.

Pour l'UDC ?

M. MARTINET.- Nous ne prenons pas part au vote.

M. le Président.- Pour SRD, Monsieur GILLE ?

M. GILLE.- Oui, j'ai envie de dire, Madame PÉAN, que c'est un peu vous, je me demande dans quelle dérive vous commencez à vous placer, là, en vous spécialisant dans des vœux très marqués, très connotés, et c'est le cas, on pourrait dire, identitaires, une identité, encore une fois, que nous combattons, je ne reviens pas là-dessus.

J'appartiens à une organisation qui s'est toujours opposée aux ligues et donc je ne comprends pas et je ne peux pas vous suivre dans votre démarche et dans votre espèce d'argutie sur la défense d'une liberté. Je pense que vous êtes à côté de la plaque. On ne vous suivra pas là-dedans et on voit bien ce que vous essayez de faire en protégeant certains qui viennent de vos rangs. C'est donc un vote contre, pour être clair.

M. le Président.- Très bien.

Et pour le groupe les Écologistes ?

M. FAUCHEUX.- Pour le groupe Écologiste, ce sera un vote contre aussi, mais je vais juste donner deux ou trois éléments, puisque vous avez cité, Madame PÉAN, les quelques faits d'armes de Génération identitaire.

C'est intéressant, déjà, de voir que vous assumez aujourd'hui une proximité avec le mouvement Génération identitaire en voulant le défendre et que vous faites mine de vous inquiéter face un recul de la liberté d'opinion et d'association.

Ce que je voulais rappeler, c'est que Génération identitaire a été créé en 2012, que c'était un mouvement de jeunesse d'une organisation qui s'appelait Bloc identitaire, et, depuis, ils se sont autonomisés. Bloc identitaire s'était lui-même formé après la dissolution d'un autre mouvement dont on a un peu entendu parler, qui s'appelait Unité radicale. Si vous vous le rappelez, il y avait eu un attentat raté contre un certain Jacques CHIRAC le 14 juillet 2002 – à l'époque, il était président de la République –, perpétré par Maxime BRUNERIE, qui était membre du MNR et d'Unité radicale, Unité Radicale qui a été dissous le 6 août 2002 par décret en application de la loi du 10 janvier 1936 pour cause d'idéologie raciste discriminatoire, antisémitisme, encouragement de la discrimination, de la haine et de la violence. On ne parlait pas de terrorisme, mais c'était un motif de dissolution.

Après, Génération identitaire a fait sa petite vie, ils ont occupé la grande mosquée de Poitiers en octobre 2012, le siège du Parti socialiste en mai 2013, ils ont attaqué les locaux marseillais de SOS Méditerranée en octobre 2017, je me le rappelle assez bien, et, cette même année, ils ont affrété un navire en Méditerranée pour stopper des bateaux qui accueillent des migrants. Ensuite, effectivement, en 2018, vous l'avez rappelé, ils sont allés sur la frontière franco-italienne avec des responsables qui ont été renvoyés en correctionnelle pour des activités exercées dans des conditions de nature à créer dans l'esprit du public une confusion avec l'exercice d'une fonction publique.

M. CHASSIER.- Acquittés !

M. FAUCHEUX.- Et puis, en 2021, des blocages à la frontière franco-espagnole dans les Pyrénées, qui ont mobilisé inutilement les forces de l'ordre, les ont détournées de leur mission de surveillance de la frontière.

Bon, de toute évidence, on est face à un mouvement qui joue avec les limites de la légalité. Moi, je ne suis pas juriste, il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le bien-fondé juridique de la procédure de dissolution, mais ce qu'on retiendra, c'est que le groupe Rassemblement National se solidarise avec les actions de Génération identitaire, et cela, je pense que c'est utile que nos concitoyens le sachent.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LECOQ.- Ils n'en sont pas au stade des black blocs les samedis après-midi sur les Champs-Élysées ! Ils sont proches de vous, d'ailleurs !

(Brouhaha)

M. le Président.- Bon, merci. Les avis...

S'il vous plaît ! S'il vous plaît...

Monsieur LECOQ, les avis ayant été pris, je donne le résultat du vote.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste

Pour : Rassemblement National

NPPV : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR

M. le Président.- Le vœu a obtenu 15 voix et il y a 38 voix qui s'y opposent avec une non-participation du groupe UDC.

DELEGATION AU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL -
COMMUNICATION SUR LES ACTIONS CONTENTIEUSES
INTRODUITES ET CLOSES DEVANT LES TRIBUNAUX DU 01/09/2020
AU 15/01/2021

(COMMUNICATION N° 11)

M. le Président.- Je vous propose de me donner acte de la communication portant sur les actions contentieuses introduites devant les tribunaux du 1^{er} septembre 2020 au 15 janvier 2021.

Y a-t-il, là-dessus, une question ? Il n'y en a pas.

Permettez-moi tout d'abord de remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation complexe de nos débats, à l'installation des lieux, au contact avec les collègues qui étaient à l'extérieur. Nos travaux ont pu se dérouler avec une vraie intensité de débats et dans de bonnes conditions. Merci de cette mobilisation et de ce très bon résultat qui nous a permis, malgré les conditions sanitaires, de faire vivre la démocratie.

Je voudrais également m'adresser tout particulièrement aux collègues qui sont éloignés. Je le sais, vous auriez aimé, pour cette session, être présents, partager les débats en direct plutôt que de les vivre à distance, même si vous y avez participé à distance. J'ai essayé d'être attentif à la parole de chacun et j'espère que cela n'a pas été pour vous un moment trop désagréable.

Je veux remercier aussi, parmi les personnels, toutes celles et tous ceux qui ont préparé tout cela.

D'abord, notre sténotypiste, pour laquelle j'ai une admiration sans bornes...

(Applaudissements)

...parce que, franchement... franchement, se coller à la petite boîte noire à 9 heures du matin et y être encore à 23 heures 35, bravo pour la performance.

Et puis le service, Madame la Directrice générale. Cette session a été hyperdense, c'est lié au fait que nous n'avions pas, au départ, la maîtrise du calendrier, on ne savait pas ce qu'on devait mettre en décembre, ce qui allait venir après, etc. Quand il est apparu que les élections seraient... « patati patata », on a dit « allez, on réorganise ». On a préparé politiquement tous les dossiers qui sont là, mais il y a un énorme travail technique. Merci à l'ensemble des directions, à l'ensemble, vraiment, des collaborateurs, qui ont fait un travail de très grande qualité dans des conditions qui ont été très tendues avec, en plus, pour vous comme pour nous tous, le distanciel qui ne facilite pas le travail.

Ainsi, merci à tous les personnels de la Région qui font vivre à la fois notre démocratie et l'administration au service de l'action de la Région.

Enfin, merci à vous, chers collègues. Ce sera – je suis prudent, je suis prudent – peut-être la dernière session de ce mandat. Je souhaite, si tel est le cas, que vous ayez pris un maximum de plaisir dans nos échanges ici, dans nos débats politiques. Ils ont été en général denses, marqués le plus souvent par la courtoisie, par le respect mutuel et par la volonté de faire progresser l'action publique, le débat public par l'écoute et la confrontation des idées.

En tous les cas, pour ce qui me concerne, ce mandat a été à nouveau un grand plaisir d'animer ces débats et je veux vous en remercier, en vous souhaitant bon appétit.

Je crois qu'il y a une espèce de... On dit une box, on pourrait dire une boîte, dans laquelle il y a, paraît-il – ou un plateau, je ne sais pas –, de quoi vous restaurer avant... Et c'est où ? C'est en bas. ...Avant, soit de reprendre la route, soit de prendre le chemin de votre hôtel si votre hôtel est encore ouvert à cette heure-ci et dans cette période.

Merci beaucoup, en tous les cas ! Merci.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 23 heures 37)

Le Secrétaire de Séance

Marc GRICOURT

Le Président

François BONNEAU

